

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires

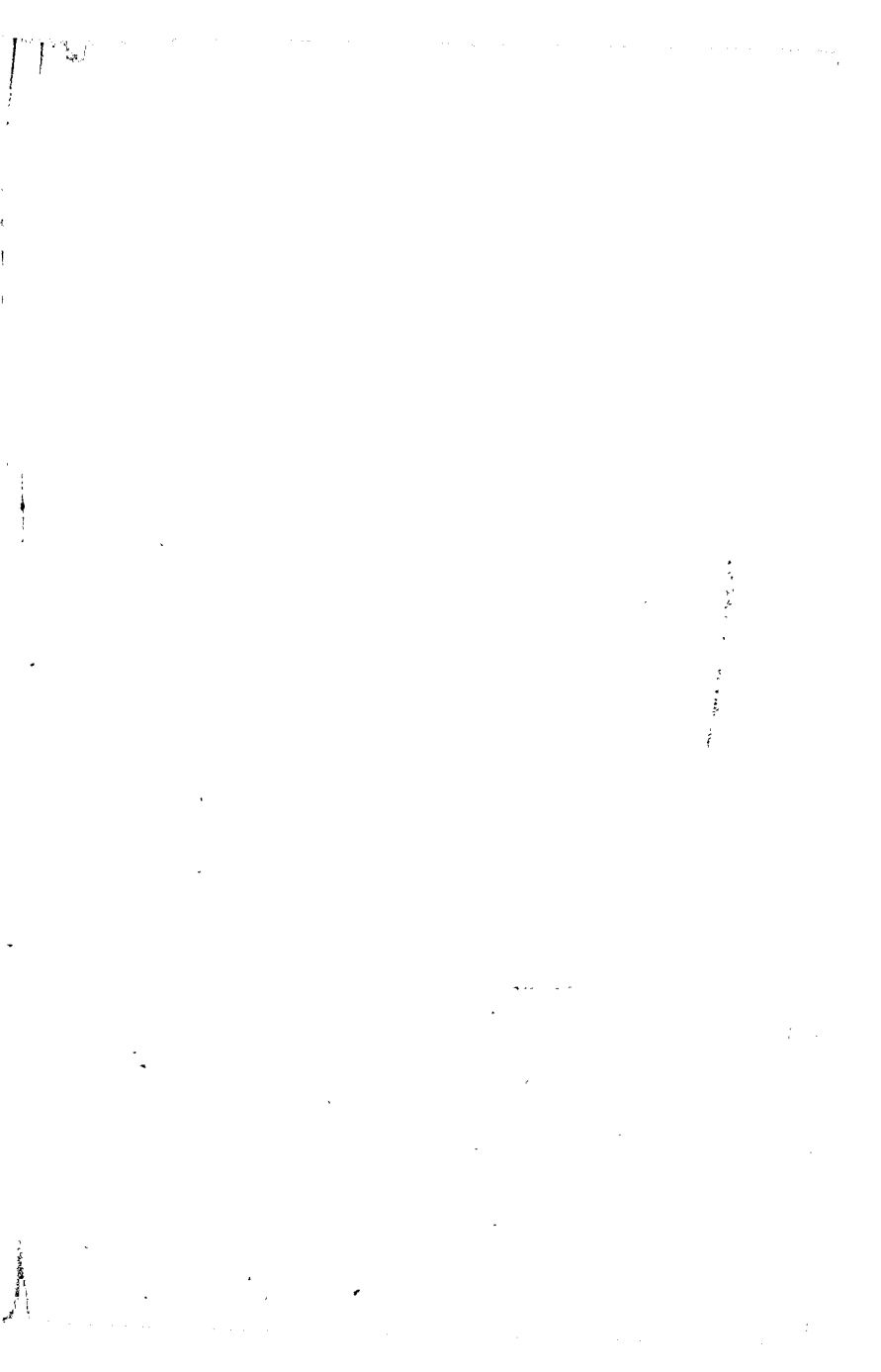
- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Mme. Marie Ringuet

VIE DE MÈRE MARIE-SAINTE MAURICE





VIE

DE

DE LA RÉVÉRENDE MÈRE

MARIE-SAINTE-MAURICE

FONDATRICE

Des Missions de la Présentation de Marie
au Canada

ET

TROISIÈME SUPÉRIEURE GÉNÉRALE
de cette Congrégation

PAR

L'ABBÉ E. MARBOT

Chapelain de Notre-Dame-de-la-Sède, Aumônier du Saint-Sacrement
à Aix-en-Provence



AIX

A. MAKAIRE, IMPRIMEUR DE L'ARCHEVÊCHÉ

2, rue Thiers, 2

1891

BX4509

Z8

n 3-

1891



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

bé
de
bé
V:
ac

hc
no:

A

MONSEIGNEUR

JOSEPH-MICHEL-FRÉDÉRIC BONNET

Évêque de Viviers

MONSEIGNEUR,

Il y a un an, à pareille époque, Votre Grandeur daignait bénir un travail que j'entreprenais, sur son désir et à la demande des excellentes sœurs de la Présentation. Cette bénédiction a été lumineuse et féconde. Aujourd'hui la **Vie de la Révérende Mère Saint-Maurice** est achevée.

Permettez-moi, Monseigneur, de vous l'offrir.

La Vie d'une *femme forte* ne peut être dédiée qu'à un homme de caractère. Celui-ci est, il est vrai, aussi rare, de nos jours, que l'était celle-là du temps de Salomon. Mais la

VI

difficulté qui naît de cette rareté ne m'embarasse aucunement, puisqu'il s'agit de votre diocèse.

Ce sera la meilleure fortune de ce livre, Monseigneur, que de se présenter sous votre égide ; et ce patronage ne sera pas la moindre récompense de celui qui aime à se dire, avec respect,

De Votre Grandeur,

Le très humble et dévoué serviteur.

E. MARBOT,

Chaplain de N.-D. de la Seds.

Aix, le 31 mai 1890.

le
cc
sc
fa
pl
l'e
qu
qu

LÉTTRE

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE VIVIERS

ÉVÊCHÉ

Viviers, le 14 août 1890.

DE

VIVIERS

MONSIEUR LE CHANOINE,

J'accepte avec reconnaissance l'œuvre que vous avez eu la délicate attention de m'offrir ; je vous félicite de l'avoir conduite à son terme si heureusement et si vite.

La vie de la Révérende mère Saint-Maurice se déroule sous votre plume facile avec une admirable simplicité qui fait mieux apparaître l'humble servante de Dieu et donne plus de relief à ses grandes qualités. Vous avez mis dans l'expression de sa physionomie une ressemblance si fidèle qu'elle m'a frappé et frappera, je n'en doute pas, tous ceux qui ont vu de près la bonne mère Saint-Maurice.

Vous avez mieux fait : vous avez fait revivre son esprit.

VIII

C'est par là surtout que vous avez répondu au vœu de ses filles, heureuses de retrouver dans les traits de leur regret-tée mère, à côté de ses vertus religieuses, ce caractère particulier à leur Institut, cet air de famille, qui, malgré de notables divergences dans les formes extérieures et dans les tendances naturelles du caractère, la rend si semblable à la Vénérable fondatrice de la Présentation de Marie.

Il y a des existences religieuses qui résument et concrétisent comme dans une vivante image cet ensemble de devoirs, d'habitudes, de sentiments et d'allures qui constituent la perfection spéciale à un Institut : telle est pour la *Présentation* la vie de la Révérende mère Saint-Maurice. Ces vies précieuses, il faut à tout prix les sauver de l'oubli ; leur souvenir est une leçon persuasive et une puissante excitation au bien ; il a de plus l'avantage de fixer les bonnes traditions d'une communauté et d'y entretenir, avec la mémoire de celles qui l'ont fondée, l'exemple de sa primitive ferveur.

Mes chères filles de la Présentation vous devront ce bien-fait. Je les connais assez pour vous donner l'assurance qu'elles en seront toujours dignes.

Ne regrettez pas, Monsieur le Chanoine, les quelques heures que vous avez dérobées aux œuvres apostoliques qui occupent et honorent votre vie ; c'est encore un apostolat,

et non pas le moins utile ni le moins fécond que de faire connaître les saintes âmes et de provoquer à les imiter celles qui ayant reçu la même vocation ont le devoir d'y correspondre par la pratique des mêmes vertus.

Veillez agréer, Monsieur le Chanoine, l'assurance de mon bien respectueux dévouement.

† J.-M. FRÉDÉRIC,

Évêque de Viviers.

t
é
g
g
éc

bc
vc

co

APPROBATION DE L'ORDINAIRE

ARCHEVÊCHÉ

Aix, le 5 février 1891.

D'AIX

ARLES ET EMBRUN

BIEN CHER MONSIEUR LE CHANOINE,

Je vous avais dit que je ferais lire votre **Vie de mère Saint-Maurice** par un de mes vicaires généraux.

J'ai ouvert la première page et je suis allé, presque d'un trait, jusqu'au bout. C'est vous dire que je l'ai trouvée bien édifiante, et en particulier très encourageante pour les religieuses de la Présentation de Marie : Nous en avons un grand nombre dans le diocèse d'Aix, où elles dirigent vingt écoles, salles d'asile, pensionnats.

J'aime à reconnaître qu'elles sont d'un dévouement sans bornes à leurs différentes œuvres ; et je suis heureux que votre livre acquitte une partie de notre reconnaissance.

Plusieurs ont connu mère Saint-Maurice, ont été ses compagnes ou ses élèves ; elles seront des témoins irrécusa-

XII

bles que vous ne donnez que de justes éloges aux vertus et aux mérites de leur pieuse supérieure générale, dans tous les postes qu'elle a occupés en France, au Canada et à la tête de leur nombreuse Congrégation. Votre biographie la fait revivre : cette histoire, toute de famille, est la meilleure des prédications pour ses filles bien-aimées.

Tout à vous *in Christo*, mon cher Monsieur le Chanoine.

† XAVIER,

Archevêque d'Aix.

s'e
pe
ce
de
s'é
pa
l'E
la
tile

AVANT-PROPOS

Le courant du jour est aux biographies. Faut-il s'en plaindre? Dans ce siècle d'électricité et de vapeur, on oublie si vite! Il est donc bon de fixer certaines physionomies en des pages qui permettent de retrouver leurs traits. Et, dans ce temps où l'on s'énerve et s'affadit d'une façon si effrayante, n'est-il pas salutaire de montrer, à côté des saints que l'Eglise honore, les âmes qui ont su les imiter dans la vie commune?

Le travail que l'on va lire ne sera donc pas inutile, j'ose l'espérer.

Il consacre l'une des gloires les plus pures de

XIV

l'Institut de la Présentation de Marie. Les filles de la vénérable mère Rivier l'accueilleront avec bonheur, bien qu'il ne soit pas nécessaire de leur rappeler que la Religion nous fait un devoir du souvenir, selon la belle pensée de S^t Augustin !.

Toutes les âmes religieuses y trouveront un séduisant exemple des vertus qui mènent à Dieu.

Les autres lecteurs, s'il y en a, admireront cette femme exceptionnelle ; et ils auront tout à gagner au contact de ce grand cœur.

Que tous veuillent bien tenir compte à l'auteur de cette particularité qu'il n'a point entrepris de lui-même cette peinture, où se trahiront plus d'une fois les hésitations et les faiblesses du pinceau.

Le 11 octobre 1876, j'accompagnais mon archevêque, M^{sr} Forcade, dans une visite de simple courtoisie, qu'il faisait à la maison de Bourg-Saint-Andéol. Au seuil du couvent, la Communauté attendait le prélat. La supérieure générale s'avança pour le recevoir. Je n'avais l'honneur de la connaître que

pour l'avoir vue une fois à Aix ; et je ne devais plus la rencontrer dans la suite. — C'était la mère Saint-Maurice.

Elle vint s'agenouiller devant Monseigneur, qui lui mettant les deux mains sur la tête, lui dit ces mots : *Voilà ma sœur missionnaire !*

Cette phrase était la révélation d'une noble sympathie. Le premier missionnaire du Japon au XIX^e siècle était fait pour comprendre la fondatrice des missions de la Présentation au Canada. Il y avait d'ailleurs entre ces deux âmes énergiques de frappantes ressemblances.

C'est à cet épisode et à ces ressemblances que je dois d'avoir été inopinément appelé à écrire ce livre. On s'en est souvenu ; et l'on a pensé que l'auteur de la *Vie de Mgr Forcade* pouvait devenir l'auteur de la *Vie de Mère Saint-Maurice*.

S'il a été trop présumé de mes forces, mes lecteurs me sauront gré du moins de mes bonnes intentions ; et ils compatiront à mon malheur de n'avoir pu mieux faire.

Je soumetts humblement ces pages au jugement de la sainte Eglise Romaine ; et je déclare formellement ne donner aux termes de sainteté ou autres semblables, qui sont tombés de ma plume, que le sens prescrit par les Décrets du 13 mars 1625 et du 16 juin 1631 d'Urbain VIII.

t
-
S
e
1

LIVRE PREMIER

LA RELIGIEUSE

D
e s
e l
agr
apc
ce ;
aro
rivi
out
Or
nfar
e-Ro

Madeline Pinguet

LIVRE PREMIER

LA RELIGIEUSE

CHAPITRE I^{er}

L'Enfant

Naissance et baptême de Rosalie Borgel. — Sa mère. — « Militaire ou missionnaire ». — Le travail de la grâce. — Un sermon d'enfant. — Rose et lis. — Sa première communion. — Les filles de la rév. mère Rivier à Saint-Julien. — Une bonne élève.

(1816-1833)

Dieu n'a besoin de personne. Cependant son infinie sagesse accorde à l'humanité cet honneur insigne de l'associer à ses œuvres. Il Lui faut des âmes pour gagner d'autres âmes. Tel cœur doit y concourir par l'apostolat de la prière ; tel autre par celui du sacrifice ; à celui-là est demandé le zèle ; à cet autre, la parole : à tous l'amour de la croix. Mais les plus privilégiés ne sont-ils pas vraiment ceux qui donnent tout à la fois au Seigneur en se donnant eux-mêmes ?

Or, de ce nombre fut, au siècle présent, une enfant qui reçut au *baptême*, avec le nom tout suave de *Rosalie*, une grâce de choix dont la force et l'éner-

gie devaient s'affirmer plus tard sous le patronage du vaillant S' Maurice.

C'est le 28 janvier 1816 que, née de la veille, fut baptisée *Rosalie Borgel*, en l'église de Saint-Clément de Présilly (Haute-Savoie).

Rien de plus simple et de plus noble à la fois que cette cérémonie sainte, s'accomplissant dans une humble église de village ! Point d'apparat insolite. C'est un baptême comme un autre. N'inaugure-t-il pas une vie de simplicité et de pauvreté volontaire ?

Toutefois, un trait presque inaperçu tout d'abord se détache sur le ton uniforme de cette scène. Avant de tenir l'enfant sur les fonts, le parrain et la marraine, Jules et Humberte Borgel, ont assisté à la sainte messe. Cette note n'est point ordinaire. Notre-Seigneur l'aurait-il inspirée pour donner un signe de son divin appel ? On peut le croire. Le fait est que, à l'heure où l'onde régénératrice coulait sur la tête de l'enfant, la main du Maître déposait dans son âme un germe mystérieux et fécond : une vocation était là. Dieu voulait pour la diffusion de la Vérité cette intelligence encore endormie, en qui le prêtre jetait l'étincelle de la foi ; Il voulait pour un lointain apostolat et pour la direction d'une légion virginale cette énergie dont le Saint-Chrême imprimait la marque surnaturelle ; Il voulait pour des

victoires, pour des sollicitudes et des tendresses maternelles, pour son unique amour enfin, ce cœur dont Satan était à jamais chassé. — C'est ainsi que le Seigneur se choisit qui lui plaît pour son service. A l'élu de répondre à cette prédilection divine.

Rosalie Borgel parut comprendre, dès les premières lueurs de sa raison, ce que Dieu lui demandait.

Naturellement bien douée, aimable et gaie, affable et pleine d'entrain, avec un cœur d'or servant une intelligence vive et clairvoyante, Rosalie avait à ses côtés, pour opposer un contrepoids aux défauts de ses qualités, une première directrice vraiment remarquable : c'était *sa mère*. — « Madame Borgel est une maîtresse-femme », disait-on. Et l'on disait vrai. — Attachée avant tout à son devoir, ne songeant qu'à son foyer, elle savait s'attendrir sans faiblir ; et tout en demeurant la meilleure des mères elle ne se départait jamais d'une rare énergie, qui faisait le fond de son caractère.

Disons un trait de cette admirable virilité. On était en 1815. Le canon grondait en Europe : c'était les derniers accents d'une vie de conquérant qui agonisait. Présilly est tout à coup envahi par les troupes. Une poignée de soldats harassés pénètre, sans crier gare, dans la demeure des Borgel ; ils demandent à

manger et surtout à boire. La coutume des femmes est, en pareil cas, de trembler. M^{me} Borgel resta intrépide à son poste. — « Je suis chez moi, dit-elle, c'est donc à moi qu'il appartient de vous recevoir ». — Et n'écoutant que son bon cœur, en même temps que son courage, elle fait asseoir ces pauvres troupiers exténués ; elle les sert elle-même ; mais avec une telle dignité, imposant à ses hôtes obligatoires un tel respect, que pas un n'ose laisser échapper de ses lèvres un seul propos inconvenant. — Plus d'un lecteur, à ce récit, se demandera s'il s'agit de la mère ou de la fille.

Qui ne devinerait, à ce simple aperçu de la physionomie de M^{me} Borgel, la solidité et la valeur de l'éducation qu'elle sut donner à ses enfants ?

Rosalie subit d'autant mieux cette influence qu'elle était sollicitée par la grâce, triomphant de la nature. Ceux-là se trompent, en effet, qui s'imaginent que Dieu fait les saints tout d'une pièce, en leur demandant seulement des désirs et non des efforts. Comme toutes les filles d'Ève, celle que Dieu s'était choisie, au baptistère de Présilly, eut incontestablement des ardeurs à modérer, des tendances à rectifier. Et ce lui est une gloire de plus d'avoir si bien su se vaincre. Elle ressemblait trop à sa mère par la rondeur de son caractère ; et son intelligence

était trop précocce pour qu'elle n'eût pas à se défier des soudainetés dont l'explosion échappe si facilement à quiconque voit vite et vite sait se résoudre. Comment expliquer autrement cette saillie : « Oh ! que je souffre d'être une petite fille, dit-elle un jour. Ah ! si j'étais comme mes frères ; si j'étais un garçon... je me ferais *militaire ou missionnaire*. »

Quelle riche nature se révèle dans ce mot ! Militaire, elle ne peut l'être. Mais missionnaire ! Oh, oui, elle le sera !

Aussi, fidèle sous la main de Dieu, voici que ce cœur d'enfant subit le mystérieux *travail de la grâce*, la préparant aux grands devoirs que Notre Seigneur lui imposera plus tard. Toute petite, elle déclare qu'elle sera religieuse ; elle n'en doute pas et ne permet guère aux autres de n'y point croire. Sa piété naissante, son amour pour l'Eglise, pour les cérémonies saintes, les angéliques reflets de son visage quand elle prie : tout témoigne de la sincérité de ses sentiments. Elle semble ne trouver de joie que en tout ce qui touche au culte sacré et la rapproche de Notre-Seigneur. A peine sa voix s'est-elle formée, qu'elle en consacre à Dieu les accents. Sa place est bientôt marquée parmi les jeunes choristes de Présilly ; elle chante. Elle fait mieux encore ; la voici qui prêche.

Le temps était au plaisir. Le carnaval, — cela n'a point changé, — ne fait pas seulement tournoyer danseurs et danseuses ; il fait aussi tourner les têtes. A Présilly, comme ailleurs, l'on ne songeait alors qu'à s'amuser. M. et M^{me} Borgel, pour distraire leur famille et couper court peut-être à d'autres tentations, avaient réuni chez eux tous leurs parents. Le repas était fini, on causait, on s'égayait honnêtement, lorsque tout à coup d'un coin de l'appartement une voix perçante éclate, qui demande la parole. C'était Rosalie. Elle avait pris d'assaut un meuble quelque peu élevé et déclarait que de cette chaire improvisée elle allait faire *un sermon*. Elle avait alors huit à neuf ans. Le sermon d'un prédicateur de cet âge ne menace ni d'être sévère, ni d'être long. L'auditoire prêta docilement l'oreille. Mais prenant son rôle au sérieux, l'enfant se met à faire une sortie des plus vigoureuses contre les ridicules amusements du carnaval ; et, par manière de péroraison, elle conclut que les bons chrétiens doivent à Dieu une amende honorable pour tant de péchés commis à pareils jours. L'assistance n'en croyait pas ses oreilles. On se demanda si le bon curé de Présilly, présent à la réunion, n'avait point vis-à-vis de la fillette rempli l'office du Saint Esprit. Il n'en était rien. Le pasteur, plus émerveillé que tout le monde,

se demandait en même temps si le Saint Esprit n'avait point réellement parlé. — Une vocation de missionnaire venait de se révéler.

Aussi bien cette ardeur qu'alimentait une foi vive passait-elle dans la prière de Rosalie et frappait-elle tout le monde, quand, par exemple, elle récitait à son tour le chapelet en public. C'était l'expression d'un cœur tout rempli de l'amour divin et dont la pureté baptismale paraissait n'avoir subi nulle atteinte. N'est-ce pas le témoignage que semblait vouloir lui rendre un jour M^{me} Borgel, hasardant ce modeste jeu de mots : « Ma Rosalie sera toujours *Rose et Lis.* »

Serait-il maintenant nécessaire même d'énoncer les dispositions avec lesquelles fit sa *première communion* une enfant que la grâce et la nature avaient si bien préparée? Ce que d'autres ressentent en recevant pour la première fois Jésus dans leurs cœurs, Rosalie en était déjà pénétrée. C'est à pareil jour que souvent Dieu fait à l'âme qu'Il appelle à la vie religieuse de mystérieuses confidences, traduites par des impressions plus ou moins nettes dont on se rend compte plus tard. Entre le Divin Maître et l'enfant de Présilly, l'intimité existait déjà; elle n'avait plus qu'à se consommer. La « voix de l'époux » était entendue. Perdue dans les longs plis

de son vêtement virginal, la communiant e donnait à Dieu un cœur innocent et pur, qui ne devait battre que pour Lui ; et les douces larmes, dont son voile ne pouvait cacher le flot, étaient le prélude des pieuses émotions que lui réservait une vie de zèle et de charité. La trace de ce grand jour devait rester ineffaçable en son cœur.

Cependant, à la suite du Divin Enfant de Nazareth, à mesure qu'elle « croissait en âge », Rosalie dévoilait, à son insu, des trésors « de sagesse ». Une chose pourtant lui manquait. Son intelligence n'avait pu trouver encore toutes les ressources nécessaires pour se nourrir dans la mesure dont elle était capable. Présilly n'avait point d'école. Le digne curé de la paroisse y suppléait de son mieux ; mais il est inutile d'expliquer que le zèle a des limites qui s'imposent. La famille Borgel voyait donc avec peine grandir sa Rosalie, sans qu'il lui fût possible de développer tous les dons que la Providence lui avait départis.

La Providence vint elle-même trancher la question, en se présentant sous l'humble voile des *filles de la rév. mère Rivier*, — un grand cœur dont on parlait déjà beaucoup. Née en 1768 au diocèse de Viviers, cette vraie « femme forte », que Salomon estimait à peu près introuvable, était venue juste à

d'heure propice pour aider à refaire une société effondrée, en rendant à la France des femmes chrétiennes au lendemain de la Révolution. Au prix de bien des sacrifices, au milieu des pauvretés de Bethléem et des souffrances du Calvaire, la mère Rivier avait jeté la semence d'une grande œuvre, en pleins jours de la Terreur. La Congrégation des sœurs de la Présentation de Marie avait commencé à *Thueyts* (Ardèche), en 1796. Sa maison-mère avait été transférée à *Bourg-Saint-Andéol* en 1819. Et depuis lors, sous l'habile direction de sa sainte fondatrice, sous l'impulsion et par les conseils d'un homme de Dieu, *M. Vernet*, d'impérissable mémoire, cette famille religieuse s'augmentait et étendait de tous côtés les bienfaits de sa mission de dévouement.

Or, on était en 1833. La famille Borgel, qui regrettait de ne pouvoir facilement compléter l'instruction de l'intelligente Rosalie, en avait déjà peut-être pris son parti, lorsqu'on vint lui dire, un jour, que les sœurs de la Présentation fondaient une maison d'éducation au chef-lieu d'arrondissement, à *Saint-Julien*. Présilly est non seulement de l'arrondissement, mais du canton même de Saint-Julien, Il n'y avait pas moyen de résister à cet attrait. Rosalie fut donc confiée aux filles de la mère Rivier.

Elle fut *bonne élève* dans toute l'acception du mot ;

et ce mot dit beaucoup. Bonne par le travail, l'application, l'exactitude, se souvenant que rien ne s'obtient sans peine. Bonne par la charité dont elle fit preuve dans ses relations avec ses compagnes, presque toutes plus jeunes qu'elle, apprenant ainsi que lorsque l'on vit côte à côte, la première règle commune c'est de se supporter mutuellement Bonne dans son obéissance et son respect vis-à-vis de ses maîtresses, en voyant toujours, dans leur autorité, l'autorité de Dieu même. Bonne enfin dans une piété sincère qui avait grandi, depuis le jour heureux de sa première communion, et qui aux appels divins n'avait cessé de faire cette sage réponse : « Votre volonté, Seigneur ! »

Nous allons voir bientôt comment cette volonté s'accomplit.

CHAPITRE II

La Novice

Le noviciat préparatoire de Saint-Julien. — Le consentement de M. et M^{me} Borgel. — Le premier acte de l'immolation. — M. l'abbé Chaumontet. — La sœur Visitatrice. — A Bourg-Saint-Andéol. — *Mère Saint-Maurice en face de mère Rivier !* — Prise de voile. — Humilité, Mortification, Charité. — Les essais à Alais et au Pont-Saint-Esprit.

(1833-1836)

La maison des Sœurs de la Présentation, à Saint-Julien, avait été ouverte le 3 juin 1833 ¹. La nécessité à laquelle répondait cet établissement, le centre chrétien où il prenait place, le dévouement inaltérable d'un homme de Dieu qui gouvernait alors cette paroisse, M. l'abbé Chaumontet : tout contribua à lui donner promptement une importance spéciale. Telle fut d'ailleurs l'estime qu'en conçut la vénérable mère Rivier, que le 29 septembre 1835 elle voulut y présider une profession religieuse, la seule ²

(1) *Vie de Mad. Rivier*, Avignon, Aubanel, 1842, p. 222.

(2) *Seule*, en dehors, bien entendu, des professions faites au Canada.

qui ait jamais eu lieu dans la Congrégation, en dehors de la maison-mère.

Il paraîtra donc tout naturel que l'on ait songé à créer dans une telle maison un *noviciat préparatoire*, pour initier à la vie religieuse les âmes que le Seigneur devait se choisir dans la région. Et nul ne sera étonné de nous entendre dire que, si Dieu avait conduit M^{lle} Borgel au pensionnat de Saint-Julien, c'était pour l'y introduire comme novice.

L'année que Rosalie avait consacré à ses études littéraires ne fut point tellement absorbée par les choses de l'esprit, qu'il n'y eût une place encore large pour celles du cœur. Au contraire, devenant plus pénétrante, la clairvoyance qui lui était naturelle ne fit que lui permettre davantage de scruter les desseins de la Providence et d'étudier plus sérieusement encore sa vocation.

La volonté de Dieu lui parut sans réplique. Mais pour suivre cette direction dans laquelle la grâce sollicitait son âme, il lui fallait le *consentement de ses parents*.

M^{me} Borgel n'était point femme à s'opposer aux saints desirs de sa fille. Cependant Rosalie put, un instant, concevoir des craintes à ce sujet. L'une de ses compagnes et amies de Saint-Julien venait de faire à sa famille la même ouverture. La mère s'était

refusée à souscrire à ce dessein ¹ ; et M^{me} Borgel prenait très haut le parti de cette mère, et approuvait son *veto*. Était-ce pour mieux éprouver la vocation de Rosalie ? Ce n'est pas improbable. Celle-ci du moins demeura ferme dans sa requête et joignit la prière et la mortification à ses pieuses instances, en répétant celles-ci doucement et affectueusement. A de telles armes répond habituellement la victoire. M^{me} Borgel finit par acquiescer aux vœux de son enfant.

Quant à M. Borgel, dans une question de cette nature où les atermoiements ne sont pas toujours heureux, il fut, semble-t-il, d'une rondeur qui s'harmonisait merveilleusement avec le caractère de sa fille. — « Rosalie, lui dit-il un jour, tu as maintenant dix-huit ans. Il faut te décider à quelque chose. Voici que plusieurs partis avantageux se présentent ; que veux-tu ? » — « Ce que je veux, » répondit Rosalie, vous savez bien, mon père, que « je l'ai dit depuis longtemps ; je veux être religieuse. » — Et ajoutant à ce ferme langage le trait d'un esprit promptement résolu et habile à ne point perdre une occasion de bien faire : « Mon

(1) Cette résistance prit fin et les sœurs de Saint-Joseph d'Annecy acquirent ainsi une bonne religieuse.

« père, continua-t-elle, puisque vous m'en parlez,
« eh bien, je vous demande de me permettre d'être
« religieuse de la Présentation ; et je vous supplie
« de me laisser entrer sans retard au couvent de
« Saint-Julien. »

Le père ne répondit pas. Mais le lendemain la jeune fille s'en ouvrait à son beau-frère, M. Bouchet, homme religieux et prudent. Et quelques jours après, le 31 mai 1834, celui-ci, muni de l'autorisation paternelle, conduisait à Saint-Julien M^{lle} Rosalie Borgel, alors âgée de 18 ans.

L'enfant de Présilly était donc au comble de ses vœux. En franchissant le seuil de cette maison de Saint-Julien, où elle venait faire le *premier acte de son immolation*, elle sentit son cœur se dilater en même temps qu'il se soulevait, agité d'émotions bien diverses. Elle allait au bonheur ; elle savait qu'il était là pour elle ; car, tant relatif que soit le bonheur dans ce monde, chacun n'est heureux jamais que dans la voie où le Bon Dieu l'appelle et le veut. Mais il ne faut pas croire qu'en se séparant des siens, même pour aller à Dieu, il n'y ait à faire aucun sacrifice douloureux à la nature. Les cœurs qui sont purs, mieux encore que les autres, ont des fibres qui ne se détruisent jamais. On les mortifie, on leur impose silence par la vertu ; mais on ne les

anéantit pas. La vérité est que s'ils contiennent leurs épanchements dès qu'ils se sont donnés à Notre Seigneur, ils n'en aiment que davantage ceux dont la loi du sang commande l'amour : c'est qu'ils les aiment désormais sans intérêt et sans égoïsme, d'une affection qui chaque jour se purifie en Dieu et pour Dieu.

La clairvoyance et la délicatesse de Rosalie Borgel firent passer en son âme toute cette réalité du sentiment. La jeune fille baisa son Christ, ce grand secours des cœurs endoloris ; elle répéta : « Mon Dieu, votre Volonté sainte ! » C'était fini. *Son sacrifice* était fait et généreusement fait sans retour. Un jour vous la verrez, sous l'habit des filles de la mère Rivier, traverser son propre pays, apercevoir le toit domestique, deviner même la présence de son père ; et dans un héroïque effort elle se dérobera aux regards, en s'enfonçant dans la voiture qui la porte ; elle étouffera son émotion et passera au milieu des siens sans éveiller aucun soupçon. Ne nous y trompons pas, ce n'est pas de la froideur, cela ; c'est du courage voulu pour Dieu et, disons-le, c'est un courage dont Dieu seul donne la force.

Les premiers pas de Rosalie dans la voie où elle entrait à Saint-Julien, furent décisifs et ne laissèrent

aucun doute, ni à ses supérieurs, ni à elle-même, sur sa vocation. L'excellent prêtre que nous nommions tout à l'heure, *M. l'abbé Chaumontet*, dirigea ces essais avec une telle sûreté de doctrine et une piété si suave que nulle hésitation ne se produisit dans l'essor de cette âme vers les hauteurs de la perfection, auxquelles le Seigneur l'attirait.

Il n'y avait pas encore quatre mois que durait ce premier stage religieux, quand arriva à Saint-Julien une sœur *Visitatrice*. C'était la sœur Marie, Assistante. Elle s'enquit avec soin des espérances que faisait concevoir M^{lle} Borgel et se décida à l'emmener avec elle à la maison-mère.

Nous sommes au 22 septembre 1834. Les portes de l'ancien couvent restauré de la Visitation de *Bourg-Saint-Andéol*, devenu maison-mère de la Présentation, viennent de s'ouvrir à la postulante de Saint-Julien. Quelques instants s'écoulent et Rosalie Borgel est en présence de la digne mère Rivier. Quelle rencontre et quel échange d'impressions dans cette première entrevue ! Agée de soixante-six ans, la vénérable fondatrice portait sur son visage la trace des labeurs incessants et douloureux qui avaient jusqu'à-là marqué sa vie et assuré la bénédiction divine à sa famille déjà nombreuse. Mais dans ses yeux toujours brillants et doux éclatait un rayon de

sainteté, expliquant le mystère de la force surhumaine avec laquelle tant de combats avaient été soutenus. Rosalie Borgel, intelligente et mieux encore illuminée par sa foi, ne se fit point illusion : elle sentit qu'une grande âme l'accueillait et qu'un grand cœur lui était ouvert. Et tandis que, tout émue, la novice n'osait fixer de trop près ce type accompli de la Religieuse, qui lui apparaissait au seuil même de sa propre vie d'abnégation, la Mère attachant son profond regard sur sa nouvelle enfant, considérait en silence sa taille élevée, son port déjà plein de noblesse, ses yeux franchement ouverts, ses traits bien définis dans leurs lignes, tout cet ensemble caractéristique dont la nature revêt si souvent les âmes fermes et fortement trempées. — Quelle scène, si, déchirant le voile de l'avenir, on avait pu deviner *Mère Saint-Maurice en face de Mère Rivier !*

Mais, pour n'être point si complète, l'intuition de la vénérable fondatrice n'en apprécia pas moins le sujet que la Providence envoyait à son œuvre. Elle résolut sur l'heure de ne rien laisser perdre d'un tel trésor.

Le 21 novembre suivant, Rosalie Borgel prenait le voile.

La voici donc au noviciat de Bourg. Là se dessine



davantage sur elle l'action de la grâce, dont Saint-Julien n'avait connu qu'une ébauche.

Elle sait bien qu'entrer en religion ce n'est ni se dérober au travail, ni s'exempter de la lutte, mais se donner le secours d'une Règle pour mieux combattre et ajouter au labeur du chrétien la sainte entreprise de la perfection évangélique. Elle sait bien également que cette perfection ne s'atteint pas en quelques mois ; c'est l'œuvre de toute une vie. Le *noviciat* n'est pas un moule où s'achèvent les grandes vertus religieuses ; il en pose seulement les bases indispensables, sur lesquelles l'édifice s'élèvera : l'humilité qui tient l'esprit à sa place, la mortification qui dompte la chair et ses convoitises, la charité enfin qui dilate le cœur, le fixe en Dieu et le rend capable de tout faire pour Notre Seigneur.

L'*humilité* fut la première vertu qui séduisit l'âme de Rosalie à l'entrée du couvent. — « Quand je suis venue dans la Congrégation, avouait-elle un jour, je ne m'y suis présentée que dans la pensée d'y être regardée comme le balai de la maison. » — N'était-ce pas une inspiration divine ? On est tenté de le croire en songeant aux œuvres que la novice de 1834 accomplira plus tard, si l'on se rappelle le mot si juste de S' Grégoire : « Celui qui fait des actes de vertu sans humilité porte de la poussière au

vent » ¹. Faire de grandes choses extérieures, telles que les demande quelquefois le Seigneur pour sa gloire, et n'être pas humble, c'est-à-dire ne pas savoir attribuer à Dieu seul tout le bien, à soi seul toutes les défauts : n'est-ce pas s'exposer à se perdre ? Et si l'on est intelligent ! Mais c'est alors qu'il faut être beaucoup plus humble encore pour ne point s'égarer dans ses propres lumières.

Cette pensée nous explique pourquoi Rosalie Borgel aima passionnément l'humilité, à l'exemple et sous la conduite de la vénérable mère Rivier. Bientôt ses progrès dans cette vertu réjouiront le cœur de la sainte fondatrice. — « Pourquoi, lui dira celle-ci un jour qu'elle l'invitera à s'asseoir à ses côtés, pourquoi vous mettre sur ce prie-Dieu ? C'est trop bas pour vous. » — « Je serai ainsi plus petite et plus humble, » répondra la fille à sa mère. — Et Rosalie, à son tour devenue la mère de cette grande famille, répètera souvent à ses filles : « Faites-vous bien petites, faites-vous toujours bien petites. »

La formation de cette humilité dans l'âme de la novice fut le résultat d'une constante prière qui la demandait à Dieu et d'un constant effort qui en re-

(1) *In psalm. pœnitentiæ.*

cherchait l'exercice. Telle était la vigilance de son esprit sur ce point important qu'elle s'étonnait qu'on remarquât si peu ses défauts et se plaignait qu'on ménageât beaucoup trop son amour-propre. Et quand elle le disait, c'était si simple, si naturel, si droit, que personne n'eût jamais songé à y voir autre chose que l'accent de l'humilité la plus réelle.

La *mortification* fortifia l'œuvre de l'humilité et la continua. Elle est nécessaire non seulement pour servir de barrière contre les envahissements de l'esprit mauvais, puisque « tout héritage non entouré sera ravagé », dit l'Esprit-Saint¹ ; mais elle est nécessaire encore pour que, brisant jusqu'au sacrifice toutes les attaches de ce monde, l'âme qui s'est humiliée s'élançe jusqu'à Jésus et s'y fixe. Voilà pourquoi Notre Seigneur disait à S^t François d'Assise : « Si tu veux me posséder accepte les choses amères comme autant de douceurs ! »² Une novice, pour bien répondre à sa sainte vocation, ne doit pas l'oublier ; elle ne perdra pas de vue ce principe de S^t Liguori : « Ce qui répugne à la chair c'est là ce que nous devons aimer ; ce qu'elle demande, il faut le redouter »³.

(1) *Eccli.* xxxvi, 27.

(2) *Vie* de S. François d'Assise.

(3) *La véritable épouse de J.-C.*

Rosalie Borgel, pénétrée de ces données si sûres et si capitales, se fit de l'esprit de mortification une véritable armure pour les saints combats. D'elle-même elle recherchait les pénitences corporelles que permet la prudence ; et elle arrivait graduellement à dompter ce qu'il y avait à refaire encore dans sa nature.

Un fait qui révèle ce travail, sur lequel nous reviendrons au cours de ce livre, c'est l'empire qu'elle avait acquis sur la vivacité de son caractère. Avec une intelligence si prompte et son activité si dévotante, elle ne pouvait pas n'être point vive. Et cependant nous la verrons plus tard, au milieu des affaires les plus urgentes, contenir son premier élan, attendre et ne se résoudre qu'après avoir prié et fait prier. Quand on voit vite et qu'on aime à faire vite, l'on n'arrive pas ainsi à temporiser, sans avoir livré de rudes assauts à son ardeur par une mortification continue.

Aussi la vénérable mère Rivier, dont le coup d'œil avait bien saisi les dispositions de sa novice, voulait-elle la pousser hardiment dans cette voie. Elle ne manquait jamais l'occasion de lui offrir une humiliation à subir ; et Rosalie, de son côté, ne négligeait jamais d'en profiter. — Voici un trait de cette tactique sacrée. Une sœur faisait ses préparatifs de dé-

part. — « Où allez-vous ? lui demanda ingénument « la novice ». — La question était bien naturelle. Elle ne parut que trop naturelle à la sainte fondatrice. Remontrance et pénitence ne se firent point attendre. Et les compagnes de Rosalie, témoins de ces épreuves quotidiennes de la mère moulant sa fille à sa vie d'abnégation, disaient : « Il faut vraiment que notre Mère veuille que M^{lle} Borgel soit parfaite ! »

Elles ne se trompaient pas. Aussi bien M^{lle} Borgel parvint-elle à faire du véritable esprit de sacrifice l'âme de sa conduite tout entière. Les plus lourdes croix trouveront ses épaules aguerries. Quand, un jour par exemple, la mort lui ravira la plus tendre des mères, son premier cri, — le premier, — sera : « Dieu le veut. *Fiat* » ; et l'abondance des larmes que l'amour filial arrachera de ses yeux ne ternira point l'éclat de ce premier acte de résignation. Plus tard enfin, elle se peindra sans y penser en écrivant à une sœur mal impressionnée : « Quand quelque chose nous contrarie, il faut en regardant le ciel poser sa main sur son cœur et faire son sacrifice entre Dieu et soi. »

Mais, tout à l'heure, nous avons également nommé *la charité*. La charité ! N'est-ce pas le dernier mot de tout ce que nous allons révéler d'étonnant dans cette existence ? N'explique-t-elle pas cette âme

ardente et dévouée qui ne dira jamais : c'est assez ; cette fille qui ne saurait jamais qu'obéir ; cette sœur missionnaire qui jamais ne reculera ; cette mère qui jamais ne commandera que par le cœur ; cette supérieure générale qui ne faiblira jamais ni dans l'exercice de l'autorité, ni dans la maternelle tendresse ?

Or, nul devoir qu'impose la sainte charité ne fut inconnu dès le noviciat à Rosalie Borgel. Aimant Dieu de tout son cœur, elle le prouvait en pratiquant excellemment la charité envers les autres. D'un naturel très enjoué, toujours de bonne humeur, sans que sa gaieté n'empiétât le moins du monde sur le domaine des choses sérieuses, elle était la plus agréable compagne que l'on pût désirer. Mais aussi elle n'avait garde d'oublier qu'il faut aimer le prochain pour lui et non pour soi. Rendre service à ses sœurs lui était un bonheur. Toutefois son premier but était d'être utile aux âmes surtout ; et, sa simplicité charmante y aidant, elle se tirait à merveille du difficile et trop négligé devoir de la *correction fraternelle*. Quand il fallait avertir une compagne, attirer son attention sur un manquement, sur un défaut, elle le faisait avec un tact si exquis, une modestie si parfaite que l'on comprenait aussitôt en elle l'action même de la divine charité.

Tel fut le noviciat laborieux et fécond de Rosalie

Borgel. L'œil fixé sur Dieu et « debout sur les choses terrestres », comme il est dit des saints, elle pourra plus tard faire entendre à ses filles ce mot, que les femmes du monde à leur tour devraient bien méditer : « Voulez-vous être heureuse, soyez femme de devoir. Voulez-vous être très-heureuse, soyez femme de sacrifice. Voulez-vous être parfaitement heureuse, soyez femme d'abnégation. »

Avant de clore ce chapitre, il nous reste à dire un mot des *essais* que l'on dut faire des forces de la novice, pour éprouver ses aptitudes à remplir la vocation spéciale des sœurs de la Présentation.

Chaque ordre religieux, chaque congrégation, outre la voie générale de la pratique des conseils évangéliques, reçoit de Dieu une mission propre à exercer, un but particulier, une vocation spéciale. L'œuvre dont la vénérable mère Rivier eut la première inspiration ¹, alors que, clouée sur un lit de douleurs, elle paraissait si absolument incapable de l'accomplir, c'est l'éducation de l'enfance. Rosalie Borgel pourra-t-elle remplir cet office ?

Alais va nous le faire savoir.

La maison que les sœurs de la Présentation

(1) *Vie de Madame Rivier*, p. 4.

avaient ouverte aux jeunes filles de cette ville, fut le champ d'épreuve assigné à la novice. Elle y arriva le 1^{er} juin 1835. Ses compagnes et ses élèves n'eurent pas à l'étudier longtemps pour la connaître. Nous la retrouverons plus tard à la tête d'une classe et l'y apprécierons, mieux que dans ces premiers débuts. Disons seulement que ceux-ci furent des plus heureux et eussent achevé, si elle n'eût été déjà faite, la conviction de ses supérieurs sur la vocation de Rosalie.

Rappelée à la maison-mère le 11 août 1836, elle ne songeait plus qu'à sa profession, que l'on espérait pouvoir fixer au 8 septembre suivant. Elle y était prête.

Mais Notre Seigneur impose souvent aux âmes d'élite des sacrifices particuliers qui les épurent davantage et davantage les rapprochent de son Cœur sacré. Un incident imprévu réclama subitement une maîtresse à la maison du *Pont-Saint-Esprit*. Aucune sœur n'était disponible dans le moment ; il fallait y envoyer une novice. La vénérable mère Rivier, regardant la jeune phalange qui l'entourait, se demanda quelle était celle à qui un contre-temps pouvait être un sacrifice à la fois pénible et vaillamment accepté. Elle ne balança point dans son choix.

M^{lle} Borgel, au lieu d'aller à la profession; prit le chemin du Pont-Saint-Esprit.

Ce mécompte ne fit qu'accroître son humilité. « Je dois avoir fait quelque sottise », disait-elle. Mais à mesure qu'elle s'abaissait devant Dieu, le divin amour augmentait en son cœur.

der
nos
et s
acc
L
prof
bien
Sain
E
tripl
ratifi
déjà
du M
il Lu

CHAPITRE III

La Professe

La profession. — A Saint-Martial de Bordeaux. — La mission de l'institutrice. — La consigne des sœurs de la Présentation. — En classe : la prière, l'esprit de foi, sûreté de principes — Douceur et fermeté. — L'autorité d'une supérieure locale. — Mort de la mère Rivier. — Mère Arsène.

(1836-1839)

L'épreuve, dont le récit achève le chapitre précédent, ne fut pas bien longue. Dieu ne mesure point nos sacrifices uniquement à leur durée, mais encore et surtout à la générosité avec laquelle nous les accomplissons.

Le 21 novembre 1836, M^{lle} Rosalie Borgel faisait *profession*, au pied du saint autel, dans la pieuse et bien-aimée chapelle de la maison-mère, à Bourg-Saint-Andéol.

En se donnant à Dieu d'une façon définitive par le triple lien des vœux de religion, la nouvelle professe ratifiait simplement un acte d'abandon sans réserve déjà formulé dans son cœur. La voici entre les mains du Maître, prête à aller où Il voudra, à agir comme il Lui plaira.

Or, le bon plaisir divin se révèle parfois dans les moindres détails. C'est l'usage de l'Eglise de donner aux Religieuses un nom nouveau, qui les détache mieux des souvenirs du monde et leur ajoute un céleste patronage. M^{lle} Borgel, dont l'enfance avait été bercée des traditions du Chablais, aspirait à devenir sœur Saint-François-de-Sales. Tous les charmes de cette grande et suave figure du saint évêque de Genève n'avaient-ils pas embaumé la piété de ses jeunes ans et fortifié sa vocation ? Mais la vénérable mère Rivier n'entra point dans ces vues qui semblaient si légitimes ; peut-être même ne les soupçonna-t-elle pas. Elle décida que M^{lle} Borgel serait désormais sœur *Marie-Saint-Maurice*. A la place de son doux apôtre, l'enfant de la Savoie recevait pour protecteur un soldat intrépide. — « Voyez les desseins de Dieu, disait-elle plus tard. Comme je devais guerroyer toute ma vie, ce divin Maître voulut qu'on me donnât S^t Maurice pour patron. » — Il y avait là, en effet, comme un signe de prédestination.

Dix jours après, c'est-à-dire le 1^{er} décembre, sœur Saint-Maurice quittait le Bourg. Son obéissance la mettait en route vers *Bordeaux*, où elle devait faire une classe à la maison de *Saint-Martial*.

Faire la classe ! Avoir chaque jour et à chaque

instant à se courber vers de jeunes intelligences, pour en favoriser l'éclosion et en diriger les mouvements ; ne se laisser rebuter jamais par la lenteur du succès, ni même par l'insuccès ; s'attacher en même temps à former le cœur qui s'épanouit, qui a besoin de soleil, mais d'un soleil vivifiant et non brûlant ; savoir, en ce labeur, supporter bien des soubresauts de la nature, peut-être même des révoltes du premier levain, pour les réprimer sans rien briser : voilà *la mission de l'institutrice*. Que de patience, que de délicatesses, que d'abnégation elle exige ! Comment a-t-on jamais pu songer que cela fût praticable sans le secours de Dieu, autrement que sous le regard du Christ-Jésus ?

Mais la religieuse, qui remplit cette lourde tâche, a pour elle une force spéciale. Elle se sent apôtre et en elle c'est le dévouement qui se donne carrière. Ce n'est pas seulement, comme on l'a dit, que l'absence de liens humains l'exempte de toute autre préoccupation et la laisse entièrement à son œuvre ; la plus vraie et la plus haute de toutes les explications de son rôle, c'est que dans cette œuvre la Religieuse voit et cherche Dieu.

Une sœur de la Présentation ne le comprend pas autrement. Se faire bien humble, se mettre comme un instrument entre les mains de la Providence et

ne vouloir que le travail auquel le Divin Ouvrier emploie cet instrument : voilà sa consigne. C'est la vénérable mère Rivier qui la lui a donnée, car elle veut que ses filles se regardent comme les dernières dans la maison du Seigneur et ne s'occupent que de leurs écoles ¹.

Sœur Saint-Maurice ancrâ fortement sa volonté à ce principe, l'une des bases solides de l'esprit primitif de la Congrégation ; et se mit au travail.

Suivons-la des yeux. Sa classe a commencé par la prière. C'en est l'acte le plus important ; car pour elle et pour ses élèves, la classe vaudra ce que aura valu cette prière. — Combien d'esprits, même éclairés, ne comprendront pas ce détail parce que, voyant loin peut-être, ils ne savent pas voir bien haut. Mais pour qui croit en Dieu et en l'efficacité de sa grâce, il y a là le mot d'une énigme. Vous dont le travail est souvent infructueux, savez-vous invoquer le Saint Esprit ? — La prière était d'ailleurs la grande ressource de sœur Saint-Maurice. Elle y recourait à chaque difficulté ; et, nous l'affirmons ici comme nous le répéterons plus tard, elle y trouvait ses solutions et ses énergies.

(1) D'après une lettre de la R. mère Arsène. *Vie de mère Arsène*, p. 144.

Après ce début tout imprégné de surnaturel, voyez avec quelle dignité, nous allons presque dire avec quel respect, la maîtresse traite ses élèves. C'est l'*esprit de foi* le plus parfait qui la guide. En chacune des petites filles confiées à sa sollicitude, elle voit l'image d'un Dieu, une âme rachetée par le sang du Sauveur, un front empreint du cachet baptismal et dont on doit sauvegarder l'innocence, un cœur enfin dont il faut éloigner les orages.

Aussi, admirez la façon magistrale dont elle gouverne son petit monde. Quelle *sûreté de principes*! —

« Pendant les exercices de la chapelle, lui disait un jour à Alais l'une de ses sœurs, je reste à la tribune. C'est bien plus facile d'exercer de là une surveillance. Je vois mieux les fautes de mes élèves pour les en punir. Que ne faites-vous de même? » — « Oh! non, répondit-elle, je ne

suis pas de votre avis. Je préfère rester à côté des miennes : ma présence leur fait éviter les manquement et je n'ai pas besoin de sévir. » —

Quelle sagesse! Prévenir vaut mieux que réprimer. Comme tout gagnerait, l'école et la société, si l'on savait mieux le comprendre et mieux l'appliquer!

Sœur Saint-Maurice, qui avait des idées aussi jus-

tes sur sa mission, ne pouvait les pratiquer que par une heureuse union de douceur et de fermeté.

La *douceur* était son argument habituel, même pour venir à bout des natures les plus opiniâtres. Et quand on semblait craindre que ses appels au cœur ne fussent entendus à rebours et pris pour de la faiblesse : — « J'aime mieux, répondait-elle, pécher « par excès de douceur que par excès de sévérité ; » et elle rappelait le mot naïf de son saint apôtre du Chablais : « On prend plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec cent barils de vinaigre ».

Toutefois, hâtons-nous de dire qu'il n'y avait en cette âme aucune place à la pusillanimité. On a déjà compris combien en était incapable un caractère si bien trempé ; et l'on verra par la suite quelle inébranlable *fermeté* s'alliait à tant de mansuétude, en ce cœur véritablement viril.

Ces qualités exquises, unies à une tendre piété, faisaient de sœur Saint-Maurice une institutrice hors ligne. Si elle s'adressait à l'esprit, on voyait par la netteté de son enseignement qu'elle en possédait fort bien les données. Quand elle dictait ou demandait quelque chose au cœur, on sentait qu'elle le pratiquait elle-même à un degré éminent. Aussi bien dominait-elle son jeune entourage et savait-elle s'en faire obéir, respecter et aimer.

Cependant la mission, dont nous venons de parler, si bien remplie qu'elle soit, ne constitue pas tout le devoir d'une religieuse. Cet épanouissement extérieur de sa vocation ne peut même être sérieux et solide qu'autant qu'il repose sur les vertus intimes d'une vie surnaturelle bien comprise et bien pratiquée. A cet égard, ce que déjà nous avons dit de sœur Saint-Maurice nous permet de n'insister ici que sur un point, dont la place ne serait pas ailleurs.

Quand on sort du noviciat, après avoir vécu sous le regard immédiat des premières autorités de sa Congrégation, on doit emporter avec soi une si haute idée du Pouvoir qu'on n'ait jamais plus à marchander son obéissance. En sachant bien que quiconque légitimement commande aux autres commande au nom de Dieu, on ne regarde plus à l'instrument de cette domination souveraine. S'il a le droit d'ordonner, les autres n'ont que le devoir d'obéir. Voilà pourquoi une religieuse, qui est pénétrée de l'esprit de son saint état, se soumet à une *supérieure locale*, comme elle se soumet à la supérieure générale. Il n'y a ici d'admissible ni question de sympathie, ni prétexte de valeur personnelle ; c'est à Dieu que l'on obéit, en obéissant à ceux qui sont dépositaires de son autorité : tout est là.

Sœur Saint-Maurice fut exemplaire sur ce point, comme sur tant d'autres. Et c'est parce qu'elle sut si bien obéir qu'un jour elle saura si bien commander.

Notons ici un triste évènement qui se rapporte à l'époque du séjour de sœur Saint-Maurice à Bordeaux. Il s'agit du coup douloureux qui frappait la Congrégation tout entière le 3 février 1838 : la *vénéérable mère Rivier* rendait son dernier soupir terrestre, en répétant les dernières paroles de l'*Ave Maria*. On s'imagine facilement l'amertume des regrets qui s'exhalèrent de tous les cœurs dont celui de la Fondatrice était le lien puissant et inoubliable. Les parfums qui ont embaumé ce tombeau et les saintes espérances qui s'y attachent devraient nous dispenser de rappeler un deuil que nous désirons voir changer en un triomphe. Cependant on ne nous pardonnerait pas de ne pas dire que sœur Saint-Maurice avait trop bien compris sa Mère dès sa première entrevue ; qu'elle avait trop bien senti l'action féconde de cette grande âme sur sa propre perfection, pour ne pas être broyée par une semblable épreuve. Mais elle sut répéter une fois encore le « *Fiat voluntas* », dans lequel ses chagrins avaient toujours trouvé tant d'apaisement. Et quand Dieu donna une nouvelle

mère à la famille éplorée, en la personne de la *révérende mère Arsène*, sœur Saint-Maurice retrouvant en celle-ci l'autorité de Dieu même, sut s'incliner et lui vouer son dévouement et son cœur avec son obéissance la plus parfaite. — C'est ainsi que font agir les vues surnaturelles.

CHAPITRE IV

La Directrice

Saint-Gingolph. — Un type de bonne directrice. — *Femme capable de gouverner un royaume.* — La première maîtresse au pensionnat d'Alais et la sainte communion. — La directrice de Saint-Martial. — Emigrés d'Espagne. — La physionomie de l'autorité. — Les devoirs d'une supérieure. — Verdelaïs. — *Tête pour trois supérieures et cœur pour dix mères.*

(1839-1853)

Le 23 février 1839, sœur Saint-Maurice quittait sa classe de Saint-Martial ; on la rappelait à la maison-mère. Le 9 avril suivant, elle partait pour la maison de *Saint-Gingolph*, dont on lui confiait la direction.

Saint-Gingolph ¹ est sur les frontières de la Suisse et de la Savoie. Assis au bord du lac de Genève, ce village n'a d'autre richesse que la simplicité de ses mœurs. Un peuple paisible y demeure, trouvant laborieusement sa vie dans les produits de la pêche ou l'exploitation des carrières voisines. Telle était du moins la situation, à l'époque où nous nous repor-

(1) Arrondissement de Thonon (Haute-Savoie).

tons ; et ces modestes limites de l'ambition locale étaient si connues que l'on disait gaiement : « Cette population ne vit que d'eau et de pierre ». — Ce n'était pas, à coup sûr, l'exemple des filles de la mère Rivier qui devait donner des idées de luxe ou de confort aux habitants de Saint-Gingolph.

L'établissement dont on chargeait la sœur Saint-Maurice avait un personnel qui, au total, atteignait le chiffre indispensable de trois sœurs. Mais il n'y a point de petit Etat qui n'ait besoin d'un bon chef ; et dans les sphères les plus restreintes le génie du commandement peut parfois se révéler.

Rien de mieux ordonné que cette maison de Saint-Gingolph. Sous une direction vigilante et ferme mais suave et maternelle, chacun des membres de la petite communauté était à son affaire ; et tout le monde était content. S'agissait-il de présenter une observation, la directrice y mettait tant de douceur qu'on ne pouvait hésiter à y acquiescer. Une maîtresse de classe avait-elle une difficulté, vite l'appui et l'encouragement venaient en même temps la soutenir et la mieux asseoir dans le parfait esprit de sa vocation. La vie pauvre pouvait-elle paraître dure à celles qui voyaient leur supérieure manger dans une écuelle des plus vulgaires ? La patience n'était-elle pas l'enseignement qui ressortait de son égalité d'humeur ?

Et l'humilité ! A son insu, sœur Saint-Maurice en imposait l'admiration et le désir à ses compagnes, aux enfants et à tous ceux qui l'approchaient. — « Priez pour moi, disait-elle quelquefois à ses sœurs. Demandez à Notre Seigneur d'inspirer à notre mère Arsène la pensée de m'enlever la direction de la maison. Je n'ai pas ce qu'il faut pour conduire les autres. » — Elle le disait et elle le croyait. La basse opinion qu'elle avait d'elle-même était si sincère que, montrant un jour à ses compagnes une lettre de la vénérable mère Rivier, elle faisait cet aveu : « Je ne lis jamais cette lettre qu'à genoux par respect pour notre vénérée fondatrice qui l'a écrite et à cause des sages avis qu'elle contient. » Et elle ajoutait avec un saisissant accent de conviction : « Notre vénérable mère m'y reproche ma lâcheté et me dit que je me laisserai surpasser par de plus jeunes que moi. »

Donc, vigilance, fermeté, douceur, humilité : telles étaient les qualités premières d'une supérieure qui se dessinaient en sœur Saint-Maurice. Un trait y manque, pour achever ce *type de bonne directrice*, le voici : elle était pour sa communauté la règle vivante.

La première à observer les saintes constitutions, jalouse d'en garder l'esprit le plus pur et d'en prati-

quer l'article le plus infime, elle ne se donnait aucune dispense et faisait tout plier sous les exigences du devoir. — On la demande, un matin, au modeste parloir de la maison. Elle s'y rend. C'était sa vieille mère. Or ce jour-là n'était pas jour de congé : la classe la réclamait. Vite elle embrasse M^{me} Borgel avec toute sa tendresse filiale et sans prendre le temps de lui en donner davantage : « Ma mère, lui dit-elle, mon devoir m'appelle ; pour le moment je ne puis rester avec vous... Tenez, comme il faut vous donner un bon diner, préparez-le vous-même, pendant que je vais à mes affaires... Nous nous reverrons ensuite. » — Et M^{me} Borgel passait du parloir au fourneau. Puis, racontant joyeusement ce détail à son retour, elle disait : « Je suis heureuse d'avoir vu ma Rosalie dans de si bonnes dispositions. J'ai compris d'ailleurs qu'on l'aimait ; et mon cœur de mère en est fier. »

Elle avait compris que sa fille était aimée ; elle ne s'était point trompée. Une telle âme exerçait autour d'elle un ascendant aussi naturel que légitime. Religieuses, parents, enfants, tous en un mot s'y étaient attachés. Ceux qui la voyaient de plus près en subissaient le charme irrésistible, sentaient en elle une supériorité incontestable ; et un bon curé des environs avait bien raison de dire un jour dans un élan

d'admiration : « *Cette femme serait capable de gouverner un royaume.* »

L'attachement des cœurs ne rend pas, — heureusement, — les religieuses inamovibles. Malgré les tristesses qu'on en ressentit à Saint-Gingolph, sœur Saint-Maurice dut quitter cette première station de sa vie de supérieure. Elle y était restée onze ans et demi.

La divine Providence, voulant lui faire toucher à tous les détails qu'elle devait connaître pour d'autres missions, l'envoya à *Alais*, comme première maîtresse du pensionnat. C'est au mois de septembre 1850 que s'accomplit ce changement à la suite de la retraite générale, à laquelle elle prit part à Bourg-Saint-Andéol.

Il serait superflu de dire avec quel esprit de sacrifice et de charité cette décision fut acceptée par celle qui en était l'objet.

La charge nouvelle confiée à sœur Saint-Maurice répondait trop bien à ses aptitudes pour qu'elle n'y obtint pas sans retard le meilleur succès. Elle fut bien vite appréciée des familles et absolument chérie des enfants qu'elle savait instruire et distraire tour à tour et dont elle faisait croître la piété en même temps que le savoir. — « Nous sommes devenues « bien meilleures depuis qu'elle est dans la mai-

« son », avait une élève. — Combien d'autres, au cours de cette belle existence, ont pu faire ainsi la remarque du bénéfice que l'on tirait de son commerce et de sa direction !

L'un des moyens les plus efficaces, mis en œuvre par sœur Saint-Maurice pour amener les enfants au bien, et dont le souvenir se rattache plus particulièrement à son passage à Alais, c'est la pratique de la sainte communion. Elle insinuait à ses élèves le désir de la table sainte ; elle les y portait et leur enseignait à s'y préparer dignement et à en profiter ; elle le faisait d'ailleurs en restant scrupuleusement dans la mesure de sa compétence, sans empiéter le moins du monde sur le rôle du confesseur et ses droits imprescriptibles. Que de bien a fait et fait encore aux enfants la fréquentation du divin banquet bien comprise et sagement dirigée ! Quelle reconnaissance ne doit-on pas à ceux qui ont réduit à néant le froid respect de Port-Royal et qui nous ont mieux appris à innoculer la vraie vie à la jeunesse, comme l'a si bien fait le vénéré M^{sr} de Ségur, ce saint aveugle dont la parole et la plume ont ouvert les yeux à tant d'âmes !

Sœur Saint-Maurice avait cette haute intelligence des trésors eucharistiques. Elle ne voulait pas, en ce qui la concernait, encourir le reproche qu'accentuait

le prophète Jérémie en cette plainte douloureuse :
« Les petits enfants ont demandé du pain ; et personne ne s'est trouvé qui voulût leur en donner »¹.

Ce ministère si consolant de la première maîtresse du pensionnat d'Alais ne dura qu'une année. Le 23 septembre 1831, au nom de la sainte obéissance, sœur Saint-Maurice partait pour Bordeaux et devenait directrice de cette maison de *Saint-Martial*, où nous l'avons vue faire ses premières armes de 1836 à 1839.

Cette nouvelle étape d'une vie qui fut si mouvementée a laissé, bien qu'elle ait été de courte durée, sa large part de souvenirs ; et nous pourrions y trouver matière à plus d'un récit. Mais dans une carrière si abondamment remplie, bien des faits d'ordre secondaire doivent être nécessairement élagués, pour mieux faire place aux traits caractéristiques de cette grande figure.

Notons simplement, pour mémoire, que l'*émigration d'Espagne*, qui à cette époque se porta vers Bordeaux, fournit à la directrice de Saint-Martial l'occasion de montrer tout ce qu'il y avait dans son cœur de noble et vraie charité. Telle fut l'étendue des secours, dont elle comprenait le besoin, qu'elle dut en

(1) Thren. iv, 4.

écrire à la révérende mère Arsène pour se pourvoir d'autorisations spéciales dans ce but. Quelques prêtres espagnols furent surtout l'objet de ses largesses. Un ministre de Jésus-Christ sous les haillons ! Pourrait-elle le supporter ? Aussi mit-elle le zèle le plus ardent à soulager le Dieu pauvre dans la personne de ses pauvres prêtres. Et l'un de ceux-ci, lui devant absolument tout, ne cessait dans sa reconnaissance de s'extasier devant cette main bienfaisante qui lui semblait la main même de l'ange de la charité.

Mais, venons-en de suite au trait principal que nous désirons faire ressortir ici.

En étudiant de près cette rapide période de deux années et demie passées à Saint-Martial, il nous a paru que là s'accrut pour prendre une forme définitive ce que nous pouvons appeler la *physionomie de l'autorité*, en cette femme si remarquablement douée et qui devait si bien exercer un jour l'art difficile du commandement. A Saint-Gingolph, une première ébauche s'en était montrée. A Saint-Martial, l'affirmation en est décisive. Ce n'est plus une esquisse, c'est déjà une œuvre magistrale qui se dessine et dont l'avenir produira de magnifiques épanouissements.

Qu'est-ce, en effet, qu'avoir de l'autorité ? Ce n'est certes pas simplement avoir le commandement : il y

en a tant qui commandent sans autorité aucune. Ce n'est pas davantage posséder le pouvoir coercitif qui oblige l'inférieur à la soumission. Est-ce savoir se faire obéir ? Pas tout à fait. Ce serait plutôt n'avoir pas même besoin de ce savoir-faire. Avoir de l'autorité, c'est un je ne sais quoi, échappant à l'analyse, qui fait que par son intelligence, son cœur, son caractère, quelqu'un s'impose sans effort à ses inférieurs ; si bien que ceux-ci ne songent pas même à lui marchander leur acquiescement aux ordres qu'il dicte, ou aux opinions qu'il émet, parfois même jusqu'aux moindres désirs qu'il exprime. Un tel ascendant n'appartient pas à qui le veut. Il suppose une grâce spéciale de Dieu et plus d'une qualité native ; mais il exige aussi, quand il doit atteindre les consciences, une rare perspicacité et une indiscutable vertu. — Telle nous apparaît l'autorité en notre sœur Saint-Maurice. Etudions-la de plus près.

Pour dominer réellement ses semblables, il faut commencer par être maître de soi. Quiconque ne sait se posséder, « présider en sa propre maison » ¹, dit l'Apôtre, n'est pas apte au commandement. Des ordres donnés avec colère n'obtiennent guère qu'une exécution forcée, sans compter que facilement ainsi

(1) Tim. III, 5

ils deviennent déraisonnables. Sœur Saint-Maurice en était convaincue. Appelée à gouverner les autres, elle ne cherchait que davantage à s'assujétir elle-même ; et en toute occurrence son premier souci était de se défier du premier mouvement de la nature et de n'agir jamais sous le coup d'une impression, sans l'avoir calmée. Elle se laissa aller un jour à avouer cet effort, en donnant ce conseil à l'une de ses sœurs dont le sang bouillonnait un peu vite :
« Cherchez d'abord, lui disait-elle, à devenir maîtresse de vous-même. C'est ainsi que pour mon compte je tâche de faire et je m'en trouve très bien. »

Aussi pratiquait-elle facilement ce second moyen de garder intacte son autorité : éviter autant que possible le ton impératif. Ce n'est pas qu'elle n'en eût le courage. Savoir porter toutes les responsabilités et ne jamais faiblir devant un devoir, même des plus pénibles : c'est de l'essence même de l'autorité ; car point d'autorité sans fermeté. Mais si la charité demande que pour sauver le corps on sache ne pas ménager un membre, elle conseille également de ne recourir aux incisions que lorsque les calmants ne réussissent pas. Commander plus par le cœur que par les lèvres, c'est l'idéal. Sœur Saint-Maurice y excellait ; et dès l'époque où nous sommes de sa

vie, il suffisait qu'une inférieure sût lui faire plaisir. Penser que l'on pouvait l'avoir contristée était un remords auquel on ne s'exposait point, sachant bien d'avance qu'on ne pourrait en supporter le poids.

Une autorité si bien assise n'avait plus qu'à gagner à l'exercice d'un troisième élément, qui est lui-même un important devoir d'une bonne supérieure. Celle-ci, en effet, doit se souvenir qu'elle a de Dieu la mission de veiller sur des vocations dont la garde lui est confiée. Or, lorsque Dieu s'est choisi une âme, il ne l'exempte pas pour cela des luttes et des tentations. Que d'efforts fait au contraire Satan pour obtenir quelque infidélité ! Et s'il remporte une victoire, si petite qu'elle puisse être, combien il en profite souvent pour insinuer une pensée de découragement ! Une bonne supérieure doit y veiller. Avec cette finesse d'entendement qui est le propre des mères, elle doit s'ingénier à saisir même ce qu'on n'ose pas du premier coup lui avouer ; avec cette délicatesse qui est le patrimoine des femmes, elle doit panser les plaies au moins dans leurs manifestations extérieures. Toujours et à n'importe quel prix, il faut qu'elle soit attentive à relever avec patience et mansuétude les pauvres cœurs endoloris, que l'esprit mauvais voudrait endormir, puis désespérer. Sœur Saint-Maurice avait ce secret. Et c'est elle que

nous venons de peindre en disant ce que doit être à cet égard une supérieure accomplie.

Il est tout naturel d'ajouter que deux bases indispensables servaient d'appui à cette grande autorité : *la prière et l'exemple.*

L'exemple ! Elle le donnait en tout. La règle était pour elle l'arche sainte à qui nul ne pouvait toucher. — Quant à la prière, c'était, on le sait déjà, son arme favorite. Elle ne décidait rien sans prier et faire prier, même lorsque ses lumières naturelles lui indiquaient déjà une solution. Et elle enseignait à ses sœurs à compter toujours sur cette puissance.

— « Priez, priez, disait-elle, et laissez faire le démon. Avec la prière humble et persévérante, vous avancerez toujours malgré les obstacles. » Et dans le même esprit, elle ajoutait qu'il ne fallait jamais négliger la sainte communion, répétant souvent : « Le démon vous trompe en vous mettant au cœur des sentiments de défiance pour vous éloigner de la table sainte. Ne l'écoutez pas ; jetez-vous, les yeux fermés, dans le Cœur sacré de notre bon Maître. Là vous ne risquerez rien. »

La première, elle s'était elle-même jetée dans ce divin Cœur, cherchant sans cesse à y mouler son propre cœur, que Dieu disposait ainsi à de grandes œuvres.

Avant de la mener au but pour lequel Il la façonnait, Dieu voulut ajouter un dernier détail aux connaissances qu'il lui fallait acquérir. Elle avait été successivement maîtresse de classe, première maîtresse d'un pensionnat, directrice de deux maisons d'inégale importance ; il lui manquait la pratique d'un noviciat. La Providence qui conduit bien toutes choses, combla cette lacune. En mai 1853, sœur Saint-Maurice fut nommée directrice de *Verdelais*, où existait alors un noviciat préparatoire.

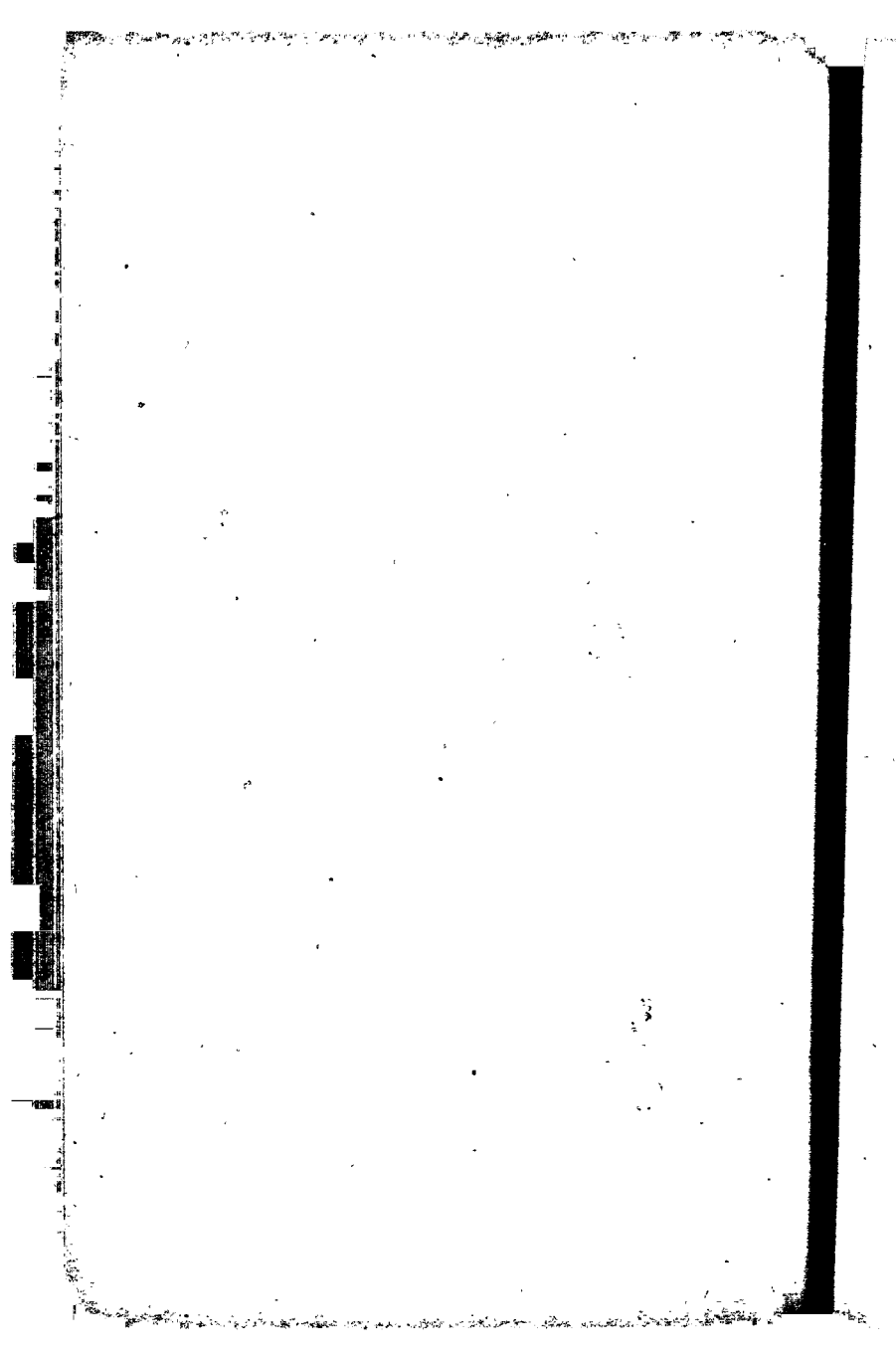
Celui-ci, il est vrai, ne comptait pas un personnel bien considérable. — « Il n'y a que quatre postulantes », écrivait la nouvelle directrice. « Priez pour que le Bon-Dieu nous envoie des sujets solides qui fassent honneur à la religion à laquelle ils veulent appartenir. » Ces paroles font entrevoir comment la qualité la préoccupait plus que le nombre. Et comme si d'avance elle eût voulu encourager les futures maîtresses de novices, souvent tentées de croire que les nouvelles générations ne valent pas les anciennes, elle disait de son temps : « Oh ! quel peu de courage, combien peu de dévouement il y a aujourd'hui chez les jeunes personnes ! »

Le séjour de sœur Saint-Maurice à *Verdelais* fut de quelques mois à peine. Il suffisait aux desseins de Dieu de lui avoir fait toucher à un noviciat pour

l'initier à cette question vitale d'une Congrégation et lui donner comme le dernier appoint nécessaire à sa grande mission.

L'heure de celle-ci avait sonné !

On a dit de la sœur Saint-Maurice qu'elle avait
« *de la tête pour trois supérieures et du cœur pour dix mères.* » — Nous allons voir maintenant si ce jugement fut exact.



LIVRE DEUXIÈME

LA

SŒUR MISSIONNAIRE

n
c
e
li
q
e
q
ar

LIVRE DEUXIÈME

LA SŒUR MISSIONNAIRE

CHAPITRE 1^{er}

Le Canada

Sacre de M^{sr} Taché : M^{sr} de Mazenod, M^{sr} Guibert, M^{sr} Prince. — Une visite à Bourg-Saint-Andéol. — Le nouveau siège épiscopal de Saint-Hyacinthe. — Un projet d'école à Sainte-Marie : M. Girouard, M. Crevier. — Appel à la Présentation, correspondance. — La colonie Canadienne : sœur Saint-Maurice et ses compagnes. — *Volez, volez au Canada.* — La sœur supérieure : ses sentiments. — Lettre du curé de Présilly.

(1851-1853)

Le 25 novembre 1851, un missionnaire du Canada recevait l'onction épiscopale dans la vieille cathédrale de Viviers. Canadien de naissance, français par le cœur, *Mgr Taché* appartenait à l'apostolique congrégation des *Oblats de Marie Immaculée*, qui prit jour au commencement de ce siècle à Aix-en-Provence et dont les glaciers du nord, pas plus que les rigueurs tropicales, n'ont arrêté le zèle ardent pour le salut des âmes.

Avec le *P. Aubert*, il était le premier pionnier de l'Évangile et de la civilisation dans les régions sauvages de la Rivière-Rouge. Franchir d'immenses espaces sur deux planches trainées dans la neige par des chiens ; endurer le froid le plus excessif ; oublier le goût du pain ; ne manger que d'une viande infecte préparée au suif ; coucher sur la dure et souvent à la belle étoile : telle avait été jusque-là sa vie. Tant d'abnégation et de courage, servant une intelligence hors ligne, ne pouvaient échapper à l'œil vigilant de l'Église ; et en 1851, le *Père Taché*, désigné par les évêques de la province du Canada, était nommé, malgré ses 28 ans, évêque d'*Arath*, coadjuteur de *Saint-Boniface*.

Il fut sacré par l'évêque de Marseille, l'inoubliable *Mgr de Mazenod*, fondateur des Oblats. Ses deux assistants étaient *Mgr Guibert*, évêque de Viviers et *Mgr Prince*, coadjuteur de Montréal.

Le lendemain du sacre, 24 novembre, les quatre prélats se dirigèrent vers Bourg-Saint-Andéol et vinrent à la maison-mère des Sœurs de la Présentation. On devine bien avec quelle joie fut accueillie cette visite. Les récits de *M^{sr} Prince* et de *M^{sr} Taché*, intéressèrent vivement la communauté. Le tableau d'une existence de missionnaire canadien, dont nous venons d'esquisser les grands traits, n'avait rien de

bien séduisant pour de faibles femmes. Qui sait pourtant s'il n'alluma point dans quelques âmes les désirs d'un lointain apostolat ? Personne, il est vrai, ne se douta qu'il y avait là un allèchement divin, le prélude d'un appel qu'allait bientôt faire entendre la voix de Dieu.

M^{sr} Prince parla avec émotion de la vénérable mère Rivier et ajouta que si ses filles pouvaient un jour faire du bien en Amérique, ce lui serait un grand bonheur. — N'y avait-il en ces mots qu'une parole de sympathie ou de simple courtoisie ? On put le croire. Rien, en effet, ne semblait rendre probable la réalisation d'un tel vœu.

Mais Dieu souvent commence ses œuvres par un incident sans éclat. C'est l'une de ses façons providentielles. Ce propos de M^{sr} Prince fut le point de départ des grands labeurs auxquels se préparait depuis longtemps notre sœur Saint-Maurice.

Suivons M^{sr} Prince et traversons rapidement avec lui l'Océan. Il a repris son poste auprès de M^{sr} Bourget, évêque de Montréal. Mais une année ne s'est pas écoulée que les progrès de la foi catholique demandent que le trop vaste territoire du diocèse de Montréal soit divisé. Un nouveau siège est créé à *Saint-Hyacinthe*, de l'autre côté du fleuve Saint-Laurent ; et le premier évêque appelé à y monter est le

coadjuteur même de Montréal, *Mgr Jean-Charles Prince*.

Or, dans le nouveau bercail confié à la houlette de ce prélat était une paroisse, *Sainte-Marie de Monnoir*, où s'agitait depuis quelque temps une intéressante question d'école.

Il y avait plusieurs années que le respectable curé, M. Henri Liboire *Girouard*, homme plein de zèle et de charité, songeait à doter sa paroisse d'une maison d'éducation pour les jeunes filles. L'achat d'un immeuble, tout voisin de l'église, était chose faite. Les Sœurs de la *Congrégation de Notre-Dame*, dont la maison-mère est à Montréal, avaient accepté cette fondation ; elles n'attendaient plus que la fin de quelques constructions, s'ajoutant à la première, pour approprier les locaux à leur nouvelle destination. On en était là, quand la mort ayant soudainement frappé un certain nombre de ses membres, la Congrégation, faute de sujets, dut retirer sa parole.

C'est sur ces entrefaites que Rome érigea le diocèse de Saint-Hyacinthe. Dans la nouvelle organisation, M. Girouard fut remplacé par un nouveau curé qui fut en même temps vicaire général, *messire Ed. Crevier*, qu'il nous suffira, pour l'apprécier, de voir bientôt à l'œuvre.

Le couvent encore inachevé de M. Girouard devint

la propriété de l'Evêché. De son côté M. Crevier se fit donner la jouissance d'une maison d'école appartenant à la Fabrique, avec la pensée d'y rétablir les Sœurs et de faire du local, primitivement destiné à celles-ci, un collège ou un petit séminaire. Mais M^{sr} Prince n'accepta point ce plan. On laissa dans la maison de la Fabrique les écoles de garçons qui s'y trouvaient déjà installées ; et M. Crevier continua les appropriations que son prédécesseur avait commencées pour les religieuses.

Mais quelles religieuses aurait-on ? Là était une grave difficulté. Les communautés canadiennes avaient fait tout ce qu'elles avaient pu. Nous disions tout à l'heure que la Congrégation de Notre-Dame avait été contrainte de se dégager de ses promesses. M^{sr} l'Evêque de Montréal, chez qui se trouvaient tous les noviciats, déclarait qu'avant trois ans il ne pourrait fournir des sœurs à Sainte-Marie.

C'est alors que M^{sr} Prince fit voir l'importance qu'il avait attachée à sa visite de 1851, à Bourg-Saint-Andéol ; et démontra que son désir, exprimé ce jour-là, était des plus sérieux.

Sans hésiter, le voici qui se concerta avec M. Crevier pour faire appel à la Congrégation *de la Présentation de Marie*. Cette solution paraissait à l'éminent évêque d'autant plus providentielle que le Bas-Ca-

nada n'avait aucune communauté-mère, aucun noviciat propre à former des institutrices. Les circonstances ne marquaient-elles pas les desseins de Dieu ? Amener de France, avec le prestige dont jouit au Canada tout ce qui est français, une colonie qui, sans se détacher de la souche natale, deviendrait une branche féconde appropriée aux besoins du pays : n'était-ce pas le meilleur parti à prendre ?

On l'adopta ; et Dieu bénit cette importante résolution.

La *correspondance*, par laquelle s'ouvrit cette œuvre, trouve ici sa place. On nous en voudrait d'en modifier un seul mot.

Voici d'abord la lettre que M^{sr} Prince écrivit à M^{sr} Guibert, alors évêque de Viviers.

« *Saint-Hyacinthe, 27 juin 1853.*

« MONSEIGNEUR,

« Depuis que j'ai eu le bonheur de visiter Viviers, et de connaître quelques-unes des institutrices de votre diocèse, je n'ai pas perdu l'espoir d'obtenir un jour un établissement de vos excellentes sœurs en Canada ; cette espérance se fortifia davantage l'été dernier à mon passage à Paris, lorsque Votre Grandeur voulut, si les circonstances le permettaient, non

seulement m'en promettre une petite colonie pour mon diocèse, mais encore joindre ses dons généreux à ceux de cette communauté pour subvenir aux frais de leur voyage. Je puis maintenant offrir à vos chères filles un logement et un terrain convenables : c'est une maison de 63 pieds de longueur, sur 30 pieds environ, avec dépendances et jardins, placée auprès de l'église paroissiale de Sainte-Marie de Monnoir, à 10 lieues de ma ville épiscopale, et où se trouve pour curé un de mes plus zélés grands vicaires, M. Crevier, qui est prêt à seconder l'œuvre de tout son pouvoir.

« La population toute catholique de ce chef-lieu est d'environ 3.000 âmes. Il y aura donc là un grand nombre d'enfants à instruire, et beaucoup de bien à faire.

« D'ailleurs, mon intention est de placer plus tard, peut-être même dès cet automne, la maison-mère à Saint-Hyacinthe, aussitôt que le couvent que j'ai en vue sera préparé, car je voudrais faire de leur pensionnat une école normale pour fournir des maîtresses d'école à tout mon diocèse. Il me faudrait donc deux bonnes institutrices, puis une maîtresse des novices, une supérieure de l'établissement, et même une cinquième sœur au besoin pour la couture et autres ouvrages du sexe. Quant à des filles de

service, il sera facile d'en trouver de bonnes sur les lieux.

« J'entre dans ces quelques détails, afin que Votre Grandeur puisse mieux aviser ses filles.

« Voilà, Monseigneur, mon premier aperçu de l'œuvre que le Seigneur vous invite à fonder dans une partie de la Nouvelle-France, et il me semble que la divine Providence vous destine une part bien grande dans les mérites qui l'accompagneront.

« Pour se rendre au Canada, nos bonnes sœurs ont deux routes à choisir : celle du Havre à New-York par bateau à vapeur, et de New-York ou de Boston à Montréal par le chemin de fer ; de là elles se rendront à Sainte-Marie de Monnoir. L'autre route serait celle du Havre à Liverpool pour y prendre un des steamers océaniques qui font directement le voyage d'Angleterre au Canada, tous les mois, jusqu'à Québec et Montréal. Le prix de la traversée est d'environ 300 fr. par personne dans les secondes places.

« Au reste, je prie Votre Grandeur de vouloir bien m'honorer d'une réponse, aussitôt que la fondatrice sera choisie et décidée, afin que je puisse lui passer d'autres renseignements, s'il est nécessaire, avant que la chère colonie quitte la France. Je désirerais beaucoup que nos sœurs arrivassent ici vers la

dan.
alor.
talit
com
bien

mi-septembre ; tout sera prêt pour les recevoir. Il faudrait par conséquent qu'elles partissent à la fin d'août ou dans les premiers jours de septembre.

« En attendant, je prie et je fais prier pour que le Ciel soit propice à mes vœux, et qu'il accorde à mon jeune diocèse une filiation de ces excellentes Sœurs de la Présentation de Marie.

« Agréez, s'il vous plaît, Monseigneur, l'assurance de la parfaite considération et de la vive reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc...

« † J.-C. PRINCE,

« Evêque de Saint-Hyacinthe. »

En même temps, le digne évêque de Saint-Hyacinthe écrivait à la révérende mère Arsène, supérieure générale :

« *Saint-Hyacinthe, 27 juin 1853.*

« TRÈS HONORÉE SUPÉRIEURE,

« Le souvenir de Bourg-Saint-Andéol est aussi frais dans ma mémoire qu'au mois de novembre 1851, alors que je recevais chez vous cette cordiale hospitalité qui m'a paru un des beaux caractères de votre communauté. Depuis ce moment quoique j'aie été bien silencieux, je n'en suis pas demeuré moins re-

connaissant ni moins dévoué à votre maison. Aussi, ai-je constamment entretenu le désir de vous faire venir en Canada et de vous rendre, vous aussi, *missionnaires dans le nouveau monde*. Il me semble que l'heure est arrivée, car voilà que deux de mes braves curés, dont l'un est mon grand vicaire, entrent dans mes vues, et me fournissent le moyen de vous placer dans leur paroisse. Je sollicite donc aujourd'hui la faveur d'une maison-mère de votre Institut dans mon diocèse.

« Après en avoir conféré avec votre vénérable Evêque, à mon passage à Paris, je lui en écris aujourd'hui même, et je le prie de vous engager à envoyer quatre ou cinq de vos bonnes filles à Saint-Hyacinthe. La population au milieu de laquelle vous vous trouverez est toute canadienne c'est-à-dire, d'origine Française, et parlant cette langue. Cependant, il sera nécessaire d'enseigner l'anglais. C'est pour cela que si vous avez quelque sœur qui connaît cette langue, cē serait parfait ; mais vous trouverez ici des novices parlant les deux langues, et cela vous mettra à l'aise. Permettez-moi de vous informer qu'il faudrait une éducation bien accomplie dans celles de vos sœurs qui feront les classes supérieures, car il y a dans les diocèses voisins de bien bonnes maisons d'éducation, au niveau desquelles il nous serait nécessaire

de parvenir. J'ai même dans mon propre diocèse, deux missions des Sœurs de la Congrégation, mais ce ne sont que des établissements secondaires, tandis que c'est une communauté-mère que je désire établir dans mon diocèse, et c'est de votre communauté que je désire me servir. Une fois rendues, vos sœurs trouveront ici tous les moyens et toutes les ressources nécessaires.

« Courage donc, mes bonnes sœurs, dirai-je à toutes vos filles, courage ! Venez faire aimer Jésus et Marie dans ce pays ! Venez recueillir, non pas le martyre, mais une bonne moisson de peines, de fatigues et de privations !... Venez ! Pour moi, je soupire après le moment de vous recevoir et de vous bénir. J'ai la confiance que votre sacrifice et votre dévouement hâteront la canonisation de votre vénérable Fondatrice que j'invoque déjà comme une sainte.

« Si vous ne pouvez accepter la laborieuse mission à laquelle je vous convie, j'en serais grandement affligé, et je craindrais que le ciel n'eût pas encore sur moi des vues de miséricorde, ainsi que sur mon cher diocèse. Mais non ; votre réponse, je l'espère, va bientôt dissiper toutes mes craintes et accomplir un de mes vœux les plus ardents.

« Dans ces sentiments et en union de vos prières

et ferventes communions, je demeure, très Révérende mère Supérieure,

« Votre très dévoué frère et serviteur en la charité de N. S. J.-C.

« † J.-C. PRINCE,

« Evêque de Saint-Hyacinthe. »

Pour montrer de quelle façon furent accueillies les ouvertures de M^{sr} Prince, il suffit de reproduire les réponses faites aux lettres que l'on vient de lire.

C'est d'abord la Congrégation qui s'empresse d'acquiescer au vœu du digne évêque de Saint-Hyacinthe. La Révérende mère générale lui écrit :

« MONSEIGNEUR,

« Nous conserverons toujours chèrement le souvenir de l'honorable visite de Votre Grandeur aux pauvres sœurs de la Présentation de Marie à Bourg-Saint-Andéol. Ce moment solennel où quatre Evêques bénirent à la fois notre Communauté est resté gravé dans le cœur des membres de notre Congrégation qui avaient le bonheur de recevoir ces bénédictions. Je crois que notre bon Sauveur et sa sainte Mère nous bénissaient par vos vénérables mains, et qu'il se forma en ce moment une union éternelle des

cœurs de l'ancien et du nouveau monde, où votre zèle, Monseigneur, voulait nous confier une partie de ses ouailles.

« Nous sommes donc *Canadiennes de cœur*, et il n'y a qu'à comprimer l'élan qui nous porte toutes vers cette chère mission ; jeunes et vieilles se croiraient heureuses d'être choisies. C'est vous dire, Monseigneur, que nous ne ferons pas défaut à l'appel de Votre Grandeur, et je m'empresse de répondre à la lettre dont vous daignez m'honorer pour avancer autant que possible le départ des nouvelles brebis que la Providence va confier à votre sollicitude paternelle.

« Notre retraite générale commencera le 1^{er} septembre ; c'est un moment bien favorable pour choisir celles qui conviendront le mieux à cette belle mission.

« S'il fallait en ce moment les prendre à leur poste, il y aurait beaucoup plus de difficultés, et on se fâcherait plus fort de leur enlèvement. Ce ne pourra donc être que vers le 13 septembre au plus tôt qu'elles partiront d'ici.....

« Monseigneur de Viviers a bien voulu me commaniquer sa lettre ; les bénédictions de Sa Grandeur nous accompagneront.

« Nous pensons tous, Monseigneur, qu'il faudrait

une sœur directrice, et outre la maîtresse des novices, au moins trois sœurs pour les classes ; plus une sœur du tiers-ordre, pour veiller aux détails du ménage. Ce sera donc six sœurs que nous vous enverrons.

« S'il y avait des sourdes-muettes à instruire, nous choisirions pour cette fin une des trois sœurs qui seront destinées aux classes.

« Ah ! Monseigneur, laissez-nous compter sur vos saintes prières et sur vos saints sacrifices, pour que nous ne nous rendions pas indignes du choix que le Seigneur daigne faire de nous, en nous appelant à une si sainte œuvre, sous la protection de Votre Grandeur. Nous serions effrayées si nous considérions seulement notre faiblesse ; nous n'avons absolument que de grands désirs et une volonté sincère de dépenser nos forces et notre vie pour la gloire de notre divin Maître, en instruisant tant d'âmes pour lesquelles il s'est sacrifié lui-même.

« Je suis, Monseigneur, etc.

« S^r M. ARSÈNE, *sup. gén.* »

Voici maintenant l'évêque, premier supérieur de la Congrégation, qui approuve cette détermination de tout son cœur. Il écrit à son pieux collègue d'outre-mer :

« *Viviers, 31 juillet 1853.*

« **MONSEIGNEUR,**

« J'ai vu la Supérieure des Sœurs de la Présentation de Marie, et après nous être concertés, nous avons réglé que cinq religieuses et une converse partiraient dans la seconde quinzaine de septembre pour aller se mettre sous votre paternelle direction. J'espère que Votre Grandeur sera satisfaite de la bonne volonté de ces saintes filles. Les évêques dans nos contrées en sont fort contents. Si plus tard il faut augmenter la colonie, nous le ferons bien volontiers pour satisfaire les vœux d'un évêque si dévoué à l'Eglise, et qui a donné à cette communauté des marques si précieuses de sa sympathie.

« Pour moi, Monseigneur, je suis vraiment heureux de pouvoir faire quelque chose qui puisse être agréable à un collègue qui veut bien m'honorer de son affection, et dont les vertus m'inspirent une profonde estime.

« La Communauté se charge bien volontiers de payer les frais de transport de la pieuse caravane jusqu'à Saint-Hyacinthe. C'est un sacrifice qu'elle fait de bon cœur.

« J'écrirai un de ces jours à M. le Président du

conseil général de la Propagation de la Foi, à Lyon, pour l'informer de l'importante fondation que fait Votre Grandeur, et pour l'engager à vous venir en aide, pour les frais d'un établissement qui sera si utile à la religion.

« Donnez-nous un peu de part, je vous prie, Monseigneur, aux mérites de vos bonnes œuvres et de vos saintes prières, et croyez aux sentiments de profond respect et de dévouement affectueux avec lesquels je suis..., etc.

« † JOSEPH H.

« Evêque de Viviers. »

La fondation au Canada était donc chose résolue. Il fallait maintenant choisir les scènes qui devaient prendre la voie des missionnaires, pour aller au loin gagner des âmes à Jésus-Christ.

Or, la vénérée mère Arsène disait un jour à ses filles : « Nous ne sommes pas dignes de subir le martyre ; mais si Dieu nous y appelait, j'espère que, avec sa grâce, vous me verriez marcher à votre tête ¹. » Une communauté qui méritait d'entendre l'expression de tels sentiments ne pouvait être en retard quand il s'agissait d'affronter les pé-

(1) *Vie de mère Arsène*, p. xiiij.

rils de l'apostolat. Aussi bien, à n'écouter que les désirs, l'on ne pouvait avoir que l'embarras du choix, pour former la *colonie canadienne*.

Mais les choses de Dieu ne se traitent point ainsi par les acclamations de l'enthousiasme. Pour régler une si grave question et ne désigner que des sujets capables de remplir saintement et fructueusement une semblable mission, on commença par où l'Eglise commence toujours, on se mit en prières.

Le choix de Dieu était fait. Celle qui en était le principal objet, sœur Saint-Maurice, se trouvait alors à Verdélais, où nous l'avons précédemment laissée.

— Chose singulière et qu'elle raconta elle-même plus tard ! A la dernière retraite qu'elle fit dans cette maison, le prédicateur ayant invité chacune des sœurs à examiner ce que Dieu pourrait bien lui demander de plus pénible et à Lui en faire en esprit le sacrifice, sœur Saint-Maurice eut tout à coup la pensée que ce qui lui coûterait le plus ce serait d'être supérieure générale. Quelle idée ! Rien ne la justifiait à ses yeux. Toutefois, poursuivie par cette appréhension, elle s'en ouvrit avec simplicité au prédicateur. Celui-ci exigea qu'elle se soumit à la volonté divine pour le Généralat comme pour le reste. Mais cet acte de soumission, bien qu'il fût fait très généreusement, ne parut à la digne sœur aucunement

compromettant, ni bien méritoire, tant le danger redouté lui semblait imaginaire.

Si du reste il y avait eu là une ombre de tentation de vaine gloire, elle ne pouvait que s'évanouir devant la prochaine réalité. Rappelée, en effet, vers la fin du mois d'août à la maison-mère, sœur Saint-Maurice apprit qu'au lieu d'y demeurer elle en serait bientôt l'une des plus éloignées. — Elle était nommée directrice de la petite colonie qui allait partir pour le nouveau-monde. Telle était la sainte volonté de Dieu. Elle l'accueillit, comme toujours, par un *fiat* absolu.

Nous ne résistons pas au désir d'enregistrer ici les noms de celles qui furent désignées pour être les *compagnes de sœur Saint-Maurice* dans cette laborieuse mission. L'humilité religieuse les voudrait bien cacher ; mais l'histoire a des droits qu'il faut respecter. Nommons donc, sans crainte et pour la plus grande gloire de Dieu, *sœur Marie Saint-Marc*, qui devenait assistante de la directrice ; *sœur Marie du Bon-Pasteur*, appelée à être maîtresse des novices du futur noviciat ; *sœur Marie Sainte-Clarisse* et *sœur Marie Saint-Guibert*, qui seront maîtresses de classes ; et enfin la bonne *sœur Marie Solange*, du tiers-ordre, à qui sa qualité de converse attribuera le soin du ménage : ce qui ne sera pas le plus commode,

quoique ce ménage doive être, ou parce qu'il sera souvent bien sommaire.

Ce corps d'élite ainsi formé, quelle fut, pensez-vous, son attitude en face de l'expédition qu'il s'agissait d'entreprendre ? Pour qui connaît l'esprit des filles de la vénérable mère Rivier, nul doute ne peut exister. Regardez celle qui est le chef de cette pieuse caravane et dites si l'on va plus noblement et plus gaiement au labeur et au sacrifice.

Personne ne s'attriste dans la Communauté ; le surnaturel y domine. On chante le bonheur de celles qui deviennent missionnaires ; et on leur dit :

« Suivez la voix qui vous appelle
Volez, volez au Canada »⁽¹⁾

Par la pensée, sœur Saint-Maurice y est déjà. Elle a l'esprit assez pénétrant pour scruter d'avance les vastes horizons qui s'ouvrent devant elle ; la volonté assez ferme pour marcher en avant ; l'énergie assez indomptable pour ne pas s'intimider en présence de l'inconnu ; le cœur assez large et assez chaud pour aimer toutes les âmes, que Dieu va lui confier. On ne l'appellera plus bientôt que *la sœur supérieure*.

(1) Couplets d'une fête au Pensionnat, peu avant le départ.

Oui, elle sera supérieure ; mais elle sera surtout mère !

Est-ce présomption de sa part ? Oh, non ! Ecoutez ceci.

Elle se demande comment elle se tirera d'affaire ; et aux compliments des sœurs elle répond que bien d'autres feraient mieux à sa place. — « C'est vrai », répond l'une de ces bonnes petites sœurs Simpliennes, dont la naïveté enrichit çà et là nos couvents, « c'est vrai ! On aurait pu trouver dans la « Communauté des sujets plus capables que vous ; « mais puisque c'est vous que l'on choisit, Dieu « vous aidera ; ayez confiance ! » — Puis, se doutant bientôt que sa simplicité a dépassé les limites, voici que cette bouche d'or va s'excuser près de sœur Saint-Maurice. — « Au contraire, lui répond « celle-ci, vous m'avez rendu service. Vous m'avez « mieux fait comprendre l'action de Dieu, qui em- « ploie de préférence, pour ses œuvres, de petites « et misérables servantes. »

Convaincue de son insuffisance, mais confiante en Dieu, elle réclame partout des prières. Nul ne les lui marchandé ; mais en même temps tous la félicitent d'être l'instrument choisi de Dieu et la croient des plus aptes à justifier une si honorable prédilection.

Elle a tourné les yeux du côté de son baptistère de *Présilly*, non pour pleurer, mais pour solliciter la grâce, dont elle reçut en ce lieu la première effusion, il y a trente-sept ans. Voici ce que lui répond le digne curé de ce cher pays natal.

« *Présilly, 15 septembre 1853.*

« MA BIEN CHÈRE SŒUR,

« Quelle agréable nouvelle vous me donnez dans votre aimable lettre du 10 courant. Tout de suite elle a ravi mon âme chrétienne au-dessus des considérations purement humaines.

« Je n'aurai plus ici-bas probablement le plaisir de revoir ma chère Rosalie, sœur Marie-Saint-Maurice. Je fais cependant avec joie ce sacrifice, parce que je la vois toujours plus favorisée du ciel, et par là même, toujours plus capable d'attirer sur ses parents, sur *Présilly* et sur son pasteur les bénédictions du Seigneur.

« Oui, ma chère sœur Saint-Maurice, votre vocation extraordinaire, qui est une sorte d'apostolat, me fait toujours plus apprécier votre bonheur. Comme votre saint nom s'explique maintenant ! Marie, Mère de Miséricorde, a reçu sous sa protection spé-

ciale une des villes du Canada. Elle y envoie une de ses bien-aimées filles pour faire connaître son divin Fils aux habitants de ce pays. L'héroïque Maurice, venu de l'Orient pour éclairer l'Occident par la plus convaincante des prédications; veut de même que sa fille spirituelle parte du vieux monde pour aller aider à évangéliser une partie du nouveau-monde; et cette merveille, si contraire à notre pauvre nature, se fait néanmoins comme par enchantement!.. C'est qu'il y a là l'action du Tout-puissant : qu'il soit donc remercié, glorifié et béni!...

« Bien que la vapeur fasse disparaître de nos jours toutes les distances, fortifiez-vous, ma chère sœur, dans votre intention de donner en partant un dernier adieu à l'Europe, du moins, pour la revoir, parce qu'une arrière-pensée dans le sens contraire paralyserait plus ou moins les glorieux fruits de votre dévouement si beau et si méritant!

« D'ailleurs, ma chère sœur, la séparation des personnes qui vous sont chères n'est pas éternelle: « Au revoir prochainement dans notre Patrie commune », pouvons-nous toujours dire en toute vérité.

En attendant, quelque distantes les unes des autres que soient les localités que nous devons occuper, elles ne cesseront de nous rapprocher par la salutaire pensée d'une seule et même famille, nour-

rie par le même Père qui est au ciel et par la même Mère, qui est la sainte Eglise catholique ; puis, éclairée le jour par le même soleil, la nuit par la même lune ; j'ajouterai qu'une personne vraiment chrétienne, qui aperçoit les châtimens éclatans que le vieux monde paraît vouloir s'attirer prochainement par son aveuglement spirituel, doit éprouver une certaine satisfaction de le quitter pour se réfugier dans l'autre hémisphère qui semble devenir l'objet particulier des miséricordes divines. Cependant, ma chère sœur, j'approuve grandement le besoin que vous éprouvez du secours des prières et des saints sacrifices. Les épreuves de tous genres qui peuvent vous être réservées le demandent impérieusement : ce n'est pas dans un cloître que vous allez vous retirer, vous allez vivre au milieu d'un monde corrompu plongé dans les ténèbres ; vous allez aider des âmes dans le travail de leur sanctification.

« Que de sacrifices n'aurez-vous pas à faire ?.. Que de grâces ne vous faut-il pas ? . Mais l'arôme dont votre humilité a parfumé la lettre que vous venez de m'écrire, m'a rassuré sur votre propre compte. Je vois avec plaisir que pour faire le bien, vous ne vous appuyez pas sur vos qualités personnelles, qui de fait, abandonnées à elles-mêmes, ne vous serviraient pour le moins à rien ; mais vous

vous appuyez uniquement sur la grâce de Dieu, et sur la protection de N. D. de Bon Secours.

« Oui, ma bonne sœur, oui je prierai et je ferai beaucoup prier pour votre heureuse traversée, votre bonne conservation et le succès de vos œuvres pour la gloire de Dieu et le salut des enfants qui vont vous être confiées ; en un mot, ma chère sœur, j'offrirai mes faibles prières selon vos intentions, qui sont, sans doute, bien pures. Je vous annonce particulièrement deux messes à cette fin ; vous marquant les jours pour que vous puissiez vous unir à moi ; ce sera le 24 courant, jour où nous faisons la fête de N. D. de la Merci, et le 2 octobre jour des saints Anges Gardiens. Vous aurez de plus une part particulière au memento des vivants dans toutes les messes que je dirai le reste de mes jours. J'espère qu'en retour, vous ne m'oublierez jamais, non plus que mes besoins personnels et ceux des âmes qui me demeureront confiées.

« Adieu, mille fois adieu, ma bien chère sœur Saint-Maurice : que le bon Dieu, la Sainte-Vierge Marie, votre bon Ange, vos saints Patrons vous accompagnent ! Je vous accompagne aussi de toute mon âme.

« Vous nous donnerez au plus tôt de vos nouvel-

les. Mes hommages et mes vœux empressés à vos
heureuses compagnes. Adieu encore,

« Votre humble et dévoué pour la vie »

« FLEURI,

« Curé de Présilly. »

Ne diminuons point par une seule réflexion cette
lettre si parfaite. Elle résume les justes appréciations
et les saintes espérances, que tout le monde avait,
plus ou moins, sur les lèvres et dans le cœur. C'est
sur de tels sentiments que s'appuyait celle qui allait
devenir la fondatrice des missions de la Présentation
au Canada.

CHAPITRE II

Le Départ

La séparation. — Sur le Rhône. — Les pèlerines de Rome. — Valence. — Lyon. — Notre-Dame de Fourvières. — Les derniers conseils d'une mère. — Sur la Saône. — Un monastère roulant. — Paris, Notre-Dame des Victoires. — Au Havre, Nicolas, M. Foache, les religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve. — Derniers adieux. — On dérape.

(1853)

L'heure du départ avait sonné. A la grande traversée qu'on allait entreprendre il fallait préluder par une navigation fluviale ; car le Rhône était encore, chez nous, le grand chemin. L'embarcadère était à deux pas, au débouché de la rue des Petites-Fontaines, en amont du pont qui unit le Bourg à Pierrelatte.

C'est vers ce point que, le 21 septembre 1853, se dirigeait un groupe assez nombreux de religieuses dont la physionomie reflétait à la fois et la peine et le courage.

L'instant d'une *séparation* est toujours, en effet, plein de tristesse. Les âmes les plus généreuses n'y

éc
da
Ar.

pel
à f
les
ave
la r
trop
leur
sépa
nou
à de
long
mon
celle
n'avc
datri
Le
largu
du qu
voyag
famili
être

échappent pas. Aussi quelle teinte mélancolique dans ces lignes écrites par la révérende mère Arsène :

« Je les conduisis à l'église et de là à notre chapelle de la Sainte-Famille, où je les consacrai à Jésus, à Marie et à Joseph, que je priai de les bénir et de les protéger. Je les accompagnai ensuite au port avec presque toutes les sœurs qui se trouvaient dans la maison. Là, je comprimai ma douleur pour ne pas trop les attendrir ; je les réunis dans le bureau et je leur renouvelai mes derniers avis. Le moment de la séparation arrivé, nous nous embrassâmes après nous être donné rendez-vous dans le cœur de Jésus à des heures fixes. Si nos yeux ne purent les suivre longtemps, nos cœurs les ont suivies et nos relations montreront toujours que nos sœurs d'outre-mer et celles de France n'ont qu'un cœur et désirent n'avoir qu'un esprit : celui de leur vénérable Fondatrice. »

Les cœurs, en effet, restaient unis. Le bateau avait largué son amarre ; un tour de roues l'avait éloigné du quai ; il s'était mis en route. C'était pour nos voyageuses le berceau de la vie religieuse, la maison familiale que l'on quittait, et que l'on quittait peut-être pour toujours. Les pittoresques aspects du

Bourg, sa vieille église, puis Saint-Michel ¹, puis le couvent et sa belle terrasse, d'où s'agitaient encore des signes d'adieu ²; tout cela disparut rapidement; tandis que de la rive on suivait encore le panache de vapeur, indiquant la marche du bateau qui s'était éclipié au premier méandre du fleuve. Quand il ne fut plus possible même de se deviner, on sentit davantage le vide, dont le sentiment envahit l'âme à de tels moments. Mais à cette heure, déjà quelque part l'Eglise mettait sur les lèvres de ses prêtres la commémoration de S^t Maurice, dont la fête se célébrait le lendemain; et le glorieux patron du chef de nos missionnaires obtenait de Dieu, pour cette pieuse milice, une grâce spéciale de force et de générosité. Le sacrifice était consommé.

Le modeste navire sur lequel se trouvaient les religieuses avait également à son bord trois dames, qui arrivaient de Rome. Celles-ci, *pèlerines* du tombeau des saints Apôtres, revenaient du centre de la

(1) Saint-Michel est l'ancien château des évêques et comtes de Viviers, seigneurs de Bourg-Saint-Andéol. Racheté par M. Vernet pour le Petit Séminaire, il fut cédé aux sœurs de la Présentation qui en ont fait un important établissement, lorsque M^{sr} Guibert, de pieuse et vénérée mémoire, transféra le Petit-Séminaire à Aubenas.

(2) A cette époque, les élèves n'avaient pas de grandes vacances. De la terrasse elles agitaient leurs mouchoirs, en signe d'adieu.

Catholicité ; celles-là portaient pour les extrémités jusqu'où se projettent les rayons de la foi catholique et romaine. Les unes et les autres n'eurent pas à se regarder deux fois pour céder à un mystérieux courant de sympathie. La conversation s'engagea bientôt ; elle fut pleine de piété. Ces excellentes dames devinrent les compagnes des religieuses. Elles ne s'en sépareront plus jusqu'à Paris ; et ne les quitteront qu'en leur laissant en souvenir de la Ville éternelle une relique de S^t François-Xavier, l'illustre patron des missionnaires.

A ces détails le lecteur comprendra que tout le long de ce voyage les sœurs purent facilement vaquer à leurs exercices religieux ; ce dont elles se félicitèrent et remercièrent grandement notre divin Maître.

Le soir du premier jour, on s'arrêta à *Valence*, pour y passer la nuit.

Le lendemain, jeudi 22, il fallut se rembarquer de bonne heure. On n'en fut que plus tôt rendu à *Lyon*, où dans l'après-midi fut accompli un premier pèlerinage à *Notre-Dame de Fourvières*.

C'est dans ce béni sanctuaire que, le vendredi 23, de grand matin, nous retrouvons nos sœurs. Il est à peine jour ; la grande cité industrielle dort encore sur ses métiers ; mais la cité de Marie devance l'au-

rore pour lui envoyer ses pèlerins sur la sainte colline. Nos « canadiennes » se mêlent à la première phalange matinale qui en fait l'ascension. Les voilà aux pieds de la S^{te} Vierge. Elles y reçoivent Jésus et assistent à plusieurs messes. — « Nous avons, écrivait l'une d'elles, tant de grâces à solliciter ! Plus que jamais nous sentions le besoin d'implorer le secours de Marie dans ce sanctuaire où elle se plaît à manifester sa miséricordieuse puissance. » — Et, de fait, n'étaient-elles pas dans la noble ville de la Propagation de la Foi ! Missionnaires, elles avaient raison de compter sur l'auguste Madone des Lyonnais.

L'une des grâces qu'elles en reçurent fut un renouveau de courage pour accomplir leur grande œuvre. Sœur Saint-Maurice en bénéficia sur l'heure même. Elle avait rencontré à Lyon son frère qu'elle n'avait pas vu depuis plusieurs années. M. Borgel était venu à sa rencontre au débarcadère ; l'un et l'autre étaient heureux de se retrouver. Mais, avec cet admirable esprit de sacrifice qui lui était propre, la fille de la vénérable mère Rivier n'avait accordé à la nature que ses droits les plus stricts ; elle n'avait point faibli dans ce dernier adieu à un frère qu'elle aimait tendrement.

Une lettre de la révérende mère Arsène, reçue à Fourvières même, fut la récompense de tant de gé-

(1)
cette
dans
nous
la prc

nérosité. Lisons-là ¹. Ce sont *les derniers conseils d'une mère*.

« Soyez assurée, ma bien-aimée fille, de toutes les bénédictions du ciel si vous êtes fidèle aux résolutions que vous avez prises dans votre sainte retraite. Placez-les dans le Cœur de Jésus, et ce divin Cœur vous aidera lui-même à les accomplir puisqu'il vous les a inspirées.

« Soyez généreuse, ma fille ; soyez bien fidèle aux grâces que le bon Dieu veut vous faire, et vous irez loin dans le chemin de la perfection. Vous devez être une *grande sainte*, ne l'oubliez pas, et que cette pensée vous fasse faire tous les sacrifices que le bon Dieu demandera de vous ; ne reculez jamais devant aucun ; ne portez point votre croix *seule*, mais toujours avec Jésus ; ou plutôt, ce bon Sauveur la portera avec vous, et vous vivrez en assurance, puisque Jésus et Marie gouverneront pour vous ; ils feront marcher leur œuvre en Canada comme en France, si vous les laissez faire. Il faut que votre volonté, ma bien-aimée fille, soit entre les mains de Dieu comme

(1) Nous pensons ne pas nous tromper en croyant que cette missive reçue à Lyon, dont parle sœur Saint-Maurice dans sa première lettre à mère Arsène, est bien la pièce que nous citons, laquelle a été retrouvée écrite tout entière de la propre main de mère Arsène.

la main d'un petit enfant dans celle du maître qui lui apprend à écrire, pour ne suivre jamais que les caractères que cette main divine vous tracera.

« La confiance en Dieu est l'âme des grandes entreprises ; ainsi, ma chère fille, vous avez bien besoin d'en avoir une bien grande dans la grande mission où le Seigneur vous appelle. Que vous êtes heureuse, ma fille ; vous allez traverser les mers pour faire connaître Jésus et Marie ; vos pas seront tous pour le ciel, et ils vous mériteront des couronnes de gloire pour l'éternité bienheureuse !...

« Je vous souhaite, ma fille, le zèle de S^t Xavier, celui de notre saint patron, et celui de nos saints fondateurs qui du haut du ciel vous protégeront et demanderont sans cesse des bénédictions pour notre chère mission du Canada, mission pour laquelle je donnerais volontiers jusqu'à la dernière goutte de mon sang.

« Soyez donc toute dévouée au Sacré-Cœur, ma bien-aimée fille, et pour l'amour de ce divin Cœur, soignez bien le dépôt qui vous est confié. Soyez le modèle et la règle vivante de vos chères compagnes, qu'elles trouvent toujours en vous le remède ou l'adoucissement à leurs peines ; qu'elles se consolent en cette pensée et dans cette espérance : ma direc-

trice, loin de ma mère, est mon Jésus-Christ en terre ; elle pourvoira à tous mes besoins.

« Il faut, ma fille, mériter leur confiance par votre bonté, votre douceur et votre charité. Mais il faut aussi la fermeté jointe à la bonté, et tenir fortement à l'observance de nos saintes règles.

« Consultez souvent les constitutions et nos saintes règles lorsque vous serez en peine, vous aurez toujours lumière et grâces nécessaires pour vous conduire et pour vous guider en priant le Cœur de Jésus. Soyez une fille de prière et vous aurez, et vous obtiendrez tout ce que vous voudrez.

« Priez pour votre pauvre mère, ma bien-aimée fille ; soyez assurée que, de son côté, elle ne passera aucun jour sans prier pour ses chères filles canadiennes, et en particulier pour vous qui m'êtes si chère.

« Votre bonne mère qui vous est toute dévouée,

« S^r M. ARSÈNE. »

Le samedi, 24 septembre, on quitta Lyon le matin. Nos sœurs prirent place sur le bateau de la *Saône* et allèrent ainsi jusqu'à Châlon. C'est là qu'on monta en chemin de fer. Ainsi que nous l'avons dit, les excellentes pèlerines de Rome ne quittaient plus

les religieuses. Abandonnant leurs billets de première classe, elles passèrent en seconde et complétèrent leur compartiment, lequel devint un *monastère roulant*, où les exercices de règle furent ponctuellement suivis.

A neuf heures du matin, le 25, on entra en gare à *Paris*. La dernière étape avait été longue et par conséquent fatigante. Mais c'était le saint jour du dimanche ; il fallait y songer avant de songer au repos. Les bagages furent hâtivement déposés dans un hôtel ; et nos voyageuses se rendirent à *Notre-Dame des Victoires*, où elles entendirent la sainte messe et firent la sainte communion. — Cette oasis de la piété dans la bruyante capitale était bien choisie. Celle qui convertit les pauvres pécheurs ne put rester sourde à la voix de ces humbles filles qui s'exaltaient pour gagner des âmes à Jésus-Christ.

On était *au Havre* le jour suivant, lundi 26, à trois heures.

Ici commence la série des scènes plus ou moins pittoresques, qui ne pouvaient manquer d'égayer une si longue odyssee. On débarque à peine qu'une voix s'entend : « Bonjour, mes sœurs, je suis Nicolas. » — Cette simple interpellation valait tout un discours, mais un discours très utilitaire, car la voix ajoutait : « Avez-vous besoin de mes services ? »

Ce *Nicolas* croyait être connu du monde entier. Il avait quelque raison de le croire : il avait obligé tant de partants et d'arrivants... en s'obligeant lui-même !

Les bonnes sœurs qui jugent toute l'humanité à la mesure de leur bonté personnelle, usèrent donc des services si spontanément offerts par *Nicolas* ; lequel alla faire viser les passeports et avertir *M. Foache*, un armateur auquel sœur *Saint-Maurice* était recommandée. Celui-ci s'empressa d'accourir à l'hospice, tenu par les *religieuses de Saint-Thomas de Ville-neuve*, où étaient logées nos voyageuses. Il parut médiocrement enthousiasmé de *Nicolas* ; et les sœurs durent lui promettre que *Nicolas* n'aurait plus leur aveugle confiance... une autre fois.

La maison de *Saint-Thomas*, qui avait ouvert ses portes aux filles de la mère *Rivier*, était considérable et abritait plus de huit cents personnes, depuis les malades jusqu'aux orphelins. Là était offerte l'hospitalité aux missionnaires en partance pour l'Amérique. C'est à ce titre que nos sœurs y avaient été admises ; et elles n'eurent qu'à s'en louer, tant leur parut régulier et édifiant ce couvent où la charité se montrait sous toutes ses formes.

Quant à *M. Foache*, l'armateur que son peu de sympathie pour *Nicolas* nous a déjà fait connaître,

c'était un homme de bien, des plus aimables et des plus obligeants. Il mit toute son intelligence et tout son cœur au service de la colonie de la Présentation; et, avec un zèle et un empressement dignes de reconnaissance, il lui facilita tous les détails d'embarquement si pénibles et si embarrassants pour des femmes.

Le départ avait été fixé au mercredi 28. Mais la mer était tellement démontée que force fut de le retarder jusqu'au 30. Cet incident n'était pas fait pour encourager. Cependant sœur Saint-Maurice écrivait à mère Arsène : « Il y a eu une violente tempête et la mer est toujours orageuse. Malgré cela nous devons partir, car les Américains sont d'une intrépidité étonnante. » — Cette dernière note lui allait si bien qu'elle devait s'en réjouir au fond de l'âme. Mais elle mettait plus haut sa confiance. — « Nous sommes sans crainte, ajoutait-elle, nous nous abandonnons entièrement à la divine Providence. »

Le retard permit à la bonne directrice de commencer au Havre même cette admirable correspondance, si pleine de simplicité et de soumission, qu'elle sut toujours entretenir avec la maison-mère. Cédons à la tentation de reproduire la fin de cette première épître. Ce sont les *derniers adieux*, au moment de quitter les rives du *cher pays de France*.

« Le temps presse, il faut monter à bord et faire nos derniers adieux au sol de la France. Les divers sentiments que nos cœurs éprouvent ne peuvent s'exprimer.

« Adieu donc, digne et bien-aimée mère ; adieu, nos bien chères sœurs et novices ; adieu à toutes nos demoiselles pensionnaires ; adieu à nos chères orphelines ! Nos cœurs ne vous quittent point, nous serons toujours unies dans les saints cœurs de Jésus, Marie et Joseph. C'est dans ces sacrés cœurs que nous vous embrassons, bien chère mère, ainsi que toutes les personnes de la maison et surtout nos bonnes sœurs anciennes, en vous priant de recevoir l'expression de notre sincère reconnaissance pour toutes les bontés dont vous nous avez comblées et qui seront toujours gravées dans nos cœurs. »

Les six « canadiennes » signèrent ensemble cette lettre.

Une dernière fois, elles eurent le bonheur de recevoir la sainte communion, le 29, dans l'église paroissiale de Saint-Michel : c'était le jour de la fête de cet archange.

Le lendemain, vendredi 30, avant six heures du matin, elles étaient à bord. Aussitôt que la brume en s'éclaircissant permit l'appareillage, le navire *dérapait* : on était en route pour le Nouveau-Monde.

CHAPITRE III

En mer pour la première fois

On sort du port. — Le nouveau milieu, le capitaine, le navire, la cabine. — Le mal de mer. — *Prêtes à recommencer.* — Le dernier jour de la traversée. Terre ! — Arrivée à New-York.

(1853)

Dans une lettre écrite à la révérende mère Arsène par la sœur Saint-Maurice, dès son arrivée à New-York, nous trouvons de ce voyage un récit court et rapide auquel nous allons emprunter quelques détails.

Cette relation commence par payer une dette de reconnaissance envers les bonnes religieuses de Saint-Thomas et leur respectable supérieure qui, « malgré son grand âge », s'était levée à 4 heures du matin, le 30 septembre, pour veiller à ce que rien ne manquât au départ, et que les filles de la vénérable mère Rivier fussent accompagnées jusqu'au port. Chemin faisant, on était entré dans une église qui s'ouvrait ; on avait adoré Notre-Seigneur et confié la traversée à la garde de « l'Etoile de la mer ». Puis l'on s'était embarqué.

Il fallut près de deux heures pour *sortir* du port. Nos voyageuses en profitèrent pour se rendre compte du *nouveau milieu* où elles étaient transportées ; et nous verrons bientôt qu'elles firent bien de ne pas remettre à plus tard cet inventaire des lieux.

Le navire était grand. Nul n'ignore qu'à construire des bâtiments de fort tonnage les Américains ne se sont pas laissé devancer par l'Europe. Mais quelles étaient les justes proportions de celui dont il s'agit ? Nous ne saurions l'affirmer. Sœur Saint-Maurice, qui ne nous en dit pas même le nom, se contente de comparer à « un village » cette demeure flottante. Equipage et passagers formaient ensemble le chiffre de deux cent quinze personnes.

Le capitaine était un excellent homme, très obligeant. M. Foache, qui le connaissait, lui avait présenté et recommandé les sœurs, en les conduisant une première fois à bord, pour arrêter leur cabine. Le brave marin s'était montré très empressé et d'une courtoisie, qui d'ailleurs ne se démentit point dans la suite. A ses « salutations » il avait ajouté : « *Pé-dames, moi ferai possible pour que you bien soignées. Yés.* » — Il était de son bord le seul qui parlât français. — Mais qu'importe la forme quand c'est le cœur qui la dicte ; nos sœurs le savaient.

Si le navire était spacieux, ce qui parut l'être

moins, ce fut la cabine. « Elle est grande comme une alcôve, écrit sœur Saint-Maurice ; les lits sont rangés en étagère ; ils sont très propres, mais si petits que notre sœur Saint-Andéol n'y entrerait pas ». — Il paraît que sœur Saint-Andéol était plus grande que sœur Saint-Maurice : ce n'est pas peu dire. — Quoiqu'il en soit, on voit par cette saillie que la gaieté n'était point exclue des âmes qui s'immolaient.

Sans en disparaître totalement, elle allait pourtant devenir moins sereine.

On est sorti du port ; on est dans *la Manche*. Un roulis épouvantable fait osciller le navire plus que de raison : c'est une danse obligatoire qui commence et *c'est le cœur qui tourne* à l'envers.

Pauvres sœurs ! Leur cabine, dont le gros temps empêchait d'ouvrir le hublot ¹ était devenue une étuve. Etouffant, elles essayèrent, le douzième jour, de se traîner jusqu'à la salle à manger, puis jusque sur le pont, où elles se trouvèrent mieux, quoique la fraîcheur y fût entretenue outre mesure par les ondées du ciel et les paquets de mer qui, de temps à autre, projetaient leurs éclaboussures par-dessus les bastingages.... Et pourtant ! « toutes ces misères,

(1) Petite fenêtre ronde.

écrivait sœur Saint-Maurice, n'ont point abattu notre courage : et nous sommes *prêtes à recommencer*, si telle était la volonté de Dieu. »

Les bontés, que tout le monde eut à l'égard de ces exilées volontaires de Jésus-Christ, et les pieux encouragements d'un père de la Miséricorde, passer comme elles, les aidèrent à supporter tant de vicissitudes et de souffrances. Mais ajoutons que c'était bien surtout l'énergie de la mère qui soutenait les filles ; et chacune de celles-ci éprouvait dans son cœur ce que l'une d'elles disait au début de ce voyage : « La vue de notre vaillant chef nous ranimait. »

Dans cette affreuse traversée, où tous payèrent leur tribut au mal de mer, il n'y eut qu'un seul jour de beau, ce fut le dernier ; non seulement parce qu'il était le *dernier*, mais encore parce que le soleil et le calme voulurent montrer aux missionnaires qu'ils n'étaient point bannis de l'Amérique dont on approchait.

Cette fois, les cabines furent désertées par les derniers malades ; tout le monde parut sur le pont ; les visages jusque-là languissants ou renfrognés s'épanouirent. On sentait que la terre était là ; on ne la voyait pas, mais on ne pouvait douter de son voisi-

nage et l'on croyait la tenir déjà. C'est si beau la terre, quand on a eu le mal de mer !

Après midi, le pilote vint à bord. Avec une grande conviction de son importance, à travers la brume qui masquait l'horizon il indiqua la terre ! On ne vit rien, mais on le crut sur parole et une longue acclamation accueillit sa déclaration de marin. A minuit, le canon annonçait que l'on allait franchir la passe ; on entraît au port.

Quel réveil que celui du 13 octobre, si tant est que l'on eût besoin de se réveiller !

Le jour commence à poindre. Elles sont là, les six intrépides vierges qui portent au cœur, avec l'amour de Jésus et des âmes, l'amour préconçu d'un pays qu'elles adoptent et auquel elles s'attachent sans le connaître. Ce sol de la jeune Amérique, dont on leur a tant parlé dans la vieille Europe, est présent à leurs yeux. Elles vont le fouler de leurs pieds, pour la première fois, sans autre souci que celui de ne point le quitter seules, quand elles en repartiront pour le ciel. D'autres, avides de gain, y descendront avec elles, pour s'enrichir ; elles, elles veulent y demeurer pauvres. D'autres se hâteront de gagner une fortune et retourneront au pays natal ; pour elles, le retour au premier foyer n'est plus un rêve que l'on caresse ; leur fortune sera le sacrifice avec lequel on

gagne des âmes pour la céleste patrie. A d'autres la jouissance ; à elles la croix ! A d'autres la terre ; à elles le ciel ! Et elles estiment, non sans raison, que c'est de leur côté qu'est le bonheur !

La ville de *New-York* vit débarquer nos sœurs missionnaires sans se distraire un instant de sa fébrile activité, pour supputer la valeur de cette expédition d'un nouveau genre, ou se demander quelle exploitation l'attirait. Quelques joyeux enfants s'arrêtaient cependant, s'étonnaient, s'attroupaient et suivaient les étrangères avec une certaine curiosité, que ne traduisait du reste aucune parole inconvenante. Les sœurs n'eurent le mot de cet énigme que lorsque les Pères Jésuites, qu'elles visitèrent dans la soirée, manifestèrent leur surprise de les voir avec le costume religieux.

Elles ne se laissèrent point émouvoir pour si peu ; et elles firent bien. D'ailleurs convenablement installées dans un modeste hôtel, grâce aux bons soins du Père de la Miséricorde, leur compagnon de route, elles n'avaient point tardé à connaître le chemin de l'église de Saint-Vincent-de-Paul. Elles y avaient trouvé Notre-Seigneur. Force et courage ne pouvaient donc leur manquer.

CHAPITRE IV

A Sainte-Marie - de - Monnoir

Une idée de Sainte-Marie. — L'attente et l'ouverture de l'école, les maitresses provisoires. — *Les sœurs! voilà les sœurs!* — La halte à Saint-Jean. — Arrivée du mercredi 19 octobre. — Description de la maison: une vision de Bethléem. — M. Crevier, organisateur à la façon des saints. — Un autre saint, un père. — « *Toujours dignes de nos saints fondateurs.* »

(1853)

Sainte-Marie-de-Monnoir est à dix lieues sud de Saint-Hyacinthe, le chef-lieu du diocèse. C'est une paroisse de 3,000 âmes ; la population tout entière est catholique. Elle entoure l'église à trois lieues à la ronde ; car chaque habitation a ses jardins et même ses champs. Une cinquantaine de maisons se resserrent un peu plus que les autres au quartier central. Parmi elles se trouve celle qui attend les sœurs de la Présentation de Marie.

Là, tandis que nos voyageuses sont aux prises avec l'Océan, on s'inquiète de ne les point voir arri-

(1) Tableau et statistique de 1853.

ver, car on les croit parties de France depuis les premiers jours de septembre.

L'ouverture de l'école avait été fixée au 2 octobre. Les élèves n'allaient pas manquer. Mais les maitresses ? Or, il y avait dans la paroisse deux pieuses jeunes filles qui, déjà sœurs par la naissance, aspiraient à devenir encore sœurs par les vœux de religion. Le digne grand vicaire et curé, M. Crevier, avait jeté les yeux sur ces deux âmes. Il se demandait si en elles la divine Providence n'avait point ménagé une première semence au noviciat, dont M^{sr} Prince et lui rêvaient l'établissement. Dieu, dont les vues dépassent nos prévisions, n'avait-il pas permis le retard des religieuses pour mieux favoriser les débuts de cette œuvre capitale ? Pourquoi pas ? — O cœurs, qui cherchez Jésus, n'oubliez pas que ce qui contrarie nos propres desseins est bon et quelquefois excellent. En s'y soumettant on est bien plus sûr de faire non ce que l'on veut, mais ce que Dieu veut ; et souvent l'on reconnaît plus tard le doigt du Seigneur dans un contretemps réputé malheureux.

N'était-ce pas le cas ? — Les deux jeunes filles, dont nous venons de parler, étaient sur le point d'entrer dans une communauté de Montréal. Dans son embarras, M. Crevier leur demande un sursis de départ ; il fait appel à leur dévouement pour ouvrir

son école. Elles se prêtent de bonne grâce à remplir cette tâche de quelques jours. Les voila *institutrices provisoires* à Sainte-Marie. Nous verrons plus loin comment ce provisoire fut un pas définitif. « Dieu, écrivait l'une d'elles, nous voulait filles de la Vénérable Mère Rivier et de la digne mère Saint-Maurice ».

On était au 19 octobre, un mercredi, les deux professeurs bénévoles faisaient paisiblement leur classe. Tout à coup, vers trois heures et demie, un élan spontané soulève toute la nichée enfantine : un seul mot vient d'être prononcé par l'une de ces élèves, — il y en a partout, — qui étudient d'un oeil, et de l'autre regardent le temps qu'il fait. — « *Les sœurs, les sœurs !* répètent toutes les voix.... *Voilà les sœurs* qui entrent au presbytère. » — La classe entière est debout. Le mouvement est irrésistible. Un frisson, qui n'accuse point une simple curiosité, a parcouru tous les rangs. Les deux maîtresses elles-mêmes y ont cédé.

En effet, les sœurs étaient là.

Parties de New-York le 17, après un seul jour de repos, elles avaient fait une halte à *Saint-Jean*. D'abord, les enfants de l'endroit les avaient entourées tout naturellement. — « Quel dommage ! criait « l'un d'eux avec des gestes impossibles, quel dommage ! Ah ! s'il était jour, pour conduire les

« sœurs françaises ! » — Il n'était plus jour, en effet. Un jeune homme, malgré les observations des religieuses, voulut les accompagner chez les révérendes sœurs de la Congrégation. Mais on n'ouvre pas la porte d'un couvent à l'heure du couvre-feu..., surtout quand il n'y a pas de sonnette. Les voyageuses étaient donc allées coucher à l'hôtel. Le lendemain, après la sainte messe, la respectable mère du curé, — celui-ci était absent, — leur avait fait fête. Les bonnes sœurs de la Congrégation s'étaient de leur côté empressées d'accourir et les avaient traitées avec une parfaite cordialité. Leurs sentiments se traduisirent d'ailleurs quelques jours après dans une lettre de leur supérieure générale à sœur Saint-Maurice, déclarant aux religieuses françaises qu'elles trouveraient « autant de sœurs dans sa maison que celle-ci comptait de sujets ».

De Saint-Jean les chères filles de la vénérable mère Rivier avaient pris le chemin de Sainte-Marie, accompagnées de plusieurs personnes parmi lesquelles il faut nommer M^{me} Laroque, la digne mère du curé.

C'est donc le mercredi 19 octobre 1853 que sœur Saint-Maurice et ses compagnes arrivèrent à Sainte-Marie-de-Monnoir. Ce jour-là l'Église célébrait la

fête de S' Pierre d'Alcantara, l'un des protecteurs de leur Congrégation.

M. le curé Crevier ne se trouvait point dans la paroisse ; il ne rentra que le lendemain. C'est le vicaire, M. Désorcy, qui les accueillit. La visite au presbytère ne fut pas longue. Quelques instants après, la colonie se dirigeait vers le toit que lui assignait la divine Providence.

Il était là tout près, à trente pas de l'église. Un jardin au nord et un enclos au levant complétaient le domaine. Pénétrons avec les sœurs dans la maison.

Nos lecteurs n'ont pas oublié cet immeuble dont M. Girouard avait commencé l'appropriation. Les additions en bois, qu'il y avait faites, avaient été achevées par M. Crevier ; et celui-ci avait de plus exhaussé d'un étage le corps principal de logis construit en pierres. Mais, outre que les distributions du local se trouvaient généralement mauvaises, rien n'était absolument terminé ; les portes et les fenêtres mal jointes donnaient libre passage au vent et au froid. On en avait encore au moins pour une année avant de voir finir les réparations et les aménagements nécessaires.

Quant au mobilier, l'inventaire n'en est pas long. Dans les classes quelques vieilles tables et quelques

bancs; six lits au dortoir; deux tables ailleurs; quelques vieilles chaises courant, un peu partout, les unes après les autres; et c'est tout. — « Dans cette maison, écrivait un témoin de la première heure, la sainte pauvreté régnait en souveraine. Dans aucune fondation elle ne s'est montrée aussi prodigue de ses dons. »

Sœur Saint-Maurice arpenta toutes les pièces sans sourciller. Son coup d'œil, toujours si juste, mesura aussitôt la situation. Elle vit apparaître, avec de nombreuses privations, les rigueurs de six mois d'hiver, dont l'âpreté, lui disait-on, fait quelquefois geler le fleuve Saint-Laurent jusqu'à plusieurs pieds de profondeur. Pas un nuage ne passa sur son front. Après tout ce n'était pas même la croix qui se dressait devant elle; c'était *une vision de Bethléem*. Or, les œuvres qui commencent par Bethléem sont toujours celles que Jésus préfère et qu'il bénit. Le seul sentiment qui fit tréssaillir cette femme énergique à la peine, s'exprima par le *Fiat voluntas* qu'elle dit de bon cœur en souriant. La seule résolution pratique de son oraison du jour fut celle que lui communiquait plus tard ¹ M^{sr} Prince, au sujet d'un interminable escalier: « Nous nous y résignerons, disait

(1) Lettre de M^{sr} Prince, 13 septembre 1854.

gagement le pieux évêque, en pensant que l'escalier de la patience est plus nécessaire que celui-là. »

Un scrupule nous arrête ici. Pour rien au monde nous ne voudrions qu'un seul lecteur pût, à propos de ce qui précède, mal juger le respectable grand vicaire et curé, *M. Crevier*. C'est bien lui qui avait *organisé* toutes choses. Mais il ne faut pas oublier que les organisations ne se complètent guère en l'absence de ceux qui en doivent bénéficier. Et puis, avouons-le à la louange de ce digne prêtre, il organisait un peu *à la façon sommaire des saints*. C'était un homme intelligent, mais il avait eu tant à faire à Sainte-Marie ! C'était un cœur absolument dévoué ; mais tant de besoins s'étaient présentés devant lui ! Pour fonder l'hospice de Saint-Hyacinthe il avait commencé par se dépouiller de tout ce qu'il possédait. Le reste, on le comprend, était court. De nouvelles œuvres ne pouvaient être soutenues qu'au jour le jour. Et comment le faisait-il ? En devenant même ouvrier à ses heures. Quand on songe que c'est lui qui avait taillé et garni de ses mains les paillasses qu'il offrait aux sœurs à leur arrivée à Sainte-Marie ! Pour les aider à vivre, dans les premiers temps, il leur enverra des provisions ; puis, s'apercevant qu'il n'en a pas gardé pour son dîner, il leur en fera humblement demander un peu. Et savez-

vous comment il s'indignait un jour contre des voleurs qui lui avaient enlevé quelques restes de monnaie? — « Ils en avaient besoin, disait-il ; après tout « ce sont mes enfants. » — Voilà le cœur qui battait sous la soutane vieillie et rapiécée de ce prêtre. Après cela, comment lui reprocher d'avoir souvent promis plus qu'il ne pouvait donner? La silhouette de l'administrateur y perd sans doute ; mais la grande figure du pasteur y gagne. Qui oserait s'en plaindre?

Cette rapide esquisse suffit à faire soupçonner quels rapports s'établirent entre le presbytère et le couvent. Si la forte tête et le caractère viril de sœur Saint-Maurice pouvaient s'apercevoir du côté faible de son excellent curé, le cœur était en elle trop vivant pour ne pas comprendre et estimer, à leur vrai prix, les compensations que lui offrait l'âme si apostolique de M. Crevier. — « C'est vraiment un saint prêtre ! » écrivait-elle à la révérende mère Arsène.

Un autre saint attirait également son regard. Le profond respect que professait sœur Saint-Maurice pour l'autorité, lui fit tourner bien vite les yeux du côté de Saint-Hyacinthe. Elle aurait voulu se rendre en personne dans la ville épiscopale, pour se présenter à M^{sr} Prince et recevoir une première bénédiction de ce grand cœur d'évêque, que nos lecteurs

apprécieront tout à l'aise dans la suite de ce récit. Mais ne pouvant aller aussitôt à ce nouveau « père de son âme », elle lui écrivit. — « Oui, Monseigneur, lui disait-elle, nous nous regardons comme privilégiées dans le choix que la divine Providence a fait de nous ; et nous lui en rendons d'humbles actions de grâces. »

En même temps elle remettait à Sa Grandeur la lettre d'introduction qu'elle portait de la maison-mère et dans laquelle nous relevons cette phrase de la supérieure générale : « J'espère, Monseigneur, que vous voudriez bien être *leur père* et leur protecteur. Cette pensée adoucit la peine de la séparation. De mon côté je désire ardemment qu'elles remplissent le but que votre zèle s'est proposé en nous faisant l'honneur de les appeler dans votre diocèse. »

Ce double vœu de la révérende mère Arsène devait amplement se réaliser. M^{sr} Prince, répondant à sœur Saint-Maurice, commence à se montrer véritablement père, en se préoccupant de la santé des sœurs et en leur annonçant qu'il viendra présider chez elles la prochaine fête de la Présentation. Et, de son côté, la directrice du Canada, écrivant à la révérende mère générale, lui donne la note de la fidélité de ses filles par cette parole qu'il suffit de citer : « C'est une consolation pour nous, bonne

mère, que de nous rendre *tous les jours, à quatre heures, dans le Cœur de Jésus. Nous supplions alors ce divin Cœur d'écouter les vœux et les prières que notre mère lui adresse pour ses enfants si éloignées d'elle, afin que nous nous montrions toujours dignes de nos saints fondateurs.* »

CHAPITRE V

La Mission

En pleine mission. — La fête du 21 novembre 1853, Nazareth, première consécration à la Sainte Vierge. — Lettre de M^{re} Prince. — Les sacrifices. — Le choléra et l'incendie. — Les œuvres : éducation des jeunes filles, instructions du dimanche, orphelinat. — A Montréal et à Saint-Hyacinthe. — Une lettre de M. Chaumontet.

(1853-1855)

Quelles que puissent être les facilités qu'offre aujourd'hui le Canada aux sœurs de la Présentation, on ne doit pas oublier les difficultés de la première heure. Aussi, pour ne rien ravir au mérite de sœur Saint-Maurice et de ses compagnes, c'est au pied de la lettre qu'il faut prendre le titre de ce chapitre : nous sommes *en pleine mission*.

Voici d'abord l'heure où elle s'inaugure solennellement sous la bénédiction de l'évêque.

M^{re} Prince avait promis sa visite pour la fête de la Présentation. Il tint parole. En pénétrant sous le toit des religieuses : — « Mes filles, leur dit-il, voici « votre évêque qui vient vous voir. Je ne suis pas « l'évêque de Viviers, mais je désise l'être pour

« vous... Je vous bénis comme votre pasteur et votre père. Je bénis vos travaux et je désire que Dieu les fasse prospérer. »

On était au dimanche 20 novembre. Après les vêpres, une procession sortit de l'église paroissiale; et, au chant des litanies, elle s'achemina vers le convent. M^{sr} Prince bénit la maison, puis la chapelle. Quelle pauvre chapelle ! Mais la pauvreté a ses industries. Un autel avait été improvisé, dont les moulures et les arabesques se dessinaient en papier peint; des plumes d'oie avaient été frisées : en dehors de toutes les prévisions de leur destinée, elles s'étaient transformées en bouquets... Supposez le reste à l'avenant et croyez bien que l'ensemble ne manquait pas plus de grâce que de pittoresque. Quand le cœur y est, cela fait toujours bien.

Ce qui faisait bien surtout, c'était la présence de la population tout entière, sympathique et recueillie, heureuse de posséder les bonnes sœurs françaises et commençant à vénérer celle qui pour tous allait devenir une mère.

Le lendemain 21, Notre Seigneur Jésus-Christ descendit pour la première fois sous le toit de ce nouveau *Nazareth*, que M^{sr} Prince avait dédié à la *Sainte-Famille*. L'éminent prélat célébra la sainte messe avec une visible émotion; et avant la com-

munion, les sœurs renouvelèrent à haute voix leurs saintes promesses, ainsi que cela se pratique dans la Congrégation.

Vraiment, nulle part ailleurs le vœu de pauvreté ne fut mieux redit. Frappé de ce triste dénuement, M^{re} Prince, quelques jours après, devait donner un bel ornement pour commencer le vestiaire de la petite sacristie. Le jour même, M. Crevier portait aux sœurs une statue de la Sainte Vierge ainsi qu'une statue de S' Joseph. — « Je suis heureux, leur disait-il, de vous les offrir, afin que vous les dédîez magiez un peu de ma négligence à les honorer. Ils m'ont tant aidé ; ils m'ont donné si souvent des marques d'une protection spéciale que je désire vous les voir remercier pour moi. »

C'est devant cette image de la mère de Dieu que, le soir de cette première fête de la Présentation, nos sœurs missionnaires voulurent faire leur *consécration à Marie*. En en prononçant l'acte au nom de toutes, sœur Saint-Maurice ajoutait ce mot qui tombait plus encore de son cœur que de ses lèvres : « Veuillez être notre mère, notre patronne, notre soutien. Je vous établis première supérieure de cette maison. C'est vous qui agirez et qui parlerez pour moi et par moi ; je ne veux être que votre humble servante et rien de plus... » — Mais ici les sa-

bie
J'a
tan
de
mer
avo

glots étouffèrent sa voix. L'abandon était complet entre les mains de Marie. Sous son égide la mission du Canada était fondée.

On comprend de quel charme surnaturel tous ces détails embaumaient, malgré l'épreuve, les premiers jours de nos sœurs sur le sol de la « nouvelle France ». Sœur Saint-Maurice, dès le 24 du même mois, en disait la vive impression à sa supérieure générale. Pouvait-elle croire qu'un seul battement de son cœur fût selon Dieu, si elle n'en portait l'écho à la maison-mère ? En même temps Monseigneur de Saint-Hyacinthe écrivait à la révérende mère Arsène la lettre suivante, dont l'importance ne peut échapper au lecteur :

« *Saint-Hyacinthe, 25 novembre 1853.*

« TRÈS HONORÉE SUPÉRIEURE,

« Je les ai vues et bénies personnellement, vos bien-aimées filles, qui sont maintenant les miennes. J'ai eu la consolation de les trouver toutes bien portantes, et pleines de ce beau courage qui convient à de véritables missionnaires. De nouveau je vous remercie de m'avoir donné de vos sœurs, et de m'en avoir donné de si bonnes.

« Acceptez aussi, très Révérende mère, pour vous et pour votre généreuse Communauté, mes remerciements les plus sincères pour la somme si considérable que vous avez fournie pour leurs frais de voyage et d'établissement en Canada. Je demande de tout mon cœur au bon S^t Joseph de rendre cette somme au centuple à Bourg-Saint-Andéol, et au quintuple à Saint-Hyacinthe.

« Maintenant, M. le Grand Vicaire et moi nous allons faire tout ce qui dépendra de nous pour procurer à vos chères filles ce qui est nécessaire pour le soutien et le développement de leurs œuvres en ce pays. Sans doute, vos bonnes sœurs auront encore bien des sacrifices à faire, bien des privations à endurer, surtout à cette époque de l'hiver ; mais j'espère que Dieu voudra bien les leur adoucir. Dans tous les cas, nous ne négligerons rien pour les leur diminuer et pour les aider à se sanctifier. Ce que je puis vous assurer dès aujourd'hui, Révérende Mère, c'est que vos filles sont vénérées et chéries ici de tous ceux qui les connaissent. Quant à moi, leurs règles et leurs œuvres vont si bien aux circonstances de mon diocèse que je remercie de plus en plus la divine Providence qui me les a envoyées. »

Dans cette lettre, M^{sr} Prince prévoyait des *sacrifices*. On avait commencé par là ; il en fallait encore ;

c'est la base nécessaire de toute mission féconde pour le ciel. — « Vous vous résignerez avec gaieté à toutes les privations, à toutes les fatigues indispensables d'une fondation ». C'est M^{re} Prince qui parlait ainsi ¹ à sœur Saint-Maurice ; et il ajoutait : « De cette manière Dieu continuera à protéger et à bénir votre sainte entreprise ; et les embarras disparaîtront successivement. Il est vrai, souvent vous ne sortirez d'une difficulté que pour tomber dans une autre ; mais votre délivrance d'une première tribulation vous apprendra à croire que vous serez également délivrée de la seconde. Ainsi, courage et patience, ma chère supérieure. Fortifiez maternellement toutes vos filles ; pour moi, je me charge d'encourager paternellement la mère. »

Quel programme ! Et comme il fut bien rempli !

A lire la correspondance de sœur Saint-Maurice à cette époque, on dirait que les plus gros chagrins de nos sœurs canadiennes étaient ceux que leur causaient les épreuves de la Congrégation, quand de la maison-mère on leur annonçait un vide fait par la mort dans leur famille religieuse. — C'est ainsi qu'agit la sainte charité. — Cependant bien dures étaient leurs propres épreuves. Nous ne pouvons les

(1) Lettre du 5 décembre 1853.

décrire par le détail. Mais que l'on songe au dénûment dont nous avons déjà parlé ; que l'on n'oublie point la description déjà faite des appartements inachevés ; et puis, que l'on veuille bien comprendre ces courageuses lignes ¹ de sœur Saint-Maurice à mèr Arsène :

« Nos santés sont passablement bonnes ; et cela malgré la rigueur du *froid* qui est de *27 ou 28 degrés*. Nos sœurs avaient bien raison de nous donner de bonnes jupes ; nous portons tout sur nous et c'est à peine si nous nous défendons du froid. Cependant nous brûlons bien du bois ; mais cela n'empêche pas que tout jusqu'au pain gèle dans les classes. Nous n'avons pas de chauffe-pieds ; on ne connaît pas ce meuble dans ces pays.

« Vous allez peut-être nous plaindre , bonne mère, et croire que nous souffrons beaucoup. Oh ! non. D'abord nous sommes toujours sur des planchers ; ensuite les bonnes religieuses du Havre, qui connaissaient la rigueur de notre Canada, nous firent acheter de gros souliers fourrés qui maintenant nous rendent bien service. »

Comme on voit par ce trait la générosité qui déguise la peine ! Comme l'on devine tout ce qui vou-

(1) Lettre du 29 janvier 1854.

drait être caché ! — Ajoutons que, cette année-là, il gelait encore au 15 juin ; et qu'une chaleur excessive succéda tout à coup à ces frimas.

Mais la miséricorde de Dieu n'accable jamais complètement sous le faix. Si nos sœurs eurent tant à supporter cet hiver, leur résignation suffit au Cœur du divin Maître.

Quand vint l'été, elles purent remercier Dieu de les avoir préservées du *choléra*, qui fit des ravages¹ autour d'elles sans entamer Sainte-Marie. La Très-Sainte-Vierge gardait ses filles et la cité qui lui était vouée.

A la même époque, le 25 août 1854, elles échappèrent encore, comme par miracle, à un terrible *incendie*, dont les éclats enflammés venaient tomber sur leur propre toit et jusque dans les dortoirs. — « Sainte Vierge, saint Joseph, sauvez votre maison, » murmuraient avec larmes les pauvres sœurs désolées. Et leur prière fut exaucée. — « D'ailleurs, écrivait sœur Saint-Maurice au sujet du choléra, nous sommes clouées à la colonne du bon plaisir de Dieu. Il fera de nous tout ce qu'il voudra. »

Posée sur ces bases solides de la foi, de l'épreuve et de l'amour divin, la mission des sœurs de la Pré-

(1) Il y avait à Montréal jusqu'à 172 victimes par jour.

sentation au Canada ne pouvait pas ne pas attirer sur elle la bénédiction de Dieu. M^{sr} Prince fut le premier instrument visible de la bonne Providence. On a déjà vu quel intérêt il portait à la maison de Sainte-Marie. Chaque jour, son cœur d'évêque se dilatait davantage à la pensée du bien que pouvaient faire et qu'opé-
raient en réalité ces dévouées coadjutrices de son apostolat. Il avait fait siennes toutes les œuvres des filles de la vénérable mère Rivier.

Or ces œuvres, il faut maintenant les mieux faire connaître ; étudions-les de plus près.

L'éducation des jeunes filles, voilà le principal but que l'on s'était proposé. Et nous n'oublions pas que, à l'arrivée des sœurs, le premier noyau des classes venait de se former. Il se développa rapidement.

« Le nombre des élèves augmente, écrivait la supérieure à M^{sr} Prince dès le 28 décembre 1853. Nous en avons 27 à la première classe, et 25 à la seconde. » — Au mois de septembre 1854, on comptait 36 pensionnaires, 23 demi-pensionnaires, 64 externes; et M. Crevier écrivait triomphalement à mère Arsène que les bâtiments n'y suffiraient bientôt plus.

Ce succès avait une double cause : les excellentes

dispositions des familles et les soins appréciés des maitresses.

Les familles, en effet, avaient compris le bienfait d'une pareille institution, répondant si parfaitement à leur propre pensée. — « Ici, écrivait sœur Saint-Maurice, on tient beaucoup plus à l'instruction qu'à la fortune ; en sorte que les parents sacrifient le peu qu'ils ont pour faire instruire leurs enfants, regardant l'ignorance comme un déshonneur. » — Et voici qui corrobore ce jugement. — « Je vous donne
« ma fille, disaient plus d'une fois les parents aux
« religieuses, parce que vous n'exigez pas une belle
« toilette. » — Comme les mères françaises feraient bien de méditer cette leçon des mères canadiennes ! Tandis que, trop souvent chez nous, savoir si l'enfant est bien couché et bien nourri est l'unique préoccupation des parents ; là-bas on ne songeait pas même à la toilette et l'on se demandait, avant tout, ce que gagnait l'intelligence et comment le cœur se formait. — « Je veux me gêner pour envoyer ma petite à votre école, disait aux sœurs un brave homme, parce que j'entends celle de mon voisin qui tous les soirs lui répète de belles choses. » — Et encore ceci : « Ma petite fille me reprend quand il m'arrive de mal parler ; elle m'édifie. »

Il faut ajouter que ces bonnes tendances des

familles trouvaient un puissant aliment dans la sympathie qu'inspiraient les sœurs françaises. On leur avait fait un vrai triomphe à leur arrivée et l'on n'avait pu se rassasier de les voir. — « C'est effrayant, c'est terrible, c'est sans pareil, exclamait un brave canadien parlant à la supérieure ; c'est sans pareil comme les habitants sont contents et comme ils vous aiment. Ils sont fiers de leur couvent de Sainte-Marie qui va devenir grand, grand, sans pareil. » — Et ceux qui ne pouvaient venir à elles les faisaient prier d'aller les voir. Malades et vieillards recevaient leur visite.

Tout au bout des « rangs »¹ de Sainte-Marie, un traîneau conduit un jour les sœurs près d'une modeste demeure, où deux aveugles les réclament. — « Ah, mes sœurs, s'écrient les pauvres femmes, nous n'avons pas le bonheur de vous voir ; mais nous avons celui de vous entendre, et nous sommes heureuses ! » — Et tout le monde disait : « Nos sœurs françaises ne sont pas fières. Il fait bon leur parler. Elles vont tout simplement ; elles se contentent de peu ; elles paraissent satisfaites d'être parmi nous ; nous sommes contents de les avoir. »

(1) *Rangs*, rangées de maisons formant agglomération.

Retenez le dernier trait, il est le bon. Voulez-vous faire du bien à ceux vers qui Dieu vous envoie ? Soyez content d'être « parmi eux » ; ils seront « contents de vous avoir ». — Que de fois on rend infécond son ministère, quel qu'il soit, tout simplement à cause du déplaisir que l'on témoigne. Critiquer le pays, ses usages, ses ressources, ce n'est pas se rendre sympathique aux habitants ; c'est aller à l'insuccès. Lorsque dans l'Eglise de Dieu, un poste quelconque nous est assigné, le premier mot d'ordre divin c'est de trouver ce poste charmant... au moins pour Dieu, s'il ne l'est point par nature. — Et cela n'est pas déguiser, c'est aimer.

Sœur Saint-Maurice, dont toute la diplomatie consistait à voir Dieu partout et en tout, sut tenir cette ligne de conduite. Elle ne perdait jamais l'occasion de vanter « la foi des bons canadiens » ; et en admirant « la tenue soignée de leurs maisons », elle esquivait les questions oiseuses sur les incommodités de son propre toit. Aussi, la délicatesse exquise de la *mère* rehaussait-elle singulièrement dans l'esprit public l'autorité de la *supérieure*. Il n'y eut bientôt plus à Sainte-Marie qu'une voix pour admirer et qu'un cœur pour aimer cette nature vraiment exceptionnelle.

Une autre œuvre s'ajoutait à l'éducation de l'en-

fance, comme son complément logique, c'était celle des *instructions du dimanche* pour les femmes. Nos sœurs missionnaires avaient commencé ce catéchisme d'adultes, dès leur arrivée. Dès le mois de décembre 1853, malgré la rigueur de la saison, on y comptait quatre-vingts personnes. Au mois de mai suivant, il y en avait cent soixante, dont la plupart venaient de deux lieues à la ronde. Des hommes même essayaient d'y assister, en se cachant ; et l'on avait quelque peine à les faire sortir.

Le succès de ce genre d'apostolat ne pouvait être douteux. On s'instruisait, on s'édifiait et l'on y prenait un sensible plaisir. La grâce d'état donnait aux sœurs catéchistes un charme persuasif. — « Ça parle bien, disait l'auditoire en sortant. Ça prêche qu'on comprend bien. » — « Ça prêche bien, les sœurs ! » répétaient d'autres plus enthousiastes ; « c'est beau... c'est effrayant... on les aime tant qu'on les mange » ! — Ce dévorant appétit n'était qu'au cœur, fort heureusement.

Catéchiser des adultes, élever des enfants, c'était déjà bien remplir sa mission. Une troisième manifestation de la charité apostolique devait cependant compléter ces deux œuvres. L'âme compatissante de sœur Saint-Maurice l'y portait beaucoup trop pour que l'exécution en fût retardée. Voici comment la

Providence y pourvut un an environ après l'installation des sœurs.

Tout près du couvent de Sainte-Marie-de-Monnoir, vivait du travail quotidien une famille d'ouvriers. Un jour, la maladie vint s'asseoir à ce foyer besogneux et bientôt le père mourut. Il laissait, sans ressource d'aucune sorte, une veuve et plusieurs enfants. On se demanda comment aider d'une façon efficace et durable ces pauvres déshérités. Sœur Saint-Maurice n'hésita pas. Le soir même, elle avait adopté la plus jeune des petites filles ; et elle écrivait avec l'allégresse des saints à sa supérieure générale : « Malgré notre pauvreté, nous avons pu prendre une petite orpheline. J'espère qu'elle attirera les bénédictions du ciel sur notre maison. »

C'était la première enfant de l'*orphelinat*. Elle a gardé de ce bienfait le plus touchant souvenir ; ses propres enfants bénissent le nom de « leur mère Saint-Maurice », avec toutes les « chères orphelines » qu'a tant aimées cette « mère incomparable ».

La supérieure de Sainte-Marie avait raison de compter sur la bénédiction de Dieu : elle était là, fécondant les travaux des filles de la vénérable mère Rivier, par qui s'opérait un bien visible. M^{sr} Prince en rend témoignage dans une lettre à la révérende mère Arsène en date du 24 décembre 1854. — « Je

viens encore, écrit-il, de passer deux bons jours auprès d'elles ; j'y ai été témoin oculaire de l'affection que tout le monde leur porte ; et j'ai vu aussi avec quel bonheur leurs chères et nombreuses élèves s'acquittent de leurs devoirs et profitent des soins et des leçons de leurs excellentes maîtresses..... Notre établissement du Canada est vraiment prospère et nous rend d'importants services ; aussi plus que jamais je songe à le multiplier. »

Nous pourrions nous en tenir à ce certificat autorisé. Disons pourtant encore que sœur Saint-Maurice put elle-même jouir de ce succès, dont la réputation s'étendait bien au-delà de Sainte-Marie.

Au mois de janvier 1854, elle alla avec deux de ses sœurs à *Montréal*, faire aux révérendes Sœurs de la Congrégation une visite promise dès les premiers jours et plusieurs fois sollicitée. Les « sœurs françaises » furent reçues avec une cordialité que l'on ne saurait peindre ; et elles s'édifièrent grandement de la régularité et du bon esprit de cette sainte communauté. Les autres religieuses de la ville ne leur firent pas un moindre accueil. Cette dilatation des cœurs, poursuivant le même but sous des bannières diverses, leur fut une grâce inappréciable, les attachant davantage au sol de la « Nouvelle France ».

Quatre mois plus tard, en mai, selon le désir de

M^{re} Prince, les sœurs de Sainte-Marie faisaient un voyage à *Saint-Hyacinthe*. Au moment où elles y arrivaient, tout heureuses de pouvoir offrir leurs hommages au prélat qui s'appelait et se montrait leur père, un incendie dévorait la maison épiscopale. Ce triste évènement n'obscurcit point le front du digne évêque autant qu'il émut ses filles de la Présentation. Celles-ci du moins purent constater par elles-mêmes comment leur ministère était goûté et de quelle bénédiction Dieu les favorisait, en intéressant à leur cause un pontife aussi dévoué et aussi saint.

Nous ne pouvons mieux clore ce chapitre qu'en citant des fragments d'une lettre touchante, reçue par sœur Saint-Maurice, quelques mois après la fondation de Sainte-Marie. Elle est de *M. Chaumontet*. Nos lecteurs n'ont pas oublié ce digne curé de Saint-Julien qui guida les premiers pas de M^{lle} Borgel et qui fut l'ami sûr et persévérant de la Présentation. Ils vont voir comment par une sorte d'intuition, ce bon prêtre jugeait de l'œuvre du Canada, en conseillant à sa fille spirituelle précisément ce que celle-ci accomplissait avec tant de succès.

« Oui, ma chère sœur, lui disait-il après les préambules que nous passons, oui, je vous écrivis à votre départ ; je ne le croyais pas si prompt. J'adressai ma lettre au Havre ; elle portait la double em-

preinte de la douleur et de la joie. Je redoutais pour vous toutes cette longue et périlleuse traversée... je voyais l'immense océan nous séparer pour toujours, peut-être !... Mais aussi, j'étais heureux et flatté de vous voir choisie par la Providence pour le *Porte-étendard de la Présentation* par delà les mers, dans ce jeune et vaste monde, monde étonnamment livré à des influences si diverses, tout à la fois catholique et mécréant, civilisé et sauvage. Vous habitez, je crois, la meilleure partie. Le Canada fut jadis une terre française. J'ai connu plusieurs des anciens prêtres de notre Diocèse qui ont évangélisé alors ce grand pays. C'est à votre tour, chère Sœur ; vous marcherez sur leurs traces ; c'est à vous de renouer la chaîne de l'apostolat savoisien. Belle et grande est votre mission !... C'est par vous aussi que l'ordre de la Présentation prend possession du nouveau monde. Le champ est immense !... Comme dans toutes les œuvres de Dieu, les commencements seront durs, mais féconds, sous l'influence de votre foi, de votre zèle, de votre prudence. Les jours ne sont pas éloignés où nous verrons l'innombrable famille de la Vénérable servante de Dieu, Marie Rivier, accueillir dans ses rangs les américaines. L'essentiel est de bien s'établir sur un point. Vous voilà fixées à Sainte-Marie-de-Monnoir ; plantez-y l'étendard ; qu'il prenne de

pro
it-
ave
ser
dev
om
sez
et c

scou
ses
droi
de c
cult:
fécc
taibl
tirez
à tou
«
ma c
ques-
Prése
intér-
«
des r
les pi

profondes racines. Une colonie est comme un arbre ; il ne s'étend et ne se propage au dehors, qu'après avoir pénétré profondément dans le sol. Quand vous serez estimées, appréciées, chéries, vous pourrez devenir conquérantes. L'arbre dilatera au loin son ombrage, ses rameaux vigoureux et puissants. Poussez de longues et profondes racines dans les esprits et dans les cœurs des Américains.

« Vous êtes surprise ; vous doutez même que sœur Saint-Maurice puisse faire de si grandes choses : Moi, dites-vous, pas du tout !... Soyez le bras droit, agissant et docile de ce vénérable Evêque et de ces bons prêtres canadiens ; sous leur direction, cultivez ce terrain neuf. Les débuts sont âpres, mais féconds ; étudiez bien ces âmes canadiennes, leur faible, leur fort, leurs tendances, leurs aptitudes, et tirez parti même de leurs défauts ; faites-vous toute à tous pour gagner les âmes à Dieu....

« Je suis un grand donneur d'avis, vous le savez, ma chère sœur ; voulez-vous m'en permettre quelques-uns encore?... C'est le bien de l'ordre de la Présentation, le bon succès de votre mission et mon intérêt pour vous qui m'inspirent.

« Il est d'une haute importance que vous formiez des religieuses indigènes. Ah ! faites de bons choix : les premières sœurs canadiennes seront la base de

l'édifice ; faites-en des religieuses modèles. Prenez-les d'abord parmi les élèves de vos classes : c'est un terrain connu, il y a là moins de chances d'erreurs. Inutile, chère sœur, de vous recommander de nourrir et d'échauffer l'union entre vous toutes ; que cette harmonie soit incessante, inaltérable ; c'est là votre force. Que vos cœurs soient si bien groupés, qu'ils ne fassent qu'un bloc sous le puissant lien du divin amour. »

P
a
n

P
ri
lic
e
pe

C
l'e
qr
bc

CHAPITRE VI

La Communauté de Sainte-Marie

La supérieure. — Portrait de sœur Saint-Maurice. — La Règle est en honneur. — La question des sœurs converses. — Le Noviciat. — La première vêtue. — La dernière prise d'habit à Sainte-Marie.

(1853-1855)

Les œuvres de l'apostolat ont principalement fait l'objet du chapitre précédent. Pénétrons maintenant au couvent de Sainte-Marie pour y étudier rapidement la vie de la communauté.

La *supérieure* en est l'âme. Si l'estime générale du peuple lui vaut d'être appelée la « bonne sœur supérieure », l'affection attendrie de sa petite famille religieuse lui décerne déjà timidement le nom de « mère », nom que les usages de la Congrégation peuvent seuls arrêter officiellement sur les lèvres.

Sœur Saint-Maurice se retrouvait, en effet, au Canada telle que nous l'avions vue en France dans l'exercice de son autorité. Les années ne pouvaient qu'accentuer davantage ses qualités maîtresses ; et sa bonté maternelle empruntait aux circonstances, aux

sacrifices, à l'éloignement du sol natal, des motifs de plus pour se donner libre cours. Au milieu de ses filles, elle semblait moins une supérieure qu'une sœur aînée, réclamant sa part aux moindres travaux du ménage ; ayant toujours, à toute rencontre, une parole aimable pour chacune de ses subordonnées ; dissipant de son mieux, durant les premiers jours, cette tentation de mélancolie qui envahit les tempéraments les plus forts, quand ils sont transplantés sur une terre étrangère ; et ne se souvenant de son droit de commander que pour imposer des adoucissements ou du repos, lorsqu'ils lui paraissaient nécessaires.

C'était, on le voit, un *empire maternel*, qu'elle exerçait ; — mais c'était un empire, car cette aménité n'enlevait rien à sa fermeté, laquelle ne transigeait jamais avec la Règle et les principes.

Cette règle et ces principes étaient-ils bien austères ? Personne ne songeait même à se le demander. Il y avait un argument irrésistible qui entraînait tout le monde : c'était l'exemple de la supérieure.

Nous avons déjà montré ailleurs ce côté de la physionomie de sœur Saint-Maurice. Il suffit de l'énoncer d'un trait. Quelle abnégation quand, ainsi que nous le disions tout à l'heure, elle exigeait sa part des moindres emplois de la maison ! Aussi bien

poussait-elle cette vertu jusqu'à dissimuler ses soucis, pour ne pas contrister ses compagnes, ou pour mieux les encourager dans leurs propres peines. — Avec cela, quel esprit de pauvreté ! Ce n'est pas elle qui se pressa de meubler les appartements vides de son couvent. La piété elle-même ne lui fournit à cet égard aucun prétexte ; et, pendant de longues semaines, la communauté de Sainte-Marie n'eut, pour faire ses dévotions, qu'une statuette de Marie Immaculée d'environ six pouces, que sœur Saint-Maurice avait portée de Verdélais.

On sent bien qu'une telle vertu s'appuyait sur une humilité sincère. L'éloge que tout le monde faisait de sœur Saint-Maurice, sœur Saint-Maurice l'ignorait. — « Que le Bon Dieu daigne tirer sa gloire de tout, écrivait-elle dans l'une de ses premières lettres. Qu'il daigne m'accorder la grâce de n'être pas un obstacle au bien qui peut se faire dans ce pays. » — A M^{re} Prince elle demandait des conseils et déclarait les accepter avec bonheur, « pour m'aider, disait-elle, à remplir la difficile tâche qui m'est imposée, me reconnaissant tout à fait incapable de m'en acquitter dignement. » — A la révérende mère Arsène elle adressait un jour cette plainte : « Quand je considère cette mission du Canada, je vois qu'il y faudrait une sainte directrice ».

Ajoutons que le respect de l'autorité et la plus cordiale charité lui tenaient les yeux constamment tournés vers l'évêque du diocèse et vers la maison-mère. Rien ne se passait sans qu'elle eût soin de les en informer ; rien ne se faisait sans qu'elle s'empressât de prendre leur avis.

Nous venons de faire le *portrait* de la supérieure de Sainte-Marie. Achevez-le, en vous souvenant de cet esprit de foi et de prière qui tenait une si large place dans l'existence de sœur Saint-Maurice ; le tableau sera à peu près complet. Faut-il le résumer en une *rapide esquisse* ? Essayons. Riche nature, supérieurement douée et singulièrement rehaussée par la vertu ; caractère énergique, tempéré par une bonté attendrissante, celle-ci empêchant celui-là d'être rigide, celui-là garantissant celle-ci contre toute faiblesse ; une tête d'homme avec un cœur de mère : voilà sœur Saint-Maurice.

Regardez maintenant comment autour d'elle et sous sa main marche sa *communauté*. Un seul mot dépeint mieux celle-ci que tout le reste : la *regle y est en honneur* ! C'est un rempart derrière lequel on s'abrite, une arme bien trempée dont on ne se desaisit jamais.

Pour l'affirmer, voici ce que la Providence permit. Un jour, l'on craignit à Bourg-Saint-Andéol que

les
di
ve
en
d't
vo
cit
mè
ce.
et i

ren
sati
tion
vot
por
puic
fille
faut
et d
sort
[

(4
vric
(2
(3

les nécessités locales ne demandassent quelques modifications aux saintes règles de l'Institut. L'équivoque ¹ reposait sur le mot de « haute éducation », employé dans une lettre. Au Canada, on l'entendait d'une éducation solide ; en France, on eut peur d'y voir une tendance à sortir des traditions de simplicité dont s'honore la Présentation. La révérende mère Arsène s'en ouvrit tout franchement à M^{sr} Prince. Celui-ci ne tarda pas à dissiper tout malentendu ; et il écrivit à sœur Saint-Maurice :

« Une chose m'inquiète, c'est que la très révérende Supérieure Générale craint que je ne sois pas satisfait de votre enseignement et du genre d'éducation que comporte votre Institut. Hélas ! mon Dieu, votre Institut est précisément celui que je voulais pour mon diocèse : instruction religieuse avant tout, puis éducation ordinaire et utile à toutes nos petites filles, suivant votre programme. Voilà ce qu'il nous faut. Rassurez donc promptement cette bonne mère et dites-lui que je me garderai bien de vous faire sortir de votre excellente spécialité. » ²

Dès l'origine, d'ailleurs, ³ M^{sr} l'Evêque de Saint-

(1) Lettre de sœur Saint-Maurice à M^{sr} Prince, 40 février 1854.

(2) Lettre du 8 février 1854.

(3) Lettre du 5 décembre 1853.

Hyacinthe avait dit à sœur Saint-Maurice : « Après
« avoir lu votre sainte Règle, je pense qu'il n'y faut
« rien changer, mais nous appliquer tous ensemble
« à la bien observer. » — Et comme une personne
influente engageait alors la supérieure de Sainte-
Marié à diminuer le temps consacré à l'étude de la
religion, celle-ci avait fait avec sa fermeté et son
calme habituels cette simple réponse : « Le but prin-
« cipal de notre vocation étant l'instruction reli-
« gieuse, nous préférons retourner immédiatement
« en France, plutôt que de ne pas accomplir ce
« point de notre Règle. »

C'est une note qu'il faut ici soigneusement enre-
gistrer à la gloire de la fondatrice et des premières
sœurs de la mission du Canada. Dieu leur a fait
cette grâce de comprendre que la fidélité à leurs
saintes Constitutions était leur meilleure sauvegarde ;
et elles ont su le vouloir fortement et victorieuse-
ment, sans céder aux excuses d'éloignement, de cli-
mat, d'usages que le démon ne manque pas de pro-
duire en pareil cas. — « Nous désirons bien ardem-
ment observer nos saintes règles, écrivait sœur Saint-
Maurice à mère Arsène ¹. Nous nous attacherons de
plus en plus à la pratique des vertus qui font

(1) Lettre du 28 mars 1854.

les vraies sœurs de la Présentation de Marie. »

Ces sentiments étaient en réalité ceux de toutes les sœurs. La ferveur avec laquelle elles firent, du 1^{er} au 8 septembre 1854, leur première retraite en Canada, ne put que les raffermir davantage dans d'aussi précieuses dispositions.

Pour n'avoir pas l'air d'esquiver une difficulté apparente, disons de suite qu'il y eut pourtant lieu d'opérer une modification, n'entamant en rien d'ailleurs la substance des Constitutions, mais n'atteignant qu'une *question de forme*.

Le lecteur se rappelle que dans les rangs de la petite colonie partie de Bourg-Saint-Andéol il y avait une *converse*, du tiers-ordre de la Sainte-Famille, la bonne sœur Marie-Solange. Chose singulière ! La distinction entre celle-ci et ses sœurs ne fut pas comprise. Sœur Saint-Maurice s'aperçut bien vite de cet obstacle, se dressant contre le recrutement qu'elle rêvait de bonnes sœurs converses, nécessaires au service de la maison. Mais elle espérait bien en triompher. M^{sr} Prince, qui connaissait mieux son pays, n'avait pas la même confiance. Cependant on avait dû prendre des filles de service pour les soins du ménage ; c'était coûteux ; les vocations de sœurs converses ne venaient pas vite.

Un jour pourtant, au mois de juin 1854, une

jeune personne frappa à la porte du couvent de Sainte-Marie dans cette intention. Sœur Saint-Maurice en écrivit à M^{re} Prince. Le prélat, tout en avouant qu'il penchait pour la « suppression des converses », laissa cependant la supérieure libre de faire un essai.

L'essai fut tenté. Il ne réussit pas.

Que faire ? Fallait-il se résigner à n'avoir jamais de converses canadiennes et à laisser ainsi incomplète dans la Nouvelle France l'œuvre de la vénérable mère Rivier ? Sagement, la maison-mère de Bourg-Saint-Andéol ne voulut pas souscrire à cette extrémité. Comme le fond ne peut être sacrifié à la forme, on adopta une très légère modification dans le costume des sœurs converses. La difficulté était tranchée. — Nous anticipons un peu pour le dire : la bonne sœur Marie-Solange rentrera en France en 1858 ; mais quatre ans après, le 19 janvier 1862, cinq canadiennes feront profession dans le tiers-ordre, qui sera désormais acclimaté au Canada.

Si, dès le début, sœur Saint-Maurice songeait à recruter des converses, c'est que ses efforts tendaient à perpétuer la Congrégation sur le sol nouveau où la Providence l'avait conduite.

Aussi bien peut-on dire que le *noviciat* s'ouvrit à Sainte-Marie le jour même où la Présentation s'y

installa. Les deux jeunes filles, qui avaient accepté de faire la classe en attendant les sœurs, en furent les premiers éléments. Sœur Saint-Maurice commença par gagner la confiance de ces deux âmes qui semblaient avoir attendu sa direction. — « Nos cœurs furent subjugués », disait l'une d'elles. — Et les ayant interrogées, ayant pénétré dans leur intérieur pour examiner leur vocation, la clairvoyante supérieure leur dit au bout de quelques jours : « Notre vénérable mère Rivier vous veut pour ses filles ; je compte sur vous. Vous serez les premières de la Présentation canadienne. »

Elles furent, en effet, les prémices d'une belle moisson. D'autres âmes, appelées par Dieu, vinrent s'adjoindre à elles. Le pensionnat commença bientôt à fournir son contingent. — « Plusieurs jeunes personnes se présentent, écrivait sœur Saint-Maurice à mère Arsène, le 24 août 1854. De ce nombre sont trois de nos pensionnaires, trois bonnes enfants. » — Et, un mois après, le noviciat comptait onze sujets.

Les familles du reste ne mettaient ordinairement pas d'obstacle aux desseins de Dieu à cet égard. Les sentiments d'un grand nombre étaient ceux de ce père qui répondait à la demande de sa fille : « Je m'estime trop heureux que Dieu me fasse une

« aussi grande grâce que celle d'avoir une enfant religieuse. Je l'en remercierai bien tous les jours de ma vie. » — Hélas ! comme une telle foi, si vive encore dans la Nouvelle France, disparaît chez nous de notre langage et de nos mœurs !

Mais ce qui importait surtout au bien, ce dont sœur Saint-Maurice se souciait avant tout, c'était de faire passer dans cette génération nouvelle de sa famille religieuse le véritable esprit de la Présentation. — « Dieu veuille, écrivait-elle, éloigner toujours de notre maison du Canada comme de celles de France toutes les filles qui ne perpétueraient pas l'esprit de nos saints fondateurs. »

Aussi tendait-elle de toutes ses forces à ce but. Connaissant les faiblesses de la nature, elle s'ingéniait avant tout à donner aux premiers débuts des encouragements maternels. Puis, n'ignorant point les ruses de Satan pour enrayer les effets de la grâce divine, elle mettait toute la pénétration de son intelligence et toutes les ressources de son cœur à déjouer les calculs de l'inferral ennemi. C'est l'un des points où sa direction nous paraît le plus remarquable. Saisissons-le sur le fait. Laissons la parole à l'une des novices du Canada :

« Pendant mon noviciat, le démon sous forme de peines ou de tentations, vint souvent me visiter, au

point que j'en perdis l'appétit et le sommeil. Timide, et ne sachant trop comment traduire ce qui se passait dans mon âme, je cachais mon état à celle qui était chargée de m'éclairer et de me consoler. Je l'aimais néanmoins, et je l'aimais filialement, mais je la trouvais sévère à mon égard. Sa grande piété, sa régularité parfaite excitaient mon admiration ; mais à sa vue mon courage faiblissait, et je me sentais incapable de la suivre dans une voie si parfaite. Je l'avoue, j'étais entièrement découragée.... j'allais succomber....

« Notre bonne et prudente sœur Saint-Maurice, frappée du dépérissement de ma santé, m'aborda un jour avec plus de douceur encore que d'habitude, et me dit : « Chère enfant, vous êtes malade, votre cœur souffre, je le vois et vous ne m'en dites rien.... »

« Subjuguée par un accueil si maternel, et par la douceur avec laquelle ces paroles furent prononcées, j'avouai tout, et j'ajoutai que je n'avais pas la force de faire la même ouverture à la maîtresse des novices. C'était clair, le démon jouait très bien son rôle auprès de moi.... — « Eh bien, chère enfant, me dit alors notre bonne sœur Saint-Maurice, je serai tout à la fois votre maîtresse et votre mère. Chaque fois qu'une peine ou une pensée pénible viendra

assombrir votre horizon spirituel, je veux que vous veniez déposer cette peine dans le cœur de votre mère. Je ferai en sorte, avec l'aide de Dieu, d'avoir toujours le baume nécessaire pour l'adoucir. De plus, chère enfant, vous allez me promettre d'user de cette permission aussi souvent que vous vous en sentirez le besoin, fût-ce au milieu de la nuit, ne craignez pas de m'éveiller.... »

« Des avances si maternelles, si pleines de l'esprit de Notre Seigneur, relevaient mon courage et m'aidaient à aller *en avant quand même*. J'avais promis d'être confiante et je tins parole.

« A partir de ce jour, je suis heureuse de le dire, mon âme se sentait dilater en présence de ma digne et si bonne sœur supérieure, et presque sans efforts, sans même trop m'en apercevoir, je lui ouvrais mon âme jusque dans ses replis les plus intimes. »

La condescendance que prouvent ces lignes n'était certes point de la faiblesse. Écoutons la suite de cette confiance d'une âme religieuse dont la reconnaissance provoque les aveux ; et nous allons voir apparaître cette union de la fermeté et de la douceur, qui explique tant de succès dans la vie de sœur Saint-Maurice. La novicié continue :

« Ainsi que je l'ai dit, notre bien chère sœur su-

périeure m'avait prise sous sa protection immédiate, mais elle était loin d'avoir pour moi de ces faiblesses qui amollissent l'âme et énervent la volonté. Mon caractère était fier, hautain ; plus qu'aucune de mes compagnes j'avais besoin d'être humiliée, reprise, corrigée ; moins qu'aucune d'elles aussi, je ne fus épargnée par ma vigoureuse et sainte directrice. Mais, il faut bien le dire, à côté de la verte correction, se trouvait toujours une tendresse maternelle, une avance qui effaçait l'amertume de la réprimande. Ma probation entière, puis les premières années de ma vie religieuse, se passèrent dans des actes continuels de cette nature.

« Une action répréhensible me mérita, un jour, de ma vénérée sœur supérieure, un chapitre des plus sévères. Humiliée et même sacrifiée, je fuyais la rencontre de celle qui m'avait ainsi corrigée, je redoutais son regard qui pénétrait jusque dans le secret de mon cœur. La journée entière se passa ainsi, et la nuit fut sans sommeil. Le lendemain une de mes compagnes vint me dire que notre sœur supérieure me demandait à sa chambre. Je me lève aussitôt, je me dirige vers cette chambre, mais non sans trembler ; le cœur me battait fort... bien fort... J'entrai cependant : notre bonne directrice m'atten-

dait. Elle m'accueille avec son affabilité ordinaire, et sans faire aucune allusion à ce qui s'était passé la veille, elle me dit : « Mon enfant, je vous ai fait appeler pour me rendre un service ; j'ai pensé que personne aussi bien que vous ne pouvait faire ce dont il s'agit. » Voilà comment la tendre charité de notre bonne sœur Saint-Maurice savait cicatriser une plaie faite au cœur, ou relever un courage abattu !.. Personne, moins que moi, n'était apte à l'office qu'elle me confiait. Mais si la bonté a son industrie, la reconnaissance a aussi la sienne : je réussis le travail au point de mériter des éloges de la part de ma sœur supérieure, et je me retirai d'auprès d'elle l'âme à l'aise, et plus heureuse que jamais. Voilà les saints !... Voilà les âmes qui n'agissent que d'après l'inspiration divine, les âmes qui sont réellement *humbles et dociles ouvrières du Bon Maître !...*

« Une autre fois, mon orgueil m'avait encore fait faillir. Je méritais un sévère reproche, et ma zélée sœur supérieure s'était consciencieusement acquittée de son devoir à cet égard. Je reconnaissais toute l'importance et toute la nécessité de cet acte de dévouement, et cependant, je ne laissai pas de m'en décourager, à tel point que j'avais perdu tout espoir de persévérer dans ma sainte vocation, et je m'at-

tendais, d'un moment à l'autre, à être invitée à partir.

« Le lendemain, premier jeudi du mois, était jour de retraite, jour aussi de direction spirituelle. De grandes appréhensions vinrent m'assaillir, je ne pouvais recueillir mes idées, ou plutôt, une seule m'absorbait : me présenter devant ma supérieure, et lui avouer que j'étais décidée à retourner dans ma famille. Je me présente donc, j'entre et je salue timidement.... Mes yeux rencontrent ceux de notre bonne sœur Saint-Maurice, et une fois encore, je suis gagnée, changée par l'indéfinissable expression de douceur et de suavité que j'y remarque. « Eh bien, chère enfant, me dit cette bonne sœur, comment est votre santé depuis quelque temps ? Dépêchez-vous de vous fortifier car nous avons deux missions à fonder cet automne, et j'aurai absolument besoin de vous. » Puis, me frappant amicalement sur l'épaule, elle ajouta : « Courage, mon enfant, oui, toujours courage ; Dieu permet l'épreuve, soyez-en bien persuadée. » Cette chère sœur entra ensuite dans les plus petits détails de confiance, détails trop intimes pour trouver place ici ; mais tous très propres à m'encourager. »

On ne nous reprochera pas cette double citation.

Elle ne paraîtra pas trop longue, car elle en dit beaucoup, et elle le dit mieux que nous ne l'eussions fait.

Pour compléter sa direction, sœur Saint-Maurice mettait toujours sous les yeux des novices les exemples des saints, le souvenir des fondateurs de la Congrégation, la vie des premières filles de la vénérable mère Rivier, dont on lisait les notices.

La ferveur s'allumait, s'enflammait de la sorte ; et l'on en venait aux vrais élans de la générosité et du sacrifice pour Dieu : témoin cette postulante qui tenait outre mesure à une petite croix d'or, sa dernière parure, et qui, au second jour d'une retraite, s'en détachait d'elle-même et poussait le renoncement jusqu'à venir prier la supérieure de l'admonester désormais en public, pour réfréner son orgueil.

Quand des fleurs de vertus s'épanouissent ainsi sous un ciel nouveau, il est juste que l'atmosphère qu'elles embaument s'en délecte quelque peu. Sainte-Marie-de-Monnoir connut ces délices et les pieuses émotions qui ne s'en séparent point, lorsque, le 1^{er} mai 1854, on y put assister, *pour la première fois*, à une cérémonie de *véture*. Trois postulantes étaient prêtes à prendre le saint habit. Malgré son désir, M^{sr} Prince ne put présider cette cérémo-

nie ; il céda son droit au digne M. Crevier, comme fondateur de la maison. Ce jour-là, la chapelle de la Communauté fut de beaucoup trop étroite. Le bon curé laissa déborder son cœur avec ses larmes. C'était pour lui, comme pour la Congrégation tout entière, un jour de triomphe.

Les fidèles de Sainte-Marie se promettaient sans doute de se retrouver souvent à pareille fête. Dieu en avait autrement décidé. Nous dirons plus loin comment et pourquoi la maison provinciale, avec son noviciat, dut s'établir ailleurs.

Pendant, à l'heure même où la Providence imposait un tel sacrifice à cette excellente paroisse, elle voulut une dernière fois l'édifier de ce spectacle de jeunes âmes se donnant à Dieu et acceptant les li vrées de la vie religieuse.

C'était le 1^{er} août 1855. Cette fois, M^{gr} l'Evêque de Saint-Hyacinthe présidait. Sa Grandeur voulut donner à cette auguste cérémonie toute la splendeur possible, pour en marquer l'importance et en même temps accéder aux vœux de son peuple. Celui-ci se porta en foule à l'église paroissiale, qui fut comble avant l'heure. Là, six novices s'inclinèrent sous la main du pontife, qui après une émouvante allocution, leur donna le *saint habit* des sœurs de la Présentation de Marie.

La famille canadienne de la vénérable mère Rivier était donc formée. Nous la verrons maintenant sortir de son berceau et se dilater çà et là dans cette Nouvelle France, dont le sol est si fécond et si généreux.

ri
fa
gr
pa

à t
che
Die
voi
l'as
on
L
cop
fran
dien
dém

CHAPITRE VII

La stabilité de l'œuvre

Le Bill d'incorporation. — L'acte d'érection canonique. — Mandement de M^{sr} Prince.

(1855-1856)

Le temps des essais était achevé. Après une expérience de deux ans, l'on ne pouvait plus hésiter ; il fallait chercher à rendre stable sur le sol canadien la grande œuvre fondée, au prix de tant de labeurs, par la sœur Saint-Maurice.

Comme le temporel et le spirituel sont liés ici-bas à toute l'économie humaine, il y avait lieu de chercher des deux côtés un appui définitif. Et puisque Dieu fit le corps avant de créer l'âme, on crut pouvoir céder aux circonstances en songeant d'abord à l'assise qui dépendait de la juridiction temporelle : on demanda à la législature un *bill d'incorporation*.

La requête fut rédigée par M^{sr} Prince lui-même, copiée à triple exemplaire et signée par trois sœurs françaises et trois des plus anciennes novices canadiennes. Une grande importance s'attachait à cette démarche. Son résultat était de déclarer légale l'exis-

tence de la Congrégation et de reconnaître ¹ par conséquent sa capacité ou sa personnalité civile. En confiant l'affaire aux hommes, sœur Saint-Maurice se confiait à Dieu davantage. N'oublions pas que pour elle rien ne se faisait sans prières.

Le 28 mars, un mercredi, jour consacré à S. Joseph, le Bill, présenté à l'honorable Assemblée du Canada siégeant à Québec, était reçu en première lecture. Il fut adopté en seconde lecture le 2 avril et sanctionné le 30 mai. La communauté désignée sous le nom de *Sœurs de la Présentation de Marie* était dûment approuvée et incorporée.

Ce fut pour tous une grande joie. — « Vous voilà, écrivit M^{sr} Prince à sœur Saint-Maurice, vous voilà donc maintenant incorporées pour le reste de vos jours et même, je l'espère, pour jusqu'à la fin du monde dans la personne de vos successeurs. Si cela ne vous donne pas pour le présent plus d'argent, cela vous garantit du moins le droit d'administrer celui que vous avez ou que vous aurez ; et cela assure à mon diocèse la permanence de votre utile et sainte communauté. Exprimez, je vous prie, à la supérieure générale combien j'en suis content. »

(1) Nous disons *reconnaitre* et non pas *donner*, à l'encontre d'une erreur juridique commise dans la législation de certains pays.

On était donc maintenant tranquille pour la question temporelle.

Au point de vue de la stabilité, l'existence spirituelle, bien qu'elle fut actuellement sans péril, demandait, elle aussi, une base qui lui donnât pour l'avenir toutes les formes de garantie : il y avait lieu de songer à un *acte d'érection canonique*.

Le changement qui allait se produire par le transfert de la maison provinciale et divers autres motifs en firent remettre l'exécution à l'année suivante. On y procéda à *Saint-Hugues*, le 13 août 1856, jour où se fit au Canada la première profession des sœurs de la Présentation. Nous parlerons de cette cérémonie touchante en son lieu ; mais pour répondre à l'objet spécial de ce chapitre, il nous faut insérer ici même l'*Ordonnance épiscopale* qui couronna l'œuvre de notre sœur *Saint-Maurice*.

MANDEMENT D'INSTITUTION

De la Communauté

des Sœurs de la Présentation de Marie en Canada

« JEAN-CHARLES PRINCE, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Saint-Hyacinthe.

« Aux Révérendes Sœurs de la Présentation de Marie, établies en Canada, en Notre Diocèse, Salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

« Mes très chères filles,

« Quand Jésus-Christ vint sur la terre, il chargea ses Apôtres et ses successeurs, jusqu'à la fin des temps, d'instruire et de diriger l'univers, par la formation de son corps mystique qui est la sainte Eglise. Quand les Apôtres, fidèles à cette mission, ne purent point prendre soin par eux-mêmes des femmes et des enfants qui s'attachaient à leur suite, et qui voulaient vivre en commune et sainte Communauté, ils consacrèrent des prêtres et des diacres, à qui ils confièrent leur pieuse sollicitude, et leur paternelle bienveillance, tant pour le spirituel que pour le temporel de toutes ces personnes. Enfin, quand les prêtres et les diacres ne purent plus suffire seuls à diriger cette multitude de veuves, de vierges et d'enfants qui remplissaient déjà les villes et les campagnes, alors les Apôtres formèrent, pour les âmes d'élite, ces communautés primitives que la Très-Sainte Vierge prit elle-même sous ses soins immédiats, et qu'elle perfectionna merveilleusement dans la vie religieuse.

« Ce spectacle si beau dans l'Eglise se continua, sans interruption, sous les disciples de Marie, et il n'a point cessé, N. T.-C. F., de se produire à toutes les époques et dans tous les lieux où Jésus et sa sainte Mère ont été connus, servis et glorifiés. Ces créations religieuses se sont étendues de Jérusalem à Ephèse, d'Ephèse aux autres églises d'Asie, de l'Eglise d'Asie à l'Eglise apostolique de Rome ; de là aux églises hiérarchiques de l'Italie ; de celles-ci aux églises chrétiennes de la Gaule, de l'Espagne, de l'Allemagne, de l'Angleterre et d'ailleurs. En un mot de tous les points d'où sont partis des Apôtres, des évêques, des missionnaires, de ces mêmes points sont aussi partis des religieux et des religieuses, des frères et des sœurs, qui tous formés plus ou moins à l'école de Jésus-Christ ou à l'école de la Très-Sainte Vierge, sont devenus les héros de la foi, les apôtres de la charité, et ont instruit les ignorants, éclairé les savants eux-mêmes, sanctifié des millions d'âmes. *In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum.*

« Leurs paroles, leurs travaux, leurs enseignements, leurs exemples, leur sainte vie se sont reproduits sans cesse, et tellement qu'aujourd'hui le Nouveau-Monde est aussi bien l'héritier et le témoin de

toutes ces saintes et utiles associations et communautés; que l'a été et l'est encore la généralité des pays du vieux continent.

« Grâces éternelles en soient rendues à Dieu le Père, source infinie de tout don parfait ! Grâces et bénédictions à Jésus-Christ, son fils, l'auteur de notre foi et le consommateur de notre salut ! *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus.*

« Or, par une grâce et une miséricorde incompréhensible, c'est à vous aussi, Nos très chères Sœurs, que le ciel a daigné accorder cette vocation. C'est vous qu'il a destinées à continuer cette mission sainte dans ce pays, dans ce petit coin du Canada, appelé le nouveau diocèse de Saint-Hyacinthe. C'est vous, les enfants de la vénérable mère Rivier, fondatrice de la vertueuse Communauté des sœurs de la Présentation de Marie à Bourg-Saint-Andéol, diocèse de Viviers, en France ; oui, c'est vous, Nos très chères filles, que, de la part de Dieu, nous avons appelées à cette œuvre. C'est vous qui avez été envoyées et que nous avons reçues pour instruire les personnes de votre sexe, pour former, avec l'assistance des pasteurs, l'esprit et le cœur de nos chères enfants, de nos petites diocésaines.

« Déjà depuis trois ans, vous avez travaillé sans

relâche à cette généreuse entreprise ; depuis trois ans, vous avez instruit six cents jeunes filles, ouvert trois pensionnats, dirigé des sœurs et formé douze institutrices, dont cinq vont aujourd'hui faire profession religieuse. Vous avez gagné l'affection des enfants, acquis la confiance des parents, mérité l'estime de notre clergé, obtenu le respect et l'amour de tous : vous êtes donc dignes de notre approbation.

« Aussi, Nos très-chères filles, nous en avons la douce garantie, depuis que visitant personnellement votre Communauté mère, nous y vîmes l'excellent esprit qui l'animait. Cette confiance ne put que s'accroître lorsque le digne évêque de Viviers, votre premier supérieur, vint corroborer nos pensées, affermir nos convictions, et par surcroît de bonheur, seconder nos désirs, en nous promettant une colonie de votre maison. Avec quelle joie, avec quelle reconnaissance alors nous nous sommes prosterné devant le tombeau de votre glorieuse mère et sainte fondatrice, pour la supplier de nous bénir avec la petite troupe de ses filles que nous la priâmes de choisir et de nous envoyer.

« C'est donc elle, nous le croyons, qui vous a choisies, qui vous a envoyées. Aussi, c'est en son nom que nous vous recevons, que nous vous bénissons, et que nous vous plaçons d'une façon perma-

nente dans notre Diocèse, sous nos yeux et près de notre cœur.

« A cette fin, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons réglé, statué, ordonné ; réglons, statuons, ordonnons ce qui suit :

« I. Nous établissons et instituons canoniquement, dans notre diocèse, sous notre juridiction épiscopale et celle des seigneurs de Saint-Hyacinthe, nos successeurs, la *Communauté des sœurs de la Présentation de Marie*, en union avec la Communauté mère, de même nom, qui existe en France, et à laquelle nous reconnaissons le droit de visiter, le tout en conformité aux Règles et Constitutions du même Institut ; Règles et Constitutions que nous acceptons, approuvons et autorisons par le présent Mandement.

« II. Nous ouvrons et maintenons, sous les mêmes termes, pour ladite Communauté, un noviciat régulier, où seront enseignées les règles de la vie spirituelle, et où seront formées, comme dans une Ecole Normale, toutes les filles qui y seront admises, avec toutes les conditions voulues par les Règles, avec l'intention d'en faire de bonnes et vertueuses institutrices de la jeunesse, et aussi des sœurs destinées à perpétuer l'Institut dans notre diocèse et ailleurs, selon les circonstances et les besoins.

« III. Nous approuvons et autorisons toutes les

fêtes, observances religieuses, pratiques chrétiennes et dévotions salutaires en usage dans cette Communauté, et toutes les maisons et missions qui pourraient en être formées, que nous plaçons sous la garde immédiate et la protection maternelle de l'Immaculée Vierge Marie, sous le titre de sa Présentation à Dieu dans le temple, et nous la conjurons d'être elle-même la supérieure, la maîtresse, la directrice perpétuelle des supérieures, des maîtresses, des directrices de toutes ses filles, de toutes leurs élèves dans notre diocèse et dans ce pays.

« Donné à Saint-Hugues-de-Ramsay, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre secrétaire, en la fête de la glorieuse Assomption de Marie, ce quinze août mil huit cent cinquante-six.

« Signé : † J.-C. PRINCE,

« Evêque de Saint-Hyacinthe.

« PAR MONSEIGNEUR,

« Signé : L.-Z. MOREAU, *prêtre secrétaire.* »

CHAPITRE VIII

A Saint-Hugues-de-Ramsay

La maison de la Providence, à Saint-Hyacinthe. — Une navigation à sec sur le Yamaska, l'établissement de Saint-Hugues. — Translation de la maison provinciale. — M. Archambault. — Fondation de Saint-Aimé. — A Saint-Hugues : la Communauté, le pensionnat, le noviciat, la première profession. — Les épreuves. — La sœur visitatrice. — Fondation de Saint-Césaire.

(1855-1858)

Dès l'arrivée des sœurs en Canada, M^{re} Prince avait manifesté la pensée de les avoir dans sa ville épiscopale, aussitôt que les circonstances le permettraient. M. le curé de Sainte-Marie était entré dans les vues de son évêque. Il comprenait que la maison provinciale de la Congrégation devait être au centre du diocèse ; et, tout en désirant garder chez lui le noviciat ¹, il déclarait cependant qu'il accepterait ce qui serait « le plus utile à la Communauté. »

De part et d'autre on était donc d'accord sur le

(1) Lettre de M. Crevier à la révérende mère Arsène, 18 novembre 1854.

pr
ve

soi
Ma
elle
peu
ame
vier
son
Mais
pour
du r
ces c
cord
décli
bienf
Ce
saient
deux
Saint-
res l'u
Saint-F
Cett

(1) L

principe. On ne put aussi bien s'entendre pour en venir à la pratique.

M. Crevier possédait à Saint-Hyacinthe une maison dite de *la Providence*, qu'il offrait. La sœur Saint-Maurice alla la voir, au commencement de 1855 ; elle la trouva ¹ trop isolée, bâtie sur des fondations peu solides et répondant mal dans l'ensemble de ses aménagements au but que l'on se proposait, M. Crevier avait bien à cet égard les plus généreux projets ; son cœur ne connaissait jamais une limite au bien. Mais sœur Saint-Maurice était trop femme de tête pour ne mener les affaires qu'avec le cœur. Elle sut du moins employer le sien, avec toutes ses ressources de patience et d'abnégation, pour arriver, d'accord avec M^{sr} Prince et la révérende mère Arsène, à décliner l'offre de M. Crevier sans blesser ce digne bienfaiteur.

Cependant les locaux de Sainte-Marie ne suffisaient plus au noviciat. Or, depuis quelque temps, deux fondations se préparaient : A *Saint-Aimé* et à *Saint-Hugues*. Ces deux paroisses sont à quatre heures l'une de l'autre ; et la même distance sépare Saint-Hyacinthe de Saint-Hugues.

Cette dernière maison fut désignée par M^{sr} Prince

(1) Lettre de sœur Saint-Maurice, 48 février 1855.

lui-même comme préférable à ce qui était proposé au chef-lieu.

Au mois de février, sœur Saint-Maurice était allée la visiter et en régler la distribution intérieure. Par 26 degrés de froid, elle avait fait, avec une de ses sœurs, une *navigaion à sec* sur la rivière d'*Yamaska*. Se faire porter sur la glace par un *sleigh*, ou traîneau, jusqu'à Saint-Hyacinthe ; gagner de là Saint-Hugues, en s'égarant dans les bois ; se geler à demi en route et risquer pis encore en se dégelant ensuite trop rapidement au feu : tels avaient été les petits incidents du voyage. Mais qu'est-ce que tout cela pour des missionnaires ? La récompense de tant de fatigues avait été du moins de trouver un *établissement bien entendu*. La maison bâtie par M. le Curé de Saint-Hugues avait 74 pieds de long sur 34 de large. Elle était solide ; un calorifère y était aménagé, — nos lecteurs ont compris que ce n'était pas de luxe ; — une chapelle entraînait dans le plan, afin que les sœurs eussent le culte chez elles ; une grande et belle cour, un jardin, un bois avoisinant invitaient à la récréation et à la promenade. Qu'ambitionner de mieux ? Les filles de la vénérable mère Rivier n'en désiraient pas tant.

C'est là que la maison provinciale dut se transporter. Le 15 août 1855, cette *translation* fut définitive-

m
f
sa
tre
qu
ava
de
au
dier
jour
acce
que
tes c
et ur
veau
le sai
miers
tait de
Cor
qui av
sœurs
tinatio
M. le C
priété

ment ordonnée par M^r Prince. Elle s'accomplit le 17 septembre suivant.

A cette date, il fallut se séparer ; ce ne fut pas sans émotion. La supérieure, l'assistante, la maîtresse des novices et quelques sœurs canadiennes quittaient Sainte-Marie ; les autres y restaient. Il y avait donc un déchirement à subir. L'âme aimante de sœur Saint-Maurice ne pouvait être que touchée au vif en s'éloignant du berceau de sa famille canadienne. Les adieux furent tristes, comme le sont toujours des adieux ! Mais le sacrifice fut généreusement accepté. Avec cette entière possession d'elle-même que lui avait acquise l'habitude de voir Dieu en toutes choses, sœur Saint-Maurice sut avoir un sourire et un mot aimable pour tous. Elle remercia de nouveau avec toute l'effusion de son cœur reconnaissant le saint curé, dont la charité avait accueilli ses premiers pas au Canada. Et l'on se quitta. L'union restait dans le Cœur de Jésus, aux pieds de Marie.

Conduites par les marguilliers de Saint-Hugues, qui avaient voulu venir eux-mêmes les chercher, les sœurs arrivèrent sans encombre à leur nouvelle destination. Elles entrèrent aussitôt chez elles, car M. le Curé, ce jour-là même, fit cession de sa propriété à la Communauté des sœurs de la Présen-

tation »¹. La maison ne leur fut pas seulement ouverte ; elle était, à peu de chose près, pourvue de tout le nécessaire, grâce aux soins de M. Archambault.

M. *Archambault* était le curé-archiprêtre de Saint-Hugues. Homme intelligent, dévoué et d'un jugement droit et sûr, prêtre modèle, absolument pénétré de l'esprit de son saint état, il était dévoré de zèle pour le bien ; le sacrifice lui était chose familière. Si ses paroissiens avaient pu l'ignorer jusque-là, ils l'eussent compris en le voyant, malgré une santé délicate, conduire lui-même les travaux du couvent et, le cas échéant, ne pas craindre d'y mettre la main.

Le lendemain de l'arrivée des sœurs à Saint-Hugues, c'est-à-dire le 18 septembre, M^{sr} Prince vint présider à l'inauguration du nouvel établissement. Il le fit avec la plus grande solennité au milieu d'un nombreux concours de prêtres et de fidèles. Pour que tout fût complet, en bénissant la maison et la chapelle, il bénit la clochère qui, pour l'obéissance, symboliserait la voix de Dieu ; et au fronton de l'édifice il installa l'image auguste de la Très-Sainte

(1) Sœur Saint-Maurice se chargea de payer une partie de ce qui était encore dû pour les constructions ; ce que la Providence lui permit de faire bientôt.

Vierge, souveraine et gardienne de ces lieux, sous le nom de *Notre-Dame de la Garde*.

Le jour suivant, Jésus-Hostie prenait possession du tabernacle de la chapelle.

En quittant Saint - Hugues le 19 septembre, M^r Prince se rendit à *Saint-Aimé*, dont le couvent fut inauguré à son tour le 20 de ce mois.

Là, comme à Saint-Hugues, la sœur supérieure avait elle-même veillé à l'organisation du local. Mais ce fut surtout pour le pourvoir d'un personnel qu'il fallut tout le sens pratique et judicieux de sœur Saint-Maurice. On était à court. — Il avait été question, quelque temps auparavant, d'une fondation dans le diocèse des Trois-Rivières ; les circonstances n'avaient point permis qu'elle se réalisât. Si du moins les sœurs de France, que l'on avait demandées dans ce but, avaient pu arriver ! Sœur Saint-Maurice l'espérait un moment ; mais cette espérance s'était évanouie. — Il fallut donc tirer parti de ses seules ressources. La supérieure se vit obligée de confier à une *novice* la direction de Saint-Aimé. C'était délicat ; mais elle le fit avec un tact et une prudence inimitables, l'y préparant sans qu'elle s'en doutât et l'y amenant presque sans lui dire sa mission.

La petite phalange destinée à Saint-Aimé avait

quitté Sainte-Marie en même temps que la caravane plus nombreuse de Saint-Hugues. On s'était séparé en route. Mais trois jours après sœur Saint-Maurice avait rejoint ses filles pour présider à leur prise de possession de l'établissement, dont cession fut faite, comme à Saint-Hugues, à la Communauté des sœurs de la Présentation. La cérémonie de l'installation s'accomplit avec une grande solennité; et aussitôt les classes s'ouvrirent.

La sagesse de notre sœur Saint-Maurice se signala en cette circonstance. Supérieure attirée, ayant un renom bien acquis, une autorité reconnue, elle aurait pu songer à user de ces privilèges pour mieux lancer l'entreprise. La prudence humaine n'aurait pas manqué d'en agir ainsi. Mais, voyant les choses de plus haut, la supérieure du Canada fit tout le contraire. Elle refusa même de paraître au parloir et elle fit recevoir les parents par la jeune directrice, qu'elle mit de la sorte en évidence, afin de lui faire prendre position. Pour elle, il lui suffisait de demeurer le conseil et l'appui.

Elle restera, en effet, dans ce rôle. L'œil toujours ouvert de ce côté, elle n'épargnera à ses filles de Saint-Aimé ni lettres, ni visites. Et cette petite communauté, originairement formée de novices, marchera fidèlement et généreusement sous la règle de

la
da
rei
ine
fleu

Ma

qu'
tan
dèj
bau
elle
sim
déta
dite
de

Le
mèr
nes.
ce q
petit
d'ém
et fè
y obt

la vénérable mère Rivier ; elle méritera des éloges dans les rapports adressés par la supérieure à la vénérable mère Arsène ; Dieu la bénira. Admirablement installée, elle deviendra prospère et les œuvres y fleuriront.

Retournons à Saint-Hugues avec sœur Saint-Maurice.

Établie sur un champ plus vaste et plus favorable qu'à Sainte-Marie, la *Communauté* n'a rien eu pour tant à changer aux allures que nous lui connaissons déjà. Sous la direction pleine de tact de M. Archambault, son supérieur ecclésiastique et père spirituel, elle reste fidèle à ses habitudes de régularité et de simplicité, de charité et de zèle. Entrer ici dans des détails circonstanciés, ce serait tomber dans des redites ; nous devons éviter cet écueil, malgré l'attrait de certaines lettres et de nombreux documents.

Le *pensionnat* prit de suite son essor. Dès la première année, on eut 36 pensionnaires et 30 externes. Ce nombre s'accrut ensuite sensiblement ; et, ce qui vaut mieux que le nombre, le bon esprit de ce petit peuple ne laissa rien à désirer. Les moyens d'émulation ordinaires, les congrégations, retraites et fêtes entrèrent dans les coutumes de la maison et y obtinrent les meilleurs résultats.

Notons, à la louange de la supérieure et de ses petites filles, cette parole d'une élève de cette époque : « La seule pensée de faire de la peine à la si aimée et si vénérée sœur Saint-Maurice suffisait pour engager les plus vives à réprimer les saillies de leur caractère et pour exciter l'ardeur des plus lâches. »

Le noviciat, dont les besoins avaient principalement motivé la translation à Saint-Hugues, y devint une pépinière féconde.

Dieu lui donna un puissant encouragement le jour où se fit la profession religieuse des *premières sœurs canadiennes* de la Présentation. Nous l'avons déjà indiqué incidemment, ce fut le 15 août 1856, date bénie et mémorable dans les annales de la Congrégation. M^{sr} Prince, dont la santé ébranlée venait d'être rétablie, voulut prêcher lui-même une retraite préparatoire de cinq jours. Il le fit à la façon des saints, en insistant beaucoup sur la vie intérieure ; il le fit aussi avec son cœur de père, car il est difficile de dire combien et comment il fut toujours père, à l'égard des sœurs de la Présentation. Le jour de l'Assomption, Monseigneur voulut, par un sentiment de délicatesse admirable, faire célébrer la messe de la profession par M. le vicaire général Crevier, qui accourut de Sainte-Marie. C'est à l'église

paroissiale de Saint-Hugues, que la cérémonie s'accomplit avec une solennité vraiment imposante. La foule, affluant de toutes parts, entendit avec joie l'acte d'institution canonique dont nous avons donné le texte au chapitre précédent. Elle fut singulièrement émue en voyant cinq enfants du Canada s'incliner devant l'autel et faire leurs vœux en présence du pontife qui les acceptait au nom de Dieu.

Peu de temps après, le 21 novembre, la profession de deux autres novices était également reçue par M. Archambault.

Dieu parlait ainsi d'une façon sensible au peuple dont il voulait choisir les filles pour son divin service. Les vocations ne manquèrent pas.

Mais il fallait pour les comprendre et les guider un instrument fidèle. Sœur Saint-Maurice fut cet instrument. C'est là que devenait précieux son coup d'œil, sa perspicacité, ce que nous pourrions appeler indifféremment son *esprit de discernement* ou son *discernement des esprits*. Toutefois la rapidité naturelle de son jugement ne lui faisait jamais manquer à la règle qu'elle s'était imposée de recourir d'abord à la prière.

Puis, l'accueil qu'elle faisait aux postulantes était tout une sainte tactique. Il était toujours aimable, mais jamais enthousiaste : c'était de la prudence.

Citons un exemple. — Une demoiselle bien douée et bien dotée se présenta, un jour, non pour demander son admission, mais pour s'informer des règles et coutumes de l'Institut, afin d'éclairer sa décision. Elle avait déjà fait dans plusieurs ordres cette enquête préliminaire. Son extérieur modeste, sa conversation, la droiture de ses sentiments ne laissèrent dès l'abord aucun doute à sœur Saint-Maurice sur le sujet que Dieu lui envoyait. Mais, « me rappelant aussitôt, écrivait-elle ensuite, que surtout dans les commencements de notre Congrégation, quand il se présentait des sujets doués de fortune ou de brillantes qualités, notre vénérable mère Rivier était saisie de crainte, se demandant si cette admission n'affaiblirait pas l'esprit de simplicité et de pauvreté de notre Institut, je partageai cette appréhension. » — Alors, n'écoutant que son esprit de foi, voici ce que la sage supérieure répondit à la future novice : « Ma chère demoiselle, tout ce que je puis vous offrir, c'est une vie de pauvreté, de simplicité, d'humilité et de zèle. Si vous vous sentez le courage de vivre ainsi, non seulement nos portes vous sont ouvertes, mais encore nos bras et nos cœurs. Prenez le temps pour réfléchir ; et si Dieu vous appelle, arrivez-nous bien résolue à devenir une vraie sœur de la Présentation de Marie. »

L'aspirante fut renversée par cette déclaration de principes. — « Je ne puis, disait-elle le lendemain, « m'expliquer cette manière d'agir de la part d'une « supérieure qui a cependant besoin de sujets pour « sa mission naissante.... Et ce qu'il y a de plus « étrange, ajoutait-elle, c'est que je ne sens en moi « aucun attrait pour les communautés où j'ai reçu « un accueil très cordial, tandis que tout m'attire à « la Présentation, malgré cet étonnant langage, que « m'a tenu la supérieure. »

Trois jours après, les portes du noviciat s'ouvraient à cette postulante ; et elle devint une bonne et fervente fille de la vénérable mère Rivier.

Cette réserve prudente de la première heure faisait place, dès que le seuil du couvent était franchi, à la plus maternelle affection. Combien de « déluges de larmes » a fait cesser sœur Saint-Maurice, quand le sacrifice de la maison paternelle semblait trop dur ! Et comme elle savait dire aux orphelines qui lui venaient au noviciat : « Je serai deux fois votre mère ». Mais, en même temps, quels horizons de la vie religieuse et parfaite elle ouvrait à ces âmes de vingt ans ; et comme elle les faisait monter vers Dieu en leur répétant des mots simples et grands comme ceux-ci : « Demeurez humbles »... « Faites-vous petites, bien petites ! »

Pendant que sœur Saint-Maurice travaillait ainsi pour Dieu, Dieu travaillait pour elle, comme Il le fait pour les saints, c'est-à-dire par la croix. Bien que les difficultés premières eussent été aplanies et que les privations de ses débuts au Canada ne se fussent point renouvelées, la digne supérieure ne restait pas sans *épreuves* de diverses sortes. Ce fut d'abord la santé de M^{sr} Prince, son père, son conseil et son appui, qui l'inquiéta vivement ; puis celle de quelques sœurs ; elle-même enfin paya son tribut à la maladie. Dans une visite au couvent de Sainte-Marie-de-Monnoir, au cours de l'hiver, elle s'était refroidie. La fièvre la gagna et la jeta bientôt dans une grande prostration qui alarma vivement ses sœurs. Dieu, heureusement, ne resta point sourd aux prières des enfants pour leur mère !

Une grande consolation vint d'ailleurs bientôt embaumer les cœurs et aider ainsi notablement au rétablissement de sœur Saint-Maurice ; ce fut l'arrivée d'une *Sœur Visitatrice* au Canada ¹.

La vénérée mère Arsène avait promis depuis quelque temps cette visite à M^{sr} Prince et à la chère supérieure du Canada. Elle voulut bien au commencement de 1857 annoncer la réalisation de ce projet ;

(1) Terme usité dans la Congrégation.

et l'on pense bien si cette nouvelle fut accueillie avec joie !

Voici comment s'accomplit ce voyage tant désiré.

Le 8 mai, la sœur visitatrice quittait Bourg-Saint-Andéol, emmenant avec elle deux sœurs qui devaient augmenter la famille canadienne. Après un arrêt à Paris, pour saluer Notre-Dame des Victoires, les trois voyageuses se rendirent à Boulogne pour aller, par Londres jusqu'à Liverpool, prendre le bateau de la ligne de Québec. La traversée, malgré l'impôt du mal de mer, fut relativement bonne. C'est au port qu'on allait échouer. En effet, dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin, on avait quitté l'Océan, on était sorti du golfe, on naviguait à toute vapeur sur le Saint-Laurent « le roi des fleuves », quand tout à coup, à une heure du matin, se produisit un choc épouvantable : le steamer était allé se mettre en plein sur un rocher ! Une immense clameur d'effroi avait répondu au bruit sourd de l'échouement : cinq cents passagers environ songeaient à leur existence en danger. Cependant, malgré la position critique du navire qui donnait de la bande sur bâbord, il fut jugé que l'on pouvait attendre le jour ; et le capitaine consigna tout le monde dans les cabines. Nos bonnes sœurs recommandèrent alors leurs âmes à Dieu, firent un acte de résignation à sa volonté sainte, et puis... se

rendormirent tranquillement. — Ce que c'est que d'avoir la conscience en paix ! — A huit heures du matin, un *steamboat* vint au secours du navire en détresse ; et les passagers furent ainsi transbordés sur un voilier, qui n'arriva qu'à huit heures du soir à Québec.

Cette alerte eut une compensation de la bonne Providence dans l'accueil qui fut fait à nos voyageuses au moment où elles posèrent le pied sur la terre du Canada. M^{gr} l'Archevêque de Québec, prévenu à leur insu, avait envoyé deux prêtres à leur rencontre. Ce digne prélat les reçut d'abord dans son palais, malgré l'heure tardive ; puis, il les fit conduire chez les révérendes Sœurs Grises, où la plus fraternelle hospitalité leur fut offerte. Vingt-quatre heures après, le chemin de fer les mettait à Saint-Hyacinthe, où M. Reymond, vicaire général, les attendait à la gare.

C'est le 4 juin que deux sœurs de Saint-Hugues vinrent chercher à Saint-Hyacinthe leur visitatrice et ses deux compagnes. Quelle joie de se retrouver ainsi à telle distance de France et de la maison-mère ! Bientôt les explosions de la plus sainte allégresse se donnaient libre cours à Saint-Hugues, pour se prolonger ensuite à Sainte-Marie et à Saint-Aimé.

Mais la satisfaction du cœur ne fut pas l'unique ni

le principal effet de cet événement. La présence d'une déléguée spéciale de la maison-mère, durant deux mois, produisit tous les heureux fruits que l'on pouvait en attendre. On put mieux savoir ensuite à Bourg-Saint-Andéol tout ce que la modestie de sœur Saint-Maurice avait caché ; ce qui avait été fait et ce qui restait à faire ; quelles difficultés s'étaient rencontrées ; et au prix de quels sacrifices la supérieure du Canada les avait surmontées. Les hautes qualités administratives de celle-ci s'affirmaient ainsi plus glorieusement. Et tandis que la famille canadienne trouvait consolations et encouragements dans les bontés et les sages conseils de celle qui leur venait de France, celle-ci à son tour s'édifiait, en constatant que la règle de la Présentation était scrupuleusement observée au Canada ; et que tous les cœurs, jaloux de chercher la gloire de Dieu et le salut des âmes, demeuraient dans le parfait esprit de la vénérable mère Rivier. La grande vertu de sœur Saint-Maurice, qui avait obtenu ce précieux résultat, dépassait toutes les autres. La preuve suffisante en était dans la simplicité religieuse avec laquelle elle accueillit la visitatrice, voyant en elle l'autorité de la supérieure générale et s'effaçant devant elle, dans toute la mesure compatible avec sa charge.

Non seulement la sœur visitatrice alla dans cha-

cune des maisons de la Présentation ; mais encore tout le monde profita de sa présence à la retraite générale qui commença le 29 juillet. Les retraitantes étaient au nombre de trente : quinze professes, huit novices et sept postulantes.

Une visite doit avoir un terme. Ce fut un chagrin quand ce terme arriva. Heureuse du moins de tout ce qu'elle avait vu, la sœur visitatrice dut reprendre le chemin de l'Europe. Munie de la bénédiction de M^{sr} Prince, accompagnée jusqu'à son embarquement à Québec par M. Archambault et la sœur Saint-Maurice, elle reprit la mer le 15 août, sous l'égide de la Très Sainte Vierge.

Quand, arrivée à Bourg-Saint-Andéol, elle rendit compte de sa mission, l'éloge, qu'elle put faire des sœurs du Canada et particulièrement de leur supérieure, produisit une impression profonde. Dieu avait ses desseins ; Il préparait ainsi une voie nouvelle à celle qui ne cherchait que sa gloire trois fois sainte.

La sœur visitatrice venait à peine de partir qu'une nouvelle fondation se réalisait : celle de *Saint-Césaire*. Le zélé curé de cette paroisse, *M. Provençal*, s'était occupé des sœurs dès leur arrivée au Canada et leur avait procuré des élèves à Sainte-Marie. On ne pouvait qu'acquiescer à son désir d'avoir chez lui un

couvent de la Présentation. Il offrait d'ailleurs en don pur et simple, à la simple condition de la perpétuité de l'école, une belle maison avec ses dépendances. On en fit l'inauguration solennelle le 8 septembre 1856. Trente prêtres y assistaient accompagnant trois évêques : NN. SS. Prince, évêque de Saint-Hyacinthe, Taché, évêque de Saint-Boniface, Baillargeau, coadjuteur de Québec. Sous la triple bénédiction de ces pontifes, la semence jetée en terre, ce jour-là, ne put manquer d'être féconde ; et la maison de Saint-Césaire fut bientôt prospère, à l'égal de ses trois sœurs aimées.

Tout allait donc bien dans la mission que Dieu avait confiée à sœur Saint-Maurice. Si nous pouvions transcrire les relations que, dans ses admirables lettres, la supérieure faisait à la vénérée mère Arsène, nous verrions combien l'humilité de l'ouvrière égalait le succès de l'œuvre. Ce serait trop long. Du moins ce que nous sommes obligés de laisser dans l'ombre, nos lecteurs le devineront, en se rappelant la parole du Maître : « Aux fruits vous jugerez de l'arbre ».

L'heure avait d'ailleurs sonné où sœur Saint-Maurice devait aller de sa personne édifier la maison-mère.

CHAPITRE IX

Un voyage en France

La soixantaine de la révérende mère Arsène. — En mer sur l'*Anglo-Saxon*. — Lettre de sœur Saint-Maurice à la mère Arsène. — La réélection. — A Notre-Dame des Victoires. — M. Ridoux. — La tempête.

(1858)

Une disposition spéciale des constitutions des sœurs de la Présentation ramenait sœur Saint-Maurice à la maison-mère en 1858.

Les règles de l'Institut, qui ne fixent aucun minimum d'âge pour l'élection de la supérieure générale, veulent que de plein droit celle-ci perde tous ses pouvoirs, dès qu'elle a l'âge de 60 ans. La prudence a dicté cette prescription. Elle n'a pas voulu du moins en exagérer la portée ; et la supérieure déposée reste rééligible pour des périodes successives dont chacune ne doit point dépasser cinq années.

La révérende mère Arsène arrivait à cette *soixantaine*, qu'elle réputait fort enviable. Elle n'eut pas même voulu l'atteindre. Eprise des joies de la vie

humble et cachée, ¹ elle avait essayé déjà en 1830 de se démettre de sa charge ; le conseil s'y était sagement refusé. Cette fois, elle croyait pouvoir déjurer tous les calculs de la respectueuse affection de ses filles et rentrer dans le calme de la vie intérieure, pour se préparer à terminer sa carrière. Mais, pas plus que la Congrégation, Dieu ne l'entendait ainsi. Les prières qu'elle ordonna pour l'élection d'une bonne supérieure ne devaient que mieux faire la lumière sur ses vertus : elle allait être réélue supérieure générale.

C'est pour prendre part à cette œuvre importante que sœur Saint-Maurice fut appelée en France au mois de mai de cette année 1838.

Accompagnée de sœur Solange, la supérieure du Canada s'embarqua à Québec le 22 mai. Malgré les craintes qu'inspirait à ses filles sa santé compromise, sœur Saint-Maurice fit assez bien et sans accident ce voyage sur l'*Anglo-Saxon*, qui la conduisit à Liverpool, d'où elle gagna bientôt la France.

Quelle joie pour son âme quand, le 10 juin, elle franchit le seuil de la maison-mère de Bourg-Saint-Andéol ! Ni elle ni sa compagne ne pouvaient croire à tant de bonheur. N'avaient-elles pas quitté la

(1) *Vie de la R. mère Arsène*, p. 427.

France, cinq ans auparavant, sans caresser l'espoir du retour ?

Mais tandis qu'autour d'elle l'allégresse commune dilatait toutes les âmes, sœur Saint-Maurice ne trouvait point son bonheur complet. Quelqu'un lui manquait : la mère générale était absente ; un ordre du médecin la retenait aux eaux de La Caille, en Savoie.

Sans attendre le retour que l'on annonçait comme tout prochain, sœur Saint-Maurice voulut adresser à mère Arsène la *lettre suivante*, qui est vraiment un cri du cœur.

« TRÈS CHÈRE ET TRÈS RESPECTABLE MÈRE,

« Ainsi que notre bonne sœur Marie vous l'a écrit, nous sommes arrivées jeudi dernier, 10 courant, à la chère maison-mère. Il n'est pas facile de vous exprimer tout ce que nos cœurs ont ressenti en revoyant premièrement la France, mais surtout en rentrant à la chère maison de Bourg-Saint-Andéol, où j'ai reçu tant et tant de grâces !... Mon cœur battait de joie et de diverses émotions que je ne puis vous dépeindre ; j'étais si heureuse de revoir nos chères sœurs, de me retrouver au milieu d'elles !... Mais, hélas ! ma satisfaction était loin d'être parfaite ; je ne retrouvais pas ma très chère, ma bien aimée

mère ! Non, je ne puis vous dire combien j'ai été peinée de ce contre-temps... ; je vous avoue qu'il était si grand que si vous n'eussiez été en Savoie, j'aurais prié ma bonne sœur Marie de me permettre d'aller vous voir dès le lendemain... Mais, inutile de m'étendre sur la peine que j'éprouve de ne pouvoir encore vous embrasser, je sais que vous la partagez ; je connais la tendresse de votre cœur maternel, j'offre donc à Dieu cette privation qui n'est pas petite, pour obtenir la grâce de bien profiter des exemples de vertu que j'aurai sous les yeux pendant mon séjour à la bénite maison.

« Nos bonnes sœurs de la Savoie ne m'en voudront pas si je les prie de ne pas vous garder trop longtemps. Mon profond respect au digne M. Chaumontet, je ne l'ai point oublié auprès de Notre-Dame des Victoires et de Notre - Dame de Fourvières. »

Le séjour de sœur Saint-Maurice en France fut de trois mois. Elle employa ce temps, relativement court, non seulement à retremper son âme aux sources mêmes de sa vie religieuse, mais encore à quelques visites nécessaires et à des affaires utiles à son œuvre du Canada. On la tenait au courant d'ailleurs de tout ce qui se passait dans sa chère mission. Pour ne pas anticiper sur le chapitre suivant, contentons-

nous de dire que Mgr Prince de son côté demeurait « en union avec Bourg-Saint-Andéol, tout près du tombeau de la vénérable fondatrice, dont vous baiserez pour moi la pierre tumulaire, » écrivait-il à sa supérieure canadienne.

L'élection de la supérieure générale eut lieu le *14 août*. La vénérée mère Arsène réélue dut s'incliner devant l'ordre de Dieu.

Après avoir accompli le devoir qui l'avait amenée à la maison-mère, sœur Saint-Maurice songeait à rejoindre son poste au plus tôt. On voulut au moins qu'elle prit part à la retraite générale commençant le *1^{er} septembre*. Environ six cents religieuses y assistent. Et, dans ce commun effort des volontés vers Dieu, la supérieure du Canada puisa des forces nouvelles pour continuer vaillamment la sainte entreprise à laquelle étaient vouées toutes les énergies de sa haute intelligence et de son grand cœur.

C'est le *13 septembre* qu'elle dut quitter de nouveau Bourg-Saint-Andéol. Elle y laissait la bonne sœur Solange : nous avons dit pourquoi. Mais, en retour, elle emmenait avec elle deux nouvelles compagnes.

Ce second voyage mérite d'être raconté.

Nous ne regretterons pas de nous attarder un peu à Paris, où les sœurs durent s'arrêter quelques jours.

Rejoignons-les à *Notre-Dame des Victoires*. C'est leur sanctuaire de prédilection ; elles ne peuvent plus en sortir. — Un jour, c'était un vendredi, elles y avaient fait la sainte communion et entendu quatre messes consécutives. Une cinquième fois, le saint sacrifice allait commencer ; elles voulurent y assister encore : n'allaient-elles pas en être absolument privées pendant la traversée ! Tous les élans de leurs cœurs montèrent mieux vers Dieu. Il semblait que, loin de les lasser, la longueur de leurs prières ne faisait que les animer davantage.

Mais il fallait enfin quitter la chère église. Comme si elles eussent encore voulu allonger le temps, les sœurs s'étaient arrêtées à la porte, quand, sortant à son tour, le prêtre qui venait de célébrer devant elles les interpella. C'était, nous dit quelqu'un qui l'a connu, « un digne ecclésiastique à l'aspect humble et modeste et qu'on respectait comme forcément », malgré certains petits « excès de bonhomie ». — « Eh bien, les voyageuses, dit-il, où allez-vous ainsi ? — Une réponse toute simple et sans ambages fut faite à cette question. Quelques instants après, *M. Ridoux* (ainsi s'appelait l'interlocuteur), conduisait les missionnaires du Canada à *M. Des Genettes*, dont la belle âme s'émouvait en s'intéres-

sant à leur apostolat et qui promettait des prières pour soutenir leurs travaux.

Mais là ne se borna point le rôle de M. Ridoux. En quittant le respectable curé de N.-D. des Victoires, il voulut faire une communication à sœur Saint-Maurice. — Nous livrons les faits, sans les juger, tels qu'ils nous sont connus. — « Passez devant, les petites », dit-il aux jeunes sœurs. Puis interrogeant la supérieure, il s'enquit de la fondation, du but, de l'extension de la Congrégation. La conversation ne se limita point à ces détails historiques, ni au passé. Elle se termina par ces mots : — « Allons, ma mère, bon courage. Encore quatre ans et vous reviendrez définitivement en France. » — « Dans cinq ans, reprit sœur Saint-Maurice, j'espère y revenir ; mais d'ici-là où serons-nous ? » — « Non, reprit le prêtre, vous serez de retour avant la fin de la cinquième année. » — Et comme les deux sœurs que l'on rejoignait avaient entendu ces dernières phrases, M. Ridoux les regardant, dit à l'une : — « Vous reviendrez aussi plus tôt que vous ne voudrez. » — Et, à l'autre : — « Et vous aussi, vous reverrez la France. » — « Quand ? » répliqua vivement celle-ci, par un mouvement tout naturel de curiosité ou peut-être d'incrédulité. — « Ah, Dieu seul le sait, » répondit le prêtre, Puis la su-

périeure recommandant à ses prières celle des sœurs dont la santé semblait plus chancelante, — « Soyez tranquille, reprit-il, elle vivra plus que vous deux. »

Chose singulière, l'évènement a justifié *toutes ces paroles* au pied de la lettre.

Mais quelles communications particulières ce mystérieux personnage avait-il faites à la supérieure? On ne l'a jamais su d'une manière complète. Plusieurs fois on a entendu dire à sœur Saint-Maurice : « Le Père Ridoux m'a dit des choses qui n'étaient connues que de Dieu seul et de moi. » Et lorsque, en janvier 1863, à moins de cinq ans de distance, elle sera nommée supérieure générale, une sœur lui arrachera cet aveu que son élévation lui avait été prédite. — « Le Père Ridoux vous l'avait annoncé? » — « Hélas, oui. » — « Et vous étiez si calme? » — « Pauvre enfant, bien folle serait celle qui croirait à de telles prophéties ! »

Le 22 septembre, les voyageuses étaient à Liverpool et s'embarquaient pour Québec. Cette traversée fut loin de ressembler à celle qu'avait si heureusement faite sœur Saint-Maurice trois mois auparavant. Le mal de mer ne fit grâce à personne. Mais cette épreuve est trop vulgaire et trop commune

pour suffire au mérite des missionnaires. Il leur fallait *un peu de tempête* ; cela ne manqua pas.

Dans la nuit du 26, réveillées en sursaut, elles crurent toucher à leur dernière heure. Le vent soufflait avec rage ; les vagues violemment soulevées menaçaient de tout engloutir ; le navire tanguait affreusement, tandis que dans ses flancs tout dansait une sarabande effrénée. Entre-bâillant la porte de la cabine, une des sœurs veut se rendre compte de ce qui se passe ; aussitôt une lame qui balayait le pont descend à elle par la claire-voie brisée et l'inonde des pieds à la tête. Un cri répond à ce bain inopportun ; et la pauvre fille en est tellement troublée que, regagnant en toute hâte sa couchette, elle essaye vainement de demander à sa mémoire une formule de prière. Elle en commence plusieurs sans pouvoir en achever une seule. — « J'étais plus effrayée de voir cette chère sœur en cet état que du danger que nous courions », écrivait ensuite sœur Saint-Maurice. « Pour moi, ajoutait-elle, je n'avais pas oublié mon *Pater* ; mais j'avais perdu le souvenir des noms des saints dont je possédais les reliques ; en sorte que, à l'exemple de ma grand'mère, qui se trouvant sur l'eau avec ses enfants pendant une tempête, se recommandait aux *reliques de sa poche*, moi je m'écriais : *Toutes les reliques de ma valise, sauvez-nous.* »

Le salut, en effet, ne se fit pas attendre. Avec le jour revint le calme ; et le reste du voyage se passa sans nouvel émoi.

Le 6 octobre, on débarquait à Québec. Le lendemain on était à Saint-Hyacinthe.

al-
les
if-
re-
u-
ne
a-
ce
nt
de
or-
e,
ai-
de
en
oir
us
e.
on
es
, à
ur
e-
s:

CHAPITRE X

A Saint-Hyacinthe

• • Lettre de M^{sr} Prince à M. Dabert. — La translation de la maison provinciale à Saint-Hyacinthe. — M. Raymond. — Noviciat, pensionnat, un compromis, les orphelines. — Saint-Hugues et les autres missions. — Abjuration du seigneur de Ramsay. — Mort de M^{sr} Prince. — M. Désaulniers. — M^{sr} Joseph Laroque. — Situation de la Présentation à la fin de 1861. — Fondation de Saint-Georges. — Agrandissement du couvent de Saint-Hyacinthe. — Legs de M. Drolet. — Mort de sœur Marie-Saint-Edouard. — Mort de la révérendé mère Arsène. — *Le Fiat voluntas.*

(1858-1862)

Nos lecteurs se rappellent sans doute le désir qu'avait toujours manifesté M^{sr} Prince d'avoir, en sa ville épiscopale, le noviciat et la maison provinciale des sœurs de la Présentation. Les circonstances n'avaient point permis la réalisation de ce projet, au moment où le couvent de Sainte-Marie-de-Monnoir était devenu insuffisant. Mais le saint évêque n'y avait point renoncé. Le temps ne faisait que le raffermir dans ce pieux dessein, en lui donnant le loisir de connaître de mieux en mieux l'Institut dont le zèle était au service de son diocèse. L'esprit des vé-

nérables fondateurs de la Congrégation le séduisait chaque jour davantage, ainsi qu'il l'écrivait à *M. Dabert*, l'éminent vicaire général de Viviers, supérieur de la Présentation.

« MONSIEUR LE GRAND VICAIRE,

« Je suis heureux que votre charge de supérieur de la Communauté de la Présentation de Marie me fournisse l'occasion de correspondre avec vous. Je me hâte d'en bénir le ciel, et de vous remercier de l'excellente lettre que vous avez eu la bonté de m'adresser, à ce propos, par notre chère sœur Saint-Maurice.

« Ces rapports, comme vous me l'exprimez, ont pour but de conserver dans cette pieuse Congrégation l'esprit de ses vénérables fondateurs. Il est en effet si excellent, cet esprit primitif, que, pour ma part, je me croirais très coupable, si je ne faisais pas tous mes efforts pour l'introduire et le multiplier sur tous les points de mon diocèse. Je viens de relire tant les règles communes des sœurs de la Présentation de Marie que le règlement propre aux sœurs du tiers-ordre. Or, je vois partout, dans cette admirable simplicité du style et des choses, l'esprit de Dieu même et la garantie que cette Communauté

est appelée à une haute perfection, si elle pratique bien fidèlement tout ce qui lui est indiqué dans ce livre précieux ; c'est *son petit Evangile*. . . . »

« Au reste, ajoutait le prélat quelques lignes plus loin, il sera très utile et peut-être nécessaire que vous veniez ou que quelque sœur visitatrice vienne de France, de temps à autre, pour mieux juger de nos besoins, pour nous aider à *entretenir le bon esprit de la fondation* et réchauffer le feu sacré de la tradition. »

Cette page, écrite au moment même où se faisait la *translation à Saint-Hyacinthe*, indique suffisamment toute la pensée de M^{gr} Prince. S'il rapprochait de son siège le centre de l'Institut au Canada, ce n'était point pour l'absorber, mais pour mieux veiller à son inaltérable union avec la souche française qui lui donnait sa véritable vie.

C'est pendant le séjour de la sœur Saint-Maurice en France que se fit l'installation à Saint-Hyacinthe. Une occasion providentielle se présenta dont il fallut profiter sans délai. Un arrangement, proposé par M^{gr} l'Evêque de Montréal, laissait libre à Saint-Hyacinthe une maison qu'occupaient les révérendes sœurs de la Congrégation. La Présentation prit la succession de celles-ci, en suite d'un accord que cimentait la plus édifiante charité fraternelle. Après

en avoir référé à la maison de Bourg-Saint-Andéol et à la sœur Saint-Maurice, qui s'y trouvait, on se décida à agir sans délai. Le 23 août 1858, le noviciat avec une partie du personnel de Saint-Hugues s'installait à *Saint-Hyacinthe*.

Les classes y étaient ouvertes depuis le 8 septembre, c'est-à-dire depuis un mois, quand sœur Saint-Maurice rejoignit sa famille religieuse. Autour d'elle l'allégresse se donna libre cours ; rien n'était plus naturel. Mais ce ne fut pas sa seule consolation, en entrant dans le nouveau poste, d'où elle allait désormais diriger ses missions. Elle trouva que la divine Providence avait bien fait toutes choses.

L'établissement, en effet, que M^{er} Prince donnait « à la Communauté », ayant été aménagé en vue de la vie religieuse, lui offrait toutes les dispositions matérielles qui en facilitent les saintes observances. Dans sa chapelle était érigée la confrérie du Précieux Sang de Notre Seigneur, qui animait aux saints labeurs celles dont le dévouement ne prétendait qu'aux mérites acquis par la divine passion. Et cette chapelle elle-même, par une sorte de prévision providentielle, avait été dédiée à *la Présentation de Marie au temple*, alors qu'elle appartenait aux révérendes sœurs de la Congrégation.

C'est donc sous des auspices bien encourageants

que se constitua la nouvelle Communauté. M^{sr} Prince lui donna pour supérieur ecclésiastique *M. Raymond*, grand vicaire, prêtre très instruit et éminemment pieux, dont l'expérience en matière d'éducation et de vie intérieure devait être précieuse pour la Présentation canadienne. Le digne prélat lui-même, en recevant les vœux de six novices, le 21 novembre qui suivit le retour de sœur Saint-Maurice, sanctionna son œuvre par un document pastoral. Un acte canonique établi, en effet, dans la chapelle la congrégation de *Notre-Dame de Lorette*, en exécution d'un vœu qu'il avait fait dans le but d'obtenir la translation du noviciat dans sa ville épiscopale. Tous ses désirs étaient accomplis.

Devenu plus central, le *noviciat* prit un nouvel essor. Nous en verrons plus loin le résultat, en constatant l'augmentation du personnel.

Quant au *pensionnat*, une soixantaine d'élèves s'y trouvaient dès la première heure. Le nombre s'en accrut rapidement ; il était de cent vingt à l'arrivée de sœur Saint-Maurice ; quelques temps après il atteignait le chiffre de cent cinquante.

Ces jeunes âmes n'eurent pas besoin d'une longue observation pour reconnaître toutes les qualités maternelles de leur supérieure. Ce courant sympa-

F
F
e
lé
n
pa
tr
de
ur
pl
l'é
pa
pré
qu
se
la p
ture
nat.
F
dire

thique fut tel qu'il se produisit rarement, croyons-nous, peut-être même jamais ailleurs. Un fait assez singulier le caractérise ; le voici.

Débordée en quelque sorte par la tendresse de ses petites filles, la mère fut un jour amenée à signer avec elles *un compromis* : elle s'engagea par écrit à passer tous les jours avec les élèves la récréation de midi. C'est que, pour n'être point sur timbre, ce sous-seing, qui échappait à toutes les prévisions légales, ne fut pas du tout considéré comme une non-valeur ! Un jour que M^{sr} Laroque (dont nous parlerons tout à l'heure) retenait sœur Saint-Maurice trop longtemps au gré des pensionnaires, voici que deux espions se détachent d'un groupe qui tenait une sorte de *meeting*. Avec toutes les révérences les plus gracieuses elles arrivent, baisent la main de l'évêque et exhibent à sœur Saint-Maurice le traitre papier qui enchaîne sa liberté. Ce qu'il était facile de prévoir, ce que l'on cherchait sans doute — et ce qui excusait tant de hardiesse, — ne manqua pas de se produire. M^{sr} Laroque, à qui la supérieure passa la pièce authentique, rit de bon cœur de cette aventure et accompagna sœur Saint-Maurice au pensionnat, dont la récréation ne fut jamais plus joyeuse.

Puisque nous parlons des enfants, c'est le lieu de dire un mot des *orphelines*. Sœur Saint-Maurice ne

pouvait s'en passer pas plus à Saint-Hyacinthe, qu'aileurs. Elle sut donc s'en entourer bientôt.

Mais il ne faudrait pas croire qu'une telle satisfaction du cœur était pour elle une jouissance plus ou moins égoïste ou sans mesure. Les sentiments qu'elle avait à cet égard, elle souhaitait les voir partagés de tout le monde ; et elle cherchait à les inspirer aux jeunes filles dont la direction lui était confiée. Un jour, — ceci le prouve, — une pauvre petite de trois ans, orpheline de père et de mère, est présentée au couvent de Saint-Hyacinthe. Adroitement la supérieure s'arrange de manière à attirer sur son malheur l'attention des élèves. Une grande explosion de pitié se produit dans les rangs ; ces jeunes cœurs s'émeuvent. — « Mais, que faire de cette petite ? » dit sœur Saint-Maurice. — « Il faut la garder, répond-on de toutes parts. » — « Elle est si jeune, continue la supérieure, ne vaudrait-il pas mieux la confier à quelqu'un du dehors ? » — « Oh ! non, gardons la. » — « Mais, qui la soignera ? » — « Nous toutes..... ce sera notre petite sœur. » — Ce cri était celui qu'attendait la bonne supérieure. Toutefois une adoption faite par la masse risquait fort de devenir une maternité encombrante. Il fut convenu que les *Enfants de Marie* se chargeraient de l'adoptée. Or la sollicitude de celles-ci envers leur

pupille devint si ardente qu'en peu de temps on lui confectionna plus d'habits qu'elle n'en pouvait porter de longtemps, et l'on tenta même d'y ajouter la broderie à la couture. Sœur Saint-Maurice en prit occasion de donner une sage leçon à ses enfants. Elle prohiba tout ce qui dépassait les bornes de la simplicité ; et elle ordonna que l'on mit en réserve une partie des pauvres hardes qui couvraient l'orpheline à son entrée dans la maison, « afin qu'un jour, disait-elle, on pût les lui montrer si elle oubliait l'humilité de sa première condition. »

Ce simple trait indique comment aucun détail de sa maison n'échappait à la digne supérieure. Elle était bien à Saint-Hyacinthe telle que nous l'avons déjà vue à Saint-Hugues et à Sainte-Marie.

Mais cette vigilance ne se restreignait pas aux limites de Saint-Hyacinthe. Les autres maisons du Canada en avaient une large part.

Saint-Hugues avait beaucoup perdu de sa radieuse physionomie, en perdant celle qui en était l'âme. Ce couvent acceptait sans chagrin d'être descendu au second rang ; mais il ne se résignait pas si facilement à être privé de la présence habituelle de cette supérieure inoubliable. Le révérend curé, M. Archambault, qui avait trouvé tant de consolation à confier en si bonnes mains son œuvre, créée au prix de tant

de sacrifices, en prenait difficilement son parti ; et comme si le passé avait été pour lui une vie achevée, il trouvait une façon aimable de se plaindre dans ses lettres à sœur Saint-Maurice en ne se signant plus que de cette qualification : « Votre *défunt* père ».

Cependant pour atténuer de tels regrets et plus encore pour conserver à Saint-Hugues le mouvement et le bon esprit qu'elle avait su lui imprimer, la supérieure du Canada se rendait dans cet établissement le plus souvent possible. Un coup d'œil jeté sur tous les services et sur l'ensemble de la maison, un mot dit à propos, ici un avis, là une consolation, un encouragement : ainsi en était-il de chacun de ses passages ; et tout y gagnait.

Est-il besoin de dire que les *autres missions* et leur personnel étaient l'objet de la même sollicitude et en tiraient le même bénéfice ?

Sœur Saint-Maurice, aux premières vacances qui suivirent son retour de France, au mois d'août 1859, réunit autour d'elle toute sa famille canadienne de la Présentation. On put vaquer ensemble aux exercices de la Retraite, s'animer mutuellement au bien et recevoir le mot d'ordre de la persévérance de celle qui pour toutes était toujours une mère.

Toutefois celle-ci ne pouvait se contenter de cette

commune rencontre. Aussi bien sœur Saint-Maurice regardait-elle encore comme un devoir impérieux d'aller sur place visiter tour à tour chacune de ses maisons. Ni la fatigue, ni le temps ne pouvaient l'arrêter. On l'a vue, en plein hiver, affronter un froid de 20 degrés dans une simple charette pendant une journée entière, pour ne pas manquer de parole à ses sœurs, après s'être annoncée.

Ainsi devinrent et restèrent florissantes, sous une direction aussi ferme que maternelle, les missions dont cette femme forte avait elle-même jeté les assises. Le champ devait s'en élargir encore, car bientôt, le 24 septembre 1862, allait être fondé un nouvel établissement, celui de *Saint-Georges*, dû à la générosité du pasteur et des ouailles de cette importante paroisse.

De si belles œuvres, accomplies avec tant d'esprit de foi, exerçaient autour d'elles une salutaire influence. Qui sait combien d'âmes durent leur salut au seul spectacle de ce généreux apostolat ! Bien des conversions, bien des abjurations donnèrent aux sœurs, et en particulier à sœur Saint-Maurice, les plus suaves consolations d'en-haut. Il serait trop long de raconter plus d'une scène touchante, ou de retracer plus d'une émotion de ce genre. Disons pourtant que l'une des joies ineffables, qui ravirent

de bonheur la pieuse supérieure du Canada, fut le retour du *seigneur de Ramsay* au giron de la sainte Église romaine. Les bienfaits dont cet homme, plein de droiture et de cœur, avait comblé la maison de Saint-Hugues lui valurent d'ardentes prières. Nul doute que celles-ci n'aient contribué à lui attirer des lumières et des grâces de choix. Et lorsque se fit, en novembre 1839, cette solennelle abjuration, on put voir dans ce fait une nouvelle preuve de la miséricorde de Dieu et de son amour envers les âmes loyales et généreuses.

Mais, à côté de ces succès et de ces allégresses, Notre Seigneur ménageait à sa servante des épines et des croix. Il faut y arrêter un instant nos regards.

Une épreuve des plus sensibles pour la sœur Saint-Maurice, ce fut celle que ressentit le diocèse entier, la mort du très digne et très pieux évêque de Saint-Hyacinthe, *Mgr Prince*.

Au début de l'année 1860, le saint prélat avait vu sa santé, déjà altérée par ses travaux, recevoir un coup décisif : une attaque de paralysie l'avait brusquement averti que la mort n'était pas loin. Avec une énergie surhumaine, il sut pourtant recueillir ses dernières forces, pour rester encore à son poste. Mais après avoir béni, le jeudi saint, les saintes huiles qui devaient l'oindre lui-même une dernière fois,

il
qu
év

M
pe
tr
vo
Un
vre
soi
me
me

cou
ma
sa
bier
de c
et il
rieu
nir c
mor
sent
Le

il ne put encore que bénir son peuple le jour de Pâques. Le 5 mai suivant, Saint-Hyacinthe perdait son évêque ; la Présentation perdait un père.

Ce que fut la sollicitude filiale de sœur Saint-Maurice pendant la maladie de son évêque, il serait peu facile de le bien peindre. Si elle ne pouvait traverser les lois inexorables de la mort, encore eût-elle voulu alléger les souffrances du vénéré malade. Un jour, elle remarque que dans sa touchante pauvreté, le bon évêque n'a pas même un fauteuil tant soit peu confortable pour se reposer convenablement. Aussitôt elle y pourvoit ; et voici en quels termes charmants le prélat lui en accuse réception :

« L'Evêque de Saint-Hyacinthe remercie beaucoup le bon S^t Joseph, — (on était au mois de mars,) — qui, sous l'inspiration et avec le travail de sa glorieuse épouse, a confectionné, pendant son bienfaisant mois, un fauteuil plus beau qu'aucun de ceux qui aient jamais décoré le salon de Nazareth ; et il supplie bien ardemment le charpentier mystérieux de s'unir encore à sa chaste épouse pour obtenir du Fils divin, qui les inspire, une grande et immortelle bénédiction pour ses chères filles de la Présentation de Marie. »

Le jour même où il reçut les derniers sacrements,

le vénéré moribond dit à sœur Saint-Maurice et aux sœurs qui l'accompagnaient : « Écrivez à Bourg-Saint-Andéol et dites à votre mère générale que je la remercie de tout mon cœur des sacrifices et de tout ce que votre communauté de France a fait pour mon diocèse... Si je vais au ciel, comme je l'espère fermement, je vous serai plus utile que sur la terre ; j'y verrai votre vénérable mère Rivier ; j'assisterai à la fête de la béatification. Quelle gloire pour moi ! Je la prierai de vous donner à toutes ses vertus et son esprit pour faire le bien dans mon diocèse. »

Telle a été l'une des dernières bénédictions de M^{sr} Prince à ses chères filles de la Présentation. On conçoit quelle fut la douleur de celles-ci, quand la mort roidit dans la tombe une main si paternelle. Sœur Saint-Maurice en exhala ses plaintes à la révérende mère Arsène dans quelques pages émues, malheureusement trop longues pour trouver place ici. Son admirable lettre se résume d'ailleurs dans l'éloge du défunt, jaillissant de toutes les lèvres, et dans ce cri qui seul pouvait sortir de son propre cœur : « Mon Dieu, que votre volonté soit faite et non la nôtre ! »

Dieu n'abandonnait point ses filles si éprouvées. Il avait inspiré à M^{sr} Prince, peu de jours avant son

dernier soupir, de leur donner une nouvelle preuve de sa bonté prévoyante. Depuis quelque temps, en effet, la santé de M. Raymond l'ayant forcé de se démettre de ses fonctions de supérieur ecclésiastique de la Présentation, Monseigneur de Saint-Hyacinthe s'en était personnellement chargé. Mais sentant venir la mort, le vénéré prélat n'avait point voulu laisser ses filles deux fois orphelines et il avait confié leur direction à *M. Désaulniers*, dont les pouvoirs dataient de sept jours avant le décès de l'éminent évêque.

M. Désaulniers, ancien supérieur du collège de Saint-Hyacinthe, était un homme judicieux et droit, possédant à merveille l'intelligence de la vie religieuse et qui, écrivait sœur Saint-Maurice, aimait singulièrement « l'esprit d'humilité et de simplicité », — ce en quoi il convenait fort à sa nouvelle charge. Son zèle et son dévouement inaltérable lui ont acquis des droits imprescriptibles à la reconnaissance de la Congrégation. S'il fallait le taire ici, pour rester dans le ton de sa modestie, nous manquerions aux saines règles de la justice.

Cependant le veuvage de l'Eglise de Saint-Hyacinthe ne fut pas de trop longue durée. Trois mois après avoir échangé sa houlette pastorale contre la palme du dernier triomphe, M^{sr} Prince avait un suc-

cesseur digne de lui, en la personne du *Révérendissime Joseph Laroque*, précédemment coadjuteur de Montréal.

Le 3 septembre 1860, le nouvel évêque prit possession de son siège.

M^{sr} Laroque n'était pas un inconnu pour la Présentation. A l'époque du sacre de M^{sr} Taché à Viviers, il accompagnait M^{sr} Prince. Au retour, celui-ci étant nommé évêque de Saint-Hyacinthe, il l'avait remplacé comme coadjuteur de Montréal. Ami intime de son vénérable prédécesseur, il en avait toutes les idées et le zèle ardent. Rien ne lui souriait mieux que la fondation de la Présentation au Canada. Nos sœurs retrouvaient donc un père, dont le nom seul avait changé. — « Personne plus que moi, écrivait-il à sœur Saint-Maurice, ne sent la douloureuse perte que vous avez faite par la mort du regretté prélat que je suis appelé à remplacer. Et la véracité de sentiments avec laquelle vous rappelez cette perte témoigne de la beauté de votre reconnaissance. Avec l'aide de Dieu et le concours de vos prières, je m'efforcerai de cicatriser votre plaie encore saignante. »

Il sut bientôt, en effet, y mettre l'huile et le vin du Bon Samaritain. Dès le jour même de sa prise de possession, il visitait la Communauté de Saint-Hya-

cinthe et commençait la série ininterrompue de ses bontés paternelles envers la Présentation.

Nous venons de nommer incidemment M^{sr} Taché. Cet intrépide évêque dut faire un voyage en Europe afin de quêter pour son diocèse fortement éprouvé, l'année qui suivit les évènements dont nous venons de faire le récit. L'affectueux souvenir qui l'attachait à Viviers et à la Présentation le conduisit à Bourg-Saint-Andéol dès son arrivée en France. Il était porteur de lettres, pour la maison-mère, dans lesquelles sœur Saint-Maurice donnait des détails sur *la situation* de la Présentation canadienne. On était alors à la fin de 1861. Cette situation est donc celle où se trouvaient les missions du Canada, au moment où leur fondatrice allait les quitter. C'est à ce titre qu'il nous paraît important de la résumer ici.

Soixante membres composaient alors la famille d'outre-mer de la Présentation : trente-deux professes, dix novices, six postulantes, et douze novices ou postulantes converses.

Cinq maisons abritaient leurs œuvres. Une *sixième*, *Saint-Georges*, allait s'ouvrir, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Il serait difficile de calculer le nombre d'âmes qui déjà y avaient bénéficié d'un zèle éclairé et ardent. Quant au chiffre des enfants qui y recevaient l'éducation chrétienne, il croissait de jour

en jour ; et partout l'on se demandait s'il n'y aurait pas lieu bientôt d'élargir les locaux.

Cette éventualité était déjà une nécessité urgente à Saint-Hyacinthe. La volonté de Dieu était là. Car, enclavé entre l'évêché, l'église, le cimetière et la rue, le couvent n'était attenant qu'à *une seule propriété privée*, à laquelle il confrontait à l'ouest. Or ce terrain fut mis en vente juste à point pour que, malgré une respectable concurrence, la Communauté pût en faire l'acquisition.

La Providence d'ailleurs se manifestait en même temps d'une autre manière propre à encourager de telles entreprises. Jusque-là, en dehors des fondations que nous avons relatées, quelques secours donnés de bon cœur, mais nécessairement restreints, s'étaient seuls ajoutés à diverses allocations de la Législature, pour aider les sœurs à supporter les charges qu'elles avaient assumées. Or, pendant que l'affaire du terrain de Saint-Hyacinthe se traitait, un vénérable prêtre, *M. Drolet*, curé de Saint-Jude, laissait à la Présentation, par testament, une somme de *douze cents piastres*, à la condition perpétuelle d'élever une petite pauvre. Cette ressource à un tel moment n'était-elle pas un signe de Dieu ?

Cependant le Seigneur qui nous aime et qui nous cherche avant tout pour nous sanctifier, ne nous

« oubliée » jamais, selon la pensée d'un saint, au point de nous laisser longtemps sans douleur. Rachetés par la croix, nous ne pouvons sans elle aller à Dieu !

Depuis huit ans qu'elle s'était formée dans la Nouvelle France, la branche canadienne de la Présentation avait payé son tribut à l'épreuve et à la souffrance ; mais la mort l'avait respectée dans son épanouissement. L'heure était venue pour le ciel de s'approprier l'une des fleurs écloses sur cette tige, où la sève religieuse se montrait si vivace. Le 12 décembre 1861, la sœur *Marie-Saint-Edouard* s'endormait à Saint-Hyacinthe dans la paix du Seigneur. Elle était âgée de 28 ans et comptait sept années de religion. Dans le monde elle s'appelait *M^{lle} Adèle Tétreau*. Elle était née à Sainte-Marie-de-Monnoir ; et là même, dans ce berceau de la Présentation canadienne, elle avait trouvé la vie religieuse, dans laquelle son âme vaillante avait « en peu de temps consommé de longs jours », selon le mot de l'Esprit-Saint.

Un autre deuil était proche. Une année ne devait point s'écouler sans que la Congrégation tout entière n'eût à pleurer comme on pleure sur la tombe d'une mère. C'est une mère, en effet, qui lui était enlevée le 24 octobre 1862 : la révérende *mère Arsène*, su-

périeure générale de la Présentation, avait quitté ce monde, moins chargée d'années que de mérites. Ce douloureux évènement plongea dans la tristesse toutes les filles de cette vénérée mère. En l'apprenant un mois plus tard que leurs sœurs de France, celles du Canada n'en ressentirent pas moins vivement une telle perte. L'une d'elles eut le cœur plus brisé que les autres, ce fut sœur Saint-Maurice, dont l'attachement à la mère Arsène était vraiment exceptionnel.

Pendant que la supérieure du Canada était entièrement à son chagrin, ne trouvant un peu de baume à la plaie de son cœur que dans le *Fiat voluntas* qui lui était si familier, ce même *Fiat* devenait pour le ciel un acquiescement dont la Congrégation allait bénéficier : le 8 décembre suivant, sœur Saint-Maurice était élue *supérieure générale de la Présentation de Marie*.

ce
Ce
u-
nt
les
ent
isé
at-
p-
é-
ne
ui
le
it
u-
m

LIVRE TROISIÈME

LA SUPÉRIEURE

GÉNÉRALE



A
exha
lèvre
la pr
Char
d'un

63

LIVRE TROISIÈME

LA SUPÉRIEURE GÉNÉRALE

CHAPITRE I^r

La nouvelle mère

Le legs de la charité. — L'élection et l'éluë. — Le 34 décembre au Canada, trois jours de secrète émotion, la lettre de M^{re} Delcusy. — Retour en France différé, retraite et visites. — Le départ, la gare, Portland. — En mer, le capitaine admirateur. — A Liverpool, le confort ; à Londres, les Petites Sœurs des Pauvres. — A Paris, les sœurs de l'Espérance, M. Dabert. — Moulins, Lyon, Viviers et M^{re} Delcusy. — Le 11 avril 1863. — Le vieux François. — La sœur Marie. — La première circulaire. — Thueyts. — M^{re} Dabert, évêque de Périgueux. — Réunion des sœurs électrices.

(1862-1863)

Au moment où la révérende mère Arsène allait exhaler son dernier souffle, on avait recueilli sur ses lèvres expirantes ce mot tout céleste, qui traduisait la préoccupation suprême de son âme : « *Charité ! Charité !* » Ce n'était point seulement le résumé d'une existence exemplaire dont le divin Amour

avait animé tous les actes ; c'était aussi le dernier vœu d'une mère pour une famille dont la charité forme le lien, la puissance et la vie.

Pénétrées de ce sentiment, ainsi exprimé par la vénérable mère Arsène, qui l'avait elle-même reçu de la vénérable mère Rivier ; jalouses de transmettre ce mot d'ordre sacré à celle que Dieu destinait à recueillir un si précieux héritage, les *sœurs électriques* se réunirent bientôt, pour donner à la Congrégation une Mère capable de la diriger.

L'Assemblée se tint dans la *chapelle des reliques*. Tout à côté est la chambre de la supérieure générale, avec ce grand fauteuil, dans lequel mourut la vénérable fondatrice, et ces tableaux naïfs que l'art n'a point embelli mais que l'amour filial respecte et ne change point, parce que la vénérable mère Rivier s'en contentait et les aimait :

C'est au milieu de cet atmosphère de simplicité et de sainteté que l'on se groupa au pied de l'autel, le 8 décembre 1862. A peu près toutes les électriques étaient là. Sœur Saint-Maurice, seule peut-être, y manquait ; car la rigueur de la saison la retenait au Canada. On se mit en prières. « Seigneur, disait-on comme autrefois les Apôtres, vous qui connaissez tous les cœurs, montrez-nous sur qui tombe votre

ch
dro
da
par
tor
sup
I
har
cha
vas
tur
d'œ
que
nat
de t
Gén
elle
dira
« le
« l
« se
« gé
(1)
(2)
Saint

choix » ¹. Et le Seigneur, inspirant toutes les âmes droites qui sollicitaient son suffrage pour le traduire dans leurs votes, portait aussitôt tous les regards par-delà les mers. Le nom de l'absente jaillissait de toutes les lèvres. Sœur Saint-Maurice était élue supérieure générale.

N'était-elle pas, en effet, la plus digne de cette haute maternité et la plus capable d'en bien porter la charge, avec ses responsabilités et ses angoisses ! Les vastes horizons auxquels son intelligence était accoutumée, la sûreté déjà expérimentée de son coup d'œil, l'énergie qui tient tête à l'orage, la fermeté que nulle compromission n'amollit, la tendresse surnaturalisée d'un grand cœur : n'était-ce pas autant de traits d'une grande figure de mère prédestinée au Généralat ? La sainte expédition au Canada avait en elle achevé l'idéal ; car, selon le mot fort juste que dira plus tard ² le *P. Sécaïl*, « elle avait su conserver « les instincts et le caractère français et y joindre « l'ampleur et le calme américains, qui, s'unissant à « ses hautes qualités, en faisaient une supérieure « générale parfaite. »

(1) Act. 1, 24.

(2) Lettre du R. P. Sécaïl, s. J., à la mort de la mère Saint-Maurice.

Tout le monde le comprit ainsi dès que son nom fut proclamé ; et une longue et chaleureuse acclamation accueillit partout une si importante nouvelle. Le Canada seul y mêla des accents de tristesse, tout en se montrant fier du choix qui l'honorait si grandement. Ce fut dans la famille canadienne de la Présentation une consternation générale, expression d'une grande lutte intérieure, lorsque le 31 décembre, une lettre de M^{sr} Delcussy, évêque de Viviers, annonça le résultat de l'élection du 8. Seule, la mère Saint-Maurice domina la confusion des sentiments divers qui firent explosion autour d'elle. Son humilité était trop sincère pour s'arrêter aux éloges qu'on lui décernait ; son jugement était trop droit pour ne point voir la croix sous les honneurs qui lui étaient faits. Mais, en même temps, si ce tendre cœur ne pouvait être insensible aux larmes que déjà excitait à ses côtés la perspective d'une séparation prochaine, sa volonté maîtrisait la nature, en acquiesçant au divin vouloir du Maître. Le *Fiat* qu'elle prononça le 31 décembre en présence de la Communauté était formulé dans le sanctuaire de son âme depuis trois jours, car depuis trois jours, fixée sur son sort, elle portait en secret le poids de son émotion.

Par suite, en effet, d'une circonstance qui nous échappe, une lettre particulière de M. le Curé de

M

Bourg-Saint-Andéol à la supérieure du Canada, concernant son élection, lui était arrivée trois jours avant celle de M^{re} Delcusy. Mère Saint-Maurice avait pu deux fois cette épître pour la comprendre. Mais celle-ci était si claire que, ne pouvant en aucune façon s'en dissimuler le sens, elle avait du moins pris sur elle de n'en rien dire à personne. Toutefois, la vivé agitation de son âme n'avait pu se dérober entièrement à la vigilante affection de ses filles. En telle occurrence, des hommes eussent accepté les prétextes de fatigue par lesquels la supérieure répondait aux interrogations inquiètes qui lui étaient adressées. Mais les femmes ont généralement trop de finesse pour s'y méprendre ; et le vague sentiment d'une séparation prochaine s'était emparé de la Communauté.

On en était là, lorsque le courrier du 30 décembre remit à l'économe un pli de l'évêché de Viviers. — « Je sais ce que c'est. Gardez-le jusqu'à ce que je vous le demande », lui dit la supérieure. Celle-ci ne voulut pas évidemment troubler les vœux du 31 décembre. Et tout ce jour, en effet, elle reçut et fit ses visites de bonne année, comme de coutume, sans rien laisser paraître de ses angoisses. Mais le soir, elle n'y tint plus. La Communauté étant réunie, les élèves du pensionnat vinrent, selon l'usage,

offrir leurs vœux à leur bonne mère. A l'aspect de l'assemblée, il était facile de comprendre que l'allégresse habituelle de ce jour était étouffée par l'inquiétude. Une phrase y faisait une légère allusion dans le compliment que récita une enfant. En la prononçant la pauvre innocente sent frémir ses lèvres, un sanglot intercepte sa petite voix aimante... un frisson parcourt la salle, des pleurs jaillissent de tous les yeux. Aussitôt mère Saint-Maurice se lève ; impuissante à contenir ses larmes, elle veut chercher dans la fuite une nouvelle victoire sur la nature ; elle se dirige vers la porte. Mais là, elle est arrêtée par la première maîtresse du pensionnat qui la supplie de ne point laisser ainsi ses enfants. Se dominant alors, elle se retourne. — « Mes enfants, dit-elle, ne vous inquiétez pas. Je suis un peu fatiguée depuis quelques jours ; et vos bons sentiments m'ont causé une émotion que je n'ai pu contenir. Merci, mes chères enfants, merci... » — La porte se referma, tandis qu'un cri douloureux s'échappait de toutes les poitrines : « C'est bien vrai, elle nous quitte ! »

Quelques instants après, toute la vérité était connue. La *lettre de Mgr Delcussy* était ouverte ; et la Communauté comprenant tout le bien que la Congrégation pouvait attendre du choix de Dieu, faisait

l
s
d
d
q

ra
S-
la
co
ric
trc

retr
Elle
la C
cura
eût
prop
toute
pren

généreusement le sacrifice personnel qui lui était demandé par la Providence.

Ce sacrifice, que la nouvelle supérieure générale accomplissait plus complètement encore que ses filles du Canada, ne laissait à son âme aucune illusion sur la charge qui lui était imposée. Nous en avons dit un mot tout à l'heure. La justification s'en trouve dans le témoignage des lettres admirables par lesquelles elle répondit à l'annonce de son élection.

Le retour en France de la révérende mère générale ne pouvait s'effectuer aussitôt. M^{sr} l'Evêque de Saint-Hyacinthe jugea qu'au milieu des rigueurs de la saison un tel voyage eût été imprudent. On le comprit à Bourg-Saint-Andéol, où mère Saint-Maurice envoya ses instructions pour que rien ne souffrit trop de son absence.

Ce délai permit à la révérende mère de faire une retraite pour se préparer à son importante mission. Elle se retira dans ce but chez les bonnes sœurs de la Congrégation, dont la cordiale hospitalité lui procura pour ces saints exercices un recueillement qui eût été peut-être moins facile, à cette heure, dans son propre couvent. Puis, elle se mit en route et visita toutes ses maisons du Canada. Partout, on le comprend aisément, il y eut un mélange de tristesse et

de consolations. En de telles luttes entre la nature et la grâce, si la grâce l'emporte la nature n'en manifeste pas moins ses blessures, desquelles coule abondamment le « sang du cœur », puisque ainsi S^t Augustin appelle nos larmes.

Dans une charmante lettre tout imprégnée de l'esprit de Dieu, *M. Dabert* avait écrit à mère Saint-Maurice les pieuses impatiences de Bourg-Saint-Andéol ; mais acquiesçant à l'avis de M^{sr} l'Evêque de Saint-Hyacinthe, il ajoutait : — « Malgré notre grand désir, nous voulons tous que vous renvoyiez votre départ au jour où l'Océan sera assez charitable, non seulement pour ne vous faire courir aucun danger, mais encore pour ne vous occasionner aucune souffrance. » — Ce jour-là vint avec le printemps ; et le 7 mars il fallut partir.

Mère Saint-Maurice avait décidé qu'elle quitterait Saint-Hyacinthe la nuit, afin d'éviter tout éclat. A l'heure dite, munie d'avance de la bénédiction de l'Evêque et après les plus touchants adieux et les plus tendres recommandations faites à sa Communauté, elle sortit de sa maison et se rendit au chemin de fer. En dépit de ses prévisions, elle trouva la gare absolument encombrée. Chacun voulait d'elle une dernière parole. On sentait combien fortes étaient l'estime et l'affection de tous envers celle

qui, en moins de dix ans, avait creusé sur le sol de la Nouvelle France le sillon dont la fécondité était si manifeste.

Avec elle, mère Saint-Maurice emmenait en France la sœur Saint-Guibert, l'une de ses compagnes de la première heure au Canada, et une canadienne, sœur de l'Assomption. M. Désaulniers, le dévoué supérieur de Saint-Hyacinthe voulut ne quitter la révérende mère qu'au port d'embarquement. Sœur Saint-Marc et sœur Xavérine représentèrent la Communauté jusqu'à cette dernière étape.

Ce n'est point sans danger que se fit cette première partie de la route, celle qui semblait la moins inquiétante ; car, peu après le départ de Saint-Hyacinthe, eut lieu un déraillement. Mais l'accident n'eut, grâce à Dieu, que l'inconvénient de retarder de trois heures l'arrivée à *Portland*, port de *l'Etat du Maine* sur la baie de *Casco*, où l'on devait prendre le steamer de Liverpool.

On s'embarqua immédiatement. Toutefois le navire ne devant dériver que le lendemain matin, le capitaine invita très courtoisement M. Désaulniers et les deux religieuses de Saint-Hyacinthe à prendre gîte à bord pour la nuit, afin de passer encore toute la soirée avec la révérende mère. Ce lendemain était un dimanche. On put descendre à terre, pour la

messe que célébra de bonne heure M. Désaulniers. Puis, la force divine ayant été ainsi puisée à sa vraie source, on se sépara. Bientôt le navire appareillait et s'éloignait.

Le vœu formulé par M. Dabert « que l'Océan fût charitable » ne se réalisa qu'à moitié. A vrai dire le temps ne fut pas très mauvais; mais l'Atlantique est une berceuse qui n'endort pas toujours. Déjà fort affaiblie par ses dernières émotions, la supérieure générale dut payer assez largement son tribut à la souffrance. Ses deux filles lui prodiguèrent tous les soins que leur inspirait le cœur, en s'édifiant elles-mêmes et de la patience de la malade, et du souci qu'elle avait de leur propre santé, et de la sollicitude de son âme pour que la Règle fut observée, même à bord, dans la mesure du possible. Leur tâche filiale était d'ailleurs facilitée par la bienveillance du *capitaine*. Celui-ci, singulièrement frappé du grand air et du mérite si visible de mère Saint-Maurice, ne savait comment lui témoigner son estime. — « C'est du « bouillon que vous lui portez, dit-il un jour à une « des sœurs qui tenait une tasse à la main. Oh! « mais avec cela il faut du bon champagne! » — Et aussitôt il donnait des ordres en conséquence au maître d'hôtel. — « Quel dommage, disait-il une « autre fois, pour donner de son admiration un

« témoignage, hélas, moins acceptable, quel dom-
mage qu'une telle femme soit catholique et reli-
gieuse ! » — Pauvre bon cœur aveuglé ! Puisse
sa générosité lui avoir attiré quelques rayons de
lumière !

Le 19 mars, on arrivait à Liverpool. Au moment
d'entrer au port, le navire toucha. La marée était
basse, il eût fallu attendre le flot. On fut heureuse-
ment dispensé de ce retard. Un bateau plat reçut les
passagers qui n'étaient pas bien nombreux et les mit
à terre.

Un ami du capitaine, à qui celui-ci avait chaleu-
reusement recommandé les sœurs, voulut, en bon
gentleman qu'il était, faire grandement les choses.
Il conduisit et installa ses protégées dans le plus
splendide hôtel de Liverpool. La pauvre mère Saint-
Maurice en fut tout abasourdie, quand elle vit son
humilité sur de moelleux tapis, au milieu de tout le
confort d'Albion. — « Mes chères enfants, dit-elle à
« ses filles, où sommes-nous tombées, pour l'expia-
« tion de nos péchés ! » — Aussi, le lendemain, à
Londres, elle prit sa revanche et alla loger chez les
Petites Sœurs des Pauvres. Là, elle demanda à man-
ger au réfectoire avec tout le monde ; et, refusant
un pain intact qui lui était offert, elle voulut comme
les autres « prendre au tas » dans la corbeille « des

morceaux ». Elle ne savoura jamais mieux les délices de la sainte pauvreté.

Le trajet de Londres en France fut rapide et s'effectua par un très beau temps.

A Paris, mère Saint-Maurice et ses filles furent reçues chez les *sœurs de l'Espérance*. — « Sans nous connaître, elles nous traitèrent en vraies sœurs », écrivait l'une des compagnes de la mère générale. — Et le noble sentiment, qu'inspirait après le voyage cette hospitalité religieuse et française, est tout entier dans cette note de la même sœur : — « Oh ! qu'il nous était doux de nous retrouver enfin en communauté ! »

On était donc en France et à la veille de cette rencontre si attendue d'une mère avec sa nombreuse famille. Mère Saint-Maurice n'avait pour cette heure qu'un désir : éviter qu'on lui fit trop d'honneurs. Dans ce but, elle avait laissé ignorer à Bourg-Saint-Andéol le jour de son arrivée. Elle avait même pris dans ce sens de minutieuses précautions ; elle croyait bien sûrement réussir. Mais voici qu'un jour, au moment de monter en fiacre pour une course dans Paris, elle se trouve tout à coup en face de... *M. Dabert!* — « Mon Dieu, me voilà prise ! » — Telle fut son exclamation instinctive. Elle l'était bien, en effet. Que voulez-vous ? une mère ne réus-

sit pas à se dérober à l'amour de ses enfants. A Bourg-Saint-Andéol on avait eu une révélation, sans recourir au surnaturel ; et M. le Vicaire Général, qui se trouvait alors à Paris, venait d'être averti. — « Monsieur le Supérieur, lui dit mère Saint-Maurice, je suis maintenant sous votre dépendance et je m'en tiendrai à ce que vous déciderez ». — Il fallut donc renoncer à l'*incognito*.

Or, l'on touchait à la fin du carême. Mère Saint-Maurice ne voulait pas arriver à Bourg-Saint-Andéol pendant la semaine sainte, pour ne pas troubler en ces jours le recueillement de la maison. Elle s'arrêta chez ses filles de *Moulins* où, « retrouvant, écrivait-elle, la régularité, la ferveur et la simplicité », c'est-à-dire « l'esprit primitif » de la Congrégation, elle y reconnut « le premier rayon d'espérance » qui reconforta son âme, au moment d'entreprendre sa lourde mission.

A *Lyon*, le lundi de Pâques, la révérende sœur Assistante était à la gare. Cette rencontre fut le prélude des joies qui allaient bientôt éclater à la maison-mère.

Mais avant d'entrer au couvent, où tant de souvenirs et d'émotions attendaient la mère Saint-Maurice, une halte était commandée à celle qui professait, pour la hiérarchie sacrée de l'Église, un respect si

profond. En quittant la voie ferrée, à Châteauneuf, on mettait *Viviers* sur la route de Bourg-Saint-Andéol.

Le vénérable *Mgr Delcussy* reçut avec bonheur celle dont il avait salué l'élection comme le gage le mieux assuré de l'avenir pour la Présentation. Dans la chapelle de son palais, il réunit à sa messe toutes les sœurs présentes à Viviers, au nombre de dix-huit. Puis il déclara solennellement confirmée l'élection de la mère générale. — « Vous n'avez pas besoin, « ma chère mère, ajouta le bon évêque, d'aller chercher bien loin les modèles que vous devez imiter. « Vous les trouverez dans les deux saintes mères « qui vous ont précédée. Marchez sur leurs traces « et vous serez la troisième supérieure modèle de « la Présentation de Marie. » — Après ces paroles, les sœurs présentes font l'obédience entre les mains de leur nouvelle mère. Et celle-ci de leur dire : — « Vous vous êtes données à moi, je me donne toute « à vous, mes chères filles... Je sais que, pour ses « grandes œuvres, Dieu aime souvent à se servir des « plus faibles instruments, afin que sa gloire éclate « davantage. Demandez-lui que je remplisse ses « desseins. »

Le 11 avril 1863, dans la soirée, toute la Communauté de Bourg-Saint-Andéol, y compris le pen-

sionnat et l'orphelinat, était sur la route de Viviers. Tous les yeux interrogeaient l'horizon ; et les minutes d'attente semblaient s'allonger d'une façon désespérante. Mais une voiture est tout à coup signalée ; on la devine avant de l'avoir aperçue ; elle arrive avant qu'on ait eu le temps de la bien voir. Un mystérieux courant électrise tout le monde. — « La voilà ! c'est elle. » — Et si les convenances arrêtent des acclamations sur tant de lèvres, les regards étincellent, les visages s'empourprent, le flot se presse, toutes les âmes se confondent en un même sentiment : — « C'est elle, c'est bien elle ! »

Plus expressive, à coup sûr, que l'arc de triomphe qui décorait l'entrée du couvent, cette manifestation de sa grande famille était bien faite pour émouvoir la mère Saint-Maurice. Aussi bien lorsque celle-ci, après avoir salué Notre-Seigneur au tabernacle, pénètre dans la salle de communauté et prend place sur le siège qu'avaient occupé la vénérable mère Rivier et la regrettée mère Arsène, sa parole frémit et s'éloffe, l'éloquence des larmes est la première qui jaillit de son cœur, avec sa puissance convaincue et communicative.

Le lendemain matin, après la sainte messe, chaque religieuse fit son obédience entre les mains de la révérende mère générale. Cet acte, achevant l'émo-

tion de la veille et complété par l'allégresse de ce beau jour, fut avant tout un acte du cœur. On sentait que la charité, ce legs précieux de la vénérable mère Rivier et de la digne mère Arsène, régnait en souveraine au cher couvent du Bourg.

La charité, en effet, se dilatait sous les pas de la nouvelle mère. En pénétrant dans la maison, elle avait rencontré sur son chemin un bon vieux domestique du nom de *François*. C'était un loyal et féal serviteur des premiers temps de la Congrégation, et qui avait avec elle vécu et vieilli. En l'apercevant mère Saint-Maurice s'émeut de ses cheveux blancs, l'appelle par son nom, lui tend une main amie. Tout émerveillé de cette attention bienveillante, François, les larmes dans les yeux, s'écrie : — « Ah ! elle ira loin, cette mère, elle ira loin, parce qu'elle aime les vieillards ! » — C'était naïf, mais c'était vrai.

Or, voici dans le même ordre d'idées un autre souvenir plus respectable et plus touchant encore.

Le couvent de Bourg-Saint-Andéol avait alors le bonheur d'abriter les vieux jours de la bonne *sœur Marie Vincent de Paul*, l'une des compagnes de la vénérable mère Rivier. Successivement assistante des deux premières supérieures générales de la Présentation, elle avait été activement mêlée pendant plus d'un demi siècle à toutes les œuvres de la Congréga-

tion, par conséquent à toutes ses épreuves et à toutes ses joies. C'en était le témoin vivant, comme elle était la Règle vivante de l'Institut et l'irrécusable expression de son esprit primitif. Au moment où elle se disposait à accueillir sur le seuil de la maison familiale la troisième Mère de la Présentation, sœur Marie sentit fléchir sa vigueur ; elle dut renoncer à descendre. Elle dépêcha aussitôt vers la mère Saint-Maurice un estafette avec mission de lui dire : — « Pardonnez à la plus vieille de vos filles de ne pas aller au-devant de vous ; ses jambes lui refusent leur service. » — Mais si ces vieilles servantes restaient inertes, le cœur avait bondi ; et mère Saint-Maurice, qui avait l'intelligence de ces délicatesses, s'était empressée d'accourir auprès de la respectable assistante, objet depuis longtemps de sa plus tendre affection.

Rien ne donnera une juste idée de cette scène. D'un côté, la sœur Marie, noble vieillard dont les ans ont ralenti la marche sous le poids et la chaleur du jour, représentant sur son déclin tout un passé, où la semence était tombée abondante sur le sol de de l'Eglise ; de l'autre côté, voici l'avenir : la jeune mère générale de quarante-six ans, pleine d'ardeur et de vie, en qui l'on salue l'aurore de jours heureux pour la Congrégation et dont la main semble

destinée à recueillir de riches moissons ! Quel contraste ; mais en même temps quelle union ! Elles sont là toutes deux se tenant fortement embrassées. La jeune, saisie d'un instinctif respect, s'est jetée à genoux sans pouvoir articuler une syllabe... La vieille s'est prise à trembler, ne sachant comment résister à l'humilité de celle qui est désormais la mère. Pas un mot, tandis qu'aux larmes traduisant leur poignante émotion répondent les larmes de celles qu'édifie ce spectacle inattendu. Mais la première parole qui émergera de ces pleurs sera une parole d'or : — « Courage, dit sœur Marie à la mère Saint-Maurice, courage ! Le Bon Dieu vous aime bien et il vous aidera ! »

La sœur Marie n'avait pu continuer. Mais le lendemain matin, elle disait à mère Saint-Maurice avec une inexprimable tendresse : « Oh ! ma chère mère, je vous aime beaucoup, vous pouvez le croire ; mais le bon Dieu aussi vous aime bien ; croyez-le fermement. »

— « A quelles marques connaissez-vous que le bon Dieu m'aime, ma chère sœur Marie ? »

— « Ma mère, c'est parce qu'il vous a confié ce qu'il a de plus cher : ses épouses ; ah ! certes oui, il vous aime, et c'est lui-même qui vous a choisie. »

au-
ora
l'at
sor
I
calr
révé
dan:
Sa p
cœr
bel
abar
P
berc
par i

— « Ce que vous me dites là, ma bonne sœur, est fort consolant, mais je sens qu'il a placé sur mes épaules un fardeau bien au-dessus de mes forces.

— « Ma chère mère, ne vous mettez pas en peine de cela ; le bon Dieu proportionne toujours les forces au fardeau qu'il impose. Ce qui doit faire votre consolation, c'est l'assurance qu'il vous aime beaucoup et qu'il vous a choisie. »

Cette dernière phrase tombant de lèvres aussi autorisées parut à la mère Saint-Maurice comme un oracle sacré. Elle devait y puiser plus d'une fois l'absolue confiance en Dieu si nécessaire à ceux qui sont chargés du gouvernement des âmes.

La pieuse émotion de l'arrivée n'était pas encore calmée au couvent de Bourg-Saint-Andéol que déjà la révérende mère Saint-Maurice épanchait son âme dans le cœur de toutes ses filles de la Présentation. Sa *première circulaire* date du 15 avril. On y sent un cœur de mère qui se dilate en donnant à tous le plus bel exemple de modestie, de charité et de sincère abandon entre les mains du Divin Maître.

Puis, la mère générale prit le chemin de *Thueyts*, berceau de la Congrégation. Elle y allait, conduite par le souvenir des saints fondateurs évoqué dans sa

circulaire et par son amour de l'esprit primitif de la famille de la vénérable mère Rivier.

C'est là qu'une lettre lui fit connaître un premier sacrifice que Dieu lui demandait pour sa gloire : *M. Dabert* était nommé évêque de Périgueux. A ce choix la Vérité gagnait un valeureux champion ; le Droit, un défenseur énergique ; l'Eglise de France, l'un de ses meilleurs évêques ; mais la Présentation perdait un père ; et la supérieure générale, un guide assuré. Mère Saint-Maurice accepta généreusement l'épreuve et fit acte d'abnégation, en disant le *Fiat voluntas* auquel elle avait accoutumé sa nature. Une circulaire du 3 juin à toutes ses filles en fut la magnifique expression.

Enfin, au cours de ce même mois de juin, ayant réuni à la maison-mère toutes les sœurs électriques, les filles aînées de sa grande famille, la nouvelle supérieure générale prit connaissance de tous les rouages de son administration. Elle avait désormais entre les mains les rênes du gouvernement que Dieu lui confiait.

Nous allons dire au chapitre suivant comment elle sut les tenir avec zèle et prudence, avec fermeté et charité.

CHAPITRE II

Son administration

La caractéristique de la supérieure générale dans son administration. — Ses circulaires. — Les Retraites. — La correspondance. — Comment elle savait écouter. — Ferme appui sur le Règle. — Conduite pendant la guerre de 1870. — Le Sacré-Cœur. — La question des écoles. — L'action de la supérieure. — La cause de la mère Rivier; le futur évêque de Marseille.

(1863-1878)

Entrer dans tous les détails d'une administration de quinze ans, ce serait nous exposer à des longueurs fatigantes et à des redites. Il nous semble que nous avons mieux à faire. Notre but étant, avant tout, de fixer en ces pages les traits d'une grande figure, nous allons essayer de montrer, en un rapide aperçu, quelle fut dans sa façon d'administrer la *caractéristique* de la mère Saint-Maurice.

Lorsqu'il s'agit de gouverner les hommes dans les sphères de l'ordre purement temporel, un administrateur ressemble assez généralement à tous les administrateurs. Il ne se meut guère qu'entre des lois et des règlements qui fixent l'application de ces

lois. Sauf la part faite à sa prudence et à son habileté diplomatique dans la conduite des affaires, ou bien encore s'il n'est doué d'un génie exceptionnel, la voie personnelle est bien restreinte devant lui. Et, comme, après tout, il a à son service une sanction d'avance édictée et dont l'exécution doit être assurée par la force, le mérite de ses hardiesses se trouve singulièrement diminué.

Dans l'Eglise, les lois qui sont plus stables, parce que leurs principes sont plus fermes, laissent dans leur application une plus grande place à l'initiative de l'évêque dans son diocèse, du supérieur dans son monastère ou dans sa famille religieuse. De plus, la force morale est la seule qui appuie leur sanction. Cette force est puissante, il est vrai, entre les mains de qui sait en user ; mais elle devient une arme ou dangereuse ou vaine, si l'on ne s'en sert avec justice et dextérité.

Il résulte de cette différence de situation que le moule de l'administrateur se retrouve beaucoup moins dans l'Eglise que dans l'Etat. Plus facilement chez nous la note uniforme disparaît. L'un gouverne par l'esprit, l'autre surtout par le cœur ; tel est prompt, tel est temporisateur ; celui-ci garde l'autorité dans un mystérieux sanctuaire et livre sa force impulsive à des rouages secondaires qui la transmet-

tent, celui-là supprime l'intermédiaire et agit par lui-même. Beaucoup peuvent se ressembler ; mais nombreux sont aussi ceux qui se distinguent par une manière propre, par un trait personnel.

Or cette caractéristique, chez la révérende mère Saint-Maurice, nous semble avoir été une *action directe* sur ses inférieures, où le cœur se donnait d'autant mieux qu'il se sentait garanti de toute faiblesse par une *grande sûreté de principes* et une *grande fermeté de caractère*.

Le premier moyen que lui fournissaient la règle et les usages de la Présentation pour atteindre toutes et chacune de ses filles, c'était la relation commune sous forme de *circulaires*. Ce genre de lettres adressées à toute une Congrégation reste nécessairement dans des généralités ; mais en des mains intelligentes il est un excellent instrument pour maintenir les principes, dominer les divergences de vues, imprimer une direction homogène, entretenir dans un institut le bon esprit, l'esprit de la fondation, dont on est parfois tenté de dévier ; c'est, en un mot, un fécond élément d'unité et d'union. Mère Saint-Maurice le comprit ainsi. Sa première circulaire annuelle, datée du 8 décembre 1863, rappelant le mot de « charité » avec lequel s'était confondu le dernier soupir de la

vénérée mère Arsène, insiste tout spécialement sur l'union des cœurs et l'esprit de famille. Cette belle lettre est vraiment l'expression d'un cœur maternel ; mais elle est en même temps la manifestation d'une âme supérieure, ayant à un très haut point l'intelligence de la vie religieuse.

Toutes les circulaires qui suivirent celle-là furent dans le même ton. Grand serait notre embarras s'il fallait en faire un choix ; car elles sont toutes substantielles, empreintes d'une doctrine irréprochable et d'une remarquable élévation de sentiments.

Mais la lettre qui fixe la pensée et traduit la direction d'une supérieure ne suffit pas à son bon gouvernement ; elle ne remplace ni le regard ni la parole directe. Aussi mère Saint-Maurice tenait-elle à rencontrer personnellement toutes ses filles.

Aux *Retraites* elle en voyait avec bonheur un grand nombre, groupées autour d'elle. Accessible à toutes, elle savait vis-à-vis de chacune prendre le ton qui lui convenait, relevant les endolories, fortifiant les faibles, encourageant les ferventes et possédant d'une façon bien remarquable ce don de réprimander, au besoin, avec fermeté et de panser ensuite la blessure par un mot ou une attention.

Les sœurs qui n'étaient pas à ces grandes réunions ne demeuraient point pour cela privées de

leur mère. Celle-ci allait les trouver, visitant tour à tour, ainsi que nous le dirons plus loin, toutes les maisons qui abritaient les âmes placées sous sa garde.

Enfin une incessante *correspondance* particulière complétait ces moyens d'action. Avec d'éminents administrateurs, mère Saint-Maurice pensait que la communication épistolaire, lorsqu'elle est directe entre le supérieur et l'inférieur, gagne facilement la confiance de celui-ci et augmente l'influence de celui-là. Elle se faisait donc une règle de conduite de répondre elle-même autant que possible aux lettres des sœurs ; et quand elle était obligée de se servir d'une secrétaire, elle ajoutait de sa main une pensée, une phrase, un mot : c'était assez pour en dire beaucoup, parce que le cœur l'inspirait toujours.

Celle qui allait ainsi à ses inférieures ne savait pas moins bien les accueillir. Elle avait une vertu qui manque parfois malheureusement aux dépositaires de l'autorité, elle *savait écouter*. Aux observations qui lui étaient respectueusement présentées, aux explications qui lui étaient données elle prêtait toujours une oreille attentive. Elle laissait parler, ne manifestait rien qui fût de nature à déconcerter ou à gêner l'interlocuteur. Un sourire inaltérable régnait sur ses lèvres, alors même que la pensée exprimée devant

elle fût contraire à son propre sentiment. Et si l'exposé qui lui était fait jetait un nouveau jour sur une question et lui montrait qu'elle s'était trompée, sans balancer un instant elle l'avouait et elle revenait sur son premier jugement : ce qui était la preuve la plus éclatante de sa droiture et de sa parfaite loyauté. — « Racontez-moi comment cela s'est passé », disait-elle un jour à une sœur qu'elle avait cru devoir gronder. Et encouragée par le regard de la mère, la pauvre fille faisait du délit qu'on lui reprochait un simple et véridique récit. Mère Saint-Maurice écoutait en silence. — « Comment ! s'écria-t-elle quand cette « narration prit fin, comment ! il n'y a pas plus?... « Et moi qui vous ai réprimandée. Je m'étais donc « trompée ; oh ! je le regrette bien. Oubliez cela, « ma pauvre enfant ! » — Et la pauvre enfant estimait que la peine qu'elle avait portée de cette erreur n'avait point payé trop cher la joie d'une semblable réhabilitation.

Nous avons dit que cette condescendance ne pouvait point dégénérer en faiblesse, parce qu'elle s'alliait merveilleusement à une indomptable fermeté.

Gardienne incorruptible de la Règle, mère Saint-Maurice ne transigeait jamais sur les principes qui servaient de base et d'appui à la Congrégation. Toutes les fois qu'elle était sollicitée d'accorder un ser-

vice ou une permission, du moment qu'il ne s'agissait que de déployer son zèle ou celui de ses filles pour le bien, elle ne marchandait pas. Mais si l'objet de ces requêtes entamait tant soit peu les saintes constitutions de la Présentation, rien ne la faisait plier. Elle demeurait ainsi inébranlable, quoi qu'il pût lui en coûter. On le vit bien un jour où des reproches amers échappèrent, dans un moment d'émoi, aux lèvres d'un bon curé qui n'obtenait point telle concession qu'il désirait. La mère, sans se départir un seul instant du respect qu'elle professait pour le sacerdoce, resta aussi calme qu'invariable dans sa réponse. Elle prit pour elle les paroles désobligeantes et conserva à sa Congrégation l'inviolabilité de sa Règle.

La Règle! c'était son criterium le plus sûr et le plus aimé; c'était pour elle la dernière et irréformable raison. La direction qu'elle imprimait à ses filles reposait sur cette base; et toute maternelle qu'elle fût, sa manière de conduire les âmes dans leur sainte vocation portait toujours un cachet de fermeté et de vigueur qui n'autorisait pas plus la lâcheté que le découragement. Avec sa vigilance pleine de perspicacité, cette supérieure incomparable allait au fond du cœur presque du premier coup, démasquait une batterie de l'esprit mauvais et d'un mot faisait ces-

ser ou les hésitations ou les mollesses. Rencontrait-elle sur son passage une pauvre ennuyée, elle devinait son trouble, — « En haut le cœur », lui disait-elle. — Parlait-elle à la Communauté aux heures difficiles dont ces dernières années ont été si tristement fécondes, c'était un mâle langage qui débordait de sa grande âme : — « La pratique seule de la « vertu nous donne le bonheur... Nous ne devons « jamais fuir une croix... Quand nous pouvons dire : « *Je suis où le Bon Dieu veut que je sois, je fais ce que le Bon Dieu veut que je fasse*, que pouvons-« nous craindre ? » — De semblables accents valent plus que des discours.

Cet harmonieux mélange de douceur et de fermeté fut la marque la plus ordinaire de tous les actes d'administration de mère Saint-Maurice.

Lorsqu'en 1870 *la guerre* vint désoler notre pays, quelles inquiétudes et quelles chimères hantèrent les esprits ! Ne vint-on point parler au couvent du Bourg de licencier le noviciat ! — « Il n'est pas prudent, disait-on, de garder tant de jeunes personnes en des temps comme ceux-ci. » — La mère générale accédant aux désirs des parents que tourmentait la crainte, ouvrait la porte avec douceur à celles que réclamaient leurs familles. Mais pour montrer que sa foi personnelle n'était point ébranlée : —

« La Sainte Vierge nous gardera », disait-elle ; et elle faisait faire une profession à l'un des moments les plus critiques de ces tristes jours.

Une fois qu'autour d'elle on semblait peu rassuré : — « Je porte, dit-elle pour toute réponse, le nom d'un chef de légion ; je serai à la tête de la mienne, mes filles, s'il faut aller au martyre. » — Et à toutes les directrices de ses maisons elle écrivait : « Il faut maintenir, fortifier, augmenter l'union, le courage et la confiance de vos chères sœurs. » Puis, recommandant la fidélité aux saintes Règles, elle ajoutait ce mot si vrai : « Elles sont notre sauvegarde et notre salut. »

En même temps sa charité se dilatait envers les pauvres victimes de la guerre. Ambulances, secours, prières : telles sont les armes que les communautés religieuses de France ont noblement maniées à ces heures de si lugubre mémoire. La Présentation ne le céda en rien sur ce point à ses émules.

Maintenant veut-on savoir quelle fut pour l'Institut l'épilogue de cette lamentable époque ? Au milieu de tant d'angoisses et d'anxiétés mère Saint-Maurice avait tout particulièrement mis sa confiance dans le sacré Cœur de Jésus. C'est par une consécration solennelle de la Présentation à ce divin Cœur qu'elle voulut en donner le témoignage

le 3 février 1872, anniversaire de la bienheureuse mort de la vénérable mère Rivier. Ce jour-là, premier vendredi du mois, tandis que, d'après ses instructions, toutes les maisons de la Présentation se consacraient au Cœur si aimant de Notre Seigneur, la révérende mère générale dans une formule émue, inspirée par sa charité et écrite de sa main, vouait spécialement sa Congrégation tout entière à ce Divin Cœur « qui a tant aimé les hommes ».

Après la guerre faite à la Prusse est venue, hélas, la guerre faite à Dieu.

Une question vitale pour la Présentation a surgi de la façon que l'on sait, *la question des écoles*. Nous devons à notre conscience d'en apprécier d'un seul mot la solution anti-chrétienne : c'est la plus grande infamie de notre temps ! On se relèvera de bien des ruines et l'on réparera plus tard bien des injustices ; mais ces générations élevées systématiquement sans Dieu, quel est leur avenir ? Et les âmes de ces pauvres enfants !...

... Assez ! ce livre doit rester étranger aux luttes. Il sera en cela conforme à ce mélange de douceur dans les actes et de fermeté dans les principes, que mère Saint-Maurice recommandait à ses filles précisément en cette grave occurrence. La mort l'empêcha de voir consommer ce crime. Mais aux

prémises qui s'affirmèrent, alors que le prussien était encore sur notre sol, elle devina bien les conclusions qui en ont découlé depuis. Cette clairvoyance ne troubla point la sagesse de sa direction. S'en rapportant aux évêques, chargés par Notre Seigneur de défendre l'enseignement chrétien, elle estima que c'était l'occasion d'appliquer mieux que jamais l'une de ses règles d'administration : *chacun à son poste*. — « Ne vous occupez que de vos emplois comme le recommandent nos saintes Règles », aimait-elle à dire à ses filles. — Et elle se réservait la solution des difficultés soumises à la maison-mère, de façon à éviter à ses sœurs tout piège tendu à leur bonne foi et toute tentation de pusillanimité.

C'était d'ailleurs sa coutume de prendre sur elle-même le fardeau de toutes les *responsabilités*. Son âme vaillante était incapable d'en décliner une seule.

Avec la même générosité, elle donnait à toutes les sœurs le plus admirable exemple des perfections qu'elle leur prêchait. Et si son ardeur les poussait en avant dans la recherche de Dieu et dans le zèle pour leurs missions, nulle ne la dépassait elle-même dans la pratique des plus hautes vertus ni dans l'activité au service de la Congrégation.

Nous la verrons tout à l'heure sur tous les chemins qui conduisent aux nombreuses maisons de la

Présentation. Mais il faut dire ici que, aussitôt rentrée de ces fatigants voyages, elle reprenait, sans se donner un jour de repos, ses travaux ordinaires d'administration. Elle se mettait surtout à la disposition de toutes ses filles. Et quand l'une d'elles s'abstenait de se présenter de crainte de la déranger, elle s'en plaignait par un mot dont tout supérieur doit faire son profit : — « *C'est ma charge, d'être dérangée !* »

Aussi bien, à la Communauté de Bourg-Saint-Andéol, cette dévorante activité étonnait tout le monde ; et tout le monde, ainsi tenu en haleine, en bénéficiait.

Si, en terminant ce chapitre, on souhaitait de connaître la source où se puisait cette double force de condescendance et de fermeté qui ne se démentit jamais dans une vie aussi active, le lecteur n'aurait qu'à se souvenir que mère Saint-Maurice était *femme de prière*.

Il nous convient d'ajouter aussi qu'une sainte émulation était en elle largement soutenue par un culte filial rendu à la mémoire de la *vénérable mère Rivier*. Reproduire et continuer sa pensée, n'était-ce pas son unique objectif ? Oh ! comme elle aspirait au jour tant désiré où l'Eglise dira si le culte public peut s'épanouir sur la tombe aimée de la sainte fon-

datrice. Avec quelle joie débordante elle annonçait à ses filles, par une circulaire du 24 octobre 1864, le premier pas de cette belle cause, son introduction décrétée par la S. Congrégation des Rites.

Un peu plus tard, quand les dépositions canoniques seront terminées, nous la suivrons à Rome avec un vicaire général de Viviers. Après avoir, en effet, conduit un si délicat labeur avec ce savoir trop modeste et cette prudente longanimité qui depuis rayonnent du siège épiscopal de Marseille, *M. l'abbé Robert* sera délégué par *M^{sr} Delcussy* pour porter aux pieds de la chaire de S^t Pierre le résultat de si nobles travaux. *Mère Saint-Maurice* l'accompagnera, associant son nom à cette grande cause et se montrant jusqu'au bout la fille aimante de la vénérable mère Rivier.

CHAPITRE III

Les maisons de France

Les visites. — Retraites régionales, Retraites personnelles. — Arrêts aux sanctuaires de la Sainte Vierge. — Le premier voyage de la mère générale en Savoie; M^{re} Mermillod et M^{re} de Langalerie. — Une canadienne à Genève. — La façon dont mère Saint-Maurice fait une visite. — Les résultats.

(1863-1878)

Le bon gouvernement d'une congrégation religieuse demande que la vigilance de l'autorité s'exerce sur les moindres détails, afin de sauvegarder, en tous lieux comme sur tous points, l'exacte observance de la Règle. C'est pour ce motif que les supérieurs, ou leurs délégués, se déplacent et *visitent* assidûment les couvents de leurs instituts. Mère Saint-Maurice tenait à remplir, autant que possible, par elle-même cet important devoir.

C'était généralement sur la fin de l'été qu'elle se mettait en route. Après avoir réuni autour d'elle, à la maison-mère, celles de ses filles qui venaient y vaquer aux exercices de la Retraite, elle allait vers les autres. A une première fatigue en succédait ainsi

une nouvelle ; mais la révérende mère était de celles qui ne songent pas même à la question personnelle, quand il s'agit du bien commun.

Souvent, dans l'une des principales maisons où elle se rendait, elle présidait à la *retraite annuelle* de toutes les sœurs de la région. C'est ainsi que nous la trouvons plusieurs fois à Bordeaux avec cent cinquante sœurs environ ; et ailleurs ¹ encore, avec un nombre presque aussi considérable de retraitantes, s'édifiant de ses conseils et de ses exemples au milieu de leurs exercices spirituels.

D'autres fois, c'était pour elle-même qu'elle recherchait un peu de calme, loin du centre des affaires, afin de se recueillir dans une *retraite personnelle*, ainsi qu'elle le fit notamment à Aix, en février 1867 et en février 1870. Elle savait alors faire bénéficier encore ses filles de sa présence.

Lorsque, sans trop se détourner de sa route, elle pouvait accéder à quelque sanctuaire béni, à *Notre-Dame du Puy*, à *la Salette*, à *Lourdes*, elle se rappelait le grand devoir de la prière, qui semble toujours plus facile aux pieds d'une madone aimée ; et elle allait demander à la Très Sainte Vierge de diriger

(1) Cette retraite comptait à Aix 130 religieuses, sous sa présidence en 1875.

elle-même sa nombreuse famille de la Présentation et d'en présenter toutes les intentions et tous les efforts à son divin Fils.

Il n'entre pas dans nos desseins de raconter en détail toutes ces visites qui, pour le fond, se ressemblent. Nous ferons cependant une exception pour le premier voyage de la révérende mère générale *en Savoie*. Le lecteur n'a pu oublier tous les noms qui ont marqué les premiers pas de cette vie déjà si pleine : Présilly, Saint-Julien, Saint-Gingolph ! Pour mère Saint-Maurice quels souvenirs attachés à ces lieux aimés ! Quel honneur, quelle joie sous ces toits modestes, lorsqu'il leur est donné de recevoir cette supérieure générale dont ils avaient abrité les premiers débuts !

Mentionnons tout spécialement l'arrivée à *Saint-Gingolph*. Le village a pris un air de fête ; tous ses habitants ont revêtu leurs habits des grands jours ; les enfants ont entre les mains des corbeilles de fleurs, dont on devine la destination. Mère Saint-Maurice a trop bien deviné elle-même tous ces apprêts ; et sa modestie trompe cette attente de la foule massée sur les bords du lac ; elle se dérobe aux ovations. Mais son cœur en dédommage ensuite tout le monde avec une condescendance et une bonté auxquelles rien ne résiste.

La voici entrée chez un brave commerçant, qui à semblable honneur n'en peut croire ses yeux. Un client pénètre dans la boutique. — « Oh ! mon ami, » lui dit le marchand, pour aujourd'hui allez ailleurs, je vous prie ; car j'ai chez moi cette excellente mère Saint-Maurice ; et pour jouir de sa présence, voyez-vous, je perdrais sans chagrin une vente de cent francs ! »

Plus loin accourt à elle un vénérable vieux prêtre des environs. Il est venu tout exprès de sa paroisse pour voir encore une fois l'ancienne directrice de Saint-Gingolph. Il ne l'a pas trouvée à la maison et s'en retourne désolé, quand tout à coup il l'aperçoit sur la route ; il descend de voiture et s'approche en criant : « Oui, c'est bien elle... quel beau jour pour moi ! »

C'est dans cette première visite en Savoie que mère Saint-Maurice rencontra *Mgr Mermillod* en compagnie de *Mgr de Langalerie*. Ces deux prélats d'une piété si suave et rappelant si bien, tous deux, en un tel lieu, le doux saint François de Sales, la bénirent en même temps dans une commune pensée traduite par ces mots de l'éminent évêque d'Hébron : — « Nous vous donnons un faisceau de bénédictions ; en retour, révérende mère, vous nous rendrez un bouquet de prières. » — Plus tard,

en 1873, mère Saint-Maurice retrouvera à Ferney le noble évêque exilé. Chassé du sol natal, il avait reçu l'hospitalité de cette France, qui l'aime tant qu'elle se croit sa patrie et veut le compter parmi ses gloires. Avec quelle pieuse émotion celle qui était hier exilée volontaire au Canada reçut alors une nouvelle bénédiction du banni de Genève, « souffrant persécution pour la justice ». Mais, en même temps, comme tout sentiment remuait en elle la fibre maternelle, sa pensée franchissant la frontière se reportait là-bas près d'une vaillante chrétienne frappée dans ses plus chères affections ; et bientôt, traversant Genève, mère Saint-Maurice arrivait à Carouge, pour offrir ses consolations à la digne mère de M^{sr} Mermillod.

Dieu récompensa aussitôt, à sa manière, une si cordiale effusion. Au détour d'une rue de la grande ville protestante, une jeune femme se précipite, arrête deux sœurs de la Présentation qu'elle a aperçues, reconnaît mère Saint-Maurice et lui saute au cou : c'était une *canadienne*, l'une des enfants que la révérende mère avait élevés dans la Nouvelle France. On comprend si les deux cœurs débordèrent de joie ; et le lecteur, qui connaît déjà fort bien cette riche nature dont nous peignons les traits, se demandera laquelle fut plus la heureuse de la mère ou de l'enfant.

Revenons aux visites de la supérieure générale dans les couvents de son Institut.

Nous avons indiqué l'activité avec laquelle, pour accomplir cette tâche, elle franchissait les espaces, sans se laisser attarder par la fatigue ou par la sollicitude de ses filles à l'égard de sa santé. On n'apprendra pas maintenant sans intérêt quelle était sa façon de procéder dans ce coup d'œil de supérieure à qui rien ne devait échapper.

Dès le matin du premier jour, après avoir fait ses exercices de piété, elle inspectait jusqu'aux moindres recoins de la maison et se rendait compte de l'état des constructions et de l'ordre qui présidait à l'aménagement intérieur. Ce côté matériel de son programme étant rempli, elle voyait chacune des sœurs en particulier, l'interrogeant et l'écoutant avec une bonté parfaite et une patience, que les moins taciturnes ne venaient jamais à bout de lasser. Puis, après avoir donné à chacune en particulier les avis et les conseils intimes qui convenaient à son âme, elle assemblait la communauté autant de fois que cela lui paraissait utile, pour lui présenter avec sa sûreté de principes et sa bienveillance maternelle, ses félicitations et ses encouragements, au besoin même ses admonestations. Toujours, sa grande préoccupation était de

faire vivre, chez toutes les filles de la vénérable mère Rivier, l'esprit des saints fondateurs de l'Institut et surtout un ardent amour de l'humilité et de la simplicité.

Entre temps, sa pensée et son cœur volaient à la maison-mère ; et la correspondance ne chômait point au cours de ses voyages.

Cette assiduité à se rendre compte par elle-même de l'état de ses maisons, la façon magistrale dont elle en dirigeait les intérêts, la condescendance plus remarquable encore avec laquelle elle s'occupait de chacune de ses filles : tout cela ne pouvait point rester infructueux.

Au point de vue administratif, les *résultats* en furent des plus heureux. L'ordre, l'union, une discipline aussi régulière que douce et facile entretenaient cette vie familiale dont la Présentation est coutumière. Les œuvres de l'Institut se maintenaient prospères ; une floraison nouvelle s'en fut épanouie çà et là plus largement encore, si l'on avait pu satisfaire aux nombreuses demandes de fondation adressées à la maison-mère, et si la supérieure générale n'eût sagement tenu à ne point dilater ses tentes au risque d'en diminuer la solidité.

Plus magnifiquement la vie spirituelle de chacune des filles de la Présentation tira profit de cette cons-

tante sollicitude de leur mère. — « Les visites de
« notre mère, répétait-on souvent, nous font le plus
« grand bien et surtout nous réconfortent l'âme. »
— Ses conseils et ses exhortations n'étaient, en
effet, épargnés à personne. Son exemple d'ailleurs
n'était-il pas une prédication vivante ? En présidant
aux exercices de la Communauté où elle se trouvait,
elle portait à la piété rien que par son attitude ; elle
devenait un modèle de régularité saisissable à tou-
tes, excitant les faibles et encourageant les plus gé-
néreuses. Et puis, quelles leçons de simplicité et
d'humilité se produisaient sous ses pas ! Ce n'est pas
elle qui eût consenti jamais à être un embarras pour
la maison qu'elle visitait. On l'a vue dans une petite
communauté où sa présence ne multipliait point les
bras, entrer, comme tout naturellement à la cuisine,
en disant à la sœur qui l'accompagnait : — « Pre-
« nons un tablier pour aider aux fourneaux ». —
Arrivait-elle à l'improviste et s'inquiétait-on de pour-
voir à ses besoins, elle avait sur les lèvres quelque
mot semblable à celui qu'elle dit, un jour, à Saint-
Michel du Bourg. Elle s'y présentait à l'heure même
du diner. La bonne sœur Gasparine se confondait en
excuses, peu satisfaite sans doute du menu du jour
qu'elle avait préparé pour la Communauté mais
qu'elle ne trouvait pas digne d'une générale. —

« Allons, lui dit mère Saint-Maurice, ce qui est bon
« pour les filles n'est-il pas bon pour la mère ? »

Elle ne se croyait, en effet, élevée au-dessus des autres que pour leur donner, avec ses enseignements autorisés, l'exemple des vertus auxquelles Dieu les appelait. La vigilance, qui fixait ses yeux sur les âmes commises à ses soins, ne lui laissait point oublier que celles-ci avaient le droit de la regarder à leur tour pour s'édifier et mieux aller à leur divin Maître.

on
des
ats
les
les
ou-
à
in

CHAPITRE IV

Son Canada

Sœur Saint-Célestin. — Les départs pour le Canada. — Les lettres de la mère générale. — Les fondations. — Première visite au Canada en 1867. Sœur Saint-Marc. La situation. M^r Charles Laroque. Maladie de mère Saint-Maurice. Retraite. Un incident à New-York. Retour à bord du *Saint-Laurent*. — Mort de M. Désaulniers. — Seconde visite de mère Saint-Maurice au Canada, en 1876. A bord du *Canada*. Le mois de Marie en mer. Le séjour. M^r Moreau. La retraite. Le transfert de la maison provinciale. Une ordination. La huitième traversée. Le *Magnificat*.

(1863-1878)

En quittant son cher Canada au mois de mars 1863, la révérende mère Saint-Maurice avait provisoirement remis le commandement de sa petite légion entre les mains de son assistante sœur *Saint-Marc*, comme elle ouvrière de la première heure. Elle avait en même temps promis à ses filles de leur envoyer bientôt une nouvelle directrice. La réalisation de cet engagement ne se fit pas trop attendre.

Le 13 juillet suivant, sœur *Saint-Célestin*, désignée pour cette difficile succession, se mettait en route avec une autre sœur.

Mère Saint-Maurice initia elle-même les deux missionnaires à leur vocation apostolique. Avec cet heureux mélange, que nous avons tant de fois signalé, de mansuétude et de virilité, elle chercha à leur adoucir les émotions d'un semblable sacrifice sans leur en soustraire le mérite, en les amenant surtout à purifier leur intention. Et mettant le comble à ses attentions maternelles, elle voulut enfin les accompagner jusqu'à Paris, pour les recommander à un excellent canadien qui devait faire route avec elles.

D'autres *départs* suivirent celui-ci. Et ce ne fut pas toujours sans danger, car, en février 1869 notamment, deux sœurs virent le bâtiment qui les portait assailli par une violente tempête; elles ne durent leur salut qu'à la visible protection de la sainte Vierge et s'estimèrent heureuses que le navire désarmé pût à grand'peine rentrer au Havre, d'où il était parti dix jours auparavant.

Mais en s'occupant d'entretenir le personnel de sa famille canadienne, la révérende mère générale avait encore plus à cœur d'y maintenir la vie religieuse et l'esprit primitif de l'Institut.

En allant prendre possession du poste qui lui était assigné, la sœur Saint-Célestin avait emporté *deux lettres* de mère Saint-Maurice. L'une s'adressait à toutes ses « bien-aimées filles réunies à Saint-

Hyacinthe » ; l'autre était particulière aux sœurs du tiers-ordre de la Sainte-Famille.

Cette dernière donnait aux chères converses, alors au nombre de sept (sans compter les postulantes), un témoignage spécial de sentiments qui ne pouvaient être « plus sincères, plus tendres et plus dévoués ».

La première transmettait aux sœurs de judicieux conseils que résumaient ces mots : « *Aimez-vous les unes les autres ; aimez la simplicité ; aimez nos saintes règles.* » Il nous plaît de citer tout au long le début de cet épanchement maternel.

« Mes toujours plus chères filles,

« Il me serait bien doux de me trouver en ce moment au milieu de votre pieuse réunion, de satisfaire mon ardent désir de vous voir, et d'échanger avec vous, dans un cordial et intime entretien, quelques-unes de ces paroles qui sont vraiment les *messages du cœur*, de recevoir la confiance de vos joies et de vos peines, de vos efforts et de vos consolations, de vos succès et de vos mécomptes ; peut-être aussi de vos faiblesses et de vos regrets....

« Ici, chères et bien-aimées enfants, je sens mon cœur s'attendrir, et mes yeux se mouiller d'abon-

dantes larmes ; mais ma volonté est toujours invariablement fixée en l'adorable plaisir divin. Et puis, s'il est vrai que des cœurs unis en Dieu peuvent, par une merveille que le monde ignore, se trouver en plusieurs lieux divers, sans aucune division, et sans séparation quelconque ; s'il est vrai encore que la parole établit une intime communication, que les distances sont impuissantes à briser, je pourrai donc épancher, au moins en partie, mon âme dans votre âme et faire parvenir jusqu'à vous mes souhaits maternels, et la nouvelle assurance qu'ils s'accroissent avec l'expérience toujours plus sensible que *Dieu m'a donnée à vous, et vous a données à moi....* »

Toute la correspondance de la mère générale avec le Canada se soutient à ce diapason. Elle reflète sans doute l'intérêt le plus attentif aux œuvres dont la mère Saint-Maurice demande et suit les détails et les progrès ; mais la sollicitude pour ses filles, le souci de leur avancement spirituel en est la note dominante.

Les œuvres du Canada se ressentaient d'ailleurs de l'impulsion énergique que mère Saint-Maurice leur avait imprimée ; et si leur multiplication ne participait pas à la rapidité proverbiale avec laquelle tout se fait en Amérique, ce n'était point le désir,

pas davantage les demandes qui manquaient, c'était le personnel.

Toutefois, huit nouvelles fondations dans le Nouveau-Monde se firent encore du vivant de la révérende mère Saint-Maurice. C'est ici le lieu de les noter.

Acton-Vale, au diocèse de Trois-Rivières, avec la nombreuse population ouvrière qu'y attirent ses mines de cuivre, offrait un champ magnifique au zèle de la Présentation. On s'y installa le 11 septembre 1864.

Saint-Alexandre, non loin de Saint-Georges, faisait aux sœurs le plus parfait accueil le 15 octobre 1866 et les mettait en possession d'un établissement qui perpétue le souvenir de la générosité de son cufé, M. Désorcy.

En 1868, le 10 octobre, c'est à *Saint-Ours* que la Présentation vient planter une nouvelle tente. Tout y est modeste ; mais les consolations y abondent et les détails qu'en reçoit avec joie mère Saint-Maurice sont, dit-elle, « bien propres à exciter le zèle d'une « âme vraiment religieuse et pénétrée de l'esprit de « sa vocation ».

Coaticook ouvrait ses portes le 3 octobre 1870. A l'heure où tout était à l'inquiétude en France, là-bas les espérances se faisaient jour. La petite localité,

dont il s'agit, ne comptait pas dix années d'existence. La population en était encore assez disséminée. C'était un terrain neuf à exploiter pour Dieu ; et le premier sillon en paraissait riche de promesses, car à l'ouverture des classes quarante-cinq élèves étaient présentes.

Trois ans plus tard, en 1873, la générosité de M. le curé Véronneau et de ses paroissiens établissent la maison de *West-Farnham*, tandis qu'aux Etats-Unis se fondait la mission de *Glens-Falls*.

Puis, le 15 septembre 1875, le zèle d'un autre pasteur établit sous le vocable de la Sainte-Famille, le couvent de *Drummondville*, au milieu d'une nombreuse population protestante.

Enfin, en septembre 1877, *Saint-David* clôture cette série de fondations.

Le lecteur nous pardonnera la façon hâtive dont nous venons d'esquisser la fécondité des œuvres du Canada après le départ de mère Saint-Maurice. Nous ne devons pas oublier que nous n'écrivons pas la belle histoire de ces missions, mais seulement la vie de leur première fondatrice.

Du reste, voici qu'avec celle-ci nous allons retourner en cet heureux pays.

La famille canadienne de la Présentation n'avait qu'un vœu depuis le jour où mère Saint-Maurice

s'était éloignée d'elle : recevoir, comme les maisons de France, la visite de la révérende mère générale. Celle-ci n'était point femme à résister à une tentation de ce genre. L'assaut, que livraient à son cœur les cœurs de ses filles d'outre-mer, devait réussir, puisque les assiégeants avaient dans la place même plus qu'une intelligence, une vraie connivence.

Aussi personne ne s'étonna, malgré la peine inquiète que l'on éprouva autour d'elle, quand, le 11 mars 1867, mère Saint-Maurice partit du Bourg pour le Canada.

C'est à Brest qu'elle s'embarqua, cette fois, en compagnie de M. Moreau, l'excellent secrétaire de l'évêché de Saint-Hyacinthe, qui revenait de Rome. La traversée fut dure pour la pauvre voyageuse. Celle-ci du reste l'avait bien prévu, car l'expérience en était faite ; et sa santé, assez délabrée à cette époque, n'avait pu lui promettre plus de résistance qu'autrefois. Mais cette perspective ne l'avait pas arrêtée un seul instant. Une souffrance et un sacrifice ne comptaient pas quand il s'agissait de faire du bien à sa famille religieuse.

Le 28 mars, on était à New-York ; le 30, à Saint-Hyacinthe.

La sœur Saint-Marc, que nous y avons laissée et qui depuis était rentrée en France, accompagnait

dans ce voyage la révérende mère générale. Qui pourrait dire les émotions de ces deux âmes, se reportant à l'époque de leur première venue au Canada? Et tandis que l'ovation la plus enthousiaste accueillait mère Saint-Maurice sur ce sol fécondé de ses sueurs et de ses larmes, cette mère, l'esprit élevé en Dieu, contemplant dans un muet amour les voies divines par lesquelles le Seigneur avait accompli ses œuvres. A Dieu seul elle rapportait tout honneur et toute louange; et c'était dans la simplicité la plus vraie de son âme que, selon le conseil de Jésus, elle se croyait encore « une servante inutile »¹

L'œuvre de Dieu, en effet, n'avait cessé de s'accomplir depuis quatre ans. Le personnel de la Présentation canadienne avait si bien augmenté que mère Saint-Maurice dut ordonner d'agrandir le Noviciat. M. Désaulniers était toujours le supérieur dévoué des filles de la vénérable mère Rivier. Enfin, l'autorité épiscopale restait envers elles fidèle à l'héritage de M^{sr} Prince. Elle avait, il est vrai, passé en d'autres mains. De précoces infirmités, honorables blessures reçues au champ de bataille du dévouement, avaient forcé M^{sr} Joseph Laroque de se démettre de son siège. Un de ses parents, *Mgr Charles Laroque*,

(1) Luc, xvii, 40.

lui avait succédé. Cette fois, non seulement le cœur, mais le nom lui-même n'avait point changé.

La visite de la révérende mère générale n'avait donc rien à restaurer ou à corriger. Son but, dont l'importance restait considérable, était de maintenir et d'encourager par une impulsion nouvelle le bon esprit des sœurs et leur étroite union avec la souche qui donnait la vie à la branche canadienne.

Mais *une épreuve* attendait la Congrégation. Il semble que Dieu n'ait pas voulu permettre que le Canada fût jamais sans souffrance, et par conséquent sans accroissement de mérite, pour la mère Saint-Maurice.

Il y avait à peine quelques jours qu'elle était arrivée à Saint-Hyacinthe que la révérende mère générale dut se mettre au lit. Une maladie qui n'était point exempte de danger, devait, deux mois durant, la retenir clouée sur la croix. Et quelle croix ! La dernière sans doute que sa nature active eût choisie. Car la voilà immobilisée à l'heure où elle eût tant désiré se mouvoir, aller de maison en maison visiter ses filles et leurs travaux. Là du moins elle devint l'objet de l'édification commune par sa résignation et son amour de la volonté de Dieu. — « Dieu veut que je vous sois utile en souffrant, disait-elle aux sœurs, que son saint nom soit béni ! »

Au milieu de ses douleurs la révérende mère ne perdait aucunement de vue les intérêts des siens ; elle suppléait à son impuissance physique par toutes les ingéniosités de son bon cœur. C'est ainsi qu'on la vit faire monter à sa chambre sept novices dont elle avait fixé la profession au 24 mai, pour leur donner ses conseils et ses sages avis.

Or, pendant ce temps, l'émotion la plus vive régnait à Bourg-Saint-Andéol. On y avait appris la maladie de la mère générale ; et les termes attendris, par lesquels les sœurs du Canada trahissaient leurs inquiétudes, avaient fait naître en France des angoisses qu'augmentait la distance. Toute la Congrégation était en prières sur les deux rives de l'Océan. Vœux et supplications se multipliaient et s'élevaient ardemment vers le ciel. Le ciel ne fut pas sourd à ces saintes clameurs d'une famille éplorée.

Dès qu'elle se sentit rétablie, voulant mettre à profit les derniers jours qu'il lui était permis de rester encore loin de la maison-mère, la révérende supérieure générale fit une rapide mais fructueuse visite à chacune des maisons du Canada. Partout lui fut fait le plus chaleureux accueil ; et partout elle laissa d'ineffaçables souvenirs dans toutes les âmes qui purent l'approcher et l'entendre.

Puis, la fin de son séjour approchant, on devança

quelque peu l'époque habituelle de la *Retraite annuelle* ; et celle-ci s'ouvrit, sous sa présidence, à Saint-Hyacinthe. Dieu sait quels fruits produisirent, dans les cœurs des filles, les paroles, les encouragements et les exemples de la mère. Une suavité toute de paix et d'amour divin embauma ces jours ; ce fut un renouveau de vie religieuse dont la trace devait rester profonde. Dieu en fut glorifié. Le voyage de mère Saint-Maurice n'eût-il obtenu que ce résultat spirituel, celui-ci eût suffi à justifier sa sainte entreprise comme à la récompenser de ses peines.

Bientôt on dut penser au retour. Mère Saint-Maurice laissait à Saint-Hyacinthe la *sœur Saint-Marc* en qualité de *supérieure des missions du Canada*. Pour elle, en compagnie de trois sœurs dont la santé réclamait le climat natal, elle reprit le chemin de l'Europe, en quittant Saint-Hyacinthe le 8 août.

A *New-York* peu s'en fallut que l'on ne manquât le paquebot. On y arriva après la fermeture des bureaux du Consulat. Notre-Dame du Sacré Cœur fut invoquée avec toute la ferveur possible ; elle vint au secours de ses enfants fort embarrassées à cette heure. Malgré toutes les consignes, les voyageuses finirent par arriver au Gonsul. Mais la première parole de celui-ci fut désespérante : « Il est trop tard, Mesdames, vos cabines ont été cédées à d'autres pas-

« sagers. » — Toutefois, y mettant une complaisance et une courtoisie parfaites, le charitable consul, voyant l'ennui qu'un retard allait causer à la mère Saint-Maurice, lui offrit spontanément d'aller lui-même essayer d'arranger les choses. Il y réussit à merveille. Le lendemain, à midi, on était à bord du *Saint-Laurent* ; c'était le jour même de la fête de ce bienheureux martyr.

En s'embarquant ainsi dans d'autres conditions que celles qui avaient été prévues, les sœurs durent être placées en seconde classe, tandis que la mère Saint-Maurice était dans les premières. Cette séparation offrait d'autant plus d'inconvénients que la supérieure générale devait s'attendre à des assauts de son ennemi habituel, le mal de mer. Elle voulait céder de son droit afin de rester avec ses filles. Mais à peine le navire fut-il en route qu'on les réunit en première classe, par ordre du capitaine. Celui-ci tout impressionné de la distinction de cette religieuse dont les traits et les manières reflétaient si noblement l'intelligence, l'énergie et la vertu, ne négligea rien pour lui adoucir les fatigues de la traversée. Le temps lui-même fut courtois à sa manière. Et le 21 août on débarquait à Brest. Six jours plus tard le couvent de Bourg-Saint-Andéol possédait sa mère,

dont la présence lui ramenait la quiétude et les saintes joies.

Mère Saint-Maurice était à peine rentrée en France que l'émotion et la gratitude du Canada lui étaient exprimées dans les termes les plus chaleureux. Non seulement ses filles d'outre-mer ne manquèrent pas à ce devoir ; mais encore le sentiment commun eut son écho sous la plume de *M. Désaulniers*, interprète des remerciements de tous, pour le bien que la visite de la mère générale avait fait à la Présentation canadienne. — « Quoique je sache bien, ajoutait-il, que les rives du Saint-Laurent ne seront plus jamais foulées par vos pas, je ne perds pas l'espoir, l'heureux espoir, de vous revoir en ce monde. Oui, que Dieu permette qu'un jour il me soit donné de visiter le théâtre de vos derniers travaux et les lieux sanctifiés par les prières de la vénérable mère Rivier.... » — Triste retour des choses humaines ! C'était juste le contraire qui allait se produire. Celui qui écrivait ces lignes allait mourir bientôt ; et mère Saint-Maurice devait encore une fois visiter le Canada.

En effet, huit mois après avoir écrit cette lettre, *M. Désaulniers* rendait à Dieu sa belle âme le 22 avril 1868. Pour accomplir sa tâche et se charger de mé-

rites, il ne lui avait point fallu atteindre à la vieillesse. Ce fut une grande perte pour la Présentation et pour le diocèse de Saint-Hyacinthe. La mère Saint-Maurice en fut profondément émue ; et bien qu'elle supportât l'épreuve avec toute l'énergie qu'on lui connaît, elle ne put retenir le cri déchirant de son âme, elle voulut faire partager à toute la Congrégation sa reconnaissance envers celui qui avait été le conseil et l'appui de ses filles d'outre-mer. Une circulaire annonça ce triste évènement. La confiance de M. Désaulniers en la vénérable mère Rivier y est traduite avec intérêt. Le nom de ce saint prêtre est à jamais inscrit dans les annales de la Présentation.

Huit ans plus tard, le second trait que nous signalions se réalisait, mère Saint-Maurice reprenait le chemin de l'Amérique.

Nous nous transportons de suite à l'année 1876. Mère Saint-Maurice avait soixante ans. Déposée de plein droit aux termes des Constitutions, elle venait d'être rééluë supérieure générale. Toujours animée de l'esprit de zèle et de charité, elle avait mesuré les obligations que lui imposait le renouvellement de sa charge et n'entendait pas que son devoir fût amoindri par son âge, puisque son âge n'avait point amoindri ses pouvoirs.

Bientôt elle jeta les yeux du côté de l'Océan avec

l'intention d'en braver encore les périls. Mais d'autres dangers attiraient, à cette heure, l'attention ; d'autres nuages montaient sur l'horizon. La France catholique s'inquiétait, en présence d'une nouvelle législature au lendemain d'une crise électorale. Était-ce le moment de quitter son poste ?

D'autre part, cependant, un grand bien devait évidemment résulter de ce voyage au Canada. Mère Saint-Maurice ne connaissait pas plusieurs des nouvelles fondations. Depuis sa dernière visite, le personnel avait augmenté et un bon nombre de sœurs n'avaient jamais vu leur mère générale. Ne fallait-il pas, sans plus attendre, resserrer les liens nécessaires à l'union de la Présentation entre les deux continents.

Que faire ? On était perplexe. Mère Saint-Maurice usa de son moyen habituel ; elle fit et ordonna des prières. Puis, ayant demandé et reçu l'avis de quelques conseillers sages et prudents, elle décida qu'elle partirait, confiante en la vigilance de Marie sur sa famille.

C'est le 15 avril à cinq heures du matin que l'intrépide supérieure générale quitta Bourg-Saint-Andéol accompagnée de deux sœurs.

Fourvières, Notre-Dame des Victoires et la chapelle provisoire de Montmartre marquent les saintes

étapes du trajet jusqu'à l'embarquement. La mère Saint-Maurice souffre beaucoup en ces premiers jours de voyage et ce n'est pas sans mélange d'inquiétude que ses compagnes admirent son énergie. En passant à Paris, une bénédiction du vénéré cardinal Guibert la réconforte. Et la voilà, le 22 avril, à bord du *Canada*, de la compagnie Transatlantique.

Trois pères du Sacré-Cœur et une respectable famille de Lyon sont les premières connaissances qu'elle fait en arrivant sur le paquebot. Mais celui-ci a d'autres passagers. Acteurs et actrices, chanteurs et chanteuses, touristes et industriels forment la plus bruyante caravane que l'on pût ne pas désirer. Tout ce monde va à l'exposition de Philadelphie ; tandis qu'en troisième classe des émigrants sont assez nombreux, quittant l'Europe pour le Nouveau-Monde. On le voit, en somme, tous, y compris les sœurs et les pères, courent après la fortune : il s'agit seulement de savoir où elle est.

La traversée ne fut pas trop mauvaise ; mais la supérieure générale paya à l'Océan son tribut habituel. On fut, du reste, pour elle plein d'égards. Elle-même relevait le moral de ses sœurs et leur répétait ce quatrain, une réminiscence de vingt-trois ans :

Il est là-haut pour vous un trône
 Qu'il faut conquérir ici-bas.
 Allez, mes sœurs, une couronne
 Sera le prix du Canada.

Les consolations spirituelles ne manquèrent pas non plus. La conversation des bons pères du Sacré-Cœur était salubre à l'âme ; et nos sœurs en bénissaient Dieu, chaque jour. Puis, le 1^{er} mai, un certain nombre de passagers, les religieuses et les pères se réunirent dans un salon ; et l'on ouvrit le *mois de Marie*. Quelle poésie devaient revêtir ces élans des cœurs vers l'*Etoile de la mer*, tandis que les ondes étaient là avec la majesté de leurs vagues ! Un chant à la Madone, accompagné par le clapotis des flots, a toujours un charme particulier.

Treize jours ayant suffi à la traversée, on débarquait à New-York le 5 mai, premier vendredi du mois.

Avant d'atteindre Saint-Hyacinthe, la révérende mère générale voulut s'arrêter à *Glens-Falls*. Mais auparavant, elle passa par *Albany*, pour en saluer l'évêque qui s'était montré d'une bienveillance extrême pour cette fondation.

Les sœurs de Glens-Falls eurent donc les premiè-

res la visite de leur mère. La réception qu'elles lui firent fut vraiment digne de celle qui en était l'objet. L'ingéniosité des religieuses n'est jamais à court pour traduire les plus fins sentiments : de quelles ressources n'usèrent-elles pas en cette circonstance, puisqu'il s'agissait de fêter « la bonne mère Saint-Maurice », — c'est ainsi qu'on l'entend appeler tout le long de ce voyage.

Le 9 mai, après un arrêt à *Montréal* où deux sœurs viennent à la rencontre de la révérende mère, on se dirige vers *Saint-Hyacinthe*. Il est minuit lorsque l'on entre en gare. Inutile de dire par qui et dans quel but a été choisie cette heure tardive. Mais, si l'humilité a ses petits calculs, le cœur a aussi ses ruses pour les déjouer. Mère Saint-Maurice a voulu éviter la foule ; et voici que la gare est pleine d'amis qui s'empresent, l'acclament et la félicitent. Mère Saint-Maurice a voulu l'ombre ; et voici que sa maison est illuminée pour la recevoir. On ne peut rien imaginer qui soit à la fois plus pittoresque, plus noble et plus religieux que ce retour nocturne de la fondatrice des missions canadiennes dans le champ qu'elle avait elle-même défriché et dont elle avait recueilli les premières moissons. Bientôt on est à la chapelle. Le *Te Deum* est psalmodié ; et avec quels accents ! Le respect des Constitutions peut seul em-

pécher « le grand silence » de perdre entièrement ses droits. Le repos d'ailleurs était nécessaire.

Faisons trêve aux descriptions. Chants et compliments, fleurs et ornements, le tout agrémenté de larmes de joie et d'émotions diverses : quels éléments pour enrichir et varier un programme, quand les cœurs surtout battent à l'unisson. Ce qui se passa du reste à Saint-Hyacinthe se reproduisit ensuite, dans un cercle moins grandiose peut-être mais avec le même amour, dans toutes les maisons où se porta la mère générale. Celle-ci pouvait être fière de « son cher Canada ».

Nos lecteurs n'ont pas oublié le vénéré secrétaire de l'évêché, *M. Moreau*. Elevé à la dignité épiscopale depuis le 16 janvier 1876, c'est lui qui était, à cette heure, *évêque de Saint-Hyacinthe* ; il avait succédé à M^{sr} Ch. Laroque. Il n'y a donc pas lieu d'insister pour dire combien ce digne prélat applaudit au voyage de la mère Saint-Maurice. C'est lui-même qui, à la date du 10 mai, voulut annoncer à Bourg-Saint-Andéol l'arrivée de la révérende mère au Canada. Sa lettre est des plus aimables ; elle montre en même temps et tout le bien qu'il attendait de cet événement et son attachement profond à la Présentation.

Sa Grandeur daigna recevoir une profession le

24 mai. Mère Saint-Maurice fut en cette circonstance à Saint-Hyacinthe ce qu'elle était en pareil cas à Bourg-Saint-Andéol, la vraie mère accueillant avec toute son âme les nouvelles filles que Dieu lui donnait.

Puis, l'infatigable sœur missionnaire, comme si elle se sentait rajeunie sur ce théâtre de ses anciennes conquêtes, se mit en route et visita, au prix de mille fatigues, toutes ses maisons de la Présentation. Partout où elle passa, l'accueil le plus enthousiaste lui fut fait. Partout elle eut son bon sourire, cette parole aimable et douce à chacun, cette suavité qui rejaillissait de sa belle âme et à laquelle nul ne résistait. — « Elle n'a pas changé, disait-on de tous côtés, elle est toujours aussi affable ; c'est toujours « la bonne mère Saint-Maurice ». — Partout enfin, elle laissa comme un nouveau germe de bien ; et la Règle de la vénérable mère Rivier, déjà florissante sur le sol canadien, parut prendre sous ses pas un regain de vitalité.

En rentrant de cette tournée, la révérende mère générale se trouva en face de deux grandes œuvres à accomplir : la Retraite et la translation de la maison provinciale dans un local plus avantageux.

La *Retraite* groupa autour de leur mère la plupart des filles de la Présentation du Canada. Elle produi-

sit les plus heureux fruits. Y aurait-il trop de hardiesse à affirmer que la présence de mère Saint-Maurice féconda singulièrement la bonne semence tombant des lèvres apostoliques d'un R. P. dominicain ? Ici encore, répétons-le, la supérieure générale fut à Saint-Hyacinthe ce qu'elle était à Bourg-Saint-Andéol en de semblables circonstances : elle avait l'œil à tout, réchauffait de son conseil chacune de ses filles en particulier, les exhortait toutes ensemble à la vie parfaite et leur en donnait elle-même l'édifiant et suave exemple. Energique d'ailleurs, comme toujours, elle ne s'épargna pas même la peine de faire les petites admonestations qu'elle jugea utiles au bien ; en sorte que l'une des sœurs pouvait avec justesse traduire ainsi la pensée commune : — « Elle n'est pas seulement le cœur de la « Présentation ; elle en est aussi bien la tête et les « nerfs »

Quant la Retraite fut close et que les essaims venus de tous côtés eurent repris leur vol vers les ruches momentanément désertées, on s'occupa à Saint-Hyacinthe de *transférer* le noviciat et la maison provinciale dans un local mieux approprié aux développements des œuvres. L'évêque de Saint-Hyacinthe l'avait béni à la clôture de la Retraite ; la mère générale y avait réuni ses filles pour leur donner ses

derniers avis ; il ne s'agissait plus que de s'y installer. Mère Saint-Maurice voulut présider elle-même à tous les détails de ce laborieux emménagement auquel la population prêta son plus généreux concours. Le 4 août 1876, premier vendredi du mois, M^{re} Moreau disait la messe dans le nouveau couvent et Notre Seigneur en prenait possession.

La mission de la révérende mère générale était achevée. Il fallait maintenant songer au retour. Mais avant de lui laisser reprendre la route de l'Europe, Dieu voulut, sur ce sol témoin de ses labeurs, lui faire goûter quelque peu la consolation du moissonneur.

Sa générosité avait jadis ouvert les portes du collège de Saint-Hyacinthe à un jeune orphelin. Ses bienfaits avaient porté leur fruit ; l'enfant d'hier était aujourd'hui debout sur l'avant-dernière marche de l'autel, prêt à en gravir le dernier degré : il était diacre. M^{re} Moreau voulut l'élever au sacerdoce en présence de sa bienfaitrice. Cette auguste cérémonie de l'*ordination* s'accomplit le 13 août dans la chapelle du couvent. Les sentiments de foi et de divin amour, qui jaillirent alors de l'âme du jeune prêtre, eurent leur écho dans le cœur si ardent de la religieuse déjà vieillie dans les saints combats. Mais en remerciant Dieu de son bonheur, mère Saint-Maurice, loin de

s'en prévaloir, s'humiliait encore et estimait qu'elle n'était qu'un instrument indigne entre les mains du Seigneur.

L'heure du départ sonna le 23 août. Chacun des jours qui en rapprochait avait augmenté la tristesse de la famille canadienne de la Présentation. On dut cependant se résigner au sacrifice. Et c'était bien pour Dieu qu'on le faisait, car autrement il eût été impossible à bien des cœurs de se séparer, peut-être pour la dernière fois, d'une mère si bonne et si tendrement aimée. Il le fallut pourtant ! Malgré l'heure matinale, six heures, de nombreux amis se trouvèrent à la gare. M. Raymond, supérieur ecclésiastique de la Présentation, voulut accompagner la mère générale jusqu'à Montréal, où mère Saint-Maurice tint à visiter toutes les communautés dont, autrefois et en ce dernier voyage, elle avait si bien apprécié la sympathie. Le 25 août on était à New-York ; et le lendemain on voguait vers la France.

On était encore sur le *Canada*, le même paquebot sur lequel s'était effectuée la traversée quatre mois auparavant. Nous eussions voulu dire que cette fois l'Océan fut aimable. Mère Saint-Maurice semblait y avoir droit ; c'était la *huitième fois* qu'elle lui confiait sa santé et sa vie. Mais non, il fut implacable. Sa rudesse nous vaudra du moins le bonheur de noter,

une fois de plus, l'énergie de cette « femme forte », qui, au milieu de ses souffrances, employa les moindres moments de répit, que lui laissait le mal, à écrire à ses filles de Saint-Hyacinthe, afin de les rassurer dès son débarquement.

Le 3 septembre on arrive au Havre. Un simple arrêt à Paris, pour remercier Notre-Dame des Victoires, retarde le retour à la maison-mère. Bientôt le couvent du Bourg ouvre ses portes à deux battants. Le *Magnificat* est chanté avec ardeur. Les larmes l'accompagnent. Là-bas elles étaient brûlantes de tristesse ; ici la joie les provoque et les rend douces. Ici et là elles disent le commun amour envers celle qui porte dans son cœur « sa chère France et son cher Canada ».

CHAPITRE V

Son cœur et l'Église

Mort de M^{re} Delcusy. — Sentiments de la mère Saint-Maurice envers l'évêque de Viviers. — M^{re} Bonnet. — Respect pour l'épiscopat. — Le Pape. Les zouaves du Pape. La milice du Pape. — Le tombeau de la vénérable mère Rivier. — Voyage à Rome. Saint-Pierre. A la Minerve. L'audience. Le zouave canadien. Lorette et retour. — La calotte et le portrait de Pie IX.

(1863-1878)

Tandis que s'accomplissaient les derniers événements dont le récit occupe les pages précédentes, un grand deuil frappait le diocèse de Viviers. *Mgr Delcusy était mort.*

Agé de quatre-vingt-quatre ans, le vénérable prélat n'avait posé les armes qu'à la dernière heure. Il n'y avait pas encore quinze jours qu'il parcourait son diocèse, faisant comme de coutume sa tournée pastorale, achevant par un zèle infatigable de combler la mesure de ses mérites devant Dieu. On était au 17 mai 1876. Il avait reçu dans la journée l'Assistante de la Présentation ; il s'était informé des nouvelles de la mère générale et avait de nouveau ap-

prouvé son voyage au Canada : — « Sa visite fera beaucoup de bien », disait-il. — Ce jour-là même, à sept heures du soir, on lui administrait les derniers sacrements ; à dix heures, c'était fini.

Cette mort affligea profondément la mère Saint-Maurice. — « Je ne pensais pas, écrivait-elle à ses filles, que pendant mon absence l'Eglise de Viviers aurait à pleurer son vénérable évêque, et que la consolation de revoir le bon Monseigneur Delcusy ne me serait pas donnée ; aussi la nouvelle de sa mort m'a profondément attristée. Il est vrai que nous comptons au ciel un nouveau protecteur pour tout le diocèse, et pour nous-mêmes ; cependant, notre douleur est bien légitime : on ne se voit jamais sans regrets privé des exemples de vertu que les saints répandent autour d'eux comme un parfum dont seuls ils ignorent la puissance. D'ailleurs nous serait-il possible de nous rappeler combien Monseigneur Delcusy a été bon, paternel, dévoué pour notre famille religieuse, et ne pas être émues au souvenir de ses nombreux bienfaits, qui resteront gravés en caractères ineffaçables dans nos cœurs respectueux et reconnaissants. »

Les sentiments dont on vient de lire l'expression étaient d'autant plus vifs dans l'âme de la mère Saint-Maurice qu'une grande pensée surnaturelle en

était la source. Personne, en effet, ne possédait mieux qu'elle ce sens élevé que fait naître la foi, en soumettant le cœur à la puissance de l'Eglise. A tous les degrés de la hiérarchie sacrée, l'autorité de Dieu lui apparaissait ; et la volonté divine ne lui semblait pouvoir mieux s'exprimer que par l'organe des pouvoirs ecclésiastiques. Aussi bien, pour cette femme si intelligente et si clairvoyante, l'évêque de Viviers, *parce qu'il était évêque de Viviers*, était un guide dont elle ne négligeait jamais de demander les conseils. La sainteté et les qualités naturelles du prélat pouvaient sans doute ajouter à la sympathique confiance de la mère générale ; mais, au regard de son âme si fortement éprise de vie surnaturelle, cela n'était que secondaire.

N'avait-elle pas fait éclater ce sentiment le jour où le poids des ans avait amené M^{sr} Delcusy à charger l'un des siens des affaires de la Congrégation à titre de supérieur ecclésiastique ! Certes, la Présentation n'eut jamais qu'à s'applaudir de la valeur des hommes éminents qui se sont succédés en cette charge. Eussent-ils été moins parfaits que mère Saint-Maurice n'eût pas moins accepté en leur direction la direction de Dieu même.

Elle salua du même cœur celui qui recueillit l'héritage de M^{sr} Delcusy.

Le lendemain des funérailles de ce prélat M^{sr} Dabert qui y avait pris part, était venu à Bourg-Saint-Andéol donner aux sœurs le témoignage d'un souvenir fidèle et d'un inaltérable dévouement. — « Priez, « leur avait-il dit, pour que le successeur de notre « vertueux évêque soit bien selon le cœur de Dieu. « J'ai un projet à cet égard ; confiez-le à Notre Sei- « gneur et à sa sainte Mère. »

Ce bon et judicieux projet réussit heureusement. Quelques semaines plus tard, *M. Bonnet*, vicaire général de Périgueux, était nommé évêque de Viviers. Sacré le 24 août suivant, il prenait peu après possession de son siège. Si Dieu permit qu'aussitôt tous les regards fussent captivés par sa jeunesse, n'était-ce point pour montrer bientôt à une société, où les caractères sont rares, ce qu'est un évêque au cœur d'or et aux principes sans alliage ?

La mère Saint-Maurice, qui était si bien femme de caractère, comprit dès l'abord combien, en leur envoyant un tel père, Dieu favorisait Viviers et la Présentation. Elle lui prouva d'ailleurs son respect attendri lorsque, pour la première fois, le 8 octobre de cette année 1876, elle lui fit les honneurs de la maison-mère. Le lendemain, présidant une profession dans la chapelle, M^{sr} Bonnet pouvait parler de son dévouement acquis — « à une Congrégation

« qui est un des plus beaux diamants de la couronne épiscopale de Viviers ». — Déjà il n'en doutait pas, mais il a pu mieux le reconnaître depuis, ce diamant ne veut briller qu'en demeurant étroitement enchâssé dans cette couronne.

Les sentiments qui animaient la mère Saint-Maurice envers l'évêque diocésain se traduisaient en une humble et respectueuse déférence vis-à-vis de *l'évêque tout entier*. Plus d'une fois le couvent de Bourg-Saint-Andéol reçut, de son temps, la visite de prélats dont l'énumération n'est point ici nécessaire. Pas un n'a franchi le seuil de cette maison-mère sans avoir été frappé de l'esprit de foi et de l'humilité de celle qui présidait aux destinées de la Congrégation.

Mais de tous les successeurs des Apôtres le *successeur de Pierre* était bien celui qui, à bon droit, devait le mieux attirer le cœur de cette si parfaite religieuse. Il nous faut pour en parler remonter maintenant à des dates antérieures aux faits que nous venons de rappeler.

Dans sa circulaire annuelle, portant à ses filles ses meilleurs vœux pour 1868, la mère Saint-Maurice les entretenait des épreuves de la Papauté. Elle leur citait l'exemple de généreux dévouement que donnaient au monde les zouaves pontificaux; et elle

demandait à toutes d'être, à leur façon, *les zouaves du Pape*, avec les armés de la prière, du sacrifice et de la sainte communion.

Avec quel entrain elle organisait, deux mois après, parmi les élèves du pensionnat du Bourg, *la milice du Pape*, petite association de prières d'enfants pour le bien-aimé Pie IX. Elle savait ce que valent, aux yeux de Dieu, la petite mortification naïve d'une âme pure et la prière éclosée sur des lèvres innocentes.

On ne doute pas que ce double élan n'ait été suivi avec enthousiasme. Dieu sait combien la piété y gagna. La digne supérieure en témoignait sa joie à la Congrégation ; et voici en quels termes s'ouvrait sa pensée tout entière si conforme à l'esprit de l'Eglise : — « Puisse chacun de nos actes être comme une flèche qui, allant percer au cœur les ennemis de notre auguste Pontife Pie IX, devienne en même temps pour eux un principe de salut ; car, mes filles, si nous sommes réellement animées de l'esprit du Sauveur et de celui de son digne représentant sur la terre, tout en demandant que les projets sataniques des méchants soient déjoués, qu'ils soient anéantis et confondus, nous dirons également de tout notre cœur, en union avec Jésus en croix : *Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font !*... Non, mes chères filles, ils ne le savent pas, aveuglés qu'ils sont

par la passion, et par les suggestions des esprits malins qui les poussent à agir contrairement à leur conscience et aux vues de la droite raison, surtout à celles de la foi.

« Pour nous, mes chères filles, nous rappelant que notre Institut a été fondé dans un temps où l'épouse du Sauveur violemment agitée semblait enfanter cette famille religieuse, afin de lui prêter aide et secours pour maintenir et accroître, par le moyen de l'instruction chrétienne, cette sève divine qui éclaire, instruit et vivifie les hommes, nous retrouvons dans l'origine de notre Congrégation un devoir et un motif de plus d'être des filles toutes dévouées au Saint Père. Soyons-le donc, selon notre petit pouvoir et dans la sphère que nous a tracée la divine Providence.

« Faisons le bien humblement, et sous le regard du bon Maître, qui le recueillera et l'appliquera, d'après le vœu sincère et ardent de nos cœurs, à la plus noble, à la plus légitime, à la plus sainte des causes. Blessées au plus intime de nos âmes par les douleurs amères du Souverain Pontife, blessées également dans nos plus chères affections par les malheurs de notre auguste Père, ambitionnons de concourir à sa consolation par notre piété filiale, notre amour généreux et notre dévouement constant. Pour

cela, sachons *nous laisser* pour servir les intérêts les plus sacrés. D'un commun accord et bien sincèrement, disons souvent avec un pieux auteur : *Puisse-je m'oublier moi-même pour te servir, ô Eglise romaine ; sois toujours la première dans mon souvenir, et le mobile de mes combats !* »

Dieu devait, l'année suivante, 1869, récompenser par les plus suaves consolations la grande âme qui aimait si noblement et si profondément la sainte Eglise romaine.

Pour tout chrétien c'est une joie sans pareille que d'aller coller ses lèvres sur les traces des saints Apôtres et s'agenouiller devant le Vicaire de Jésus-Christ. Mère Saint-Maurice eut cette sainte allégresse par suite de circonstances qui en doublèrent le prix. Nous allons la suivre dans la Ville éternelle.

Le plus grand et l'incomparable trésor que possède le couvent de Bourg-Saint-Andéol, c'est le *tombeau de la vénérable mère Rivier*. Il est là, à la porte latérale de la chapelle. Une plaque extérieure l'indique ; et c'est tout. — Cette humilité sereine, à la fois pleine de réserve et de dignité, l'Eglise la veut aux sépulcres auxquels s'attache l'espoir d'une auréole. — Les hautes et remarquables vertus de la vénérée fondatrice de la Présentation ont depuis longtemps fait tourner les regards et les désirs vers

Rome. Nos lecteurs se souviennent de ce que nous en avons déjà rappelé. Le 12 mai 1853, la cause avait été introduite. Elle se poursuit, riche d'espérances. Soyons, comme il convient, absolument discret sur ce point : ce n'est pas l'heure d'en faire l'histoire.

Nous avons seulement à dire qu'en 1869, M. le vicaire général Robert se rendant à Rome pour une si importante affaire, mère Saint-Maurice dut l'accompagner dans sa consolante mission.

C'est le 30 mars que l'on se mit en route ; l'Assistante et une secrétaire suivaient la révérende mère générale.

On débarque à Civitta Vecchia ; on est bientôt dans la ville sainte. Comment rendre les sentiments dont fut pénétrée la mère Saint-Maurice, quand elle foula de ses pieds la terre sanctifiée de la Rome papale ? Une lettre à ses filles en traduit quelque chose : *Saint-Pierre* l'enthousiasme ; les autres basiliques sont aussi pour elle des pages vivantes de l'histoire ecclésiastique ; Rome est un vaste reliquaire ; les souvenirs des Césars la touchent peu, ils sont éclipsés par les triomphes des saints ; ceux-ci, elle les acclame plus énergiquement qu'on n'acclamait les vainqueurs du Vieux Monde. Mais ce qui l'absorbe au plus haut point et fait vibrer son âme

comme une harpe enchantée, c'est le Pape, le Vicaire de Jésus, c'est Pie IX, « le pontife vénéré et tant aimé ».

Le 4 avril, elle le voit pour la première fois à *Sainte-Marie de la Minerve*, où Sa Sainteté tient chapelle, ce jour-là. L'église est comble avant l'heure. Un frisson d'allégresse remue toute l'assistance, c'est le Pape qui apparaît sur la *sedes gestatoria*. On dirait d'une céleste vision, Tous les fronts se courbent ; une bénédiction tombe ; mère Saint-Maurice la recueille pour elle et pour sa famille, — « car, écrite-elle à ses filles, tout ce que reçoivent votre pauvre mère et ses chères compagnes, vous y avez part ».

→ L'éclat des rites sacrés l'enivre de bien des charmes ; mais quand la pompe en disparaît et qu'elle n'entend plus que les *vivats* qui saluent sur la place et dans les rues le Pape-Roi regagnant son palais, elle en garde le meilleur parfum dont ce simple mot est embaumé : — « La bénédiction de Pie IX repose sur nous, sur vous toutes, mes chères filles ».

Le 22 avril suivant, la révérende mère générale et ses compagnes étaient admises à l'*audience* du Saint-Père. Trois ou quatre familles partageaient avec elles le même bonheur. Pie IX est là. On est tombé à genoux. Avec cette ineffable bonté qui lui gagnait si vite la plus ardente affection, le Pape s'approche de

mère Saint-Maurice et l'interroge sur son pays, sur sa Congrégation, sur sa Fondatrice. . . . Quels tres-saillements provoque chacune de ses questions, les dernières surtout ! Avec quel accent filial il y est répondu ! Puis, dominant de sa taille si majestueuse les têtes inclinées de ses humbles filles, Pie IX bénit avec tout le cœur qu'il y mettait ; et mère Saint-Maurice reste pénétrée de consolation et de joie jusqu'au plus intime de son être.

Nous ne pouvons suivre cette digne mère dans tous les saints pèlerinages qu'elle accomplit en la ville éternelle. Cette tâche dépasserait nos forces ; car il serait, croyons-nous, difficile de compter les sanctuaires qu'elle a visités et les précieuses reliques qu'elle a voulu vénérer, dans cette Rome si riche en autels et en glorieux tombeaux.

Il ne nous paraît pas plus facile de dire toutes ses émotions. Citons cependant un trait.

Un jour, on lui annonce que des *zouaves pontificaux* désirent la voir. Elle les accueille. Une exclamation retentit aussitôt : elle venait de reconnaître un canadien, un enfant qui lui devait son éducation au collège de Saint-Hyacinthe. A son voyage au Canada, en 1867, elle l'avait revu fidèle et laborieux. Un mot était même resté de cette entrevue : —
« Faites-moi le plaisir, avait dit mère Saint-Maurice

« au jeune homme en le quittant, d'accepter ces quelques médailles, elles vous seront utiles. » — Ces médailles étaient des pièces de monnaie. . . . L'enfant était ensuite devenu zouave pontifical. En garnison à *Monte-Rotondo*, il avait appris, on ne sait trop comment, que la mère Saint-Maurice était à Rome. Muni tout exprès d'une permission de quelques heures, il était accouru pour la saluer, emmenant avec lui plusieurs autres canadiens, désireux de connaître cette femme incomparable que l'on aimait tant dans leur pays.

En face de ces jeunes gens dévoués à une si noble cause, mère Saint-Maurice qui aurait pu, par une inclination toute naturelle, parler longuement du Canada, ne parla guère que du Pape. — « Sa parole, dit son protégé, fut si onctueuse, qu'elle fit passer dans nos âmes l'enthousiasme et une nouvelle ardeur pour travailler à la défense de l'Eglise et de son auguste chef. » — Ajoutons que, retourné dans ses foyers, ce soldat du Pape devint un fervent séminariste. Or, dans le chapitre précédent où est racontée la dernière visite de mère Saint-Maurice au Canada, en 1876, nous avons vu M^{sr} Moreau ordonner en sa présence un jeune prêtre : c'était le zouave de 1869.

Le 30 avril, M. le vicaire général Robert ayant

achevé sa mission à Rome, on dit adieu à la Ville éternelle. *Saint-Pierre* eut la dernière visite, comme il avait eu la première. On passa par Lorette. Le futur évêque de Marseille dit la sainte messe à la *Santa Casa* ; et mère Saint-Maurice et ses deux filles eurent le bonheur de communier dans ce béni sanctuaire de l'Incarnation.

Un accident causa quelque émoi en gare de Lorette. Mère Saint-Maurice fit une chute qui aurait pu être fort grave. Mais Notre Dame veillait sur elle !

Le 2 mai, le couvent de Bourg-Saint-Andéol retentissait du chant du *Magnificat*. La mère générale était de retour.

Peu de temps après une *calotte du Pape* devenait pour la maison-mère un précieux mémorial de la bénédiction du Saint-Père. Puis, un grand *portrait de Pie IX* fixait tant de souvenirs, en prenant place dans la salle de communauté au-dessus du siège de la vénérable mère Rivier. C'était le témoignage du cœur de la mère Saint-Maurice envers la sainte Eglise Romaine.

CHAPITRE VI

Son cœur et ses filles

Mes lauriers, ce sont mes filles. — Sa condescendance envers chacune des sœurs. — Le but et le caractère de sa dilection envers elles : Les conduire à Dieu. — Voies de l'obéissance, de l'énergie de volonté, de l'esprit de sacrifice. — Armure de la prière et de l'union avec Dieu. — Les jeunes et les vieilles. Sainte Chantal.

(1863-1878)

Le cœur qui s'attachait à l'Eglise avec cette force surnaturelle, dont nous admirions tout à l'heure les élans, unissait à cet amour filial un grand amour maternel. En l'appelant, en effet, à la direction d'une nombreuse famille spirituelle, Dieu avait mis dans l'âme de la supérieure générale de la Présentation toutes les tendresses et toutes les délicatesses de la maternité.

Le lecteur n'a pu, sans le comprendre, suivre jusqu'ici cette histoire. Comment nous eût-il été possible de le déguiser, ou d'en réserver l'expression pour cette page spéciale ? Mère Saint-Maurice incarnait le type d'un grand cœur, plein de sensibilités exquis, mais dont l'esprit n'était jamais la

dupe. C'est pour cela que, au risque de nous répéter un peu, nous ne résistons pas au désir de consacrer un chapitre à ce trait sympathique de sa physionomie. Les sœurs de la Présentation ne s'en plaindront pas.

Un dimanche des Rameaux, cette bonne mère était allée partager entre les sœurs malades la branche de laurier béni que le prêtre lui avait remis à l'office. Au moment où elle en donnait la dernière brindille à l'une d'elles, celle-ci s'écria : — « Ma mère, mais vous ne gardez donc point de laurier pour vous ? » — « Pour moi ? répondit la mère ; *« mes lauriers, ce sont mes filles »* .

C'était, en effet, la seule couronne qu'elle ambitionnât ; la seule palme qu'elle voulût cueillir en ce monde. Son cœur y travaillait sans relâche.

Mais, comment décrire ce labeur ? L'examiner en détail, ce serait vouloir faire l'histoire de toutes les sœurs qui ont vécu sous l'obédience de la mère Saint-Maurice. Il n'en est pas une qui n'ait senti son influence, et une influence toute personnelle. La *condescendance* maternelle lui inspirait ce qui convenait à chacune de ses filles ; et chacune était entretenue comme si elle était celle dont la mère se préoccupait le plus.

Citons seulement quelques traits.

Une jeune professe perdait son père peu de jours après avoir émis ses vœux. Une lutte affreuse se livre en sa pauvre âme entre l'amour de Dieu et l'amour de sa mère, isolée dans son veuvage. Elle a la pensée de s'en ouvrir à mère Saint-Maurice. Celle-ci la presse sur son cœur, pleure avec elle et la console ; la grâce triomphe dans cette chaleur d'une affection toute maternelle. Mais voici que peu de mois après, la bataille s'engage encore. La propre sœur de cette même religieuse vient de mourir ; elle laisse deux orphelines. — « Les croix de mes filles « sont mes croix », dit mère Saint-Maurice à la pauvre affligée. — Puis, frappant doucement sur l'épaule de la sœur et lui souriant à travers ses larmes, — « Ne seriez-vous pas bien contente, lui dit-elle, « si vos deux nièces étaient dans la maison?... « Ecrivez à votre beau-frère de m'amener ici ses « deux petites ; je les aimerai beaucoup. »

Vous qui lisez ces souvenirs, avouez qu'il ne vous est pas possible de ne pas dire : « Quel cœur ! »

Comme elle était bonne envers les malades ! — « Vous viendrez me donner tous les jours de vos « nouvelles jusqu'à ce que vous soyiez mieux », ordonnait-elle à une éclopée. — « Ma petite, disait-elle à une novice, vous êtes trop jeune pour mourir ; et vous savez que je vous veux pour ma fille ;

« priez donc notre vénérable mère Rivier de vous
 « guérir. » — A une autre qu'elle rencontre pro-
 menant un visage déconfit et regardant tout d'un œil
 morne : — « Ah ! ça, ma pauvre enfant, vous res-
 « semblez à une *mater dolorosa* ! Qu'avez - vous
 « donc ? » — Et elle l'emmène dans sa chambre,
 l'encourage, lui indique des livres appropriés à son
 état et lui glisse dans la main une boîte de pastilles,
 en disant : — « Les lectures feront du bien à l'âme
 « et ceci fera du bien au corps. »

Mais à quoi bon raconter des anecdotes ? Ne se
 résumement-elles pas toutes dans ces deux mots : —
 « Je me dois à mes filles ; et mon délassement le
 « plus doux est de leur faire du bien ». — Elle par-
 lait ainsi un jour qu'on lui conseillait le repos. Et,
 cherchant une autre fois à diminuer son mérite, elle
 ne faisait que l'accroître en disant : — « S'il est pé-
 « nible d'être supérieure, il est bien doux d'être
 « mère. »

Le lecteur trop sentimental qui s'arrêterait à ce
 que nous venons d'écrire aurait peut-être la tenta-
 tion de croire qu'il y avait dans ce cœur un excès de
 naturel et de féminin ; qu'il se désabuse.

A une sœur trop enthousiaste qui roucoulait un
 jour : — « Notre mère est bonne, infiniment bonne, »
 — mère Saint-Maurice répond vertement : — « Dieu

« seul est infini et les créatures sont très bornées. »
— Et cette virile répartie peut trouver son commentaire dans cette phrase que nous détachons d'une circulaire : — « Mes filles, je vous aime, je vous aime de plus en plus ; et de plus en plus je souhaite votre bonheur, qui ne peut être, pour vous comme pour moi, que *dans la pratique des vertus religieuses.* »

Ce dernier mot est révélateur. Cette mère, en effet, aimait chaleureusement ses filles ; mais, pour Dieu et pour les mener à Dieu.

Aussi bien les aimait-elle sans faiblesse. — « Je vous avertis en mère et en vraie mère qui ne cherche que le bien de ses filles », écrivait-elle à une sœur. Et à une autre : — « Je vous aime en vraie mère, quand je vous gronde bien fort. »

Tel était donc le véritable caractère de cette dilection profonde, délicate et tendre qui embrasait, pour ses filles, le cœur si bon de la mère Saint-Maurice. L'œil fixé sur un idéal de perfection d'après lequel elle voulait mouler toutes les âmes, cette mère ressemblait à un artiste qui chérit son œuvre parce qu'il veut y réaliser sa haute conception. Mieux encore, on eût dit d'un général conduisant ses troupes à la victoire.

Suivons-là ici quelque peu sur ce terrain, puisque c'est celui de son affection vraie pour ses filles.

Et d'abord, pour combattre avec succès, il faut de la discipline. L'obéissance en est la première condition requise ; mais elle est aussi efficace que nécessaire. — « J'espère beaucoup, disait mère Saint-Maurice, et j'attends de grands progrès, dans la perfection, d'une âme obéissante ». — Mais quelle obéissance faut-il ? Entendons-le : — « Je crains souverainement, ajoute-t-elle, l'obéissance qui épiluche, qui cherche le pourquoi et le comment d'un ordre ou d'une défense. La vraie obéissance dit : *C'est Dieu qui parle, avançons*. Ces âmes-là ne se trompent jamais ; elles ont pris le chemin le plus droit pour arriver à une haute perfection. »

Que de choses en ces quelques mots ! Et quelle vérité dans ceci : « Ma fille, j'aime cent fois mieux trouver une âme dans une obéissance parfaite et une humilité profonde que de lui voir ressusciter un mort. »

Mais avec cette soumission qui accepte le divin vouloir exprimé par les ordres de l'autorité, il faut à l'âme, « qui milite pour le ciel », une grande *énergie de volonté*. C'est à ce prix que l'on triomphe des tentations, des peines et des difficultés. — « Dites un bon : *Je le veux* ; et vous verrez que vous pouvez plus que vous ne croyez pouvoir », disait

mère Saint-Maurice à une sœur. Et à combien d'autres elle a donné par une parole analogue la première et décisive impulsion de la vie parfaite.

Enfin, il ne suffit pas que la volonté se courbe sous l'obéissance ou qu'elle s'élève en de saintes énergies, il faut qu'elle s'impose à elle-même la loi de l'immolation : c'est l'*esprit de sacrifice*. — « Quel est l'objet auquel vous tenez le plus ? » demandait un jour la mère à l'une de ses filles, qu'elle voulait faire progresser. — « Ma petite statue de S' Joseph, ma mère. » — « Allez la chercher, ma fille ; précisément telle sœur n'en a point dans son emploi, vous allez la lui donner, portez la lui vous-même. »

Quelle simplicité dans cette tactique ! Elle a produit des merveilles. Elle détruisait ce misérable égoïsme qui est le principal obstacle à la perfection et dont la sage supérieure écrivait un jour : — « C'est le cas de dire que votre intérieur est une vraie pétaudière dont il faut chasser *la sœur Moi*. »

En conduisant de la sorte aux saints combats la virginale légion qu'elle commandait, la mère Saint-Maurice se gardait bien de modifier la vieille armure chrétienne : *l'épée de la prière et, comme bouclier, l'union avec Notre Seigneur*.

La prière ! Nous savons l'usage qu'elle en faisait

pour elle-même. Elle la voulait surtout au cœur à l'heure de la tentation. Pas de progrès sans oraison. C'est la doctrine de tous les auteurs mystiques. —

« Mettez un grand soin, ma chère fille, répétait
 « mère Saint-Maurice, à bien préparer votre orai-
 « son puisque c'est l'âme de la vie religieuse. Hélas !
 « que devient un corps séparé de son âme » — Et
 elle recommandait à toutes de tendre toujours à
 l'union la plus étroite avec Notre Seigneur, soit par
 la sainte communion, que l'on ne doit jamais abandonner par des motifs de vain scrupule, soit par la souffrance dont Jésus a fait le prix de notre rachat.
 — « Rappelez-vous, disait-elle, que pour bien com-
 « munier il faut souffrir et que pour apprendre à
 « bien souffrir il faut communier. »

Aussi bien, pour elle, tout était dans le total abandon de l'âme à la volonté divine. Elle le souhaitait ardemment à ses filles, dans la même mesure, qu'elle le recherchait pour elle-même et que révèle la prière suivante, entièrement écrite de sa main.

— « Jésus, Marie, Joseph, je viens m'offrir à vous pour *dire, faire et souffrir* tout ce qui sera de votre bon plaisir pendant cette journée. Seulement je vous prie de me dicter tout ce que je devrai dire, de me guider dans tout ce que je devrai faire et de me choisir tout ce que je devrai souffrir. 49.

« En votre présence, Jésus, Marie, Joseph, je supplie tous les anges, tous les saints et saintes du ciel de me protéger, de veiller sur moi, de prier pour moi. Je m'adresse spécialement à tous mes saints patrons, à mon vénéré père Vernet, à ma sainte mère Rivier, à ma vénérée mère Arsène et à toutes nos saintes sœurs du ciel. Oh ! je vous en supplie, obtenez-moi la grâce d'accomplir aujourd'hui et tous les jours de ma vie, les desseins de Dieu sur moi ; que je ne m'écarte en rien de son bon plaisir. Ainsi soit-il. »

Avec une intelligence si profonde de la vie parfaite, ce cœur qui cherchait Dieu et le voulait faire trouver à ses filles tendrement aimées, devait être nécessairement un appui pour les âmes hésitantes ou endolories.

Que de batailles elle a fait gagner en jetant dans la mêlée des cris comme celui-ci : — « Ma fille, « vous n'êtes pas seule à parcourir la route royale « de la croix. Le premier des prédestinés et tous les « autres après Lui ont suivi cette voie sanglante. « Notre vénérable mère Rivier n'a pas eu d'autre « pain à manger que le pain noir de la tribulation. « Une enfant doit-elle être mieux traitée que son « père et sa mère ? » — Et cet autre : — « Ma fille,

« tenez vous calme, bien calme. Vous savez bien
 « que Dieu sait tout et qu'il vous aime. »

Le lecteur sait déjà comment l'affection de la mère Saint-Maurice se dilatait à l'égard des postulantes qui venaient demander leur admission à la vie religieuse. Quels accents maternels, quelle condescendance les accueillait ! De quelles attentions elles étaient l'objet !

Trouvera-t-on qu'à soigner de *jeunes plantes* le cœur ait pu savourer un plus grand charme ? Nous n'y contredirons pas, puisqu'il s'agissait de les faire fleurir sur terre pour le ciel. Mais, à coup sûr, si du printemps nous passons à l'automne, on conviendra que le surnaturel pouvait seul maintenir le cœur de mère Saint-Maurice, toujours si absolument semblable à lui-même en des milieux aussi différents. Il nous reste, en effet, à dire un mot de sa tendresse envers *les aînées* de ses filles.

Tout vieillit en ce monde, ou plutôt nous vieillissons. Or, quand une âme a prodigué toute sa vigueur aux travaux de l'apostolat, de l'enseignement et de la charité, il n'est pas rare que ses forces trahissent son courage. Les feuilles tombent parfois bien vite des arbres où la vie religieuse s'épanouit, dans le champ de l'Eglise. Mais il en est aussi qui déjà desséchées demeurent encore quelque temps

suspendues aux branches, avant de disparaître ; leur rôle est de transmettre la tradition et de servir de modèle aux rejetons nouveaux dont se couvre chaque année le tronc que Dieu bénit. Devant les anciennes de la famille les jeunes s'inclinent. Ce n'est pas seulement l'âge que l'on salue ; c'est surtout le mérite d'un long combat, c'est l'honneur, la gloire de sa maison.

Ainsi le comprenait la mère Saint-Maurice ; et à l'égard des vénérables sœurs, vieilles au service de la Congrégation, elle laissait déborder son cœur. Elle traitait cet extrême de la vie terrestre avec les gâteries, dont le monde comble l'autre extrême d'une manière souvent trop imprudente. Ne l'a-t-on pas vue chercher à récréer « ses vieilles » de mille façons maternelles ? N'a-t-elle pas inventé, un jour, de leur donner comme aux enfants une grande promenade ? Sortir de son gîte habituel, aller en voiture, faire école buissonnière à soixante-quinze ou quatre-vingts ans !... et, en compagnie de sa mère ! Ce fut pour ces respectables sœurs une joie inexprimable !

Et puis, quelle délicatesse et quel tact insinuant, quand il fallait grossir leurs rangs d'un sujet pour qui la vie active n'avait point encore perdu tous ses attraits ! Voici, un jour, une bonne directrice qu'il convient de déposer d'une charge devenue trop lour-

de pour ses épaules affaiblies. Or, elle tient à sa maison. Elle y a vécu si longtemps ; tout le monde l'aime ; il lui semble (à elle seule, il est vrai,) que tout marche bien, que rien ne souffre.... Cependant l'obéissance l'exige, elle part ; la voilà au repos. —

« Ma mère, dit-elle quelque temps après à la supérieure générale, je ne puis plus prier. Le souvenir de notre établissement me suit partout, même à l'église. Je vivais en si grande union avec nos sœurs ; les enfants étaient si bonnes, si dociles ! Et puis, je travaillais encore un peu pour la Congrégation... » — Un sourire accueille cette déclaration. Ecoutez la réponse : — « Ma bonne vieille, quand vous ne pouvez pas prier, pensez aux nombreux et si grands besoins de votre pauvre mère. Allez devant le tabernacle et faites à mon intention une méditation sur la Passion... Tenez, vous voudriez bien me soulager et travailler pour la Congrégation, n'est-ce pas ? Eh bien, vous êtes sûre de réaliser ce double but, en faisant ce que je vous dis. Allons, soyez un fervent Moïse maintenant et priez pour les Josué qui combattent. »

— Et la vénérable sœur, qui au fond désirait rester dans la plaine, était subitement ravie d'aller rejoindre Moïse sur la montagne et finissait par s'y trouver fort bien et encore fort utile.

On ne nous pardonnerait pas de ne point noter ici que c'est la mère Saint-Maurice qui fit à Bourg-Saint - Andéol l'installation si bien comprise des sœurs anciennes ou infirmes. Elle avait songé à les rétablir à Thueyts, berceau de l'Institut. Mais les nobles invalides eurent le cœur serré à la pensée d'être éloignées de leur mère, qui pour elles valait mieux que le berceau. Celle-ci s'émut facilement, disons volontiers, de leur chagrin ; elle leur fit aménager *Sainte-Chantal*. C'est de ce nom que l'on désigne la partie du couvent affectée au séniorat. Ne fallait-il pas que tout y rappelât un cœur de mère ? Mère Saint-Maurice le faisait assez comprendre ; et c'est vraiment des plus âgées comme des plus jeunes qu'elle pouvait dire le mot consigné au début de ce chapitre : — « *Mes lauriers, ce sont mes filles* ».

CHAPITRE VII

Son cœur et Dieu

Toujours la même. — La sainteté. — Retraites. — Un témoignage du travail de son âme. — Esprit de foi et de prière. — Conduite dans l'épreuve. — Abnégation et humilité vraie. Lutte entre une fille de Sainte-Thérèse et une fille de la vénérable mère Rivier. Scène plus intime. Un propos désavantageux. — Les saints. Dévotion bien entendue.

(1863-1878)

— « Notre mère Saint-Maurice est bien *toujours la même!* » — C'est par ce cri à la fois admiratif et affectueux que se traduisait souvent un sentiment assez universel. Les sœurs surtout qui avaient vécu avec la directrice de Saint-Gingolph, de Saint-Martial ou du Canada, lorsqu'elles la retrouvaient supérieure générale, ne pouvaient se défendre de reconnaître que son titre seul s'était modifié. Sortait-on de quelques minutes d'entretien avec elle, avait-on été l'objet d'une attention de sa part, il était difficile de ne pas dire : Quelle bonté ! Quelle condescendance ! Quelle simplicité ! C'est aujourd'hui comme autrefois ! Notre mère Saint-Maurice est bien toujours la même !

Or, quelque simple et naïf qu'il paraisse au premier abord, ce mot d'éloge spontané vaut un panegyrique, et des meilleurs. Il n'est pas donné à tout le monde d'être toujours semblable à soi-même. « Posséder ainsi son âme en ses mains », selon le mot de l'Écriture, c'est ordinairement un symptôme de rare vertu ; et quand on en est à cette égalité d'humeur, à ce calme imperturbable au milieu d'affaires aussi complexes que celles qui incombent à une supérieure générale, surtout en des temps difficiles comme les nôtres, c'est la note d'un grand travail spirituel.

L'explication de ce trait si bien accentué dans la physionomie de la mère Saint-Maurice est dans l'effort persévérant de son âme vers la perfection, dans l'étroite union de son cœur à Dieu. C'est ce travail intime que nous voulons indiquer ici.

Une pensée capitale et absolument vraie entre toutes dominait l'âme de mère Saint-Maurice et excitait en elle les plus vifs désirs de la perfection. Elle était convaincue que, pour remplir son mandat de supérieure autant que pour son bien propre, la sainteté lui était nécessaire. Elle ne comprenait pas qu'on pût accomplir autrement l'œuvre de Dieu. — « Ma fille, écrivait-elle, *nous ne ferons le*

bien, vous et moi, que tout autant que nous travaillerons à nous faire saintes ».

Aussi y travaillait-elle, pour son compte, sérieusement et sans relâche. Chaque année elle retrempait son âme dans une *retraite personnelle* ; elle la faisait habituellement loin de la maison-mère, afin d'éviter les distractions que les affaires n'eussent pas manqué de lui donner ; et elle l'accomplissait avec la ponctualité la plus rigoureuse et le recueillement le plus absolu. La préoccupation de s'amender sans cesse, de briser la nature, de monter vers Dieu : c'était son objectif quotidien. En voici *un témoignage* ; c'est une note écrite de sa main en 1874 :

« Cœur de Jésus, faites que je cherche en toute chose la joie de votre bon plaisir.

« Examen particulier :

« Marquer pour faute :

« 1^o Les recherches volontaires des petites satisfactions naturelles ;

« 2^o Les joies non surnaturalisées ;

« 3^o Les tristesses et les embarras non surnaturalisés, dès le premier mouvement qui sent le naturel.

« 4^o M'exercer pendant deux mois sur ce point, après quoi, je m'exercerai à faire ce que je croirai être le plus parfait, ayant soin de prier le Saint-

Esprit et le Sacré-Cœur de m'aider et de me diriger en toutes choses. Il m'a été conseillé par le Père X de faire vœu, tous les matins, de ne point faire de péché véniel volontaire. Après une semaine, de faire ce même vœu tous les lundis, sous la direction du Saint-Esprit, jusqu'au vendredi matin ; puis, tous les vendredis ; et enfin tous les premiers vendredis du mois, sous la protection du Sacré-Cœur de Jésus.

« 3°. Faire ensuite, de la même manière, le vœu de faire toujours ce que je croirai être le plus parfait, ayant soin de prier le Saint-Esprit, le Sacré-Cœur et la très-sainte Vierge de m'aider et de me diriger en toute chose. Vu ma faiblesse, je rencontrerai souvent des obstacles ; mais dans les moments de trouble, je renouvellerai ma volonté de ne chercher en toutes choses que la *joie du bon plaisir de Dieu* et je lui offrirai les dispositions qu'il a daigné mettre dans mon âme, à ma confession du 26 septembre 1874.

« Pauvre instrument, reste petit et humble ; laisse faire le bon Maître ; il sait mieux que moi ce qui me convient ; il m'aime des millions de fois plus que je ne m'aime moi-même.

« Je m'étudierai à faire vivre Jésus-Christ dans mes pensées, dans mes paroles et dans mes actions.

Être un autre Jésus-Christ pour mes sœurs, qui doivent Le retrouver dans leur supérieure. »

On peut juger par cet extrait du grand travail qui s'opérait dans cette âme.

Un sérieux *esprit de foi*, toujours progressant et s'ajoutant à sa clairvoyance naturelle accusait en elle l'action de la grâce. Plus rien ne lui était devenu possible sans la visée surnaturelle. C'était ce côté qui dominait.

Aussi bien l'*esprit de prière* était comme son esprit propre. Nous avons assez remarqué, dès l'origine, le soin qu'elle avait de ne rien entreprendre, ni décider sans une oraison préparatoire. Cette sainte coutume avait tellement passé dans l'économie de sa vie que mère Saint-Maurice semblait ne plus même pouvoir penser sans prier. Ce fut sa grande force. Elle y trouva ce puissant ressort qui maintenait son zèle à la hauteur de sa mission et entretenait en son cœur ce parfait renoncement que Dieu demande aux instruments dont il daigne user pour sa gloire.

Une vertu si éminente se signalait surtout sous le coup des *épreuves* que le Seigneur ne ménage point à ceux qu'il aime. S'agissait-il des souffrances du corps, comme celles qu'elle endura particulièrement en 1867 et en 1868, alors que la Congrégation tout entière dut supplier Dieu de lui laisser sa mère ?

Celle-ci acceptait le bon plaisir divin, « ce cher bon plaisir » qui était l'objet de toutes ses ambitions. — « Je suis toujours souffrante, mais bien heureuse de « faire la volonté de mon Dieu », écrivait-elle. — Fallait-il sentir son cœur se briser sous l'étreinte d'un chagrin amer, comme à la mort presque simultanée de deux de ses frères ; ou bien quand les vides se multipliaient dans sa famille de la Présentation ? — « J'accepte tout du bon Maître », murmurait-elle. — Et, en semblables circonstances, à la première nouvelle d'un malheur, on l'a vue, par un premier mouvement, se redresser aussitôt de son siège, se jeter à genoux et s'écrier : — « Volonté très-sainte « de mon Dieu, je vous adore ! »

Quelle vertu que celle-là, quand à ce point elle domine la nature, jusqu'à réprimer son premier élan pour lui substituer celui de la foi et de l'abnégation !

Mais, voici ce qui est la vraie pierre de touche de la sainteté.

Porter sa croix, renoncer à la fortune, aux jouissances, aux consolations même : c'est fort bien, mais ce n'est pas tout. *Abneget semetipsum*, a dit Notre-Seigneur. Il faut faire abnégation *de soi*, de son propre sens : voilà le difficile. Aussi l'humilité vraie est-elle la caractéristique de la vraie perfection. Constatons-la ici avec bonheur.

Dans le parloir d'un *Carmel*, une prieure des filles de sainte Thérèse recevait, un jour, la visite de la mère Saint-Maurice. C'était au moment où celle-ci se disposait à faire un voyage au Canada. Rien, à coup sûr, ne pouvait être plus édifiant que le colloque de ces âmes. Mais voici que s'entendant remercier des prières qu'elle promettait, la carmélite se prend à exalter l'esprit de zèle qui animait son interlocutrice. Souffrant dans son humilité, la supérieure de la Présentation se met à son tour à louer pardessus tout l'esprit de sacrifice du Carmel. Et aussitôt entre la fille de Sainte-Thérèse et la fille de la vénérable mère Rivier se livre un combat singulier des plus touchants, dont l'humilité et la charité sont les célestes armes. Quel tournoi, digne des applaudissements des anges ! Mais enfin, désespérée de ne pouvoir vaincre son adversaire, mère Saint-Maurice se lève et se jette à genoux. La carmélite au même moment en avait fait autant. Elles se demandaient mutuellement la bénédiction que Jacob sollicitait de l'ange après sa lutte mystérieuse. Le ciel seul a pu savoir de quel côté était resté l'avantage.

Voulez-vous une scène *plus intime* ? C'était au second voyage que la supérieure générale fit au Canada. Dans l'une des communautés qu'elle visitait, mère Saint-Maurice est surprise, un jour, balayant

un coin fort vulgaire de la maison. — « Comment, « ma mère ! lui dit en se pâmant de surprise l'inno- « cente importune qui la dérangerait dans cet em- « ploi, comment ! vous ici !... Oh ! de grâce, don- « nez-moi ce balai. » — « Eh quoi, répond la mère, « croyez-vous, ma fille, que je ne sais pas balayer ?.. « Tenez, regardez ! » — Et la voilà qui continue simplement ce qu'elle avait si simplement com- mencé.

Tout cela, dira-t-on, peut encore n'être qu'exté- rieur. Voici d'un seul trait la révélation du côté inté- rieur et par conséquent absolument sérieux de cette grande vertu.

Un jour, par un sentiment dont nous n'avons pas à rechercher le mobile, une sœur crut devoir répéter à la supérieure générale quelques paroles qui avaient été dites à son désavantage. Mère Saint-Maurice l'écoutait gravement, sans que la moindre impres- sion se traduisit sur son visage. Puis, relevant la tête, elle la fait approcher, elle l'embrasse avec effu- sion et ajoute : — « Je ne suis pas surprise de tout « cela, car sœur Saint-Maurice est loin d'être im- « peccable. Hélas ! si Dieu n'agissait pour moi, que « vous seriez à plaindre d'être dirigées par une su- « périeure si peu capable ! »

Tant de vertu se soutenait par une ardente et ten-

dre piété, qui en était l'aliment substantiel et quotidien.

Si la mère Saint-Maurice avait toujours sur les lèvres, comme dans la pensée, le souvenir des vénérés fondateurs de l'Institut, elle entretenait aussi dans son âme la plus fidèle dévotion envers les saints protecteurs de la Congrégation. La *sainte Vierge* et *saint Joseph* étaient les confidents de ses soucis et les appuis de sa sollicitude. *Saint François Régis* l'avait vue accourant elle-même à La Louvesc pour accomplir le vœu de ses sœurs à l'heure de sa dangereuse maladie. *Saint Louis de Gonzague* recevait ses recommandations, pour la jeunesse confiée à sa maternité. *Saint François de Sales* lui était trop cher depuis Présilly pour qu'elle ne lui restât point absolument attachée.

— Nous ne pouvons nous étendre sur les détails ; mais il nous plaît d'observer que dans les élans de son âme vers les bienheureux qu'elle invoquait, il n'y avait ni attrait superficiel, ni sensiblerie trompeuse. Honorer les saints ce n'était point pour elle, comme pour tant d'âmes aux illusions faciles, un pieux passe-temps, ni un simple culte d'hommages ; c'était surtout un aide et un excitant au bien. Quand il s'agissait de saint Joseph, par exemple, croyez-vous qu'elle se contentât de louer sa sagesse d'éco-

nome et de lui confier les intérêts de sa famille? Oh! non. Ecoutez comment, à l'occasion du mois de mars 1877, elle conseille à la communauté du Bourg de rendre honneur au patriarche de Nazareth.

« 1° Faire généreusement, par amour, tous les sacrifices que Dieu nous demandera. Tendre au plus parfait par esprit de sacrifice. Pour obtenir d'en arriver là, ne pas parler de ce que l'on aime, on de ce que l'on n'aime pas : ceci est trop salé, ceci ne l'est pas autant, etc.; ne pas causer dans les dortoirs et dans les endroits où le silence doit être gardé.

« 2° Faire chaque jour une petite prière pour les personnes qui nous reviennent le moins, et ne pas nous trouver seules avec celles qui nous vont le mieux.

« 3° Demander l'esprit intérieur, l'union intime à Notre Seigneur et la grâce d'une bonne mort par l'intercession de saint Joseph. »

Voilà une dévotion *bien entendue*.

Aussi n'étonnerons-nous personne en disant que dans l'âme de la mère Saint-Maurice, le culte du *Sacré-Cœur de Jésus* était celui qui résumait tous les autres. La Communauté de Bourg-Saint-Andéol fut continuellement témoin de la ferveur avec laquelle sa supérieure générale savait saisir toutes les occasions de célébrer ce Cœur « qui a tant aimé les hom-

mes ». La Congrégation n'oubliera pas qu'elle lui doit sa consécration spéciale à ce divin Cœur. Tous ceux qui ont eu le bonheur de vivre auprès de cette « mère incomparable » reconnaîtront qu'elle puisait toute sa vertu dans ce Cœur « doux et humble ». Là était pour elle l'intarissable source de cette égalité d'humeur qui donnait tant de charmes à sa personne, de cette bonté exquise qui ne se démentait jamais et faisait répéter si souvent : — « Notre mère Saint-Maurice est *toujours la même* ».

CHAPITRE VIII.

Son dernier essor vers Dieu

Réélection de la supérieure générale. — Un mot à la retraite d'Alais. — Un testament spirituel. — La gravure prophétique du 1^{er} janvier 1878. — Confrérie du saint Rosaire. — Mois de saint Joseph. — Les noces d'or de profession et de première communion. — Le cher bon plaisir de Dieu.

(1876-1878)

Le 3 février 1876, la révérende mère Saint-Maurice était *réélue supérieure générale*.

Nos lecteurs comprennent ce que signifie cette réélection. Nous avons déjà expliqué qu'à la Présentation la supérieure générale est déposée de plein droit, le jour où elle atteint ses soixante ans.

Tandis que ce terme approchait pour la mère Saint-Maurice, celle-ci, seule cette fois de son avis, s'était persuadée que l'autorité passerait en d'autres mains. Or, comme elle était trop intelligente pour ne pas comprendre combien les cœurs lui étaient fortement attachés, elle avait fait en toute conscience les plus louables efforts pour les conduire au sacrifice, que le divin Maître, croyait-elle, allait demander à

la nature. Pendant toute l'année 1875, la soumission à la sainte volonté de Dieu avait été le thème le plus fréquent et le plus favori de ses instructions, ou de ses entretiens avec les sœurs. La pensée surnaturelle de l'obéissance, sans égard pour l'instrument dont Dieu se sert, était celle qu'elle cherchait le mieux à faire pénétrer dans les âmes, avec la générosité, qui pour le bon plaisir divin domine tous les sentiments.

Une transition lui paraissant ainsi préparée, l'humble supérieure avait enfin prévenu ses filles de sa déposition par la *circulaire* suivante, dont la simplicité ne réussit pas à dérober à notre admiration l'esprit de foi qui l'anime.

« 23 décembre 1874.

« Mes bien-aimées filles,

« A la veille de voir mes soixante ans accomplis, âge où nos Constitutions déchargent la supérieure générale de son lourd fardeau, je sens le besoin avant de le déposer de vous redire *merci* de l'avoir allégé par votre dévouement, votre docilité, votre soumission. Continuez, mes chères filles, à voir Dieu dans a supérieure qui vous sera donnée, et à l'entourer

constamment de votre respect et de votre amour filial. Par ces dispositions vraiment religieuses, vous maintiendrez le bon esprit que nous ont légué nos saints fondateurs, et vous attirerez les bénédictions du Cœur de Jésus sur vos personnes et sur notre bien-aimée Congrégation.

« Ce sera le 3 février 1876, jour anniversaire de la mort de notre vénérable mère Rivier, que se fera l'élection. Priez, mes bien-aimées filles, priez avec ferveur notre sainte fondatrice de présider au choix d'une supérieure qui répare mes tiédeurs, mes négligences et toutes mes fautes que je vous supplie d'oublier, en vous demandant encore de prier beaucoup pour moi.

« Je vous rappelle, mes bien-aimées filles, ce que nos sages Constitutions prescrivent dans cette circonstance, bien convaincue de votre docilité à vous y conformer scrupuleusement :

« 1° Vous garderez le silence, ou plutôt le secret le plus absolu sur l'administration passée, et sur votre désir que telle ou telle sœur soit élue supérieure.

« 2° Dès la réception de cette lettre, toutes les communions, les rosaires, les chapelets, et la récitation journalière du *Veni Creator* doivent être offerts à Dieu pour obtenir une supérieure selon son Cœur.

« Vous voudrez bien, mes chères filles, ajouter à ces prières la pratique exacte et constante de la sainte charité, quels que soient les sacrifices qu'elle vous demande.

« C'est au nom de Notre Seigneur, et pour les plus chers intérêts de vos âmes, que je sollicite cette faveur de votre bon cœur, et surtout de votre foi.

« J'aime à croire que toutes, mes chères filles, vous serez heureuses d'offrir cette étrenne d'or à Jésus enfant, et à celle qui vous embrasse et vous aime en vraie mère.

« MARIE SAINT-MAURICE. »

Le 27 décembre, mère Saint-Maurice réunissait la Communauté du Bourg, lui donnait connaissance de cette circulaire et y ajoutait quelques recommandations verbales. Puis, elle demandait pardon à ses sœurs — « de la peine qu'elle avait pu quelquefois leur causer involontairement et de la mauvaise « édification qu'elle leur avait donnée. » — Ce fut dit si simplement, qu'en les entendant le plus sceptique n'eût songé à douter de la sincérité de ces paroles. La simplicité n'est-elle pas la meilleure note de l'humilité vraie et de la loyauté ?

Au jour anniversaire de sa naissance, le 27 jan-

vier 1876, la supérieure remettait le Pouvoir à la sœur Assistante. En quelques phrases dont sa délicatesse écartait tout ce qui était de nature à impressionner ses filles, elle élevait les cœurs à la hauteur du divin vouloir ; et, tombant à genoux devant toutes les professes présentes : — « Je vous fais encore mes excuses », s'écriait-elle. — Puis, se relevant, elle allait s'asseoir à la dernière place, en disant : — « Voilà où je dois me mettre ; je m'y trouve bien ».

Nous faisons grâce au lecteur de l'émotion qui accompagna cette scène. Elle se devine, tempérée du reste qu'elle était par un secret espoir des desseins de Dieu. Mère Saint-Maurice ne devait pas occuper longtemps cette dernière place, où elle déclarait se trouver si heureuse.

L'élection se fit dans la matinée du 3 février, sous la présidence de M^{gr} l'Evêque de Viviers. C'était le trente-huitième anniversaire de la mort de la vénérable mère Rivier.

Après les prières préparatoires, les sœurs électriques réunies à la chapelle des Saintes-Reliques, demandaient à Dieu d'exprimer par leurs votes sa divine volonté, pour sa gloire et pour le bien de la Congrégation. Pendant ce temps, toute la Communauté priait dans l'église du couvent. On en était à la troisième partie du rosaire, quand la porte du

chœur s'ouvrit. La maîtresse des novices et la doyenne des électrices vinrent s'agenouiller devant la *sœur Saint-Maurice*, l'invitant à se rendre à l'appel de Monseigneur et de l'assemblée. On comprit.

— « Toutes vos filles réclament votre autorité maternelle », dit l'Évêque. — « Monseigneur, je ne suis venue en communauté que pour obéir et accomplir la volonté du bon Maître ». — Et aussitôt la cloche annonçait que l'œuvre de Dieu était faite.

Quelques instants après, à la chapelle, M^{gr} l'Évêque prononçait cette solennelle déclaration : — « Mes sœurs, je comprends ici que l'Esprit de Dieu règne parmi vous. A l'unanimité, oui, à l'unanimité sœur Saint-Maurice est réélue supérieure générale pour cinq ans. A toutes Nous vous enjoignons de lui obéir. » — Cette injonction n'était qu'une formule ; car, si le respect du lieu saint n'eût arrêté l'explosion des sentiments, une longue acclamation eût répondu à la voix épiscopale. Le *Te Deum* fut une meilleure réponse. On remerciait Dieu de bien bon cœur ; et ce sentiment bientôt allait devenir commun à toutes les maisons de la Congrégation.

Dieu, en effet, ne semblait-il pas promettre ainsi à la Présentation de longs jours de prospérité ? Quelle sécurité que de sentir confiées en de telles

mais les destinées de cette grande famille. Ce n'était, il est vrai, que pour cinq ans ! Mais cette limite des Constitutions ne liait aucunement la volonté divine ; cette période était renouvelable ; et mère Saint-Maurice était si richement douée que l'on pouvait espérer la voir garder longtemps sa verdure et la plénitude de ses facultés.

Quel rêve d'avenir ! Hélas, nous verrons que tout autre était le plan divin.

On sait déjà que c'est à la suite de cette réélection que mère Saint-Maurice fit au Canada la seconde visite (1876), dont nous avons parlé, en son lieu.

Puis, sa vie de zèle et d'abnégation reprit son cours, selon les mêmes méthodes et avec la même ardeur qu'auparavant ; car, ne l'oublions pas, personne ne savait mieux qu'elle demeurer toujours semblable à elle-même.

L'été de 1877, elle présida aux Retraites, comme de coutume. Un mot cependant trahit déjà le sentiment qu'elle avait du délabrement de sa santé. Ce fut à la *retraite d'Alais*. — « Mes filles, dit-elle, ne demandez jamais qu'après moi la supérieure générale préside une retraite centrale à la suite de la retraite générale de la maison-mère. C'est un travail au-dessus des forces humaines. » — Elle disait : *Après moi* ; car elle ne pensait pas, pour elle,

à rejeter le fardeau qu'elle estimait trop lourd pour les autres.

Au moment où s'acheva cette année 1877, mère Saint-Maurice adressa, selon l'usage, une *circulaire* à la Congrégation. On nous approuvera de ne pas laisser dans l'ombre cette expansion de son âme dans l'âme de ses filles. Recueillons - en la plus belle partie.

« Mes très-aimées filles,

« Je reçois toujours avec une satisfaction bien intime l'expression de vos sentiments tout filiaux, et de vos souhaits d'heureuse année ; mais ma jouissance est doublée, quand je viens vous assurer, en retour, que mes vœux pour vous sont d'autant plus ardents, que votre bonheur m'est tout à fait personnel. Vous n'en doutez pas, je le sais ; cependant laissez-moi satisfaire le besoin que j'éprouve de vous redire à toutes et à chacune, avec quelle sollicitude je pense à vous, de quel cœur je prie pour vous, et de quel amour je vous aime en Dieu et pour Dieu, le principe et la fin de mon dévouement maternel.

« En commençant notre douce causerie de famille, je me sens pressée de remettre sous vos regards les exemples et les enseignements qui nous

ont été légués, comme un précieux héritage, par notre sainte mère Rivier, et ses premières filles. Rien, ce me semble, ne pourra contribuer d'une manière plus efficace à nous rendre meilleures. Ne laissons donc pas de pareils trésors enfouis. Ce sont de riches mines qui nous appartiennent ; sachons les exploiter à notre profit spirituel et au profit des âmes qui nous sont confiées. »

Après avoir glorifié la régularité et la perfection des premières sœurs dont cinquante-six, contemporaines de la vénérable mère Rivier, étaient encore vivantes, elle cite l'exemple particulier de l'une d'elles, la sœur Dorothee ; et elle continue :

« Ayons nous-mêmes Notre-Seigneur pour *compagnon* dans le chemin qui nous reste à parcourir. Ce bon Sauveur est tout disposé à prendre la *plus grosse part* de nos fatigues et de nos difficultés. Entendons-le nous dire chaque matin : *Je veux que tu me serves aujourd'hui, avec cette peine, cet ennui, cette souffrance. Je serai là, moi, ton Père, pour te garder... pour t'aimer...* Si ces paroles frappaient sensiblement vos oreilles, mes chères filles, vous vous estimeriez très heureuses de vous rendre au désir du divin Maître. Eh bien ! sa volonté est la même, quoiqu'il ne vous l'exprime pas d'une manière sensible. Le jour pré-

sent ne sera pas long ; passez-le pour Dieu. Demain, vous en ferez autant. Mais, aidez-vous de la prière, soutien nécessaire de votre pauvre âme. Vous ne mettrez pas en vain votre espérance dans le Seigneur : ses grâces se mesureront à votre confiance. Ce bon Père nous secourt volontiers quand nous le prions avec un cœur bien abandonné à ses desseins et qui sait attendre avec calme l'heure que la Providence a marquée pour nous exaucer.

« Ces pensées de foi nous sont indiquées, d'une manière très pratique, dans le petit livre de *l'Esprit de Foi* que vous avez entre les mains et dans le directoire de nos saintes Règles ; méditons-les sérieusement pour nous en mieux pénétrer et en faire notre nourriture habituelle. Ainsi fortifiées, nous expérimenterons que le joug du divin Maître est doux et léger ; nous saurons souffrir, en paix et par amour, les immolations quotidiennes que Dieu nous réserve, pour faire de chacune de vous *une sainte*. »

Les lignes que l'on vient de lire peuvent être considérées comme le *testament spirituel* de la vénérée mère Saint-Maurice. C'est la dernière circulaire qu'elle adressa à la Congrégation.

A partir de cette heure, il semble que son regard s'est fixé sur la tombe et qu'elle se prépare, d'une

façon plus ou moins inconsciente, à une mort prochaine.

Le 1^{er} janvier, à la maison-mère, elle exhorte les cœurs au courage, à l'acceptation de toutes les amertumes, à l'abandon au bon plaisir divin ; et sa parole embrasée remue et enflamme toutes les sœurs. Puis, elle donne à chacune une gravure, où le doigt de Dieu a, dirait-on, tracé tout exprès ces mots : — « *J'aime jusqu'à ses coups !* Car le Seigneur est bon, même dans ses justices ; et son amour ne frappe que pour guérir. » — Qui se doutait alors de l'à-propos d'un semblable don ?

Quelques jours après, on serait tenté de croire qu'elle se hâte d'accomplir tous ses plus chers désirs.

Elle fait ériger dans quinze de ses principales maisons la *confrérie du Saint Rosaire*. Ce rosaire ! Elle l'aimait tant ; elle l'avait si souvent fait réciter pour obtenir forces et lumières !

Après ce tribut payé à la Sainte Vierge, elle se tourne vers *saint Joseph* et le glorifie plus que jamais. En aucune autre année, le mois de mars ne fut, à son instigation, plus solennel et plus pieux au couvent de Bourg-Saint-Andéol.

Le jour même de la fête du saint, trois sœurs, doyennes de sa famille religieuse, célébraient le cin-

quantième anniversaire de leur profession. Pas une attention délicate ne fut négligée par la digne mère pour rendre agréables ces *noces d'or* à ses filles aînées. Son cœur s'y fût épuisé s'il n'avait été d'une richesse inépuisable.

Mais tandis qu'elle fêtait ainsi les autres, pour elle-même il lui suffit de sanctifier dans un plus parfait amour de Jésus-Hostie le cinquantième anniversaire de sa *première communion*. Elle sentait bien que c'étaient les seules noces d'or auxquelles ici-bas elle pût prétendre. — C'était le 1^{er} avril. Qu'on retienne cette date, nous y reviendrons au chapitre suivant. — Ce jour-là, son ardent amour envers la très sainte Eucharistie se donne libre carrière ; et la ferveur de son oraison et de l'action de grâces lui fait goûter les plus saintes suavités. Jésus présent au tabernacle ! Jésus, compagnon de son exil, conseiller de ses labeurs, soutien de son apostolat ! Jésus, nourriture de son âme ! Pour elle, c'est tout. — Elle qui avait tant fait autrefois, pour l'enseigner aux enfants commis à sa garde ; elle qui avait si souvent recommandé à ses filles de ne jamais négliger la sainte communion, sous de futiles prétextes ; elle sentait mieux que jamais, à cette heure, tout le prix de la sainte Eucharistie et de quel amour cet adorable sacrement était la preuve et l'expression. Elle avait du reste montré,

quelques jours auparavant, que cet amour la ravissait de plus en plus, en réorganisant parmi ses filles la *communion réparatrice*.

Les traits, que nous venons de citer, n'indiquent-ils pas comme un mouvement ascensionnel de cette grande âme, un essor plus rapide que d'ordinaire ?

Ce n'était pas une illusion. Toutes ses filles qui l'approchaient remarquaient bien que depuis quelque temps un attrait plus sensible l'inclinait à une plus complète et affectueuse soumission à la volonté divine. Cette vertu d'abandon la dominait tellement qu'elle était devenue le thème ou la conclusion presque invariable de ses avis, de ses entretiens et de ses lettres. Le *cher bon plaisir de Dieu* l'absorbait. Une couronne n'était pas loin.

CHAPITRE IX

Sa fin

La mort de S. S. Pie IX. — S. S. Léon XIII. — Une conjecture. — Préparation à la mort. — Le premier avril, elle s'alite. — *Fiat voluntas!* Le saint Viatique. L'extrême-onction. La bénédiction d'une mère. — Dernier sacrifice, dernières paroles et dernier soupir.

(1878)

Tandis que Dieu imprimait à la belle âme de mère Saint-Maurice un dernier et plus parfait essor, l'Eglise pleurait un père : Pie IX mourait le 7 février 1878.

Ce fut un bien grave et douloureux événement que la disparition de cette grande figure, dont l'énergie et la majesté sereine avaient captivé son époque, et dont la bonté avait, d'un bout du monde à l'autre, attiré les cœurs pour les enchaîner au Vatican. Ce fut aussi un véritable deuil personnel pour chacun de ceux qui avaient eu le bonheur d'approcher l'illustre Pontife, même une seule fois. Mère Saint-Maurice en fut profondément affligée. Une courte lettre à ses filles traduisit aussitôt sa vive émotion.

Quelques jours après, la catholicité remerciait Dieu de lui avoir donné *Léon XIII*. Mère Saint-Maurice prenait part avec ses sœurs à l'allégresse commune. Bientôt elle recevait, pour elle et sa famille religieuse, une bénédiction spéciale, que lui envoyait le nouveau Pape. Puis, à mesure que l'on révélait toutes les suréminentes qualités de Celui dont la parole éclaire depuis si magnifiquement les peuples, l'esprit judicieux de la mère Saint-Maurice reconnaissait la miséricorde divine veillant sur l'Eglise. Son cœur saluait donc avec confiance l'avenir, vers lequel un guide aussi clairvoyant allait conduire la société si ébranlée et si menacée.

Cependant la mort de Pie IX paraissait avoir porté un coup mortel à l'existence de la vénérée supérieure. Ce n'est pas certes que le chagrin personnel, qu'elle en éprouva, eut pu tarir en elle les sources de la vie ; les vues surnaturelles qui l'animaient, ne laissaient aucune place à un tel excès de sensibilité. Ce n'est pas davantage que l'incertitude du lendemain fut de nature à miner ses forces : elle avait senti combien la Providence était bonne, en nous donnant un pape comme Léon XIII. Et pourtant, c'est à partir de cette heure surtout qu'elle semble avoir été plus préoccupée et comme dominée par le pressentiment d'une fin prochaine. — Oserons-nous

hasarder ici une *conjecture* ? Nos lecteurs n'ont pas oublié le mystérieux *Père Ridoux* qui, en 1858, à Notre-Dame des Victoires, fit à la supérieure du Canada des prédictions que l'évènement justifia. Eh bien ! l'on a cru, sans preuves absolument certaines d'ailleurs, qu'il lui avait également prédit sa mort, suivant de près celle du Pape.

Quoiqu'il en soit, il est certain que dès lors, dans ses paroles et dans ses actes, mère Saint-Maurice se préparait visiblement au dernier sacrifice.

— « Tant que l'on a ses cheveux sur la tête, dit-elle plusieurs fois, même hors de propos, on ne sent pas qu'on les a ; mais à l'heure où ils sont arrachés, on comprend combien l'on y tenait. » — Et les sœurs se demandaient ce que signifiaient ces mots, ne pouvant se résoudre à en soupçonner même le sens.

— « Vous priez bien pour moi quand je n'y serai plus, n'est-ce pas, ma fille ; vous me le proposez ? » dit-elle à une sœur. Et à une autre : — « J'ai bien des malades autour de moi ; mais je crois que je partirai la première. »

En expliquant certaines affaires, elle ajoutait : — « Vous avez bien compris ? Vous serez donc bien au courant de cela, n'est-ce pas ? »

Puis, comme à la veille d'un départ, elle se débarrassait de tous les menus objets qui étaient à sa libre disposition. Une sœur venait-elle la voir, elle ne s'en allait point les mains vides. Cette autre passait-elle devant sa porte, mère Saint-Maurice l'appelait et lui donnait un petit souvenir. Et tout en acceptant ces gâteries d'une mère, on leur trouvait un singulier caractère, sans que personne n'osât y lire un triste présage.

Elle en était là de toutes ses dispositions temporelles, quand le 1^{er} avril son âme s'unit plus détachée et plus ardente à Jésus-Hostie. Nous l'avons dit, elle célébrait le cinquantième anniversaire de sa première communion.

Ce jour-là, elle s'occupa, toute la matinée, des affaires de la Congrégation. Pendant le diner de la Communauté, qu'elle présida comme d'habitude, elle fit lire un discours sur la mort de Pie IX, prononcé par M. Raymond supérieur de la Présentation, au Canada. Puis, sa récréation ayant été passée avec les malades, elle reprit un travail de comptabilité commencé le matin. Mais, à trois heures, une douleur d'estomac l'arrêta soudain. On voulut la faire mettre au lit — « Non, non, dit-elle, ce ne sera rien » ; — et elle continua à entendre les sœurs. Toutefois, vers cinq heures, après avoir signé les

lettres du courrier, elle dut se coucher. — C'était pour la dernière fois ! Elle tombait du moins les armes à la main, à la façon des âmes vaillantes. Cette gloire était bien due à son grand caractère.

C'était une maladie de foie avec quelques complications de rhumatisme qui renversait à 62 ans celle dont le tempérament énergique pouvait faire espérer une carrière encore longue. Les symptômes précis de ce mal ne se révélèrent que le second jour. Une médication intelligente fut employée, mais sans succès.

La douce et édifiante malade se prêta à tout ce qui lui fut demandé. Mais, en se montrant reconnaissante des soins que la science et le dévouement lui prodiguaient, elle cherchait plus haut son dernier remède dans le *Fiat voluntas*, qui avait soutenu toute sa vie. — « Prions un peu », disait-elle aux sœurs qui l'entouraient ; et elle continuait : — « *Jésus, Marie, Joseph*, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie. *Jésus, Marie, Joseph*, assistez-moi dans ma dernière agonie. *Jésus, Marie, Joseph*, faites que j'expire en votre sainte compagnie. *Cœur de Jésus*, accordez-moi la grâce de faire, pendant cette heure et toujours, la joie de votre bon plaisir. » — Ainsi priait, pour se disposer à son dernier souffle, celle dont la guérison était

demandée avec larmes par la Communauté tout entière, vivement émue, comme on le pense bien.

Le jeudi 4 avril, une Circulaire annonçait à la Congrégation l'état alarmant de sa supérieure générale.

Le soir même, la situation empirait. Quelles angoisses pour les pauvres filles de la vénérable mère Rivier, menacées de perdre celle qui avait si bien hérité de l'esprit de la sainte fondatrice ! Que de vœux montèrent à Dieu ! Que de vies offertes pour conserver celle-là, qui semblait plus utile au bien ! Mais, hélas, l'illusion ne fut bientôt plus possible. La chère malade délirait ; et dans son délire même sa pensée, comme sa foi, se trahissait : —
« Il faut sortir d'ici, disait-elle ; il faut sortir d'ici...
« Loué soit Jésus-Christ ! Ainsi soit-il. »

Il était sept heures, quand Notre-Seigneur vint, une dernière fois, visiter au seuil de son éternité celle qui Lui avait été une *servante si fidèle*. Au moment où *Jésus-Hostie* pénétrait dans sa chambre, mère Saint-Maurice Le salua de ces mots : — « Oh !
« mon bon Maître, je crois et je vous adore. » —
Et elle Le reçut dans son cœur avec un pieux amour, se reflétant sur ses traits comme un rayon du ciel.

— « Ma mère, lui dit-on ensuite, vous ne serez

« pas trop émue de recevoir l'*extrême-Onction* ? »
 — « Pas du tout, pas du tout ; au contraire ! »
 répondit-elle énergiquement.

Tandis qu'on s'y préparait, la Communauté s'étant groupée autour d'elle, on eut la pensée de lui dire :
 — « Ma mère, nos sœurs désirent et attendent *vo*
tre
 « bénédiction... » — « Sainte Vierge, fit-elle aussitôt,
 « d'une voix défaillante, bénissez toutes vos filles
 « présentes et absentes. Mettez - nous toutes au
 « nombre de celles que vous aimez, que vous ins-
 « truisez, que vous conduisez au ciel » . — Puis
 elle ajouta : — « Mes filles, *gardez l'humilité, la cha-*
 « *rité, nos saintes Règles*. Nous nous retrouverons au
 « ciel. »

Elle voulait finir en s'humiliant : — « Je vous de-
 « mande pardon..., » murmura-t-elle. La voix ex-
 « pira sur ses lèvres. Mais, après avoir reçu les saintes
 onctions, elle reprit : — « Je demande pardon à
 « Dieu. Et vous toutes, mes sœurs, demandez bien
 « pardon pour moi. »

Après l'application de l'indulgence plénière,
 M. l'Aumônier lui adressa cette suprême question :
 — « Ma mère, vous êtes bien fatiguée. Si le Bon
 « Dieu vous demandait le sacrifice de votre vie, vous
 « le feriez bien généreusement, n'est-ce pas ? » —

« Oh ! très volontiers, » répondit-elle vivement et d'un accent résolu.

Ce *dernier sacrifice* était fait.

La nuit se passa en prières. Quand des invocations frappaient son oreille, la vénérée mère ajoutait d'elle-même : *Notre Dame du saint Rosaire, priez pour nous.*

A un moment, elle aperçut à ses côtés une sœur qui pleurait. — « Allons, ma fille, lui dit-elle, *détachons-nous des créatures et attachons-nous à Dieu seul.* » — Ce fut, sinon son dernier mot, du moins son *dernier avis*. N'était-ce pas la sentence qui résumait tous ses conseils comme tous ses exemples ? Elle ne dira plus que : — « Loué soit Jésus-Christ ! Loué soit Jésus-Christ ! Ainsi soit-il. »

Peu après, comme elle fixait tour à tour celles qui l'entouraient, — « Ma mère, lui dit-on, voulez-vous que nous promettons à Dieu quelque chose pour obtenir votre guérison ? » — « *Rien !* » répondit-elle. — La volonté divine lui paraissait alors tellement claire qu'elle n'y voulait pas même une apparente contradiction. Et elle reprit : — « Loué soit Jésus-Christ. » — C'était son oraison jaculatoire préférée.

Quand vint le jour, — on était au vendredi 5 avril 1878, en la fête du Précieux Sang, — après la

messe de Communauté, presque toutes les sœurs présentes se groupèrent autour de leur mère expirante. Elles étaient là, haletantes à l'approche du dénouement, broyées sous l'étreinte des plus cruelles angoisses, la regardant une dernière fois, mais essayant secrètement encore de ravir au ciel un arrêt de vie !

Dieu en avait autrement décidé !

Vers neuf heures, la digne mère Saint-Maurice fit doucement un léger mouvement de tête. La vie du temps était achevée pour elle.

Ce cœur si chaud avait cessé de battre ; mais sa flamme ne s'était pas éteinte ; elle s'était envolée vers son foyer. Un dernier acte d'amour commencé sur la terre s'achevait au sein de Dieu.

CHAPITRE X

Sur sa tombe

Comment on pleure une mère. — Les sympathies. — Les funérailles. — Paroles de M^r l'Evêque de Viviers. — Lettres de S. E. le cardinal Guibert, de M^r Dabert, de M^r Robert, de M^r Forcade, de M^r Moreau, et de M. Archambault. — Épilogue.

(1878)

Toute une famille nombreuse et aimante était plongée dans le deuil. La mort, en faisant une victime avait frappé des cœurs sans nombre ; car, avec les filles de la mère Saint-Maurice, pleuraient tous ceux qui avaient connu cette grande âme.

Nous n'essaierons pas même de dépeindre la douleur des sœurs de la Présentation. Ce ne fut qu'un sanglot déchirant dans toutes les maisons de l'Institut, et ne se continuant bientôt au Canada que pour refluer à la Communauté du Bourg en accents de tristesse. On pleurait une mère, et *quelle mère !...* Mais, empressons-nous d'ajouter que ces larmes ne ressemblaient en rien aux désolations de ceux « qui n'ont pas d'espérance », selon la recommandation de l'Apôtre ; et qu'elles restaient dignes de celle dont

la disparition les provoquait, c'est-à-dire résignées au bon plaisir divin.

La nouvelle d'un tel malheur réveilla dans le public la plus vive sympathie. Ce fut dans la ville de Bourg-Saint-Andéol une véritable consternation, quand de bouche en bouche, le 5 avril, vola ce mot : « La mère Saint-Maurice est morte ! »

Ses *funérailles* témoignèrent de l'émotion générale ; et son éloge tombant de toutes les lèvres, ne fut point l'expression de banales condoléances.

Puis, de tous les établissements de la Congrégation la prière s'éleva vers le ciel pour cette chère âme.

L'institut de la vénérable mère Rivier comptait, auprès de Dieu, une protectrice de plus.

Nous pourrions arrêter ici ces pages, dans lesquelles nous avons si imparfaitement dit tant de grandes et nobles choses. Il nous sied cependant, avant de les clore, de citer quelques-unes des paroles qui ont porté à la Congrégation éprouvée les condoléances les plus autorisées. Ce sont des fleurs déposées sur cette tombe. Les produire, c'est dédommager de notre impéritie ceux qui ont bien voulu nous lire jusqu'au bout.

Voici d'abord *Monseigneur de Viviers*, accourant

aussitôt qu'il le peut à Bourg-Saint-Andéol, et puisant dans son cœur de père ces consolantes et reconfortantes pensées :

— « Je souffre beaucoup avec vous, mes filles, du sacrifice que Dieu vous a imposé. A la mort de votre sainte et vénérée mère Saint-Maurice, j'ai senti que mon attachement à votre Congrégation devenait plus vif que jamais ; car, il n'y a rien d'aussi puissant que le malheur pour attacher un père à ses enfants : j'en fais bien l'expérience. D'ailleurs, je ne pourrais rester étranger à votre profonde douleur ; votre regrettée mère n'était pas un de mes puissants auxiliaires, pour le bon esprit qu'elle vous donnait, à vous, et par vous aux populations au milieu desquelles vous exercez votre zèle. » Puis, avec une onction plus touchante encore et comme pour arrêter le cours des larmes, Monseigneur continue : « Ne perdez point confiance, mes filles : votre mère est au milieu de vous ; elle ne vous quitte ni du cœur, ni du regard ; elle vous entend ; et si quelque souvenir pénible vous afflige, consolez-vous par la pensée qu'elle jouira des efforts que vous allez faire pour mettre ses conseils en pratique. »

De Paris, Son Eminence le cardinal Guibert, ancien évêque de Viviers, écrit à la sœur Assistante :

« Paris, 7 avril 1878.

« MA CHÈRE SŒUR,

« Je suis affligé autant que surpris de la triste nouvelle que vous m'annoncez. Votre excellente mère supérieure était jeune encore et d'une bonne santé ; je croyais que Dieu la conserverait longtemps au gouvernement de votre Congrégation.

« Dieu l'a trouvée mûre pour la récompense et Il l'a appelée à Lui. Il faut adorer ses desseins et nous soumettre à sa sainte volonté.

« En recevant votre lettre, j'ai prié pour cette âme pure et sainte et je continuerai à prier tous les jours pour elle au saint sacrifice de la messe.

« Dites à votre Communauté toute la part que je prends à la douleur de votre famille religieuse, et demandons tous ensemble au Seigneur qu'Il vous donne une nouvelle supérieure qui ressemble à celle que vous avez perdue et qui sache maintenir dans la Congrégation l'esprit de régularité et de sainteté de la vénérable fondatrice.

« Je vous bénis toutes et me recommande à vos bonnes prières.

« † J. HIPPI. CARD. GUIBERT,

« Archevêque de Paris. »

Deux autres témoignages ont ici leur place. Ils viennent de deux anciens vicaires généraux de Viviers : *Mgr Dabert*, évêque de Périgueux, et *Mgr Robert*, alors évêque de Constantine, depuis évêque de Marseille.

« Périgueux, 7 avril 1878.

« MA TRÈS HONORÉE SŒUR,

« Je pars à l'instant pour une tournée pastorale et je reçois votre affligée lettre ! Quelle nouvelle elle m'apporte ! La mère Saint-Maurice enlevée à sa famille religieuse en trois jours ! elle dont la santé m'avait toujours paru si forte !

« Dieu soit béni et adoré dans ses miséricordieux desseins. Voilà votre mère dans le ciel aux pieds de la vénérable fondatrice, et à côté de la bonne mère Arsène : plus heureuses les unes et les autres que celles qu'elles laissent dans cette vallée de larmes.

« J'unirai mes prières à celles de la Congrégation pour cette chère mère qui a bien voulu en tout temps témoigner quelque affection pour l'humble et pauvre évêque de Périgueux.

« Et vous, bonne sœur, restez encore sur cette terre pour la consolation de vos sœurs, et pour re-

noyer au passé le présent difficile et l'avenir peut-être encore plus périlleux. Je suis bien respectueusement, ma très honorée sœur, votre humble et obéissant serviteur en Notre Seigneur.

« † JOSEPH,

« Evêque de Périgueux et de Sarlat. »

Voici la lettre de M^{sr} Robert :

« Constantine, le 10 avril 1878.

« MA TRÈS-HONORÉE SŒUR,

« J'étais loin de m'attendre à la nouvelle douloureuse que vous m'annoncez. J'aimais à croire que votre Congrégation jouirait longues années encore du gouvernement de la révérende mère Saint-Maurice, si bon, si sage et qui savait si bien s'inspirer de l'esprit de votre sainte fondatrice. Dieu ne l'a pas voulu : adorons ses desseins et bénissons son saint nom. En appelant à Lui votre mère, Il ne vous en a pas complètement privées, suivant la belle pensée de saint Vincent de Paul. Les communautés que Dieu aime et bénit comme la vôtre, ont deux maisons, la maison de la terre et la maison du ciel, qui sont toujours en correspondance ; la maison de la

terre qui souffre, qui prie, et la maison du ciel qui vient en aide à sa sœur de la terre par les secours qu'elle puise dans le cœur de Dieu.

« Votre maison du ciel, qui a à sa tête la vénérable mère Rivier et qui possède tant de saintes âmes que vous lui avez envoyées, vient de recevoir mère Saint-Maurice. Elle y continuera de vous aimer, de vous conduire, de vous protéger avec plus de puissance encore qu'elle ne le faisait ici-bas. Elle ne vous oubliera pas, et vous qui êtes encore sur cette terre d'exil, vous conserverez religieusement le souvenir de celle qui vous a fait tant de bien. Elle a eu la consolation de rattacher plus étroitement votre Communauté au Vicaire de Jésus-Christ, qui est le canal vivant de toutes les œuvres de l'Eglise, en venant personnellement se jeter à ses pieds, et demander une bénédiction spéciale pour toutes ses filles. Ce pieux pèlerinage m'est toujours présent à l'esprit ; il m'est resté un des plus précieux souvenirs de ma vie. En voyant de plus près la vénérée mère que vous pleurez maintenant, je pus, dans cette circonstance, apprécier tout ce que son noble cœur renfermait de droiture, de prudence et de dévouement pour sa Communauté.

« Je me suis empressé de célébrer le saint sacrifice de la messe pour le repos de l'âme de votre

chère défunte, et je continuerai mes prières pour elle et pour votre Communauté que Dieu ne laissera pas longtemps orpheline. Je prierai à cette double fin la sainte Vierge qu'aimait et honorait avec tant de zèle mère Saint-Maurice, et dont nous avons visité ensemble avec bonheur la sainte maison de Lorette.

« Agréez, ma très-honorée sœur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués en Notre Seigneur.

« † LOUIS,

« Evêque de Constantine et d'Hippone. »

Qu'on nous permette d'ajouter à ces lettres, en la choisissant parmi tant d'autres, celle de *Mgr Forcade*, archevêque d'Aix, le missionnaire-évêque qui appréciait si bien la sœur-missionnaire.

« Aix, 8 avril 1878.

« MA RÉVÉRENDE SŒUR,

« Je prends une part d'autant plus vive à votre deuil, que j'avais en plus haute estime l'excellente mère que Dieu vient d'appeler à Lui. Elle est allée recevoir la récompense, elle n'est point à plaindre ; mais je plains sincèrement la Congrégation qui fait en elle une si grande perte. En priant le souverain

Juge de lui ouvrir les portes du ciel, s'il ne l'a déjà fait, je lui demande instamment de la remplacer à la tête de votre religieux Institut par une digne héritière de ses vertus et de ses qualités.

« Veuillez vous faire à la maison-mère l'interprète de mes bien sincères condoléances, et en agréer la première, ma chère et révérende sœur, la respectueuse expression.

« † AUGUSTIN,

« Archevêque d'Aix. »

A la suite de ces témoignages dont la valeur ne peut être l'objet du moindre doute, le lecteur attend un mot du *Canada*.

C'est M^{sr} l'Évêque de *Saint-Hyacinthe* qui va nous le dire.

« *Saint-Hyacinthe*, 24 avril 1878.

« MA RÉVÉRENDE SŒUR,

« Un triste pressentiment s'est emparé de mon âme lorsqu'on m'a remis ce matin votre lettre toute encadrée de noir. J'ai reconnu l'écriture de la Présentation, et je me suis dit de suite : Serait-il possible que cette lettre m'annonçât la mort de la bien

chère mère Saint-Maurice ? J'ouvre, je lis, et dès les premières lignes je vois que mon triste pressentiment s'est réalisé.

« Je me refusais à croire cette écrasante nouvelle, et cependant elle est bien réelle. . . .

« Que la sainte volonté de Dieu soit faite ! Tel a été mon premier sentiment. Mais, mon Dieu, quelle épreuve douloureuse vous imposez à vos chères épouses Présentines en leur enlevant celle qu'elles aimaient tant, qu'elles vénéraient si profondément et sous la direction de laquelle elles étaient si heureuses de vivre !

« Inutile de vous dire que je prends part à votre extrême affliction. Vous connaissez trop les sentiments qui m'animaient envers la vénérable défunte et l'intérêt tout affectueux que je porte à la Présentation pour croire que je puis demeurer impassible en présence de ce douloureux évènement qui broie vos cœurs atteints dans leur plus sensible et plus délicate affection.

« Je pleure et je pleurerai longtemps avec vous et avec tout mon diocèse cette mère bien-aimée qui chérissait si tendrement sa famille religieuse et qui se dépensait si volontiers pour toutes et pour chacune de ses filles.

« Et quant à moi, puis-jè ne pas sentir ce qu'elle a fait pour mon diocèse? Son œuvre est là; elle atteste combien elle nous a aimés et combien elle nous a voulu du bien. Aussi ne demeurerai-je pas en arrière dans l'expression de la gratitude si vraie dont je lui demeure redevable en qualité d'Evêque de ce diocèse.

« Dès la semaine prochaine, je ferai chanter dans ma cathédrale un service solennel pour le repos de son âme, et je puis attester d'avance que la population de cette ville s'empressera de payer à la vénérée défunte le pieux tribut de reconnaissance qu'elle lui doit.

« Aussitôt votre lettre reçue, je me suis acquitté du pénible message dont vous avez bien voulu me charger auprès de vos chères sœurs. La nouvelle a été d'autant plus écrasante que ces chères sœurs n'avaient rien appris de la maladie de leur vénérée mère.

« Quel coup de foudre pour tous ces cœurs qui aimaient si tendrement celle qui était doublement leur mère, puisque à son titre de supérieure générale de la Présentation était uni celui de fondatrice et de première mère de la Présentation canadienne.

« Et puis nos sœurs canadiennes étaient si heureuses de revoir de temps en temps leur mère chérie

au milieu d'elles et de pouvoir puiser des avis et des consolations dans son cœur si bon et si maternel.

« C'en est fait, elles ne la verront plus qu'au ciel.

« Que de suffrages empreints de la plus tendre piété filiale elles vont adresser au ciel pour celle qui a su les rendre heureuses sur la terre.

« Je vous souhaite bon courage, ma bonne sœur, dans cette épreuve qui pèse plus particulièrement sur vous, puisque vous êtes obligée de consoler tous les cœurs si justement attristés et de porter le fardeau de l'administration pendant la vacance de la supériorité. Aussi, je vous bénis de tout mon cœur, en vous priant de me croire, de vous et de toutes vos chères compagnes, le bien dévoué et bien obéissant serviteur en Jésus-Christ.

« † L.-Z. MOREAU,

« Evêque de Saint-Hyacinthe. »

Concluons par la lettre d'un *prêtre* de ce même *Canada*, où le souvenir de la mère Saint-Maurice doit demeurer impérissable. On en reconnaîtra l'auteur à l'accent de son âme autant qu'à sa signature.

« *Saint-Hugues, 1^{er} mai 1878.*

« TRÈS-HONORÉE SŒUR,

« Le coup qui vient de vous frapper a un très douloureux retentissement au fond de nos cœurs. Vous avez perdu une mère incomparable. Vos filles du Canada sont inconsolables. Cette grande douleur est partagée, soyez-en sûre, par tous ceux qui ont eu le bonheur de connaître la digne et vertueuse mère Saint-Maurice. Et moi, qui l'avais connue plus intimément et qui avais eu l'honneur d'être son supérieur et directeur local pendant trois ans, moi qu'elle avait honoré dans le temps et depuis d'une filiale amitié, d'une considération respectueuse dont je me reconnais bien indigne, comment vous exprimer la grande douleur que j'ai éprouvée en apprenant cette triste nouvelle? Les hautes qualités administratives, les dons éminents de l'intelligence et du cœur qui brillaient en elle, la fermeté et la douceur dans le commandement, la gravité et la modestie dans le maintien, tout dénotait en elle les richesses de l'intelligence et du cœur et qu'elle était faite pour commander.

« Elle avait une piété douce qui rendait la vertu agréable à tous.

« Elle me parlait souvent de la dévotion de saint François de Sales. — « Ce genre me va, » disait-elle; aussi me semblait-elle avoir calqué sa conduite sur ce grand modèle. Vive comme ce grand saint, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, elle disait : *Fiat voluntas tua*; et quand elle était contrariée, bien des fois on l'entendait dire, levant les yeux au ciel : « Mon Dieu, je vous aime. » Quelle admirable conformité à la sainte volonté de Dieu ! A son exemple, conformons-nous à la volonté divine : *Fiat voluntas tua* ! Mon Dieu, je vous aime.

« Prions pour elle. Monsieur B. et moi avons offert pour elle le saint sacrifice dès le lendemain de cette triste nouvelle. Mardi, 30 mai, un service solennel a été chanté pour elle au milieu d'un grand concours des habitants reconnaissants de Saint-Hugues.

« Monsieur B. me prie de vous assurer de sa douloureuse sympathie. Monsieur et Madame D. sont bien attristés de la mort de mère Saint-Maurice ; ils pleurent sa mort non seulement comme la perte d'une amie, mais comme celle de la mère spirituelle de leur fille chérie.

« Filles chéries de la mère Saint-Maurice, dites comme elle : Mon Dieu, je vous aime. Ces paroles

resteront comme un baume salubre pour toutes les filles de la mère Saint-Maurice dans cette grande épreuve.

« Daignez, bonne sœur, agréer de nouveau l'expression de ma vive sympathie et de la haute considération avec laquelle je suis

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« MIZAEI ARCHAMBAULT,

« Curé de Saint-Hugues.

Les sentiments dont on vient de lire l'expression sont de ceux qui demandent à n'être point déflorés.

Nous n'avons donc plus à ajouter qu'un seul mot, par manière d'épilogue.

Reconnaissez, ô vous qui avez lu ces pages, combien l'on gagne à monter sans cesse vers Dieu ; et dites si la vraie grandeur ne fut pas dans cette âme droite, énergique, ardente au bien et toujours semblable à elle-même.

Pour vous, filles d'une telle mère, au nom de votre sainte vocation, méditez et répétez-vous souvent son dernier avis : *Détachons-nous des créatures et attachons-nous à Dieu seul !*

Et n'oubliez pas l'engagement que vous avez pris
d'imiter ses vertus, quand sur sa tombe votre piété
filiale a gravé ces mots :

*O mère bien-aimée,
Que votre dernier souhait se réalise.
Laissez-nous pour héritage votre double esprit
D'humilité et de charité*

FIN

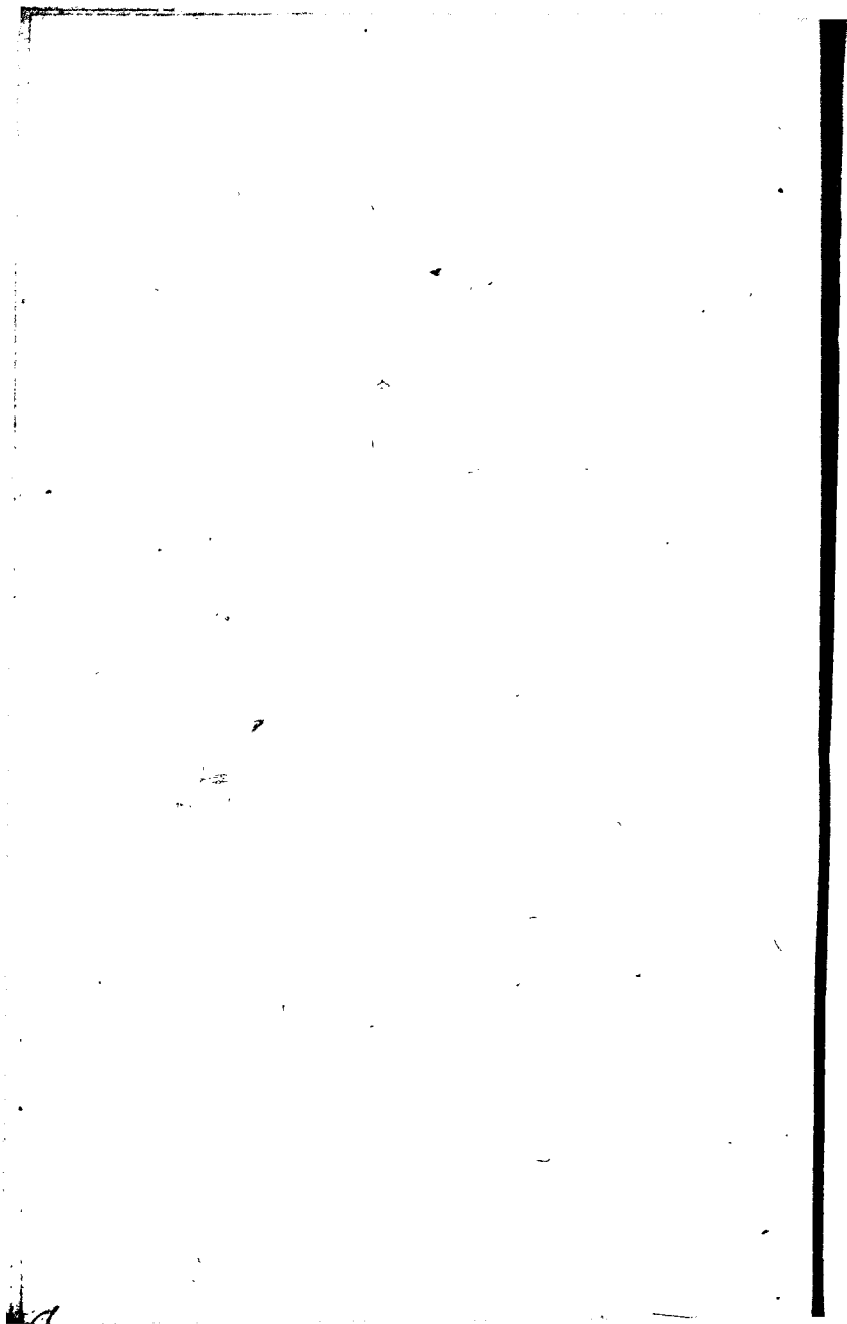


TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

LA RELIGIEUSE

CHAPITRE I^{er}. — L'Enfant

Naissance et baptême de Rosalie Borgel. — Sa mère. — « Militaire ou missionnaire ». — Le travail de la grâce. — Un sermon d'enfant. — Rose et lis. — Sa première communion. — Les filles de la révérende mère Rivier à Saint-Julien. — Une bonne élève..... 3

(1816-1833)

CHAPITRE II. — La Novice

Le noviciat préparatoire de Saint-Julien. — Le consentement de M. et M^{me} Borgel. — Le premier acte de l'immolation. — M. l'abbé Chaumontet. — La sœur Visitatrice. — A Bourg-Saint-Andéol. — *Mère Saint-Maurice en face de mère Rivier!* — Prise de voile. — Humilité, Mortification, Charité. — Les essais à Alais et au Pont-Saint-Esprit..... 43

(1833-1836)

CHAPITRE III. — La Professe

La profession. — A Saint-Martial de Bordeaux. — La mission de l'institutrice. — La consigne des sœurs

de la Présentation. — En classe : la prière, l'esprit de foi, sûreté de principes. — Douceur et fermeté. — L'autorité d'une supérieure locale. — Mort de la mère Rivier. — Mère Arsène..... 29

(1836-1839)

CHAPITRE IV. — La Directrice

Saint-Gingolph. — Un type de bonne directrice. — *Femme capable de gouverner un royaume.* — La première maîtresse au pensionnat d'Alais et la sainte communion. — La directrice de Saint-Martial. — Emigrés d'Espagne. — La physionomie de l'autorité. — Les devoirs d'une supérieure. — Verdélais. — *Tête pour trois supérieures et cœur pour dix mères.....* 38

(1839-1853)

LIVRE DEUXIÈME

LA SŒUR MISSIONNAIRE

CHAPITRE I^{er}. — Le Canada

Sacre de M^{re} Taché : M^{re} de Mazenod, M^{re} Guibert, M^{re} Prince. — Une visite à Bourg-Saint-Andéol. — Le nouveau siège épiscopal de Saint-Hyacinthe. — Un projet d'école à Sainte-Marie : M. Girouard, M. Crevier. — Appel à la Présentation, correspondance. — La colonie Canadienne : sœur Saint-Maurice et ses compagnes. — *Volez, volez au Canada.* — La sœur supérieure : ses sentiments. — Lettre du curé de Présilly..... 55

(1851-1853)

CHAPITRE II. — Le Départ

La séparation. — Sur le Rhône. — Les pèlerines de Rome. — Valence. — Lyon. — Notre-Dame de Four-

vières. — Les derniers conseils d'une mère. — Sur la Saône. — Un monastère roulant. — Paris, Notre-Dame des Victoires. — Au Havre, Nicolas, M. Foache, les religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve. — Derniers adieux. — On dérape. 80

(1853)

CHAPITRE III. — En mer pour la première fois

On sort du port. — Le nouveau milieu, le capitaine, le navire, la cabine. — Le mal de mer. — *Prêtes à recommencer*. — Le dernier jour de la traversée. Terre ! — Arrivée à New-York 92

(1853)

CHAPITRE IV. — A Sainte-Marie-de-Monnoir

Une idée de Sainte-Marie. — L'attente et l'ouverture de l'école, les maitresses provisoires. — *Les sœurs ! voilà les sœurs !* — La halte à Saint-Jean. — Arrivée du mercredi 19 octobre. — Description de la maison : une vision de Bethléem. — M. Crevier, organisateur à la façon des saints. — Un autre saint, un père. — *« Toujours dignes de nos saints fondateurs. »* . . . 98

(1853)

CHAPITRE V. — La Mission

En pleine mission. — La fête du 24 novembre 1853, Nazareth, première consécration à la Sainte Vierge. — Lettre de M^r Prince. — Les sacrifices. — Le choléra et l'incendie. — Les œuvres : éducation des jeunes filles, instructions du dimanche, orphelinat. — A Montréal et à Saint-Hyacinthe. — Une lettre de M. Chaumontet. 108

(1853-1855)

CHAPITRE VI. — La Communauté de Sainte-Marie

La supérieure. — Portrait de sœur Saint-Maurice. — La Règle est en honneur. — La question des sœurs

converses. — Le Noviciat. — La première vêtue. —
La dernière prise d'habit à Sainte-Marie 127
(1853-1855)

CHAPITRE VII. — La stabilité de l'œuvre

Le Bill d'incorporation. — L'acte d'érection canonique. — Mandement de M^r Prince..... 145
(1855-1856)

CHAPITRE VIII. — A Saint-Hugues-de-Ramsay

La maison de la Providence, à Saint-Hyacinthe. — Une navigation à sec sur le Yamaska, l'établissement de Saint-Hugues. — Translation de la maison provinciale. — M. Archambault. — Fondation de Saint-Aimé. — A Saint-Hugues : la Communauté, le pensionnat, le noviciat, la première profession. — Les épreuves. — La sœur visitatrice. — Fondation de Saint-Césaire..... 154
(1855-1858)

CHAPITRE IX. — Un voyage en France

La soixantaine de la révérende mère Arsène. — En mer sur l'*Anglo-Saxon*. — Lettre de sœur Saint-Maurice à la mère Arsène. — La réélection. — A Notre-Dame des Victoires. — M. Ridoux. — La tempête.. 172
(1858)

CHAPITRE X. — A Saint-Hyacinthe

Lettre de M^r Prince à M. Dabert. — La translation de la maison provinciale à Saint-Hyacinthe. — M. Raymond. — Noviciat, pensionnat, un compromis, les orphelins. — Saint-Hugues et les autres missions. — Abjuration du seigneur de Ramsay. — Mort de M^r Prince. — M. Désaulniers. — M^r Joseph Laroque. — Situation de la Présentation à la fin de 1861. — Fondation

C
I
E
C
A
li
—
m
F.

ad
La
F
gue
écc
mè

de Saint-Georges. — Agrandissement du couvent de Saint-Hyacinthe. — Legs de M. Drolet. — Mort de sœur Marie-Saint-Edouard. — Mort de la révérende mère Arsène. — Le *Fiat voluntas*..... 181
(1858-1862)

LIVRE TROISIÈME

LA SUPÉRIEURE GÉNÉRALE

CHAPITRE I^{er}. — La nouvelle mère

Le legs de la charité. — L'élection et l'éluë. — Le 31 décembre au Canada, trois jours de secrète émotion, la lettre de M^{re} Delcusy. — Retour en France différé, retraite et visites. — Le départ, la gare, Portland. — En mer, le capitaine admirateur. — A Liverpool, le confort ; à Londres, les Petites Sœurs des Pauvres. — A Paris, les sœurs de l'Espérance, M. Dabert. — Moulins, Lyon, Viviers et M^{re} Delcusy. — Le 11 avril 1863. — Le vieux François. — La sœur Marie. — La première circulaire. — Thueyts. — M^{re} Dabert. évêque de Périgueux. — Réunion des sœurs électriques..... 203
(1862-1863)

CHAPITRE II. — Son administration

La caractéristique de la supérieure générale dans son administration. — Ses circulaires. — Les Retraites. — La correspondance. — Comment elle savait écouter. — Ferme appui sur la Règle. — Conduite pendant la guerre de 1870. — Le Sacré-Cœur. — La question des écoles. — L'action de la supérieure. — La cause de la mère Rivier ; le futur évêque de Marseille..... 223
(1863-1878)

CHAPITRE III. — Les maisons de France

Les visites. — Retraites régionales, Retraites personnelles. — Arrêts aux sanctuaires de la Sainte Vierge. — Le premier voyage de la mère générale en Savoie; M^{re} Mermillod et M^{re} de Langalerie. — Une canadienne à Genève. — La façon dont mère Saint-Maurice fait une visite. — Les résultats..... 236
(1863-1878)

CHAPITRE IV. — Son Canada

Sœur Saint-Célestin. — Les départs pour le Canada. — Les lettres de la mère générale. — Les fondations. — Première visite au Canada en 1867. Sœur Saint-Marc. La situation. M^{re} Charles Laroque. Maladie de mère Saint-Maurice. Retraite. Un incident à New-York. Retour à bord du *Saint-Laurent*. — Mort de M. Désaulniers. — Seconde visite de mère Saint-Maurice au Canada, en 1876. A bord du *Canada*. Le mois de Marie en mer. Le séjour. M^{re} Moreau. La retraite. Le transfert de la maison provinciale. Une ordination. La huitième traversée. Le *Magnificat*..... 245
(1863-1878)

CHAPITRE V. — Son cœur et l'Eglise

Mort de M^{re} Delcussy. — Sentiments de la mère Saint-Maurice envers l'évêque de Viviers. — M^{re} Bonnet. — Respect pour l'épiscopat. — Le Pape. Les zouaves du Pape. La milice du Pape. — Le tombeau de la vénérable mère Rivier. — Voyage à Rome. Saint-Pierre. A la Minerve. L'audience. Le zouave canadien. Lorette et retour. — La calotte et le portrait de Pie IX..... 269
(1863-1878)

CHAPITRE VI. — Son cœur et ses filles

Mes lauriers, ce sont mes filles. — Sa condescendance envers chacune des sœurs. — Le but et le carac-

tère de sa dilection envers elles : Les conduire à Dieu. — Voies de l'obéissance, de l'énergie de volonté, de l'esprit de sacrifice. — Armure de la prière et de l'union avec Dieu. — Les jeunes et les vieilles. Sainte Chantal. 282

(1863-1878)

CHAPITRE VII — Son cœur et Dieu

Toujours la même. — La sainteté. — Retraites. — Un témoignage du travail de son âme. — Esprit de foi et de prière. — Conduite dans l'épreuve. — Abnégation et humilité vraie. Lutte entre une fille de Sainte-Thérèse et une fille de la vénérable mère Rivier. Scène plus intime. Un propos désavantageux. — Les saints. Dévotion bien entendue. 295

(1863-1878)

CHAPITRE VIII. — Son dernier essor vers Dieu

Réélection de la supérieure générale. — Un mot à la retraite d'Alais. — Un testament spirituel. — La gravure prophétique du 1^{er} janvier 1878. — Confrérie du saint Rosaire. — Mois de saint Joseph. — Les noces d'or de profession et de première communion. — Le cher bon plaisir de Dieu. 306

(1876-1878)

CHAPITRE XI. — Sa fin

La mort de S. S. Pie IX. — S. S. Léon XIII. — Une conjecture. — Préparation à la mort. — Le premier avril, elle s'alite. — *Fiat voluntas!* Le saint Viatique. L'extrême-onction. La bénédiction d'une mère. — Dernier sacrifice, dernières paroles et dernier soupir. . . . 349

(1878)

CHAPITRE X. — Sur sa tombe

Comment on pleure une mère. — Les sympathies. —
Les funérailles. — Paroles de M^r l'Evêque de Viviers.
— Lettres de S. E. le cardinal Guibert, de M^r Dabert,
de M^r Robert, de M^r Forcade, de M^r Moreau, et de
M. Archambault. — Épilogue..... 328

(1878)



